A37b

John Carter Brown.

AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

JOHN CARTER BROWN

LETTRE.

*D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 2 Octobre 1778.

Je m'empreſſe, Monſieur, de mettre entre vos mains une copie fidele du Traité d'amitié & de commerce conclu entre le Roi & les Etats-unis. Je le tiens d'un Américain, à qui elle a été envoyée auſſi-tôt après la ratification. Comme ce Traité n'a encore paru en ſon entier dans aucun papier public,

je ne doute point que vous ne me ſachiez le meilleur gré de mon attention, qui peut être très-fructueuſe à toutes les perſonnes intéreſſées par des affaires de commerce ou de navigation aux bons effets que ce Traité doit produire.

TRAITÉ
D'AMITIÉ ET DE COMMERCE;

CONCLU entre le Roi & les Etats-unis de l'Amérique Septentrionale, le 6 Février 1778.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous ceux qui ces préſentes Lettres verront; SALUT. Comme notre cher & bien amé le ſieur CONRAD-ALEXANDRE GERARD, Syndic Royal de la ville de Straſbourg & Secrétaire de notre Conſeil d'Etat, auroit, en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avions donnés à cet effet, conclu, arrêté & ſigné le 6 Février de la préſente année 1778, avec les ſieurs BENJAMIN FRANKLIN, SILAS DEANE & ARTHUR LÉE, Députés du Congrès général des Etats-unis de l'Amé-

rique ſeptentrionale, également munis de pleins-pouvoirs, en bonne forme, un Traité d'Amitié & de Commerce, dont la teneur s'enſuit :

LE ROI TRÈS-CHRÉTIEN & les TREIZE ETATS-UNIS de l'Amérique ſeptentrionale ; Sçavoir, New-Hampshire, la baye de Maſſachuſſet, Rhode-Iſland, Connecticut, New-York, New-Jerſey, Penſylvanie, les Comtés de New-Caſtle, de Kent & de Suſſex ſur la Delaware, Maryland, Virginie, Caroline ſeptentrionale, Caroline méridionale & Georgie, voulant établir d'une manière équitable & permanente, les règles qui devront être ſuivies relativement à la correſpondance & au commerce que les deux Parties deſirent d'établir entre leurs pays, Etats & ſujets reſpectifs ; Sa Majeſté Très-Chrétienne & leſdits Etats-unis ont jugé ne pouvoir mieux atteindre à ce but, qu'en prenant pour baſe de leur arrangement l'égalité & la réciprocité la plus parfaite, & en obſervant d'éviter toutes les préférences onéreuſes, ſource de diſcuſſions, d'embarras & de mécontentemens ; de laiſſer à chaque Partie la liberté de faire, relativement au commerce & à la navigation, les réglemens intérieurs qui ſeront à ſa convenance ; de ne fonder les avantages du commerce, que ſur ſon utilité réciproque & ſur les loix d'une juſte concurrence ; & de conſerver ainſi de part & d'au-

tre la liberté de faire participer, chacun ſelon ſon gré, les autres Nations aux mêmes avantages. C'eſt dans cet eſprit, & pour remplir ces vues, que Sadite Majeſté ayant nommé & conſtitué pour ſon Plénipotentiaire le ſieur Conrad-Alexandre Gerard, Syndic Royal de la ville de Straſbourg, Secrétaire du Conſeil d'Etat de Sa Majeſté : Et les Etats-unis ayant, de leur côté, muni de leurs pleins-pouvoirs les ſieurs Benjamin Franklin, Député au Congrès général de la part de l'Etat de Penſylvanie, & Préſident de la Convention dudit Etat ; Silas Deane, ci-devant Député de l'Etat de Connecticut ; & Arthur Lée, Conſeiller ès Loix : Leſdits Plénipotentiaires reſpectifs, après l'échange de leurs pleins-pouvoirs, & après mûre délibération, ont conclu & arrêté les articles ſuivans :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura une paix ferme, inviolable & univerſelle, & une amitié vraie & ſincère entre le Roi Très-Chrétien, ſes héritiers & ſucceſſeurs, & entre les Etats unis de l'Amérique, ainſi qu'entre les ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne & ceux deſdits Etats ; comme auſſi entre les peuples, îles, villes & places ſitués ſous la juridiction du Roi Très-Chrétien & deſdits Etats-unis, & entre leurs peuples & habitans de toutes les claſſes, ſans aucune exception de perſonnes & de lieux.

Les conditions mentionnées au préſent Traité, ſeront perpétuelles & permanentes entre le Roi Très-Chrétien, ſes héritiers & ſucceſſeurs, & leſdits Etats unis.

II. Le Roi Très-Chrétien & les Etats-unis s'engagent mutuellement à n'accorder aucune faveur particulière à d'autres Nations, en fait de commerce & de navigation, qui ne devienne auſſi-tôt commune à l'autre Partie; & celle-ci jouira de cette faveur gratuitement, ſi la conceſſion eſt gratuite, ou en accordant la même compenſation, ſi la conceſſion eſt conditionnelle.

III. Les ſujets du Roi Très-Chrétien ne payeront dans les ports, havres, rades, contrées, îles, cités & lieux des Etats-unis ou d'aucun d'entr'eux, d'autres ni plus grands droits & impôts, de quelque nature qu'ils puiſſent être, & quelque nom qu'ils puiſſent avoir, que ceux que les Nations les plus favoriſées ſont ou ſeront tenues de payer; & ils jouiront de tous les droits, libertés, priviléges, immunités & exemptions, en fait de négoce, navigation & commerce, ſoit en paſſant d'un port deſdits Etats à un autre, ſoit en y allant ou en revenant de quelque partie ou pour quelque partie du monde que ce ſoit, dont les Nations ſuſdites jouiſſent ou jouiront.

IV. Les ſujets, peuples & habitans deſdits Etats-unis & de chacun d'iceux, ne payeront dans les ports, havres, rades, îles, villes &

places de la domination de Sa Majeſté Très-Chrétienne en Europe, d'autres ni plus grands droits ou impôts, de quelque nature qu'ils puiſſent être, & quelque nom qu'ils puiſſent avoir, que les Nations les plus favoriſées ſont ou ſeront tenues de payer, & ils jouiront de tous les droits, libertés, priviléges, immunités & exemptions, en fait de negoce, navigation & commerce, ſoit en paſſant d'un port à un autre deſdits Etats du Roi Très-Chrétien en Europe, ſoit en y allant ou en revenant de quelque partie ou pour quelque partie du monde que ce ſoit, dont les Nations ſuſdites jouiſſent ou jouiront.

V. Dans l'exemption ci-deſſus eſt nommément compriſe l'impoſition de cent ſous par tonneau, établie en France ſur les navires Etrangers, ſi ce n'eſt lorſque les navires des Etats-unis chargeront des marchandiſes de France dans un port de France, pour un autre port de la même domination, auquel cas leſdits navires deſdits Etats-unis acquitteront le droit dont il s'agit, auſſi long-temps que les autres Nations les plus favoriſées ſeront obligées de l'acquitter: Bien entendu qu'il ſera libre auxdits Etats-unis ou à aucun d'iceux, d'établir, quand ils le jugeront à propos, un droit équivalent à celui dont il eſt queſtion, pour le même cas pour lequel il eſt établi dans les ports de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

VI. Le Roi Très-Chrétien fera uſage de

tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir, pour protéger & défendre tous les vaiſſeaux & effets appartenans aux ſujets, peuples & habitans deſdits Etats-unis & de chacun d'iceux, qui ſeront dans ſes ports, havres ou rades, ou dans les mers près de ſes pays, contrées, îles, villes & places, & fera tous ſes efforts pour recouvrer & faire reſtituer aux propriétaires légitimes, leurs agens ou mandataires, tous les vaiſſeaux & effets qui leur ſeront pris dans l'étendue de ſa juridiction: Et les vaiſſeaux de guerre de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ou les convois quelconques, faiſant voile ſous ſon autorité, prendront, en toute occaſion, ſous leur protection les vaiſſeaux appartenans aux ſujets, peuples & habitans deſdits Etats-unis ou d'aucun d'iceux, leſquels tiendront le même cours & feront la même route, & ils défendront leſdits vaiſſeaux auſſi long-temps qu'ils tiendront le même cours & ſuivront la même route, contre toute attaque, force ou violence, de la même manière qu'ils ſont tenus de défendre & de protéger les vaiſſeaux appartenans aux ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

VII. Pareillement leſdits Etats-unis & leurs vaiſſeaux de guerre faiſant voile ſous leur autorité, protégeront & défendront, conformément au contenu de l'article précédent, tous les vaiſſeaux & effets appartenans aux ſujets du Roi Très-Chrétien, & fe-

ront tous leurs efforts pour recouvrer & faire reſtituer leſdits vaiſſeaux & effets qui auront é é pris dans l'étendue de la juridiction deſdits Etats unis & de chacun d'iceux.

VIII. Le Roi Très-Chrétien emploiera ſes bons offices & ſon entremiſe auprès des Roi ou Empereur de Maroc ou Fez, des Régences d'Alger, Tunis & Tripoli, ou auprès d'aucun d'entr'elles, ainſi qu'auprès de tout autre Prince, Etat ou Puiſſance des côtes de Barbarie en Afrique, & des ſujets deſdits Roi, Empereur, Etats & Puiſſance, & de chacun d'iceux, à l'effet de pourvoir auſſi pleinement & auſſi efficacement qu'il ſera poſſible, à l'avantage, commodité & ſûreté deſdits Etats-unis & de chacun d'iceux, ainſi que de leurs ſujets, peuples & habitans, leurs vaiſſeaux & effets contre toute violence, inſulte, attaque ou déprédation de la part deſdits Princes & Etats Barbareſques ou de leurs ſujets.

IX. Les Sujets, Habitans, Marchands, Commandans des navires, Maîtres & Gens de mer des Etats, provinces & domaines des deux Parties, s'abſtiendront & éviteront réciproquement de pêcher dans toutes les places poſſédées ou qui ſeront poſſédées par l'autre Partie. Les ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne ne pêcheront pas dans les havres, baies, criques, rades, côtes & places que leſdits Etats-unis poſſedent ou poſſéderont à l'avenir; & de la même manière les ſujets,

peuples & habitans desdits Etats-unis ne pêcheront pas dans les havres, baies, criques, rades, côtes & places que Sa Majesté Très-Chrétienne possede actuellement ou possédera à l'avenir: Et si quelque navire ou bâtiment étoit surpris pêchant, en violation du présent Traité, ledit navire ou bâtiment & sa cargaison, seront confisqués, après que la preuve en aura été faite dûement; bien entendu que l'exclusion stipulée dans le présent article, n'aura lieu qu'autant & si long-temps que le Roi & les Etats-unis n'auront point accordé à cet égard d'exception à quelque Nation que ce puisse être.

X. Les Etats-unis, leurs citoyens & habitans, ne troubleront jamais les sujets du Roi Très-Chrétien dans la jouissance & exercice du droit de pêche sur les bancs de Terre-neuve, non plus que dans la jouissance indéfinie & exclusive qui leur appartient sur la partie des côtes de cette île, désignée dans le Traité d'Utrecht, ni dans les droits relatifs à toutes & chacune des îles qui appartiennent à Sa Majesté Très-Chrétienne; le tout conformément au véritable sens des Traités d'Utrecht & de Paris.

XI. Les sujets & habitans desdits Etats-unis, ou de l'un d'eux, ne seront point réputés Aubains en France, & conséquemment seront exempts du droit d'Aubaine ou autre droit semblable, quelque nom qu'il puisse avoir: Pourront disposer par testament, do-

nation ou autrement, de leurs biens, meubles & immeubles, en faveur de telles perſonnes que bon leur ſemblera ; & leurs héritiers ſujets deſdits Etats-unis, réſidans ſoit en France ou ailleurs, pourront leur ſuccéder *ab inteſtat*, ſans qu'ils aient beſoin d'obtenir des Lettres de naturalité, & ſans que l'effet de cette conceſſion leur puiſſe être conteſté ou empêché, ſous prétexte de quelques droits ou prérogatives des provinces, villes ou perſonnes privées : Et ſeront leſdits héritiers, ſoit à titre particulier, ſoit *ab inteſtat*, exempts de tout droit de Détraction ou autre droit de ce genre, ſauf néanmoins les droits locaux, tant & ſi long-temps qu'il n'en ſera point établi de pareils par leſdits Etats-unis ou aucun d'iceux. Les ſujets du Roi Très-Chrétien jouiront, de leur côté, dans tous les domaines deſdits Etats, d'une entière & parfaite réciprocité, relativement aux ſtipulations renfermées dans le préſent article.

Mais il eſt convenu en même temps que ſon contenu ne portera aucune atteinte aux Loix promulguées en France contre les émigrations, ou qui pourront être promulguées dans la ſuite, leſquelles demeureront dans toute leur force & vigueur : Les Etats unis, de leur côté, ou aucun d'entr'eux, ſeront libres de ſtatuer ſur cette matiere telle Loi qu'ils jugeront à propos.

XII. Les navires marchands des deux

Parties, qui ſeront deſtinés pour des ports appartenans à une Puiſſance ennemie de l'autre Allié, & dont le voyage ou la nature des marchandiſes dont ils ſeront chargés donneroient de juſtes ſoupçons, ſeront tenus d'exhiber, ſoit en haute mer, ſoit dans les ports & havres, non ſeulement leurs paſſeports, mais encore les certificats qui conſtateront expreſſément que leur chargement n'eſt pas de la qualité de ceux qui ſont prohibés comme contrebande.

XIII. Si l'exhibition deſdits certificats conduit à découvrir que le navire porte des marchandiſes prohibées & réputées contrebande, conſignées pour un port ennemi, il ne ſera pas permis de briſer les écoutilles deſdits navires, ni d'ouvrir aucune caiſſe, coffre, malle, ballots, tonneaux & autres caiſſes qui s'y trouveront, ou d'en déplacer & détourner la moindre partie des marchandiſes, ſoit que le navire appartienne aux ſujets du Roi Très-Chrétien ou aux habitans des Etats-unis, juſqu'à ce que la cargaiſon ait été miſe à terre, en préſence des Officiers des Cours d'Amirauté, & que l'inventaire en ait été fait; mais on ne permettra pas de vendre, échanger ou aliéner les navires ou leur cargaiſon en manière quelconque, avant que le procès ait été fait & parfait légalement, pour déclarer la contrebande, & que les Cours d'Amirauté auront prononcé leur confiſcation par jugement, ſans préjudice

néanmoins des navires, ainſi que des marchandiſes qui, en vertu du Traité, doivent être cenſés libres. Il ne ſera pas permis de retenir ces marchandiſes, ſous prétexte qu'elles ont été entachées par les marchandiſes de contrebande, & bien moins encore de les confiſquer comme des priſes légales : Dans le cas où une partie ſeulement, & non la totalité du chargement, conſiſteroit en marchandiſes de contrebande, & que le Commandant du vaiſſeau conſente à les délivrer au Corſaire qui les aura découvertes, alors le Capitaine qui aura fait la priſe, après avoir reçu ces marchandiſes, doit incontinent relâcher le navire, & ne doit l'empêcher en aucune manière de continuer ſon voyage ; mais dans le cas où les marchandiſes de contrebande ne pourroient pas être toutes chargées ſur le vaiſſeau capteur, alors le Capitaine dudit vaiſſeau ſera le maître, malgré l'offre de remettre la contrebande, de conduire le Patron dans le plus prochain port, conformément à ce qui eſt preſcrit plus haut.

XIV. On eſt convenu au contraire que tout ce qui ſe trouvera chargé par les ſujets reſpectifs, ſur des navires appartenans aux ennemis de l'autre Partie, ou à leurs ſujets, ſera confiſqué ſans diſtinction des marchandiſes prohibées ou non prohibées, ainſi & de même que ſi elles appartenoient à l'ennemi, à l'exception toutefois des effets &

marchandiſes qui auront été mis à bord deſdits navires avant la déclaration de guerre, ou même après ladite déclaration, ſi au moment du chargement on a pu l'ignorer, de manière que les marchandiſes des ſujets des deux Parties, ſoit qu'elles ſe trouvent du nombre de celles de contrebande ou autrement, leſquelles, comme il vient d'être dit, auront été miſes à bord d'un vaiſſeau appartenant à l'ennemi avant la guerre, ou même après ladite déclaration lorſqu'on l'ignoroit, ne ſeront en aucune manière ſujettes à confiſcation, mais ſeront fidèlement & de bonne foi rendues ſans délai à leurs propriétaires qui les réclameront ; bien entendu néanmoins qu'il ne ſoit pas permis de porter dans les ports ennemis les marchandiſes de contrebande. Les deux Parties contractantes conviennent que le terme de deux mois paſſé depuis la déclaration de guerre, leurs ſujets reſpectifs, de quelque partie du monde qu'ils viennent, ne pourront plus alléguer l'ignorance dont il eſt queſtion dans le préſent article.

XV. Et afin de pourvoir plus efficacement à la ſûreté des ſujets des deux Parties contractantes, pour qu'il ne leur ſoit fait aucun préjudice par les vaiſſeaux de guerre de l'autre Partie, ou par des Armateurs particuliers, il ſera fait défenſes à tous Capitaines des vaiſſeaux de Sa Majeſté Très-Chrétienne & deſdits Etats-unis, & à tous leurs ſujets,

de faire aucun dommage ou insulte à ceux de l'autre Partie ; & au cas où ils y contreviendroient, ils en seront punis, & de plus ils seront tenus & obligés en leurs personnes & en leurs biens, de réparer tous les dommages & intérêts.

XVI. Tous vaisseaux & marchandises de quelque nature que ce puisse être, lorsqu'ils auront été enlevés des mains de quelques Pirates en pleine mer, seront amenés dans quelque port de l'un des deux Etats, & seront remis à la garde des Officiers dudit port, afin d'être rendus en entier à leur véritable propriétaire, aussi-tôt qu'il aura dûement & suffisamment fait conster de sa propriété.

XVII. Les vaisseaux de guerre de Sa Majesté Très-Chrétienne, & ceux des États-unis, de même que ceux que leurs sujets auront armés en guerre, pourront en toute liberté, conduire où bon leur semblera, les prises qu'ils auront faites sur leurs ennemis, sans être obligés à aucuns droits, soit des sieurs Amiraux ou de l'Amirauté, ou d'aucuns autres, sans qu'aussi lesdits vaisseaux ou lesdites prises, entrant dans les havres ou ports de Sa Majesté Très-Chrétienne, ou desdits États-unis, puissent être arrêtés ou saisis, ni que les Officiers des lieux puissent prendre connoissance de la validité desdites prises, lesquelles pourront sortir & être conduites franchement & en toute li-

berté, aux lieux portés par les Commiſſions dont les Capitaines deſdits vaiſſeaux ſeront obligés de faire apparoir. Et au contraire, ne ſera donné aſyle ni retraite dans leurs ports ou havres, à ceux qui auront fait des priſes ſur les ſujets de Sa Majeſté, ou deſdits États-unis; & s'ils ſont forcés d'y entrer par tempête ou péril de la mer, on les fera ſortir le plutôt qu'il ſera poſſible.

XVIII. Dans le cas où un vaiſſeau appartenant à l'un des deux États, ou à leurs ſujets, aura échoué, fait naufrage, ou ſouffert quelqu'autre dommage, ſur les côtes ou ſous la domination de l'une des deux Parties, il ſera donné toute aide & aſſiſtance amiable aux perſonnes naufragées ou qui ſe trouvent en danger, & il leur ſera accordé des ſaufconduits, pour aſſurer leur paſſage & leur retour dans leur patrie.

XIX. Lorſque les ſujets & habitans de l'une des deux Parties avec leurs vaiſſeaux, ſoit publics & de guerre, ſoit particuliers & marchands, ſeront forcés par une tempête, par la pourſuite des pirates & des ennemis, ou par quelqu'autre néceſſité urgente, de chercher refuge & un abri, de ſe retirer & entrer dans quelqu'une des rivieres, baies, rades ou ports de l'une des deux Parties, ils ſeront reçus & traités avec humanité & honnêteté, & jouiront de toute amitié, protection & aſſiſtance, & il leur ſera permis de ſe pourvoir de rafraichiſſemens,

de vivres & de toutes choſes néceſſaires pour leur ſubſiſtance, pour la réparation de leurs vaiſſeaux, & pour continuer leur voyage, le tout moyennant un prix raiſonnable; & ils ne ſeront retenus en aucune maniere, ni empêchés de ſortir deſdits ports ou rades, mais pourront ſe retirer & partir quand & comme il leur plaira, ſans aucun obſtacle ni empêchement.

XX. Afin de promouvoir d'autant mieux le commerce des deux côtés, il eſt convenu que dans le cas où la guerre ſurviendroit entre les deux Nations ſuſdites, il ſera accordé ſix mois, après la déclaration de guerre, aux Marchands, dans les villes & cités qu'ils habitent, pour raſſembler & tranſporter leurs marchandiſes; & s'il en eſt enlevé quelque choſe, ou s'il leur a été fait quelqu'injure durant le terme preſcrit ci-deſſus, par l'une des deux Parties, leurs peuples ou ſujets, il leur ſera donné à cet égard pleine & entiere ſatisfaction.

XXI. Aucun ſujet du Roi Très-Chrétien ne prendra de commiſſion ou de lettres de marque pour armer quelque vaiſſeau ou vaiſſeaux, à l'effet d'agir comme Corſaire contre leſdits États unis ou quelques-uns d'entr'eux, ou contre les ſujets, peuples ou habitans d'iceux, ou contre leur propriété, ou celle des habitans d'aucun d'entr'eux, de quelque Prince que ce ſoit avec lequel leſdits Etats unis ſeront en guerre. De même aucun

citoyen

citoyen, ſujet ou habitant des ſuſdits États-unis, & de quelqu'un d'entr'eux, ne demandera ni n'acceptera aucune commiſſion ou lettres de marque pour armer quelque vaiſſeau ou vaiſſeaux, pour courre ſus aux ſujets de Sa Majeſté Très Chrétienne, ou quelqu'un d'entr'eux, ou leur propriété, de quelque Prince ou États que ce ſoit avec qui Sadite Majeſté ſe trouvera en guerre; & ſi quelqu'un de l'une ou de l'autre Nation prenoit de pareilles commiſſions ou lettres de marque, il ſera puni comme pirate.

XXII. Il ne ſera permis à aucun Corſaire étranger, non appartenant à quelque ſujet de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ou à un citoyen deſdits États-unis, lequel aura une commiſſion de la part d'un Prince ou d'une Puiſſance en guerre avec l'une des deux Nations, d'armer leurs vaiſſeaux dans les ports de l'une des deux Parties, ni d'y vendre les priſes qu'il aura faites, ni décharger en autre maniere quelconque les vaiſſeaux, marchandiſes ou aucune partie de leur cargaiſon; il ne ſera même pas permis d'acheter d autres vivres que ceux qui lui ſeront néceſſaires pour ſe rendre dans le port le plus voiſin du Prince ou de l'État dont il tient ſa commiſſion.

XXIII. Il ſera permis à tous & un chacun des ſujets du Roi Très-Chrétien, & aux citoyens, peuples & habitans des ſuſdits Etats-unis, de naviguer avec leurs bâtimens

avec toute liberté & sûreté, sans qu'il puisse être fait d'exception à cet égard ; à raison des propriétaires des marchandises chargées sur lesdits batimens, venant de quelque port que ce soit, & destinés pour quelque place d'une Puissance actuellement ennemie, ou qui pourra l'être dans la suite de Sa Majesté Très Chrétienne ou des États-unis. Il sera permis également aux sujets & habitans susmentionnés, de naviguer avec leurs vaisseaux & marchandises, & de fréquenter avec la même liberté & sureté, les places, ports & havres des Puissances ennemies des deux Parties contractantes, ou d'une d'entr'elles, sans opposition ni trouble, & de faire le commerce, non-seulement directement, des ports de l'ennemi susdit à un port neutre, mais aussi d'un port ennemi à un autre port ennemi, soit qu'il se trouve sous sa juris-diction ou sous celle de plusieurs ; & il est stipulé par le présent Traité que les bâti-mens libres assureront également la liberté des marchandises, & qu'on jugera libres toutes les choses qui se trouveront à bord des navires appartenans aux sujets d'une des Parties contractantes, quand même le char-gement, ou partie d'icelui, appartiendroit aux ennemis de l'une des deux ; bien en-tendu néanmoins que la contrebande sera toujours exceptée. Il est également convenu que cette même liberté s'étendroit aux per-sonnes qui pourroient se trouver à bord du

bâtiment libre, quand même elles ſeroient ennemies de l'une des deux Parties contractantes, & elles ne pourront être enlevées deſdits navires, à moins qu'elles ne ſoient militaires, & actuellement au ſervice de l'ennemi.

XXIV. Cette liberté de navigation & de commerce doit s'étendre ſur toutes ſortes de marchandiſes, à l'exception ſeulement de celles qui ſont déſignées ſous le nom de *Contrebande*: Sous ce nom de contrebande ou de marchandiſes prohibées, doivent être compris les armes, canons, bombes avec leurs fuſées & autres choſes y relatives, boulets, poudres à tirer, mêches, piques, épées, lances, dards, hallebardes, mortiers, pétards, grenades, ſalpêtre, fuſils, balles, boucliers, caſques, cuiraſſes, cotes-de-mailles & autres armes de cette eſpece, propres à armer les Soldats, porte mouſquetons, baudriers, chevaux avec leurs équipages, & tous autres inſtrumens de guerre quelconques: Les marchandiſes dénommées ci après, ne ſeront pas compriſes parmi la contrebande ou choſes prohibées; ſavoir, toutes ſortes de draps & toutes autres étoffes de laine, lin, ſoie, coton ou d'autres matieres quelconques; toutes ſortes de vêtemens avec les étoffes dont on a coutume de les faire, l'or & l'argent monnoyé ou non, l'étain, le fer, laiton, cuivre, airain, charbon, de même que le froment &

l'orge, & toute autre ſorte de blés & légumes ; le tabac & toutes les ſortes d'épiceries, la viande ſalée & fumée, poiſſon ſalé, fromage & beurre, bierre, huiles, vins, ſucres & toute eſpece de ſel, & en général toutes proviſions ſervant pour la nourriture de l'homme, & pour le ſoutien de la vie ; de plus toutes ſortes de coton, de chanvre, lin, goudron, poix, cordes, cables, voiles, toiles à voiles, ancres, parties d'ancres, mâts, planches, madriers & bois de toute eſpece, & toutes autres choſes propres à la conſtruction & réparation des vaiſſeaux, & autres matieres quelconques qui n'ont pas la forme d'un inſtrument préparé pour la guerre, par terre comme par mer, ne ſeront pas réputées contrebande & encore moins celles qui ſont déjà préparées pour quelqu'autre uſage : Toutes les choſes dénommées ci-deſſus doivent être compriſes parmi les marchandiſes libres, de même que toutes les autres marchandiſes & effets qui ne ſont pas compris & particulierement nommés dans l'énumération des marchandiſes de contrebande, de maniere qu'elles pourront être tranſportées & conduites de la maniere la plus libre par les ſujets des deux Parties contractantes dans des places ennemies, à l'exception néanmoins de celles qui ſe trouveroient actuellement aſſiégées, bloquées ou inveſties.

XXV. Afin d'écarter & de prévenir de

part & d'autre toutes diſſentions & querelles, il a été convenu, que dans le cas où l'une des deux Parties ſe trouveroit engagée dans une guerre, les vaiſſeaux & bâtimens appartenans aux ſujets ou peuple de l'autre allié, devront être pourvus de lettres de mer ou paſſeports, leſquels exprimeront le nom, la propriété & le port du navire, ainſi que le nom & la demeure du Maître ou Commandant dudit vaiſſeau, afin qu'il apparoiſſe par-là que le même vaiſſeau appartient réellement & véritablement aux ſujets de l'une des deux Parties contractantes, lequel paſſeport devra être expédié ſelon le modele annexé au préſent Traité: Ces paſſeports devront également être renouvellés chaque année, dans le cas où le vaiſſeau retourne chez lui dans l'eſpace d'une année. Il a été convenu également que les vaiſſeaux ſuſmentionnés, dans le cas où ils ſeroient chargés, devront être pourvus non ſeulement de paſſeports, mais auſſi de certificats contenant le détail de la cargaiſon, le lieu d'où le vaiſſeau eſt parti, & la déclaration des marchandiſes de contrebande qui pourroient ſe trouver à bord; leſquels certificats devront être expédiés dans la forme accoutumée, par les Officiers du lieu d'où le vaiſſeau aura fait voile; & s'il étoit jugé utile ou prudent d'exprimer dans leſdits paſſeports la perſonne à laquelle les marchandiſes appartiennent, on pourra le faire librement.

XXVI. Dans le cas où les vaiſſeaux des ſujets & habitans de l'une des deux Parties contractantes, approcheroient des côtes de l'autre, ſans cependant avoir le deſſein d'entrer dans le port, ou, après être entré, ſans avoir le deſſein de décharger la cargaiſon ou rompre leur charge, on ſe conduira à leur égard ſuivant les Reglemens généraux preſcrits ou à preſcrire, relativement à l'objet dont il eſt queſtion.

XXVII. Lorſqu'un bâtiment, appartenant auxdits ſujets, peuple & habitans de l'une des deux Parties, ſera rencontré naviguant le long des côtes ou en pleine mer, par un vaiſſeau de guerre de l'autre, ou par un Armateur, ledit vaiſſeau de guerre ou Armateur, afin d'éviter tout déſordre, ſe tiendra hors de la portée du canon, & pourra envoyer ſa chaloupe à bord du bâtiment marchand, & y faire entrer deux ou trois hommes, auxquels le Maître ou Commandant du bâtiment montrera ſon paſſeport, lequel devra être conforme à la formule annexée au préſent Traité, & conſtatera la propriété du bâtiment, & après que ledit bâtiment aura exhibé un pareil paſſeport, il lui ſera libre de continuer ſon voyage, & il ne ſera pas permis de le moleſter ni de chercher en aucune manière, de lui donner la chaſſe ou de le forcer de quitter la courſe qu'il s'étoit propoſée.

XXVIII. Il eſt convenu que lorſque les

marchandiſes auront été chargées ſur les vaiſſeaux ou bâtimens de l'une des deux Parties contractantes, elles ne pourront plus être aſſujetties à aucune viſite, toute viſite & recherche devant être faites avant le chargement, & les marchandiſes prohibées devant être arrêtées & ſaiſies ſur la plage avant de pouvoir être embarquées, à moins qu'on n'ait des indices manifeſtes ou des preuves de verſemens frauduleux. De même aucun des ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne ou des États-unis, ni leurs marchandiſes, ne pourront être arrêtés ni moleſtés pour cette cauſe, par aucune eſpèce d'embargo, & les ſeuls ſujets de l'Etat, auxquels leſdites marchandiſes auront été prohibées, & qui ſe feront émancipés à vendre & aliéner de pareilles marchandiſes, ſeront duement punis pour cette contravention.

XXIX. Les deux Parties contractantes ſe ſont accordées mutuellement la faculté de tenir dans leurs ports reſpectifs des Conſuls, Vice-conſuls, Agens & Commiſſaires, dont les fonctions ſeront reglées par une convention particulière.

XXX. Pour d'autant plus favoriſer & faciliter le commerce que les ſujets des Etats-unis feront avec la France, le Roi Très-Chrétien leur accordera en Europe un ou pluſieurs ports francs, dans leſquels ils pourront amener & débiter toutes les denrées & marchandiſes provenant des Treize Etats-

unis : Sa Majeſté conſervera d'un autre côté, aux ſujets deſdits Etats, les ports francs qui ont été & ſont ouverts dans les Iſles Françoiſes de l'Amérique ; de tous leſquels ports francs leſdits ſujets des Etats-unis jouiront conformément aux Reglemens qui en déterminent l'uſage.

XXXI. Le préſent Traité ſera ratifié de part & d'autre, & les ratifications ſeront échangées dans l'eſpace de ſix mois ou plus-tôt ſi faire ſe peut : en foi de quoi les Plénipotentiaires reſpectifs ont ſigné les articles ci deſſus, tant en langue Françoiſe qu'en langue Angloiſe, déclarant néanmoins que le préſent Traité a été originairement rédigé & arrêté en langue Françoiſe, & ils y ont appoſé le cachet de leurs armes.

FAIT à Paris le ſixième jour du mois de Février mil ſept cent ſoixante-dix-huit.

C. A. GERARD. (L. S.) B. FRANKLIN. (L. S.) SILAS DEANE. (L. S.) ARTHUR LÉE. (L. S.)

Forme des Paſſeports & Lettres qui doivent être donnés aux Vaiſſeaux & Barques, conformément à l'Article XXV du Traité ci-deſſus.

A TOUS CEUX qui les préſentes verront ; ſoit notoire que faculté & permiſſion a été accordée à *Maître ou Commandant*

du navire appelé de la ville de de la capacité de tonneaux ou environ, se trouvant présentement dans le port & havre de & destiné pour chargé de Qu'après que son navire a été visité, & avant son départ, il prêtera serment entre les mains des Officiers de Marine, que ledit navire appartient à un ou plusieurs Sujets de dont l'acte sera mis à la fin des présentes; de même qu'il gardera & fera garder par son Equipage les Ordonnances & Règlemens maritimes; & remettra une liste signée & confirmée par témoins, contenant les noms & surnoms, les lieux de naissance & la demeure des personnes composant l'Equipage de son navire, & de tous ceux qui s'y embarqueront, lesquels il ne recevra pas à bord sans la connoissance & permission des Officiers de Marine: Et dans chaque port ou havre où il entrera avec son navire, il montrera la présente Permission aux Officiers & Juges de Marine, & leur fera un rapport fidele de ce qui s'est passé durant son voyage; & il portera les couleurs, armes & enseignes du (Roi ou des Etats-unis.) durant sondit voyage: En témoin de quoi nous avons signé les présentes, les avons fait contre-signer par & y avons fait apposer le sceau de nos armes. DONNÉ à le de l'an de grace le

Nous, ayant agréable le susdit Traité

d'amitié & de commerce, en tous & chacun les points & articles qui y ſont contenus & déclarés, avons iceux, tant pour nous que pour nos héritiers ſucceſſeurs, royaumes, pays, terres, ſeigneuries & ſujets, acceptés, approuvés, ratifiés & confirmés; & par ces préſentes ſignées de notre main, acceptons, approuvons, ratifions & confirmons, & le tout promettons, en foi & parole de Roi, ſous l'obligation & hypothèque de tous & un chacun nos biens préſens & à venir, garder & obſerver inviolablement, ſans jamais aller ni venir au contraire, directement ou indirectement, en quelle ſorte & manière que ce ſoit; en témoin de quoi nous avons fait mettre notre ſcel à ces préſentes. DONNÉ à Verſailles le ſeizième jour du mois de Juillet, l'an de grâce mil ſept cent ſoixante-dix-huit, & de notre règne le cinquième. *Signé* LOUIS *Et plus bas*, Par le Roi. *Signé* GRAVIER DE VERGENNES.

Scellé du grand ſceau de cire jaune ſur lacs de ſoie bleue treſſés d'or; le ſceau enfermé dans une boîte d'argent, ſur le deſſus de laquelle ſont empreintes & gravées les armes de France & de Navarre ſous un pavillon royal, ſoutenu par deux Anges.

Extrait de la gazette de Penſylvanie du 11 *Août* 1778.

Philadelphie, 11 Août.

JEUDI dernier, 6 de ce mois, jour déſi-

gné par le Congrès pour donner Audience au ſieur Gerard, Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ce Miniſtre reçut ſon Audience. Conformément au cérémonial établi par le Congrès, l'Honorable Richard Henri Lée Ecuyer, un des Députés de Virginie, & l'Honorable Samuel Adams Ecuyer, un des Députés de la Baye de Maſſachuſett, ſe rendirent chez lui dans un Carroſſe à ſix Chevaux fourni par le Congrès. Quelques minutes après, le Miniſtre & les deux Députés monterent en voiture, M. Lée au fond à la gauche, M. Adams ſur le devant en face du Miniſtre. Sa voiture ſuivoit avec ſon Secrétaire. Lorſqu'on fut arrivé à la Maiſon d'Etat de cette Ville, les deux Membres du Congrès ſe placerent à la gauche du Miniſtre, un peu avant une heure, & le conduiſirent à ſon fauteuil dans la Chambre du Congrès; ce fauteuil étoit placé vis-à-vis le Préſident qui étoit aſſis, ainſi que tout le Congrès. Le Miniſtre s'étant placé, remit ſes lettres de créance à ſon Secrétaire, qui les préſenta au Préſident. Le Secrétaire du Congrès les lut & en fit la traduction; M. Lée annonça enſuite le Miniſtre au Préſident & au Congrès. Alors le Préſident, le Congrès & le Miniſtre ſe leverent enſemble. Ce dernier ſalua le Préſident & le Congrès qui lui rendirent le ſalut, & tout le monde ſe raſſit. Un inſtant après le Miniſtre ſe leva, & adreſſa un Diſcours au Congrès qui demeura

assis. Le Miniſtre ſe remit à ſa place, après avoir achevé ſon Diſcours, dont il remit une copie à ſon Secrétaire, qui la préſenta au Préſident. Le Préſident & le Congrès ſe leverent alors, & le premier répondit au diſcours du Miniſtre, celui-ci ſe tenant debout; tout le monde ſe raſſit encore, & le Préſident donna une copie de ſa Réponſe au Secrétaire du Congrès, qui la remit au Miniſtre. Le Préſident, le Congrès & le Miniſtre ſe leverent de nouveau. Ce dernier ſalua le Préſident, qui lui rendit le ſalut; il ſalua enſuite le Congrès, qui le reſalua pareillement; & le Miniſtre ayant de nouveau ſalué le Préſident, & reçu ſon ſalut, ſe retira, & fut reconduit chez lui de la même maniere dont il étoit venu à l'Audience.

Au-dedans de la Barre le Congrès forma un demi-cercle, le Préſident étoit aſſis à une des extrémités près d'une table, élevé de deux dégrés. Le Miniſtre étoit aſſis à l'autre extrémité dans un fauteuil à bras, de plein pied avec le reſte du Congrès. La porte de la chambre du Congrès étoit ouverte. Environ deux cent perſonnes furent reçues à l'Audience, au deſſous de la Barre; entr'autres, le Vice-Préſident du Conſeil Suprême Exécutif de Penſylvanie, le Conſeil Suprême Exécutif, l'Orateur & les Membres de la Chambre de l'Aſſemblée, pluſieurs Etrangers de diſtinction, & des Officiers de l'Armée.

Ainſi le nouveau Monde a été ſpectateur

d'une ſcène nouvelle & ſublime ; il a vu les Repréſentans des Etats-unis de l'Amérique donnant une Audience publique & ſolemnelle au Miniſtre Plénipotentiaire du plus puiſſant Prince de l'Europe. Qui auroit oſé imaginer un pareil événement, il y a quatre années ? qui l'auroit cru ſi proche ? Mais c'eſt le Tout-Puiſſant qui l'a dirigé ; c'eſt lui qui a élevé l'Amérique au niveau des Puiſſances ; c'eſt lui qui a revêtu l'Amérique du manteau de la ſouveraineté.

L'Audience finie, le Congrès donna au Miniſtre un ſuperbe repas, auquel furent invités pluſieurs Etrangers de diſtinction, & des perſonnes revêtues d'un caractere public.

En Congrès le 6 Août 1778.

CONFORMÉMENT à l'ordre, l'honorable Sieur Gerard ayant été conduit à une Audience par les deux Membres nommés pour cet effet ; lorſqu'il fut aſſis dans ſon fauteuil, ſon Secrétaire délivra au Préſident une Lettre de Sa Majeſté Très-Chrétienne, dont la teneur s'enſuit :

TRÈS-CHERS GRANDS AMIS ET ALLIÉS,

Les Traités que nous avons ſignés avec vous, en conſéquence des propoſitions que vos Députés nous ont faites de votre part, vous ſont un garant aſſuré de notre affection pour les Etats-unis en général, & pour cha-

cun d'eux en particulier, ainſi que de l'intérêt que nous prenons & que nous prendrons conſtamment à leur bonheur & à leur proſpérité. C'eſt pour vous en convaincre d'une maniere plus particuliere, que nous avons nommé le ſieur Gerard, Secrétaire de notre Conſeil d'Etat, pour réſider auprès de vous en qualité de notre Miniſtre Plénipotentiaire. Il connoît d'autant mieux les ſentimens que nous vous portons, & il eſt d'autant plus en état de vous en rendre témoignage, qu'il a été chargé de notre part de négocier avec vos Députés, & qu'il a ſigné avec eux les Traités qui cimentent notre union. Nous vous prions d'ajouter foi entiere à tout ce qu'il vous dira de notre part, principalement lorſqu'il vous aſſurera de notre affection & de notre conſtante amitié pour vous. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, très-chers grands Amis & Alliés, en ſa ſainte & digne garde. Ecrit à Verſailles, le 28 Mars 1778.

Votre bon Ami & Allié,

LOUIS.

GRAVIER DE VERGENNES.

A nos très-chers grands Amis & Alliés, le Préſident & Membres du Congrès général des Etats-unis de l'Amérique Septentrionale.

LE Miniſtre fut alors annoncé au Préſident & à la Chambre. Il ſe leva enſuite, &

adreſſa au Congrès un Diſcours dont ſon Secrétaire remit au Préſident une copie conçue en ces termes:

MESSIEURS,

» Les liaiſons que le Roi mon Maître a formées avec les Etats-unis de l'Amérique, lui ſont ſi agréables, qu'il n'a pas voulu différer de m'envoyer réſider auprès du Congrès pour les cimenter. Il apprendra avec ſatisfaction que les ſentimens qui ont éclaté à cette occaſion juſtifient la confiance que lui avoient inſpiré le zele & le caractere des Députés des Etats-unis en France, la ſageſſe & la fermeté qui ont dirigé les réſolutions du Congrès, ainſi que la conſtance & le courage que les Peuples ont fait éclater. Vous ſçavez, Meſſieurs, que cette confiance a fait la baſe du plan vraiment amical & déſintéreſſé ſur lequel Sa Majeſté a traité avec les Etats-unis.

» Il n'a pas dépendu de Sa Majeſté que ſes engagemens n'aſſuraſſent votre indépendance & votre repos ſans effuſion ultérieure de ſang, & ſans aggraver les maux de l'humanité, dont toute ſon ambition eſt d'aſſurer le bonheur; mais les diſpoſitions & les réſolutions hoſtiles de l'Ennemi commun, ayant donné à des engagemens purement éventuels une force actuelle, poſitive, permanente & indiſſoluble, le Roi mon Maître penſe que les deux Alliés ne doivent plus

s'occuper que des moyens de les remplir de la maniere la plus utile à la cauſe commune, & la plus efficace pour parvenir à la paix qui eſt l'objet de l'alliance. C'eſt d'après ces principes, que Sa Majeſté s'eſt hâtée de vous envoyer un ſeçours puiſſant. Vous ne le devez, Meſſieurs, qu'à ſon amitié, à l'intérêt ſincere qu'elle prend aux avantages des Etats unis, & au déſir qu'elle a de concourir efficacement à affermir votre repos & votre proſpérité ſur des baſes honorables & ſolides.

Elle eſpere d'ailleurs que les principes adoptés par les Gouvernemens contribueront à étendre les liaiſons que l'intérêt mutuel des Peuples reſpectifs avoit déjà commencé à établir entr'eux.

» Le principal point de mes inſtructions eſt de faire marcher ſur la même ligne les intérêts de la France & ceux des Etats-unis. Je me flatte, Meſſieurs, que ma conduite paſſée, dans les affaires qui les intéreſſent, vous aura déjà convaincus que je n'ai point de deſir plus grand que celui d'exécuter mes inſtructions de maniere à mériter la confiance du Congrès, l'amitié de ſes Membres, & l'eſtime de tous les Citoyens.

Signé, GERARD.

Le Préſident répondit de la maniere ſuivante.

MONSIEUR,

Les Traités conclus entre Sa Majeſté Très Chrétienne

Chrétienne & les Etats-unis de l'Amérique ſont une preuve éclatante de ſa ſageſſe & de ſa magnanimité reſpectables à toutes les nations. Les vertueux Citoyens de l'Amérique en particulier, n'oublieront jamais l'attention bienfaiſante qu'elle a donnée à la violation de leurs droits : jamais ils ne méconnoîtront la main protectrice de la Providence qui a daigné les élever juſqu'à un Ami auſſi puiſſant & auſſi illuſtre. Le Congrès penſe & eſpere que l'expérience ajoutera une nouvelle force à la confiance que Sa Majeſté a miſe dans la fermeté de ces Etats.

Cette Aſſemblée eſt convaincue, Monſieur, que s'il eût dépendu uniquement du Roi Très-Chrétien, l'indépendance & le repos de ces Etats ſeroient inébranlablement affermis. Nous déplorons cette ſoif de domination, ſource de la guerre actuelle qui a multiplié les miſeres de l'humanité. Il n'eſt rien que nous déſirions plus ardemment que de remettre l'épée dans le fourreau, & d'arrêter l'effuſion du ſang ; mais nous ſommes déterminés à remplir autant qu'il ſera en nous ces engagemens éventuels auxquels les réſolutions & les diſpoſitions hoſtiles de l'Ennemi commun ont donné une force poſitive & permanente.

Le Congrès eſt intimément perſuadé que le ſecours généreux que la ſageſſe de Sa Majeſté nous envoie ramenera enfin la Grande-Bretagne aux ſentimens de la juſtice & de la

modération, & qu'il affermira la paix & la tranquillité ſur des baſes honorables & ſolides, à l'avantage commun de la France & de l'Amérique. Il eſt indubitable que les Gouvernemens des différens Etats de cette Union concourreront de tout leur pouvoir à cimenter avec les Sujets de la France des liaiſons dont les heureux effets ſe font déjà ſi vivement ſentir.

Convaincu de l'attachement que vous avez montré, Monſieur, pour les intérêts de ce Pays, de même que pour votre propre Patrie, c'eſt avec la plus grande ſatisfaction que le Congrès vous reçoit pour le premier Miniſtre de Sa Majeſté Très-Chrétienne, vous, Monſieur, dont la conduite paſſée eſt un augure heureux & infaillible de la confiance de ce Corps, de l'Amitié de ſes Membres, & de l'eſtime de tous les Américains pour vous.

En Congrès.

HENRI LAURENS, Préſident.

6 Août 1778.

Le Secrétaire du Congrès remit enſuite au Miniſtre une copie de la Réponſe précédente ſignée comme ci-deſſus; alors le Miniſtre ſe retira, & fut reconduit chez lui de la même maniere dont il étoit venu à l'Audience.

Extrait des Minutes.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

JE ſuis ravi, Monſieur d'avoir pu joindre à la copie du Traité d'amitié & de commerce, le détail de la réception faite par le Congrès au Miniſtre Plénipotentiaire nommé par le Roi pour négocier les Traités & pour les ſigner, ainſi que les pieces intéreſſantes qui l'accompagnent. Après avoir vû dans chacun des articles du Traité des preuves multipliées des ſublimes & vertueux principes ſur leſquels cette liaiſon eſt établie, il auroit manqué à votre ſatisfaction d'apprendre par quelles marques de leur joie, de leur vénération & de leur gratitude, ont éclaté les ſentimens des Américains, dans ce premier acte de leur ſouveraineté & la maniere dont ils reconnoiſſent l'affection du Roi pour les Etats-unis, manifeſtée juſque dans un choix qui leur garantit l'attention qu'apporteront les autres Puiſſances, lorſqu'il en ſera tems, à n'envoyer, pour réſider auprès d'eux, qme des hommes recommandables, ſur-tout par leur mérite perſonnel. Mais ſi je me félicite des heureuſes circonſtances qui ont mis entre mes mains la gazette de Penſylvanie où ſe trouvoit cette relation, qui n'eſt point encore ici très-publique : je n'ai pas moins de plaiſir à y voir, ainſique dans pluſieurs autres papiers Américains de diverſes dates, la confirmation de mes conjectures ſur l'expédition pour laquelle M. le Comte d'Eſtaing a quitté le 22 Juillet le blocus de New-York. L'événement eſt

en tous points tel que j'ai déja eu l'honneur de vous l'annoncer. Ce Général, après s'être concerté avec M. Washington, eſt parti avec toute ſa flotte pour aller attaquer les Anglois dans l'Iſle de Rhode-Iſland. Je voudrois pouvoir vous dire avec certitude quelle a été l'iſſue de cette entrepriſe. J'ai ſous les yeux plus d'un motif de croire qu'elle a eu tout le ſuccès poſſible. Mais je me ſuis fait une loi de ne donner pour certaines, que les nouvelles annoncées par le Congrès & ſignées *Charles Thompſon*. C'eſt ce qui me manque pour pouvoir vous aſſurer que les Anglois ſont délogés de Rhode-Iſland. Cependant après avoir donné à mes ſcrupules tout ce qu'ils ont droit d'exiger, je me ſoulagerai de la violence qu'ils me font en vous rendant juge des diverſes autorités d'après leſquelles je me perſuade, preſque juſqu'à la conviction, que le poſte important de Rhode-Iſland eſt aujourd'hui en la poſſeſſion des Américans. En conſéquence je vais tranſcrire ici, ſuivant l'ordre de leurs dates, les diverſes gazettes ou lettres particulieres qui m'ont été communiquées, en ce qui concerne cette expédition. — Je remets au prochain ordinaire à vous amuſer de pluſieurs morceaux trés-piquans ſur les heureuſes ſuites de la négociation des Commiſſaires Anglois, quoiqu'avec tout le regret poſſible de ne pouvoir pas mettre ici en parallele leur indigne & ridicule baſſeſſe avec les nobles & géné-

reux procédés de notre Maître & de ſon Miniſtere.

SUIVANT une lettre du camp de *North-Caſtle* du 21 Juillet, l'armée de Washington venoit d'y arriver & la jonction avec le Général Gates étoit faite. — Vers le 12, un détachement d'environ 3000 Américains, avoit été envoyé à l'armée devant Rhode-Iſland.

Le même jour 21 le Général Comte Pulawski faiſoit à Baltimore la revue de ſa légion appellée les *Indépendans*. Toutes les Gazettes donnent à leurs manœuvres, & à leur diſcipline, des éloges qui feroient dire qu'ils ſont mal nommés, ſi on pouvoit ſe méprendre ſur les fins d'une ſage dépendance.

Extrait d'une lettre de Boſton.

» L'arrivée du Comte d'Eſtaing, à la ſuite de la défaite preſque entiere de Clinton, mettra bientôt fin à la guerre américaine, au moins ſur terre. On ſouhaiteroit qu'il pût débuter par la priſe de *Rhode-Iſland*, pour que l'affaire ſoit plus tôt décidée, parce que les vents pourront le contrarier à l'entrée du port de New-York. Les Anglois, une fois chaſſés de *Rhode-Iſland*, il donnera tout le tems néceſſaire à la priſe de *New-York*, & dans une ſaiſon plus favorable par la hauteur des marées. Comme l'Angleterre ne peut plus envoyer de renforts, & que l'ar-

mée angloiſe eſt exactement affamée, il eſt ſûr de s'emparer de toute cette armée, ainſi que des Plénipotentiaires ſans pleins pouvoirs, & de l'immenſe artillerie amaſſée dans cette Ville, excepté ce qui s'échappera avec la plus grande précipitation, & par conſéquent dans le plus grand déſordre. — On ſait par les déſerteurs, qu'il y a 600 bâtimens dans le port : que l'Amiral Howe les fait filer à meſure qu'ils peuvent appareiller; & que toute la Ville eſt dans la plus grande conſternation. «

» La milice du Nouveau-Jerſey ne quitte point l'armée, comme on l'avoit dit. Le Général Washington a paſſé la riviere d'Hudſon : le Général Gates eſt à King'sbridge. New-York va être ſerrée de très près. «

» Une lettre du Général Washington au Général Gates datée du 6 Juillet, au camp des Plaines-blanches, fait monter la perte des Anglois dans l'affaire du 28 Juin à 3136 hommes: ſçavoir, 248 ſoldats, & 4 Officiers tués. — 1255 bleſſés. — 117 priſonniers. — 1512 déſerteurs depuis le départ de Philadelphie. «

» M. Gates a déclaré à l'ordre dans ſon armée, qu'il eſtimoit la perte des Anglois, dans la journée de *Monmouth*, à plus de 4000 hommes. Celle des Américains n'a été en tout que de 190. «

» Diverſes lettres s'expliquent clairement

ſur le Général Lée, qui pour n'avoir pas obéi aux ordres qu'il avoit, a été cauſe que le Général Clinton n'a pas eu le ſort de Burgoyne. Il ne ſe vérifie point que le Conſeil de guerre ait juſtifié M. Lée. On aſſure au contraire qu'il y a grande apparence qu'il ſera caſſé. «

» Pendant le blocus de New-York, la farine y étoit à un prix exceſſif. Depuis l'arrivée de l'armée angloiſe dans l'Iſle, le ſoldat ne vivoit plus que de ris. Un pain de quatre deniers ſterling au prix ordinaire, ſe vendoit une piaſtre : la farine, dix guinées le quintal. On n'eſpéroit point que l'armée pût ſoutenir cette détreſſe plus d'un mois. La déſertion augmentoit tous les jours, à meſure qu'on apprenoit que l'eſcadre du Comte d'Eſtaing arrêtoit de nouveaux vaiſſeaux. Les Gazettes Américaines en font monter le nombre à plus de 37, tant de tranſport que vaiſſeaux armés.

Les premiers bâtimens qui ont pu arriver après le départ de l'eſcadre françoiſe, ont cauſé dans la ville une joie qui a éclaté par des tranſports, qui en toute autre circonſtance, auroient paſſé pour des extravagances.

Peut être eſt ce aux démonſtrations déſordonnées de cette joie d'une armée qui périſſoit de beſoin, qu'on doit imputer le déſaſtre ſurvenu le 3 Août à cette malheureuſe Ville, qui avoit pu croire, par l'excès du mal que lui avoit fait l'incendie de 1776, que le

Ciel la préſerveroit de gémir encore une fois d'un auſſi terrible fléau.

De New York, le 5 Août.

Lundi dernier, 3 de ce mois, vers une heure, cette Ville fut déſolée par un violent incendie, qui commença à la maiſon de M. Steward, à *Crugger's Deck*. Malgré les efforts de l'armée, de la flotte & des habitans, il conſuma tous les bâtimens à l'eſt, au ſud & à l'oueſt de ce quai, & toutes les maiſons de *Little Dock Street*. Comme la rue eſt étroite, les flammes ſe communiquerent bientôt au nord de *Little Dock Street*, & réduiſirent en cendres toute la partie de l'oueſt, à l'exception de cinq maiſons. Le feu s'étendit aux bâtimens qui ſont derriere *Dock-Street*, & conſuma toutes les maiſons à l'eſt de celle de M. Iſaac Low, juſqu'à *Old Slip*, & trois maiſons vis-à-vis *Old Slip*. La maiſon de M. Low n'eſt pas entierement brûlée, mais elle eſt fort endommagée, ainſi que celle de ſon voiſin à l'oueſt. Ce déplorable événement a détruit 64 maiſons habitées ſans compter les magaſins.

» LES troupes qui étoient dans l'île de *Staten* ont eu ordre de l'évacuer, pour ſe rendre au poſte de *King'sbridge*, où le Général Clinton fait auſſi conduire du gros canon; cependant on a eu avis qu'il fait embarquer ſa plus groſſe artillerie, ce qui indiqueroit

qu'il n'eſpere pas pouvoir tenir juſqu'à l'hiver, qui ne commence gueres à New-York qu'à la fin de Décembre, au moins pour faire ceſſer toutes opérations. «

L'ETAT de Maſſachuſett a pris le 20 Juillet l'arrêté ſuivant en la Chambre du Conſeil :

» L'Honorable Congrès Continental ayant autoriſé le Général Washington à demander aux Etats depuis la Nouvelle Hampshire juſqu'au Nouveau Jerſey incluſivement, tels ſecours de milice qu'il jugera néceſſaires ponr pourſuivre ſes opérations de concert avec le Comte d'Eſtaing, Commandant de la puiſſaute armée navale que Sa Majeſté Très-Chrétienne a jugé à propos d'envoyer ſur les côtes de l'Amérique : «

» En conſéquence, il eſt ordonné, que les Brigadiers, ou Officiers Commandans de Brigades, & les Colonels ou Officiers Commandans de Régimens, dans cet Etat, prendront, ſans aucun délai, les meſures les plus efficaces, pour que la milice, ſous leurs ordres reſpectifs, ſoit armée & équipée, conformément aux loix de l'Etat, & qu'elle ſe tienne prête à marcher à la minute, pour l'endroit où les ſecours ſeront néceſſaires, afin que la milice de cet Etat puiſſe avoir une ample part dans l'honneur de porter le dernier coup à la tyrannie, ainſi qu'elle l'a fait lors de la premiere réſiſtance qu'elle a

oppoſé à cette même tyrannie ſur ce Continent. ce

Pour vraie copie.

Certifié, JOHN AVERY, Secrétaire.

Extrait d'une Lettre de New-London.

Le 18 Juillet, un Parlementaire a conduit à Newport, (c'eſt le poſte principal des Anglois dans Rhode-Iſland,) quelques Anglois nos priſonniers; en échange il nous a ramené un Américain & ſept François. La Flotte qui étoit venue de New-York, par le Sound (Goulet) de Long-Iſland, avoit à bord trois Régimens de Heſſois qui ont été débarqués ſur la petite île de *Conanicot* (en face de New-Port). — L'armée angloiſe de Rhode-Iſland a appris l'arrivée du Comte d'Eſtaing devant New-York, avec des troupes de débarquement, au nombre, dit-on, de trois mille hommes. Tout y eſt, depuis ce tems-là, dans l'accablement, & les Priſonniers Américains ſont beaucoup mieux traités. Les Anglois fortifient la pointe de *Brinton*, l'île *Conanicot*, *Beavertail* au Fanal, & divers autres endroits.

Le bruit couroit à Boſton le 16 Juillet, que le Général Pigot faiſoit embarquer ſa groſſe artillerie, comme dans l'intention d'évacuer *Rhode-Iſland*.

Extrait d'une Lettre de Philadelphie le 4 Août tirée de la Gazette de Maryland du 11.

Nous apprenons d'un Officier de l'armée Américaine, campée aux Plaines blanches qu'il a quittées Jeudi dernier 31 Juillet, qu'on a envoyé dernierement un détachement d'environ deux mille hommes ſous les ordres du brave Marquis de la Fayette pour renforcer le corps de troupes commandé par le Général Sullivan, près de *Rhode Iſland*. Ces forces ſont deſtinées à agir de concert avec l'Eſcadre du Comte d'Eſtaing ; & nous nous flattons de détruire bientôt ou de prendre ce repaire infernal d'où la déſolation s'eſt ſi long-temps répandue avec impétuoſité ſur ces rivages. Cet Officier ajoute que la déſertion eſt montée à un tel point dans l'armée Angloiſe, qu'ils n'oſent mettre ni Piquets ni Gardes au-delà de leurs lignes. Un Caporal abandonna dernierement ſon poſte avec la garde de ſix hommes. Quinze Chaſſeurs & leur Officier paſſerent le lendemain de notre côté. Tous les déſerteurs s'accordent à dire que les Ennemis manquent de proviſions : qu'ils n'ont plus de pain & vivent de riz ; & que le mécontentement eſt général parmi les Officiers & les Soldats. Un Cornette Anglois a quitté dernierement ſon armée, emmenant avec lui ſa femme & beaucoup de bagage ; tout cela a donné lieu à bien des ſpéculations dans l'armée Américaine,

Extrait d'une Lettre de la Providence, datée du Samedi matin 25 Juillet.

» Je me hâte de vous apprendre que le Colonel Laurens, aide de-camp du Général Washington arriva hier 24 ici (Providence eſt la principale Ville du Continent de l'Etat de *Rhode-Iſland*) de la grande armée en 48 heures (*a*), avec des dépêches pour le Général Sullivan. Il lui marque de ſe tenir prêt pour agir de concert avec l'Eſcadre Françoiſe, qui arrivera à *Rhode-Iſland* au premier moment. Hier au ſoir, trente Pilote ont été envoyés à la pointe Judith, avec ordre de ſe rendre à bord de l'Eſcadre; & on ſe prépare à faire deſcendre un corps de troupes ſur l'Iſle. Depuis dix jours les Anglois travaillent avec la plus grande ardeur à fortifier tous les paſſages qui menent dans le port, & ils ont élevé de nouvelles redoutes dans tous leurs poſtes extérieurs. Leurs forces peuvent être de ſix mille hommes. Nous attendons encore deux brigades de la grande armée. Le Colonel Laurens a paſſé quelques heures à bord du vaiſſeau du Comte d'Eſtaing, lorſqu'il étoit à *Sandy-Hook*; & pendant ce court intervalle, il a vu amener huit

---

[*a*] Remarquez qu'il a dû partir du camp de Washington le 21 Juillet: veille du départ du Comte d'Eſtaing pour Rhode-Iſland.

âtimens ennemis, dont quatre ou cinq ſont rmés en guerre par des particuliers. «

N. B. *Cet extrait eſt tiré d'une Gazette de hiladelphie, du 11 Août.*

Extrait d'une Lettre de M. Chace, Membre du Congrès, au Colonel Floyd, datée du 10 Août. Cette Lettre étoit copiée dans une autre de M. Thomas Johnſon, Gouverneur de Maryland.

» Le Congrès a reçu aujourd'hui une ettre de M. le Comte d'Eſtaing en date du , & une autre du Général Sullivan du 5. es trois paſſages pour arriver à Newport ont bouchés, depuis que deux vaiſſeaux de guerre François ſe ſont montrés entre l'Iſle e *Conanicot* & la grande terre. Les Anglois nt brûlé eux-mêmes la frégate le *King's-Fisher* de vingt canons & deux galeres qui y toient en ſtation, pour que les François ne uiſſent point s'en emparer. Il reſte aux Anglois dans le port ſix ou ſept frégates, n gros bâtiment, anciennement du commerce de l'Inde, & ſoixante & dix ou quatre-vingt bâtimens de tranſport. Il y a environ inq mille quatre cents hommes dans les différentes redoutes autour de la ville. «

» Le Général Sullivan a ſous ſes ordres eux mille hommes de troupes du Continent & trois mille de Milice. Une partie de a diviſion du Marquis de la Fayette eſt arri-

vée. On attend encore environ deux mille hommes de Milice. Aujourd'hui (10) eſt le jour fixé pour l'attaque, qui ſera commandée par le Général Gréen, & ſoutenue de toute l'Eſcadre Françoiſe. [N. B. *Cette lettre doit être écrite de Philadelphie.*]

VOUS allez lire à préſent, Monſieur, deux articles de gazettes qui ſe détruiſent l'un l'autre ſur le point intéreſſant du ſort de l'armée Angloiſe de Rhode-Iſland. Suivant l'une, elle s'eſt réfugiée toute entiere dans *Long-Iſland* : ſuivant l'autre, le 10 Août qui eſt le moment où s'arrêtent les dates de nos nouvelles, étoit fixé pour l'attaque combinée entre le Comte d'Eſtaing & les Américains. L'une & l'autre viennent de lieux ſi éloignés, qu'on ne peut pas raiſonnablement attendre de leur part une rigoureuſe exactitude. Comme il eſt queſtion dans toutes deux d'évacuation, j'opinerois pour celle qui fait paſſer les trois régimens de la garniſon de l'Iſle *Conanicot* ſur celle de *Rhode-Iſland*. Il me paroit plus difficile de croire, d'après le récit de l'autre, que toute l'armée Angloiſe ſe ſoit évadée avec tant de facilité, D'ailleurs vous venez de voir une lettre qui doit vous induire à regarder le 10 Août comme le jour arrêté pour l'attaque. Sur tout cela, je m'en tiens à dire, que ſûrement *Rhode-Iſland* n'eſt plus en la poſſeſſion des Anglois, dès qu'il eſt certain qu'une attaque auſſi formidable a été préparée contre un poſte trop

foible, même avec ſix mille hommes, pour ne pas ſuccomber. L'évacuation de l'Iſle *Conanicot* aura ſans doute donné lieu au bruit de celle de *Rhode-Iſland* par l'armée entiere.

Piece ſuſpecte, quant à certains détails.

Extrait du Journal de Maryland du 11 Août.

» Les gros vaiſſeaux de l'eſcadre de Toulon ne tirant point aſſez d'eau pour pénétrer juſqu'à New-York, le Comte d'Eſtaing a pris la reſolution d'aller à *Rhode-Iſland*, dont l'accès eſt plus facile pour y attaquer l'ennemi du côté de la mer, tandis que les troupes Américaines feroient une vigoureuſe deſcente dans cette Iſle. C'eſt dans cette vue que le Général Washington a détaché de ſon armée, ſous les ordres du Marquis de la Fayette, un nombre de troupes ſuffiſant pour aider le Général Sulivan dans l'exécution de cette importante entrepriſe. L'eſcadre Françoiſe eſt donc partie de Sandy Hook il y a quelques jours (le 22 Juillet) pour agir ſuivant le plan concerté «.

» Le Lord Howe & le Chevalier Henri Clinton, n'étant pas aſſez en forces pour conſerver *Rhode-Iſland*, & craignant avec raiſon une prompte attaque de ce côté-là, ils ont envoyé ordre au Général Pigot d'évacuer ſur le champ l'Iſle & le port. C'eſt ce qui a été effectué avec une habileté qu'on ne peut pas s'empêcher d'admirer, puiſque

tout le pays des environs s'étoit mépris aux mouvemens des Anglois dans cette Iſle, & qu'on étoit perſuadé qu'ils venoient d'être renforcés, & qu'ils ſe fortifioient par tout avec la réſolution de faire la plus vigoureuſe défenſe, tant du côté de la mer que de celui de la terre «.

» Les vaiſſeaux de guerre de cette ſtation ont été ſe joindre au Lord Howe ; & l'armée aux ordres du Général Pigot a été débarquée ſur l'extrémité orientale de Long-Iſland. Elle eſt en marche pour la plaine de *Hampſtead*, où campe le principal corps de l'armée angloiſe. «

La même Gazette ajoute : » Le Comte d'Eſtaing, apprenant que l'Iſle étoit évacuée, eſt retourné à ſa premiere ſtation à Sandy-Hook, ou aux environs. Il a encore pris pluſieurs vaiſſeaux marchands anglois, qu'il a envoyés dans les ports orientaux.

DÉTAILS PLUS VRAISEMBLABLES.

Extrait d'une lettre du quartier général de Washington le 4 Août.

[N. B. C'eſt à 48 heures de poſte de *Rhode-Iſland.*]

» Nous avons appris hier (3) au ſoir, l'arrivée du Comte d'Eſtaing avec ſon eſcadre devant Rhode-Iſland. Cet événement a jetté l'ennemi dans le plus grand déſordre.

Trois

Trois Régimens, qui étoient dans l'Iſle de *Conanicot*, l'ont auſſi tôt évacuée. Ils ont brûlé deux de leurs galeres, & la frégate le *King'sfisher*, & ſont retournés à Rhode-Iſland. Ils y ſont (ce moment doit être le premier Août) dans leurs retranchemens. J'eſpere avoir bientôt ſujet de vous féliciter ſur la réduction entiere de l'armée & des vaiſſeaux ennemis dans cette ſtation. «

N. B. Cet Extrait eſt tiré d'une Gazette de Philadelphie du 11 Août, & le Gazetier ajoute:

» Nous avons des nouvelles authentiques d'après leſquelles nous pouvons aſſurer le public que le jour d'hier (c'étoit le 10) a été fixé pour l'attaque de Rhode-Iſland par un détachement des troupes des Etats-unis ſoutenu de l'eſcadre de Sa Majeſté Très-Chrétienne aux ordres du Comte d'Eſtaing. »

Vous aurez ſans doute appris, Monſieur, par le vaiſſeau le *fier Rodrigue*, qu'un Hollandois a rencontré à la mer retournant en France, que l'eſcadre de M. le Comte d'Eſtaing a eſſuyé un des plus violens coups de vent qui ſe ſoit fait ſentir depuis dix ans dans les parages de l'Amérique. Le Hollandois a répandu cette fâcheuſe nouvelle dans Portſmouth, d'où elle m'eſt venue. Suivant ſon rapport, il n'y a eu que deux vaiſſeaux,

l'un deſquels eſt le *Languedoc*, qui aient beaucoup ſouffert, ayant eu leurs principaux mâts abbattus. Le Lord Howe, avoit partagé ce déſaſtre : il paroîtroit même que ſon eſcadre a été encore plus maltraitée. Le Capitaine du *fier Rodrigue* a eu ces détails d'un autre vaiſſeau qu'il a rencontré, & qui lui a dit en avoir été témoin. Il ſe pourroit cependant, que ce ne fût qu'une nouvelle de mer ; d'autant qu'il y manque une circonſtance eſſentielle, la date de l'événement, que le Capitaine du *fier Rodrigue* n'a pas pu dire. Au ſurplus, les ſuites n'en ſeront point très-fâcheuſes, puiſqu'on ne dit point qu'aucun vaiſſeau François ait péri. Tout le monde ſait que M. le Comte d'Eſtaing a embarqué une prodigieuſe quantité de rechanges. D'ailleurs, le port de Boſton, en quinze jours qu'il y ſéjourneroit, l'auroit bientôt mis en état de retourner à la mer. Au commencement de Septembre, il auroit pu reprendre le fil de ſes opérations; le port de Boſton même n'eſt fermé par les glaces qu'à la fin de Décembre.

Le Jeudi 30 Juillet, le Corſaire le *Gérard* eſt parti de Philadelphie, pour une croiſiere de deux mois, contre les ennemis des Etats-unis : *quod felix fauſtumque ſit.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE.

*D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 10 Octobre 1778.

JUSQU'ICI, Monsieur, vous n'avez vû les tentatives du Gouvernement Anglois pour la destruction de l'indépendance Américaine que dans une guerre ouverte suivie avec un succès varié, & par des changemens multipliés de position qui feront plus d'honneur à la persévérance des armées Britanniques, qu'au mérite militaire de leurs Chefs. Mais ce conflit d'habileté & de forces entre l'Amérique & ses anciens maîtres, n'a découvert à vos yeux que la moins intéressante moitié de cette curieuse scène. La grande distance où vous êtes du lieu où elle se passe, n'offroit que dans un lointain très-affoibli, un autre genre d'attaque livrée avec non moins d'acharnement par l'Angleterre, & celle encore où elle mettoit le plus de confiance, assurée d'y avoir une supériorité, qui en effet ne lui a jamais été contestée. Clinton venoit de rendre au Congrès sa premiere résidence, d'où le Général Howe, l'année derniere, l'avoit forcé de s'éloigner. L'armée Angloise

fuyant par les Jerſeys, Philadelphie ne vous paroiſſoit ſûrement point dans l'état d'une Ville aſſiegée. C'étoit pourtant dans ce moment-là même que le Gouvernement Britannique faiſoit jouer ſur elle, & juſques dans le ſein du Congrès, ſa plus redoutable artillerie, celle de la ſéduction. Aux bouches à feu avoient ſuccédé les bouches d'or, d'où la flatterie & le menſonge s'élançoient par torrens, ſuivant des directions obliques qu'heureuſement n'ont pas les boulets. Un des Commiſſaires Conciliateurs conduiſoit la ſappe, & cet Ange de paix avoit préparé de ſes mains l'artifice infernal qui promettoit à l'Angleterre une conquête que l'application de toutes ſes forces, dans quatre campagnes ruineuſes, n'ont pû effectuer. Mais le Congrès, par ſa ſageſſe & ſa vertu, a triomphé de tout l'art de cet Enchanteur, comme les Milices Américaines, par leur bravoure & leur conſtance, ont fait avorter les plans de guerre les mieux concertés des plus habiles Généraux Britanniques. Cette victoire remportée par le Congrès n'étoit pas moins glorieuſe pour lui, que celle qui a mis au pouvoir du Général Gates une armée Angloiſe entiere; auſſi en a-t'il fait publier une relation aſſortie à l'événement. Cette piece conſiſte dans l'arrêté que cette auguſte Aſſemblée a pris pour faire publier les moyens de corruption, par leſquels le Gouverneur Johnſtone a eſſayé de pervertir ſes Membres.

En guise des listes d'effets & de munitions de guerre trouvés dans un camp honteusement abandonnné par l'ennemi, le Congrès nous donne trois lettres écrites à divers de ses Membres, par le Gouverneur Johnstone, dans un si perfide dessein. Je conviens que ce sont de superbes trophées pour le Congrès ; mais pour vous, Monsieur, à qui ils s'offrent dépouillés du prestige qui en faisoit tout le danger, vous ne verrez dans leur pompeuse liste qu'un risible inventaire de poudre gâtée, de mousquets crevés, de mêches usées, de pieces chambrées & d'autres ustenciles de fer rouillé ou de bois vermoulu. Il en est apparemment de l'arsenal du diable comme de son argent, qui ne laisse, dit-on, dans la main que des feuilles de chêne.

Affaires du Congrès dans le mois de Juillet 1778.

En Congrès le 9 Juillet.

Ordonné que toutes les lettres reçues par des Membres du Congrès de la part d'aucun des Commissaires Britanniques ou de leurs Agens, ou d'aucuns sujets de la Grande-Bretagne, roulant sur les affaires publiques, soient apportées au Congrès.

Extrait des Minutes.

Signé Charles THOMSON, Secrétaire.

En conséquence de l'ordre ci dessus les

lettres ſuivantes ont été miſes ſous les yeux du Congrès.

N.° I. *Au Général Joſeph Reed.*

A Londres le 11 Avril 1778.

MONSIEUR,

» Votre digne & proche parent M. Dennis de Berdt m'a fait le plaiſir de me donner une lettre pour vous, dont je lui ai les plus grandes obligations. J'ai été informé par le Général Roberſon, de tout votre mérite & du grand rôle que vous avez joué dans la malheureuſe querelle qui ſubſiſte entre la Grande-Bretagne & ſes deſcendans. Votre plume & votre épée ont ſervi avec autant de gloire que d'avantage à venger les droits de l'humanité & ceux du corps de nation dont vous êtes Membre. Vous avez rempli les premiers devoirs de l'homme & par là vous avez tous les droits poſſibles ſur mon amitié & ma vénération «.

» Au milieu de ces ſcènes affligeantes, j'ai élevé auſſi ma foible voix pour tâcher d'arrêter le progrès du mal, & pour éloigner par des moyens grands & honnêtes, tout ſujet de défiance & de mécontentement, afin que chaque ſujet de l'Empire pût également jouir avec ſûreté & liberté d'une heureuſe exiſtence: qu'il n'y eût point de partie qui dépendît de la volonté de l'autre: qu'il n'y

eût point d'intérêts opposés ; mais qu'il régnât une union générale fondée sur une sécurité parfaite & un avantage mutuel «.

» Pendant la contestation, rien ne m'empêche de le déclarer hautement, j'ai toujours désiré que l'Amérique eût assez de bonheur pour obliger la Grande-Bretagne à reconnoître son erreur, à réfléchir & à raisonner de bonne foi dans la cause d'un Peuple qui a les mêmes droits qu'elle à tous ses privilèges. Il a plu à Dieu dans sa justice, de disposer les événemens de telle sorte, que l'Angleterre est enfin convaincue de ses folies & de ses fautes. Une commission vient d'être autorisée du Parlement, pour arranger, d'une manière compatible avec l'union de forces dont dépend la sûreté des deux parties, tous les différends qui ont subsisté ou qui peuvent subsister entre la Grande-Bretagne & l'Amérique, à l'exception d'une séparation totale d'intérêts. Malgré mon peu de capacité, j'ai été nommé de cette Commission ; & quoique personne au monde ne désire plus ardemment que moi de rétablir la paix & l'amitié entre tous les membres de ce qu'on a appellé l'Empire Britannique, je sens cependant que le choix auroit pu tomber sur bien des personnes plus propres à remplir l'objet qu'on se propose. Tout ce qu'on peut faire valoir en moi, c'est un zèle ardent, & des intentions pures ; & lorsque je pense que cette négociation doit dépendre

beaucoup plus d'une parfaite intégrité que d'un grand eſprit : que dans tout ce qui pourra ſe faire, un peuple éclairé & magnanime jugera lui-même de ce qui l'intéreſſe, & ne perdra point de vue ſon honneur ; je ne conſulte plus que l'affection que j'ai toujours eue pour lui, & je ne me juge plus ſi indigne de remplir cette tâche «.

» Si, comme je l'eſpère, ceux qui dans les Provinces montrent de bonnes intentions, ſont diſpoſés à préférer la liberté en ſe réuniſſant à la Grande-Bretagne, à une liaiſon avec l'ancienne ennemie de la Grande-Bretagne & de l'Amérique : s'ils penſent aſſez généreuſement pour oublier nos injures récentes, & ſe rappeller nos anciens bienfaits ; je ne déſeſpere point que l'Empire Britannique ne redevienne heureux & floriſſant. Je ſuis ſûr que le Peuple Américain trouvera dans les Commiſſaires mes Collègues comme dans moi-même, une diſpoſition ſincère & prompte à terminer tous nos différends ſuivant toute l'étendue de ſes déſirs, pourvu, comme je l'ai dit, qu'il n'y ait rien d'incompatible avec l'union avantageuſe d'intérêts qui fait l'objet de notre commiſſion «.

» Rien ne pourroit ſurpaſſer la gloire que vous avez acquiſe dans les armes, que la généreuſe magnanimité de vous arranger ſur des propoſitions réglées par la juſtice & l'égalité, après avoir prouvé à l'univers que ce n'eſt point la crainte d'une force ſupérieure

qui vous a fait prendre une pareille réſolution «.

» L'homme qui ſeroit aſſez heureux pour nous déterminer tous à agir de concert comme auparavant, & à rapprocher les différens pouvoirs que cette conteſtation a diviſés, ſerviroit plus le Roi (*a*) & le Peuple: ſer-

[*a*] Un Membre du Congrès qui étoit à l'armée lors de l'évacuation de Philadelphie & qui y eſt entré auſſitôt après, reçut de la part d'une Dame, dont quelques parens s'étoient en allés avec l'ennemi, un billet par lequel il étoit invité à paſſer chez elle. Après avoir parlé de ſes parens & après un petit préambule pour en venir à ſes fins, la Dame lui dit en termes clairs, de la part du Gouverneur Johnſtone, que s'il vouloit s'employer pour procurer une réconciliation, le Roi, plein de reconnoiſſance pour un ſi important ſervice, lui donneroit dix mille guinées, indépendamment des honneurs ou places qu'il pourroit demander; & la Dame lui fit entendre qu'on attendoit ſa réponſe. La réponſe du Membre du Congrès (c'eſt le Général Joſeph Reed) fut qu'il ne valoit pas la peine d'être acheté, mais que s'il pouvoit ſe croire de quelque prix, le Roi n'étoit pas aſſez riche pour le payer. Nous voyons par cette anecdote que tout ce qui a été dit à la Cour de France relativement à l'argent que l'Angleterre envoyoit ici, étoit vrai; quoiqu'il paroiſſe qu'on n'ait pas, comme on l'avoit prétendu, ſtipulé effectivement le prix pour lequel les Membres du Congrès devoient vendre leurs pays & leurs ames. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la corruption doit avoir prodigieuſement avili le cœur & l'eſprit des Miniſtres Anglois, car ils n'auroient jamais oſé riſquer tout dans l'eſpoir d'acheter en gros un corps dont l'autorité étant dérivée du peuple, s'é-

viroit plus le patriotiſme, l'humanité, l'amitié, & tous les tendres liens qui peuvent être affectés par la querelle comme par la réconciliation, il les ſerviroit, dis-je, beaucoup plus qu'il n'a jamais été donné à aucun homme de le faire «.

» Je me ſers de cette lettre de M. Berdt comme d'un moyen d'entrer en correſpon-

---

vanouiroit en fumée du moment qu'il perdroit de vue l'opinion populaire.

L'anecdote qui vient d'être rapportée d'un propos tenu au Miniſtere de France, eſt, dit-on, très-vraie. Un Agent accrédité de la Cour de Londres s'eſt permis de faire cette obſervation à quelqu'un en place à Verſailles. » Votre Nation ſera ſûrement la dupe de cette affaire: lorſque vous aurez fait bien des dépenſes & des efforts de toute eſpece pour ſoutenir l'indépendance Américaine, nous acheterons les Membres du Congrès, & le Congrès lui même: quelque argent diſtribué avec diſcernement nous fera rentrer dans tous nos droits, & vous en ſerez pour votre courte honte «.

Lorſque le brave Colonel Allen fut amené en Amérique, après avoir été long-tems priſonnier en Europe, le Général Howe lui propoſa de vaſtes conceſſions ſur le continent même de l'Amérique, s'il vouloit abandonner la cauſe de ſon pays, & aider les Anglois à réduire les Américains. Le Colonel lui répondit que ſa propoſition reſſembloit beaucoup à celle que fit le Diable au Sauveur du monde, lorſqu'il lui offrit tous les Royaumes de la terre, s'il vouloit ſe proſterner devant lui & l'adorer. Et il ne manqua pas d'obſerver qu'ainſi que le Général Howe, lorſque le Diable fit cet offre, il n'avoit pas un pouce de terre à ſa diſpoſition.

dance avec vous, & je ſouhaite bien ardemment que votre réponſe me mette à portée de la cultiver par toutes les voies qui ſeront en mon pouvoir, & par toutes les marques poſſibles des ſentimens de reſpect & d'amitié par leſquels je vous ſuis dévoué. Je ſuis avec tout le reſpect poſſible, Monſieur, votre très humble & très-obéiſſant ſerviteur, «

GEO. JOHNSTONE.

N°. II. *A François Dana, Ecuyer.*

(Lettre particulière.)

A Philadelphie le 8 Juin 1778.

MON CHER MONSIEUR,

» C'eſt un grand plaiſir pour moi de trouver votre nom ſur la liſte du Congrès, parce que je ſuis perſuadé, qu'ayant une connoiſſance perſonnelle de moi & de ma famille, ainſi que de mes liaiſons, vous ne devez pas craindre que j'euſſe voulu prendre part à l'exécution d'aucune commiſſion contraire aux droits & aux priviléges de l'Amérique, ou aux prérogatives générales de l'humanité. D'un autre côté, votre caractere m'eſt trop bien connu pour qu'on puiſſe vous ſoupçonner de rien ſouffrir qui ſoit contraire aux vrais intérêts de votre Pays; & en conſéquence on doit préſumer que de vaines formalités ne nous feront point manquer l'occaſion de con-

férer enſemble pour diſcuter nos différends d'une maniere loyale; & que ſi nous parvenons à les arranger, notre union ſera fondée ſur les conditions les plus généreuſes & par conſéquent les plus durables «.

» Il y a trois faits dont je puis vous répondre. *Premierement*, c'eſt que le 29 Mars dernier, le Docteur Franklin, en diſcutant les différens articles dont nous ſouhaitons faire la baſe de notre Traité, s'eſt montré pleinement convaincu qu'ils étoient avantageux à l'Amérique Septentrionale, & de nature à devoir être acceptés par elle «.

» 2°. Le Traité avec la France n'a point été le premier Traité que la France a *extorqué*, & avec lequel M. Siméon Déane a mis à la mer; mais elle n'y a donné les mains, & il n'a été conclu qu'après que les ſentimens des Peuples de la Grande-Bretagne furent entiérement changés: après que les amis de l'Amérique eurent gagné leur cauſe pour une réconciliation; & la France n'a pris cette réſolution que pour faire avorter les heureux effets de nos efforts. Vous apprendrez ſûrement avec plaiſir, que l'écrit compoſé par M. Pulteney a beaucoup contribué à ouvrir les yeux des Peuples d'Angleterre ſur l'état réel de la queſtion qui nous diviſe, & que ce Pamphlet a eu treize éditions «.

» 3°. L'Eſpagne, de ſon propre mouvement, & ſans qu'on lui en eût fait la queſ-

tion, a envoyé une déclaration formelle pour déſapprouver la conduite de la France «.

» Je m'engage à vous prouver ces divers faits de la maniere la plus évidente «.

» Je recommande à vos attentions particulieres mon ami le Docteur Fergusson. C'eſt un homme plein de génie & d'un mérite rare, qui a toujours été un des plus zélés partiſans de l'Amérique. — (Affaires particulieres.)

. . . . . .

. . . . . Si vous ſuivez l'exemple de la Grande-Bretagne dans ſes jours d'orgueil, d'inſolence & de folie, & que vous refuſiez de nous écouter, je n'attendrai pas moins, puiſque je ſuis ici, la permiſſion d'aller vous trouver, pour voir des hommes dont les vertus m'inſpirent plus de vénération que les Grecs & les Romains, & dont je veux inſtruire (*a*) mes enfans à répéter les noms. Je ſuis avec eſtime & affection, mon cher Monſieur, «

Votre ami & ſerviteur,

GEO. JOHNSTONE.

Copie exacte collationnée ſur l'original vérifiée en Congrès le 16 Juin 1778.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

(*a*) Il n'a jamais été marié, & il a cinquante ans paſſés; quels ſont les êtres qu'il appelle ſes enfans?

PERMETTEZ-MOI, Monſieur, de couper ici le fil hiſtorique de la turpitude *Johnſtoniene*, pour faire quelques obſervations ſur cette lettre du Plénipotentiaire Anglois à M. Dana, Membre du Congrès. Cet archi-corrupteur y parle de trois faits dont il oſe garantir la vérité & offrir de fournir les preuves. S'eſt-on jamais permis en affaires de mentir avec tant d'aſſûrance? Chacun de ces trois faits eſt une fauſſeté inſigne qui doit couvrir de honte celui qui a oſé les atteſter avec tant d'effronterie, & ceux qui l'ont mis en œuvre. Je vais les diſcuter l'un après l'autre avec toute la candeur que demande l'intérêt ſacré de l'hiſtoire, auquel je ſubordonne celui de l'honneur Américain dont je dévorerois l'opprobre dans le ſilence s'il étoit ſouillé d'une infamie méritée.

Il le ſeroit ſans doute, s'il étoit vrai que M. Franklin eût déclaré le 29 Mars dernier que les Bills conciliatoires de l'Angleterre devoient ſatisfaire l'Amérique, puiſque l'indépendance qu'on a prié la France de reconnoître n'exiſtant plus, il auroit mis cette Puiſſance dans la néceſſité de ſe retirer auſſi-tôt de la querelle, où elle ne pouvoit plus faire que le perſonnage le plus odieux. D'après le même principe, la France, ainſi que l'Amérique, ſe ſe ſeroient deshonorées ſi le Traité eût été ſigné poſtérieurement à la réſolution priſe par l'Angleterre de renouer avec ſes anciennes Colonies, dans le deſſein manifeſte de faire avorter leur réconciliation.

Enfin

Enfin ce ſeroit une préſomption qui mettroit la conduite de la France ſous l'aſpect le plus équivoque, ſi elle eût été déſapprouvée par un Monarque auſſi grand, auſſi ſage, auſſi attaché à ſon ſang que le Roi d'Eſpagne.

Voilà quel eſt le mal affreux que le Gouvernement Anglois cherche à faire aux Américains; & pour lequel il fait choix des plus ténébreux moyens. Parce que la petite Iſle d Angleterre a été perdue par l'ineptie de ſes Miniſtres, ils veulent en tirer une atroce & lâche vengeance en aviliſſant tout à la fois & l'Empire naiſſant d'Amérique, & un Etat infiniment plus grand par les principes qui le dirigent que par l'étendue & l'ancienneté de ſa puiſſance. Mais leur indigne artifice va être confondu par cette ſimplicité de raiſonnement qui eſt l'arme la plus victorieuſe de la vérité.

Si M. Franklin a dit le 29 Mars que les propoſitions de l'Angleterre lui paroiſſoient raiſonnables, il doit le dire encore. Chacun à la Cour de France, parmi les étrangers comme les nationaux, eſt à portée de le lui demander.

S'il l'a dit, c'eſt une confidence qu'il a eu lieu de faire à plus d'une perſonne; puiſqu'il s'agiſſoit de choſes très-publiques & dont il eſt à croire qu'à Paris & à la Cour bien des gens lui auront demandé ſon opinion. Si parmi ſes amis ou ſes connoiſſances il ne s'en trouve point qui ſe le rappelle: ſi lui.

même il assure n'avoir jamais tenu ce propos: si au contraire on lui a toujours entendu dire, a l'occasion de ces mêmes propositions, comme dans tous les tems depuis l'acte d'indépendance, que la premiere condition d'un accommodement devoit être la reconnoissance de cette indépendance: s'il continue à soutenir qu'il n'a jamais pensé autrement; comment M. Johnstone persuadera-t-il à l'Europe & à l'Amérique qu'un homme de ce mérite & de cette réputation ait pû tenir un propos si difficile à concilier avec tout le reste de sa conduite?

Je vais avancer une conjecture bien risible: c'est que M. Johnstone n'auroit point d'autre autorité à citer que les gazettes Angloises où je me souviens d'avoir vû moi-même ce plat mensonge qui me fit pitié. Par quelles autres mains peut-il y avoir été inséré, que par celles qui n'ont cessé de les remplir de tant d'autres fausſetés imaginées pour décrier le bon droit des Américains & détacher d'eux leurs plus solides amis.

C'est ainsi que le parti *Tory* a fait répandre par tout, tantôt que Washington étoit remercié & disgracié, tantôt que le Congrès étoit à ses pieds & l'avoit fait dictateur, tantôt qu'il étoit abandonné de son armée à qui il s'étoit rendu odieux, en astreignant les volontaires à un service forcé qui ne devoit finir qu'avec la guerre. Sur ce dernier point la scélérateſſe des *Torys* a été portée au

comble : il a été fabriqué un ordre du Congrès qui a eu la plus grande publicité. Combien d'autres impoſtures ſemblables le parti *Tory* n'a-t-il pas eſſayé d'accréditer, ſur les diſpoſitions des Américains, ſur leurs querelles inteſtines, ſur le mauvais état de leurs finances & de leur crédit ? Mais à quelque degré étonnant que ſoient montée ſon impudence & ſa perfidie, depuis le commencement de cette querelle, il n'a rien fait ou rien dit en ce genre qui ſurpaſſe l'aveuglement & l'ignorance que les Miniſtres Anglois ont montrée ſoit en ſe diſſimulant l'intérêt mutuel, qui néceſſairement rapprocheroit la France de l'Amérique, auſſi-tôt que par leurs actes prohibitifs ils auroient fait éprouver à l'une & à l'autre des beſoins qu'elles n'auroient jamais dû connoître, ſoit par la perſuaſion dont ils ſe ſont bercés que les Américains étoient des poltrons, des imbécilles, des factieux, & qu'ils trouveroient parmi eux aſſez d'ames venales pour renverſer, quand il leur plairoit, tout l'édifice de leur indépendance.

Sur la ſeconde aſſertion de M. Johnſtone, qui regarde la date du Traité de la France avec l'Amérique, je me contenterai de vous renvoyer aux raiſonnemens qu'elle a donné lieu de faire à un Membre du Congrès, qui en ſe ſervant des propres diſcours de M. Johnſtone dans le Parlement, lui a prouvé que notre Traité a été antérieur a la réſolution priſe par l'Angleterre de renouer avec

ſes Colonies, & que c'eſt au contraire la connoiſſance de ce Traité qui a adouci la férocité de ſon reſſentiment, & l'a décidée à renoncer au projet extravagant qu'elle avoit juſque là ſoutenu de réduire ſes Colonies à ſe ſoumettre à diſcrétion. (*unconditional ſubmiſſion*) Ce menſonge de M. Johnſtone ayant été pulvériſé ſur le champ même par M. Drayton, je ne pourrois ajouter aucune force à ſon argument, que vous trouverez dans le N.° *L.* & je paſſe au fait qui concerne l'Eſpagne.

M. Johnſtone avance que »l'Eſpagne, de ſon propre mouvement, & ſans que la queſtion lui en eût été faite (*unasked*) a envoyé une déclaration formelle pour *déſapprouver* la conduite de la France «.

Faites-bien attention, Monſieur, aux circonſtances de cette démarche: vous paroit-elle de nature à s'être paſſée dans le ſecret des Cabinets? Le mot de *déclaration formelle* ne vous indique t-il point que l'Eſpagne ſe ſeroit fait plutôt honneur de manifeſter de pareils ſentimens, dont elle s'expliquoit *ſans que la queſtion lui en eût été faite*? Dans cette hypothèſe, croyez-vous que ſes Miniſtres à Liſbonne, à Vienne, à Stockolm, &c. ſe ſoient impoſés un rigoureux ſilence, ſur l'objet d'une *déclaration formelle que leur Cour auroit faite de ſon propre mouvement*? Or, s'il n'eſt point vrai que l'Eſpagne ait uſé de tant de circonſpection, pour cacher d'un côté

e qu'elle dévoiloit avec ſi peu de ménage-
nent de l'autre ; comment M. Johnſtone nous
era-t-il croire que la conduite de la France a
nérité de ſa part une réprobation ainſi ca-
actériſée ? Ce ne ſeroit point ſans doute par
'Amérique que nous en apprendrions la
ouvelle ; & ces diſpoſitions de l'Eſpagne ſe-
oient connues il y a long-tems de toutes les
Cours intéreſſées à obſerver de quel œil une
des deux branches d'une Maiſon unie par
es liens les plus étroits de l'amitié, enviſage
e nouveau plan où les circonſtances ont
ngagé l'autre, & à déterminer, d'après ce
ui peut percer de ſes ſentimens, ſi elle
ugera à propos d'y prendre part, & le mo-
nent qu'elle choiſira pour le déclarer. Que
ous les Politiques ſe conſultent, ils convien-
ront qu'il n'eſt pas poſſible, dans la marche
rdinaire des affaires, que cette *réproba-*
ion, ſpontanée de l'Eſpagne, en forme ou
ans forme, ait le moindre fondement. Il
ſt poſſible, & ſans doute à ſouhaiter qu'une
lume plus accréditée que la mienne s'attache
faire briller ici la vérité de tout ſon luſtre ;
ais je me glorifierai toujours d'avoir tenté
e premier de lui faire rendre un juſte hommage
ur un point auſſi intéreſſant, & à la gloire
u Traité & au repos futur de l'eſpece humaine.

N.° III. *A Robert Morris, Ecuyer.*

(Lettre particuliere.)

Philadelphie le 16 Juin 1778.

Mon cher Monſieur.

» Je ſuis venu ici dans la ferme perſuaſion qu'il étoit poſſible d'effectuer une réconciliation entre la Grande Bretagne & l'Amérique, à des conditions honorables & avantageuſes aux deux partis. Je ſuis convaincu, & je puis le prouver, que le dernier Traité avec la France ne doit point y mettre d'empêchement, & que le premier (*a*) Traité, ſi vous l'avez vû, ſeroit une raiſon pour s'y déterminer. En ſuppoſant toutes les difficultés levées, c'eſt à nous alors à conſidérer ſi les termes propoſés ſont avantageux. Je vous envoye un mémoire où j'expoſe mes ſentimens ſur ce ſujet en général; s'ils ſe rencontrent avec les vôtres, nous travaillerons de concert à cet ouvrage avec toute la prudence néceſſaire: & nous n'épargnerons pour le terminer aucuns des moyens qui ſeront praticables & honnêtes. Je croïs les perſonnes qui ont conduit ici les affaires

---

[*a*] M. Johnſtone porte un jugement ſur des Traités qu'il n'a point vûs. Les dix mille guinées qu'il a fait offrir à un Membre du Congrès, étoient en partie pour avoir une copie du Traité.

d'Amérique, incapables d'être dirigées par des motifs qui ne seroient point convenables «.

» Mais toutes les affaires de cette espece entraînent toujours des dangers; & je pense que quiconque se hazarde doit être protégé. Il est naturel d'ailleurs que les honneurs & les graces pécuniaires soient la récompense de ceux qui sauveroient le vaisseau du naufrage & qui l'ameneroient au port sans accident. Je pense que Washington & le Président ont droit à toutes les graces que la reconnoissance d'une nation peut conferer, s'ils peuvent parvenir à rendre nos intérêts communs comme ils l'étoient ci-devant, & à mettre fin aux calamités & aux dévastations de la guerre. Je souhaite sur-tout vous voir; & j'espere que vous ne désirez pas moins de concourir à cet ouvrage «.

» Ne croyez point que la Grande-Bretagne soit si bas. Souvenez-vous qu'elle ne peut jamais l'être plus que vous ne l'étiez avant l'affaire de Trenton. Les brouillons à qui on doit attribuer l'origine de la guerre, sont les mêmes qui en ont dirigé les opérations. Lorsque le ressentiment de l'Angleterre sera échauffé; croyez qu'elle est capable de faire des efforts dont peu de personnes se font une idée, mais que je serois au désespoir de se voir réaliser dans cette occasion «.

» Quelque puisse être notre sort, je conserverai toujours l'amitié la plus étroite & la plus particuliere pour vous & pour les vôtres;

mais permettez-moi de vous prier de faire quelqu'attention à tous ces liens qui me ſont ſi chers «.

Je ſuis avec affection & eſtime,

Mon cher Monſieur,

Votre obéiſſant ſerviteur,

Geo. JOHNSTONE.

Publié par ordre du Congrès.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

VOUS concevez, Monſieur, quelles allarmes ces ſiniſtres deſſeins du Gouverneur Johnſtone ont dû répandre non-ſeulement parmi le Congrès, mais même dans tous les cœurs ſincerement affectionnés à la cauſe américaine. Il en eſt réſulté ce qu'il étoit naturel d'en attendre. La défiance des habitans honnêtes s'eſt armée contre tous les traîtres cachés qui étoient reſtés parmi eux; & ils ont formé une aſſociation ſur le plan le plus raiſonnable, pour obtenir les moyens de connoître & d'expulſer de leur ſein leurs plus dangereux ennemis.

Pendant qu'ils étoient occupés de cette ſage précaution, que la ſeule perfidie angloiſe avoit ſuſcitée, les Commiſſaires, avec toute l'aſſurance que donneroit la bonne foi & la droiture des intentions, ont oſé écrire au Congrès une nouvelle lettre, pour de-

nander encore à entrer en explications : ien plus ils ſe ſont permis, comme ſi de uſtes droits à la confiance du Congrès les y uſſent autoriſés, d'élever des doutes ſur ſes ouvoirs, & ſur la légitimité de ſes réſolu- ions. Le Congrès, indigné de leur déteſta- le duplicité, bien plus que par aucune rainte du danger de leurs malignes inſinua- ions, a déclaré que leur nouvelle lettre reſ- eroit ſans réponſe.

Vous allez lire & leur lettre & l'arrêté par equel le Congrès les a mis dans l'impoſſibi- ité de lui en écrire de nouvelles du même enre.

Quoique l'acte d'aſſociation ſoit antérieur cet arrêté du Congrès, je le réſerve pour a fin de cette lettre, parce qu'il ſera accom- agné de deux pieces intéreſſantes ſur ſon bjet.

La lettre des Commiſſaires ſera immédia- ement ſuivie d'un écrit qu'un Américain leur adreſſé, par la voie des Gazettes, où vous verrez un tableau bien curieux de la chaîne le ſottiſes & de bévues qui ont fait perdre à a Grande-Bretagne ſes Colonies, ainſi qu'un pperçu du riſque qu'elles courroient à écou- er d'inſidieuſes propoſitions, & enfin les conſeils qu'on donne aux Commiſſaires ſur e ſeul parti qu'il leur reſte à prendre.

En Congrès le 18 *Juillet.*

Une lettre ſignée Carliſle, H. Clinton,

William Eden, George Johnſtone, datée de New-York le 11 Juillet 1778, & adreſſée à Son Excellence Henry Laurens Préſident, & aux autres Membres du Congrès, a été reçue par le Congrès, qui, après en avoir pris lecture, a arrêté ce qui ſuit.

» Le Congrès, dans une lettre aux Commiſſaires Britanniques du 17 Juin dernier, ayant déclaré qu'on le trouveroit diſpoſé à prendre en conſidération un Traité de Paix & de Commerce qui ne fût point incompatible avec les Traités déjà ſubſiſtans, lorſque le Roi de la Grande-Bretagne montreroit des diſpoſitions ſincères pour cet objet, & que la ſeule preuve ſolide de ces diſpoſitions ſeroit de reconnoître formellement l'indépendance de ces Etats, ou de retirer ſes flottes & ſes armées, & ni l'une ni l'autre de ces alternatives n'ayant eu lieu, en conſéquence

Arrêté, qu'il ne ſera point fait de réponſe à la lettre des Commiſſaires Britanniques du 11 de ce mois «.

» *Ordonné* que ladite lettre & l'Arrêté ci-deſſus ſeront rendus publics.

Extrait des Minutes.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Voici la lettre des Commiſſaires Britanniques.

A Son Excellence Henry Laurens, Préſident, & aux autres Membres du Congrès.

De New-York le 11 *Juillet* 1778.

MESSIEURS,

» Nous avons reçu, peu après notre arrivée en cette ville, votre réponſe à notre lettre du 12 Juin, & nous ſommes fâchés de voir que vous éleviez des difficultés qui doivent prolonger les calamités de la guerre. «

» Vous nous propoſez le choix entre deux alternatives que vous établiſſez comme des préliminaires indiſpenſables même avant de commencer une négociation pour la paix de cet Empire. La premiere conſiſte dans une reconnoiſſance formelle de l'indépendance de ces Etats. Notre deſſein n'eſt point de diſputer avec vous ſur le ſens des expreſſions. Mais ſi vous entendez par-là que les Peuples de l'Amérique aient l'entière liberté de diſpoſer de leurs propriétés & de ſe gouverner eux-mêmes, ſans que la Grande-Bretagne y entre pour rien, au-delà de ce qui ſeroit néceſſaire pour maintenir une union de forces qui ſeroit la baſe de notre ſûreté & de notre intérêt mutuels, nous croyons que, juſques-là, leur indépendance eſt pleinement reconnue dans notre lettre du 10 Juin. «

» Vous nous trouverez donc très-disposés à discuter loyalement avec vous tous les points qui pourront être nécessaires pour assurer & même pour étendre cette indépendance «

» Par l'autre alternative, vous proposez que le Roi retire ses flottes & ses armées. «

» Quoique nous soyons bien assurés des dispositions de Sa Majesté à éloigner tout ce qui pourroit être un sujet d'inquiétude pour les Colonies, cependant il nous est impossible de commencer par cette opération, incompatible avec les précautions qu'il convient de prendre contre nos anciens ennemis, & avec l'obligation où est la Grande-Bretagne de veiller à la sûreté de nombre de personnes que leur attachement pour elle a exposés à souffrir dans cette dispute, & qui doivent être soutenus, & protégés, dût il lui en coûter tout son sang & toutes ses richesses. Cette opération sera sans doute amenée par les premieres avances qui seront faites de votre part pour la paix; mais il n'est possible de dire à quelle distance de tems elle les suivra, que d'après l'espoir favorable que vous donnerez d'une réconciliation avec vos compatriotes de ce Continent & avec ceux de la Grande-Bretagne. En attendant nous vous assurons que rien ne peut être plus satisfaisant pour nous, que de voir que l'étendue de nos liaisons futures doit être

niquement déterminée ſur des principes de raiſon & ſur des conſidérations d'intérêt mutuel d'après leſquels nous voulons pareillement établir la ſolidité de tous les arrangemens que nous pourrons former. «

» Nous n'avons point attendu, pour faire ces déclarations, la déciſion d'aucuns événemens de guerre. Nos jugemens étant fondés ſur ce que nous croyons être l'intérêt de notre Pays, nous ſoutiendrons nos déclarations actuelles dans toute ſituation poſſible des affaires. «

» Vous parlez de Traités déjà ſubſiſtans, mais vous ne jugez pas à propos de nous donner aucune information relativement à leur nature & à leur objet. «

» S'ils peuvent en aucune manière affecter nos délibérations, nous penſons que vous ne pouvez point vous diſpenſer de nous en communiquer tous les articles, tant par rapport à nous que par rapport à vos propres Conſtituans qui doivent juger entre nous ſi aucune alliance quelconque que vous pouvez avoir contractée eſt une raiſon ſuffiſante pour continuer cette guerre contre nature. Nous croyons de même avoir droit à une communication entiere des pouvoirs en vertu deſquels vous vous eſtimez autoriſés à faire des Traités avec des Puiſſances étrangeres. «

» La raiſon qui nous fait demander des éclairciſſemens ſur ce point, c'eſt que, quoi-

que nous ayons obſervé dans le projet de vos articles de confédération (*a*), N°. 6 & 9, qu'il eſt arrêté que vous aurez le pouvoir de contracter des traités & des alliances ſous certaines reſtrictions y ſpécifiées ; cependant nous ne voyons point qu'il ait été promulgué aucun Acte ou Arrêté des Aſſemblées des Etats particuliers par lequel ce pouvoir vous ſoit conféré. «

» Comme nous vous avons communiqué nos pouvoirs, nous ne voulons point qu'il y ait de notre part la moindre réſerve dans cette affaire ; & nous ne préſumons pas que vous faſſiez aucune difficulté de nous laiſſer communiquer au Public toute la partie de votre correſpondance qui peut être néceſſaire pour éclaircir notre propre conduite. En même tems nous vous aſſurons que dans ces publications, nous ferons connoître par toutes les marques poſſibles de conſidérations & d'égards, le reſpect dont nous ſommes remplis pour le grand Corps du Peuple que vous êtes ſuppoſés repréſenter. «

» Nous ſommes avec tout le reſpect poſ-

[*a*] On ſait qu'il a été publié un ſecond projet de confédération vers la fin de l'année derniere. Il a déja été approuvé par neuf des Treize Etats : & on attend inceſſamment le concours des quatre autres qui ſont les moins conſidérables.

ble, Meſſieurs, Vos très-humbles & très-béiſſans ſerviteurs,

CARLISLE, CLINTON, WILLIAM EDEN,
GEORGE JOHSTONE.

New-York, le 11 Juillet 1778.

Publié par ordre du Congrès.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

A leurs Excellences le Lord Carliſle, William Eden, le Chevalier Henry Clinton & Georges Johnſtone, Ecuyers, Commiſſaires du Roi, &c. &c.

De Philadelphie le 28 Juillet.

MESSIEURS,

» Sans vous être perſonnellement connu, comme j'ai l'honneur & le bonheur d'être un des individus auxquels vous en appellez dans votre diſpute avec notre honorable Congrès, je prends la liberté de vous demander un moment d'attention, croyant d'autant plus la mériter, que je ne ſortirai point des bornes de l'honnêteté «.

» Il eſt abſolument néceſſaire que vous ayez une parfaite connoiſſance des faits pour dreſſer convenablement votre appel & vous former une idée du ſuccès qu'il pourra avoir «.

» Vous êtes venus en Amérique pour une affaire ſérieuſe & importante, puiſque vous

êtes porteurs de propoſitions d'accommodement & de réunion avec la Couronne & le Peuple de la Grande-Bretagne, Couronne que tout Américain chériſſoit jadis de la plus tendre affection, peuple avec lequel nous étions autrefois unis par les plus étroites liaiſons, avec lequel enfin chaque Américain s'eſtimoit heureux de ne faire qu'une ſeule & nombreuſe famille. Je crois ne point m'expoſer au reproche de vanité lorſque j'avance que dans ſes vaſtes poſſeſſions la Grande-Bretagne n'avoit point de peuple plus loyal & plus affectionné que celui de l'Amérique Septentrionale. C'eſt dans ce pays, c'eſt vers ce peuple que vous êtes venus & que vous avez fait les premieres ouvertures de paix & de conciliation. Avant de les examiner, il ſeroit bon de connoître à fond & d'établir nettement pluſieurs faits qui ſe ſont paſſés depuis la naiſſance de nos démêlés, auſſi bien que la ſituation où nous nous trouvons actuellement de part & d'autre «.

» Perſonne n'ignore qu'il fut un tems où les Colonies Américaines ſe regardant comme partie d'un grand tout, ou plutôt comme enfans d'un pere commun, mais en bas âge & ſous la tutelle de la Grande-Bretagne, ſe ſoumettoient à ſon autorité avec une obéiſſance filiale dont l'Hiſtoire n'offre point d'exemple. Alors nous n'étions occupés d'aucun autre ſoin que de travailler pour ſon bien-être, & le produit de tout notre tra-

vail

vail s'exportoit conſtament à cette *petite* Iſle l'Angleterre, de la maniere qu'il plaiſoit à on intérêt de le recevoir & à ſa politique l'en ordonner. En retour, nous importions, d'après ſes reglemens, les ſeuls articles qu'il étoit de ſon intérêt de nous envoyer, & cela à l'excluſion de toute autre nation commerçante «.

» Tous les autres avantages qu'elle pouvoit raiſonnablement déſirer, nous les lui laiſſions & même la nomination de deux branches de notre *légiſlature*, ainſi que le jugement définitif de toutes cauſes civiles quelconques. En achetant ſes marchandiſes, nous ſupportions notre part de ſes impôts, & nous combattions à ſes côtés pour des querelles qui ne nous intéreſſoient que peu ou point du tout. Nous avions à tel point adopté ſon luxe, que notre conſommation de ſes manufactures & autres marchandiſes, ſe montoit en 1773 à près de trois millions ſterling «.

» Voilà l'état où en étoient les choſes lorſque l'avarice inſatiable de ſes Miniſtres vint troubler la paix des Colonies qui vivoient dans la plus parfaite ſécurité. Ils voulurent augmenter leurs émolumens en tirant d'elles un revenu réel & permanent. Ce projet donna lieu à une multitude d'arrangemens: l'Angleterre changea nos Chartres: elle forma chez nous de nouveaux Gouvernemens: elle y ſuſpendit les *légiſlatures*: elle reſtreignit notre commerce: elle nous interdit les

pêcheries ; & pour donner plus d'efficacité à toutes ces opérations, une armée fut envoyée au milieu de nous & on remplit nos ports de vaiſſeaux de guerre «.

» Dans la vue d'éloigner de ſi grands maux, les pétitions les plus humbles, les remontrances les plus reſpectueuſes furent adreſſées de la part de preſque chacune des Aſſemblées particulieres du continent, au trône de notre pere commun & à nos freres de la Grande-Bretagne, en leur Parlement. Mais on prétendit que nos aſſemblées ne repréſentoient point le peuple entier, qu'il y manquoit le concours des autres branches de la légiſlature (les créatures de la Couronne) & qu'ainſi elles ne devoient point être écoutées «.

» A ces premieres remontrances ſuccéderent les pétitions unanimes des nombreux habitans de treize Colonies-unies réellement & ſpécialement repréſentées dans un Congrès général. On répondit que ce Congrès étoit un Corps inconſtitutionel, méconnu par la loi, & que par conſéquent on ne pouvoit pas plus l'entendre. Ainſi nous mîmes envain au pied du Trône l'expoſé de nos droits & les pétitions les plus humbles & les plus preſſantes de plus de deux millions de ſujets fidelles & reſpectueux, qui pour toute grace demandoient d'être entendus, privilege qu'on ne refuſe point au dernier des ſujets. Nous manifeſtâmes nos appréhenſions ſur les con-

ſéquences terribles qui pouvoient réſulter d'un pareil refus : nos prieres, nos préſages, nos craintes, tout fut traité avec autant de hauteur que de mépris. Les Miniſtres Britanniques, ſourds aux plaintes dont nous importunions le Trône & aux cris que nous élevions juſqu'aux cieux, comptant ſur la foibleſſe de ce malheureux pays, & perſuadés qu'en nous réduiſant au déſeſpoir ils pourroient trouver une nouvelle ſource de richeſſes dans les brigandages qu'ils alloient commettre, ajouterent l'inſulte à l'offenſe, & non contens de rejetter nos pétitions ſans les entendre : de corrompre nos Juges : d'aſſortir à leur gré nos Jurés : de reſtreindre les débats libres de nos aſſemblées & de confiſquer nos Chartres : ils mirent le comble à de ſi dangereux excès en ordonnant de plonger l'épée dans le ſang innocent d'un peuple ſoumis. Ainſi la premiere effuſion de ſang Américain fut ordonnée de gaieté de cœur par les Miniſtres, même avant qu'aucun prétendu plan de conciliation pût être propoſé ; mais la vive & juſte réſiſtance des Colouies fit bientôt voir à leurs ennemis que l'indignation excitée en elles par tant d'outrages, ne ſe borneroit pas à les ſouffrir en ſilence. Malgré cela, ſemblables à des enfans qui bien que juſtement provoqués, ne ſe défendent qu'avec répugnance contre la ſévérité mal-placée de leurs parens & déſirent encore de renouer les liens

d'une affection ancienne & profondément enracinée, nous fîmes de nouvelles inſtances pour être entendus, nous flattant de pouvoir écarter l'orage & ramener la paix dans ce pays, autrefois ſi heureux; & pour preuve de la ſincérité avec laquelle nous déſirions la paix, nous repréſentâmes que nous n'avions point encore appellé à notre ſecours les rivaux de la grandeur Britannique, quoique nous euſſions pû y être pouſſés par les indignes traitemens que nous recevions & par l'urgence de nos beſoins «.

» Notre ſoumiſſion, auſſi ſincere qu'elle étoit humble & reſpectueuſe, augmenta l'arrogance du Miniſtre, qui répondit fierement » que c'étoit avec ſatisfaction que Sa Majeſté avoit reçu des offres amicales d'aſſiſtance étrangere, « & l'écho du Parlement Britannique fut, » qu'il concourroit *bien volontiers* à mettre Sa Majeſté en état de profiter de l'offre «.

» Cette même offre que nous avions rejettée avec une affection filiale, la nation Britannique a facilité au Roi tous les moyens poſſibles de l'accepter pour accélerer ſa deſtruction; quoique rien ne fût plus contraire non ſeulement aux Conſtitutions Britanniques mais même à l'humanité: quoique l'expérience du paſſé eût dû ouvrir les yeux de Sa Majeſté ſur les dangers d'une tenace opiniâtreté «.

Quos Deus vult perdere, prius dementat.

» Le dez fût donc jetté. L'Angleterre contracta des alliances étrangeres : elle ſtipendia à grands frais des eſclaves Germaniques pour abreuver de ſang une terre de liberté «.

» Pluſieurs de vos concitoyens, étonnés d'un ſyſtême auſſi pernicieux, en démontrerent l'abſurdité & mirent tout en œuvre pour ouvrir les yeux de votre nation abuſée, & l'engager, au moyen d'une réconciliation faite à propos & de conceſſions dictées par la prudence, à rebrouſſer chemin, après s'être ſi témérairement avancée. Ils firent des ouvertures de paix & d'amitié : ils employerent toutes les reſſources qu'une éloquence mâle & perſuaſive peut ſuggerer ; mais l'ame des Miniſtres fut plus dure, plus inſenſible que les pierres qu'Orphée fut jadis attendrir ; & pour me ſervir de l'expreſſion d'un de ces grands hommes, en qui ſubſiſtent encore quelques étincelles de la liberté expirante : » le noble Lord, chargé du département de l'Amérique, a conſtament ſouteuu, comme un principe invariable, la néceſſité d'une ſoumiſſion entiere & ſans réſerve de la part de l'Amérique, ajoutant qu'un abandon total de ſa propriété & de ſes chartres étoient les ſeuls préliminaires qu'on pût attendre pour un Traité de paix ; & que le Miniſtere ne remettroit jamais l'épée dans le fourreau que cette ſoumiſſion ſans réſerve n'eût eû lieu «.

» Pour appuyer cette doctrine & pour exécuter un projet auſſi infâme, on a fait paſſer

d'année en année ſur notre continent des milliers de ſoldats, tant étrangers que nationaux. Nos côtes ont été bordées de vaiſſeaux de guerre & nos ports ſe ſont remplis de bourreaux, envoyés pour nous égorger, ſi on les avoit laiſſé faire «.

» Dans cette poſition, quel parti pouvoit prendre un Peuple raiſonnable, un Peuple réduit aux dernieres extrémités, ſans armes, ſans munitions, ſans ſoldats, ſans vaiſſeaux, ſans argent, ignorant l'art de la guerre, & frémiſſant d'horreur à la ſeule idée de répandre le ſang d'un frere, fuyant devant un ennemi puiſſant, privé enfin de toute eſpece de reſſources, excepté celles que donne la ferme réſolution de vivre ou de mourir libre? Nous avions à notre portée le remede le plus efficace à tant de maux. La détreſſe où nous avoient réduits nos ennemis, le juſtifioit aſſez. Nous pouvions, avec l'eſpoir d'un heureux ſuccès, tranſporter nos plaintes du trône d'un Prince aveuglé, à celui de ſon Rival en gloire & en puiſſance; mais la force de l'habitude tournoit toujours nos eſprits abuſés vers leur ancien ſupport. Nous ne voulions point nous ſéparer de notre terre natale. Tenant d'une main nos armes rompues, & préſentant de l'autre d'humbles pétitions, nous n'avons pas ceſſé de demander grace; mais nos ſuppliques réitérées n'ont produit aucun effet «.

» A la fin, bannis de la préſence royale

par un acte ſolemnel de la nation ; exclus de la protection commune, & parconſéquent tous les liens de notre allégeance étant formellement & légalement rompus, nous nous ſommes réveillés de notre léthargie ; & bientôt élevés au-deſſus de toutes les difficultés, nous avons raſſemblé toutes nos forces naturelles ; & profitant du dernier degré d'énergie auquel le déſeſpoir les avoit portées, nous avons enfin ſecoué un joug devenu inſupportable, en nous déclarant *libres & indépendans* «.

» Ce Rubicon paſſé ; nous nous voyons recherchés par les Nations étrangeres : des armes ſont miſes en nos mains : il ſe préſente de tous côtés des moyens pour ſoutenir une guerre défenſive, & enſuite offenſive. Nos troupes inſtruites par l'expérience, & ſçachant vaincre à la fois la faim, le froid ainſi que l'intempérie des élémens, laſſées de ſe tenir ſur la défenſive, n'héſitent plus d'aller attaquer l'ennemi commun. On conclud avec certains Etats étrangers des traités & des alliances. On en négocie d'autres. Les premiers fruits de ces liaiſons ne tardent pas à ſe manifeſter «.

Enfin, le Ciel dans lequel nous avions toujours mis notre derniere eſpérance, ſe déclare en notre faveur : les élémens mêmes ſont pour nous : les ſecours nous arrivent de tous les côtés ; & la main de la Providence par une marque ſenſible de ſa protection,

conduit à nos camps ces munitions raſſemblées à ſi grands frais pour notre ruine. — *L'infidele méme voit & adore* «.

» C'eſt ainſi que la fortune a changé, & qu'à notre tour nous avons nos jours de proſpérité. Mais pour vous mettre plus à portée de prononcer entre nous, permettez-moi de mettre ſous vos yeux une eſquiſſe de la conduite de vos Chefs, dans le tems où nous gémiſſions ſous le poids de leur puiſſance, & où leur gloire étoit à ſon plus haut période: lorſque la victoire ſe déclaroit en leur faveur, & qu'elle ceignoit leurs fronts d'un laurier ſi peu durable: lorſque nous regardant comme de vils eſclaves, ils penſoient nous avoir écraſés de maniere qu'il nous ſeroit impoſſible de nous relever. Impertinens & altiers (*a*) dans les jours de leur proſpérité: pleins du plus profond mépris pour notre courage dans la guerre, & ne voyant qu'avec dédain des hommes capables d'endurer tant de maux pour le fantôme de la liberté, enfin ne conſervant plus aucune trace de ce caractere qui faiſoit révérer autrefois le Militaire Anglois, nous les avons vûs livrer aux flammes de gaîté de cœur nos Villes ſans défenſe, tandis que les malheureuſes victimes de leur barbarie, quoiqu'animées des ſenti-

[*a*] L'Américain parle ici d'après M. le Plénipotentiaire dans ſes lettres à divers Membres du Congrès.

iens les plus nobles de l'humanité, quoi-
u'armées pour une cauſe qui honore le
om de Soldat, dépouillées de leurs biens,
e leurs meubles, de leurs vêtemens, & de
out ce qui eſt néceſſaire à la vie, étoient
n butte à toutes les horreurs que l'inſulte
eut ajouter à la détreſſe. Les uns ſont en-
ermés dans des cachots, dans des mazu-
es, dans des tours découvertes; d'autres
ont ſuffoqués à fond de calle ſur les vaiſ-
eaux qui leur ſervent de priſon. La plupart
nguiſſent étendus ſur la terre, nuds, ma-
ades & dénués de tout ſecours, ſans feu
ans les plus grands froids de l'hiver, mê-
e pour préparer la chetive pitance que la
arbare cupidité de leurs geoliers ſemble
ncore ne leur abandonner qu'à regret. Les
apitulations ſont violées: on ſe fait un jeu
e la foi publique: les promeſſes les plus ſo-
emnelles ne ſont qu'un objet de mépris &
e dériſion; & nos ennemis ne rougiſſent
as d'employer les menaces & même les
raitemens les plus affreux, pour nous ré-
uire par la terreur à une ſoumiſſion abjecte.
Enfin la fureur des tyrans qui nous oppri-
ent va chercher juſques dans le fond de
eurs forêts les Sauvages pour les inviter à
onſommer cette œuvre de ſang «.

» C'eſt en vain que tous nos Citoyens juſ-
u'à ceux des dernieres claſſes, ont déployé
ans cette occaſion une fermeté vraiment hé-
oïque & dont l'ancienne Rome elle même

n'offre pas d'exemple. Ce courage qui auroit trouvé juſqu'à du reſpect dans des ames généreuſes, n'a ſervi que d'un nouvel aliment à la cruauté des Enfans de la Grande-Bretagne. Dans la ſoif de vengeance qui les dévoroit, ils comptoient uſer d'indulgence envers leurs victimes, quand ils ſe bornoient à les exporter comme eſclaves aux Grandes Indes«.

» Les effets de cette rage forcenée ſe ſont étendus juſqu'aux paiſibles habitans de nos campagnes, dont les travaux utiles auroient dû les mettre à l'abri de ces fureurs: les femmes, les enfans, les vieillards, tous ces êtres dont la foibleſſe ſemble implorer la protection & la pitié, ont éprouvé les mêmes traitemens de la part de barbares pour qui rien n'eſt ſacré. On a vu des hommes reſpectables par leur âge & par leurs vertus, arrachés du ſein de l'abondance & des bras de leur famille éplorée, pour être jettés dans des priſons mal ſaines avec le rebut du genre humain. C'eſt là qu'ils éprouvoient toutes les horreurs de la plus dure captivité, ſans être entendus en Juſtice, ſans qu'il y eût même la moindre plainte contr'eux; & une foule de dignes citoyens y a perdu la vie, quoiqu'ils n'euſſent à ſe reprocher d'autre crime que peut-être quelque expreſſion indiſcrette ſur le compte de leurs deſpotes ſanguinaires. Les priſonniers de guerre qui avoient coutume d'être traités avec une

rte de douceur, n'ont pas même joui des
roits attachés à la qualité d'hommes: on
a compté environ deux mille qui ont été
assacrés; & cette boucherie affreuse sera
n monument éternel de la barbarie des
nglois, digne émule de celle des Sauvages.
a faim, la soif, la nudité, le bâton, le
oison même, ont été les instrumens de no-
e destruction. Les cris de ces victimes in-
rtunées s'élevent encore vers ce trône, où
urs prieres, *bien loin d'être rejettées* avec dé-
ain, seront inscrites en caracteres ineffaça-
les sur le livre de l'éternité ».

» Ce sont-là, Messieurs, des faits sur les-
uels vous pouvez compter, ou pour mieux
ire, quelques unes des innombrables atro-
ités de votre Nation, qui ne sont point
pportées de mémoire, mais d'après des
ieces autentiques. Elles serviront d'annales
la postérité, & formeront un monument
ui attestera à jamais notre justification &
opprobre de nos ennemis. Il étoit néces-
e que vous fussiez informés de ces détails,
uisque c'est au moment même où l'impres-
on en est si vive & si profonde que vous
enez apporter votre pompeuse commission
e paix à un Peuple dont la plaie est encore
aignante. Mais qu'est-ce que vous demandez
ujourd'hui? La Grande-Bretagne a pris
oudain l'allarme, en nous voyant déployer
oute notre énergie, & nous mettre en état
e repousser la force par la force. Elle veut

actuellement faire la paix avec nous, & l'établir ſur ce qu'elle appelle *des termes honorables*, c'eſt-à-dire ſur un retour à cette dépendance qui a été la ſource de toutes nos calamités. Elle nous demande le ſacrifice de ces moyens mêmes qui, ſelon toutes les apparences, vont nous délivrer pour jamais de ſa cruauté; quoiqu'elle ſache bien que ſi nous trompons notre généreux Allié dans la circonſtance actuelle, le Miniſtere Britannique tardera d'autant moins à reprendre ſon ancien ſyſtême, que la France juſtement irritée de notre défection, ne ſe laiſſera pas aiſément tromper une ſeconde fois «.

» Mais, Meſſieurs, comme vous affichez beaucoup de candeur & de loyauté dans cette occaſion, je veux bien pour un moment donner les mains à votre propoſition. Suppoſons donc une négociation entamée, dites-moi, je vous prie, avec la franchiſe qui convient à votre caractere, ce que vous êtes en état de faire? Examinez de nouveau votre Commiſſion. Vous propoſeriez un Traité de réconciliation & d'amitié avec la Grande-Bretagne, à des conditions convenables à vous & à nous. Si nous étions capables de nous laiſſer prendre à ce piége, vous retourneriez en Angleterre pleinement convaincus de notre mauvaiſe foi envers notre nouvel Allié; & avec un petit coup d'épaule miniſtériel, comme dans votre (*a*) allégation

[*a*] C'eſt l'aſſertion de M. Johnſtone que M. Fran-

ative au 29 Mars, vous vous efforceriez de
dre la Cour de France le jouet de l'Eu-
pe. Auſſitôt après la première ſeſſion du Par-
nent, ou ſi le délai étoit néceſſaire, après
ſeconde, vous nous informeriez, avec un
intien grave & compoſé, que vous êtes
trêmement mortifiés d'avoir trouvé tant
ppoſitions dans les avis, les vues & les
érêts du grand nombre de perſonnes qui
mpoſent le Parlement : que vous n'avez pu
faire ratifier ou confirmer le Traité ou la
nvention à moins que tels & tels articles
ſoient changés, éclaircis ou ſupprimés ;
is que, comme on ſavoit d'avance que
n ne devoit être obligatoire juſqu'à cette
tification, vous oſez eſpérer qu'il n'en ré-
tera aucun préjudice pour nous ».

» D'après ce tableau, je voudrois ſavoir,
eſſieurs, ſi vous croyez que les Etats indé-
ndans de l'Amérique aſſemblés en Con-
ès ayent du ſens commun, qu'ils connoiſ-
nt ſeulement les premieres regles de la
udence & de la probité ? Si c'eſt votre
inion, je vous conſeille ſérieuſement de
nſidérer que le caractere abſurde de votre
ommiſſion ne peut vous laiſſer aucun eſpoir
ſuccès. Retournez-vous-en chez vous.
pprenez à vos Commettans que le ſol de
Amérique eſt incompatible avec la corrup-

---

n lui a déclaré le 29 Mars, que les propoſitions de
ilord North devoient ſatisfaire l'Amérique.

tion, plante exotique venant d'outre mer; & qu'on a fréquemment tenté d'introduire chez nous, ſans avoir jamais pu lui faire prendre racine: qu'en conſéquence vous n'avez pas plus que tant d'autres l'eſpérance d'y réuſſir. Dites-leur que le ſeul parti qui leur reſte à prendre, c'eſt de ſe hâter de reconnoître notre indépendance, & de profiter des avantages qu'on leur offre de partager notre Commerce; autrement il pourroit leur arriver encore à cet égard ce qu'ils ont déjà éprouvé ſur bien d'autres points, c'eſt-à-dire d'avoir du repentir lorſqu'il ne ſera plus tems «.

» Vous avez été long-tems trompés par un Miniſtere obſtiné & par ſes lâches partiſans. Ne vous laiſſez pas abuſer davantage. N'ajoutez aucune foi à ce pitoyable conte, que le peuple Américain eſt conduit dans ſes opérations actuelles par un petit nombre d'individus. S'il fût jamais une cauſe populaire, c'eſt aſſurément la nôtre, & c'eſt de-là que provient la crainte de ces mêmes Torys qui vous environnent. Cette crainte, quand vous n'en auriez pas d'autres preuves, doit vous convaincre de la vérité de mon aſſertion «.

» Nous ne prétendons point nous faire gloire ou nous prévaloir de nos ſuccès préſens. Nous ſavons que le ſort de la guerre eſt incertain; & quoiqu'il n'y ait point d'apparence, il n'eſt pas impoſſible que nous

ombions très-bas. Mais ſouvenez-vous, ſſieurs, que nous n'avons point changé langage en changeant de circonſtances ; us parlions tout comme aujourd'hui, avant faire de Trenton, quoique notre poſition alors ſi fâcheuſe, que vous n'auriez pas oin de déſirer de nous voir jamais dans plus grand embarras. Nous perſiſtons & us perſiſterons toujours dans nos mêmes timens, duſſent les armes briranniques mpher de tous les Etats de l'Amérique après l'autre. Je puis vous aſſurer d'un qui doit vous faire trembler ; c'eſt qu'il dans chacun de nos Etats bien des hom- s vertueux, dont l'ame eſt à l'épreuve des lheurs, & qui dans les plus dures extré- és, plutôt que de reprendre le joug de clavage, ſe retireroient ſur les montagnes les bords des lacs, pour y conſerver un me d'hommes libres, dans l'eſpérance que Ciel, qui écoute tôt ou tard les cris des lheureux, leur donneroit un jour une ſtérité capable de repeupler cette terre ureuſe, & d'en chaſſer toute la race des laves & des pirates. Vous perſuaderez- us que des gens, qui au milieu de l'hi- , en dépit de toutes les difficultés, ſans us, ſans marteaux, ſans mortier, ſans bri- es, & je pourrois preſque dire ſans pier- , en préſence d'une puiſſante armée, ont élever une ville dans un déſert ſur le ſom- t de montagnes eſcarpées, où ils ont vécu

dans le contentement & la gaieté, reſſerrant en même tems dans un circuit d'environ deux ou trois milles leurs ennemis, qui étoient preſqu'une fois plus nombreux, bien diſciplinés, bien vêtus & pourvus de tout leur néceſſaire: vous perſuaderez-vous, dis-je, qu'un tel peuple pût jamais manquer d'aſyle dans un pays comme le nôtre, quand même toutes les forces de l'Univers ſe réuniroient contre lui? Je vous le répete, ne vous faites pas illuſion. — Ne hâtez point votre propre deſtruction. — Faites un retour ſur vous-mêmes. — Agiſſez en hommes ſenſés. — Ne vous mettez pas dans la tête de pouvoir diviſer un peuple qui ſait que ſon ſalut politique dépend de ſon union. — Faites quelque attention à votre honneur perſonnel. — Allez-vous en, & ſoyez ſages. — Adieu, Meſſieurs, portez-vous bien.

Signé, CIVIS.

UN particulier de cette Ville (Philadelphie) a procuré à l'Imprimeur une copie d'une pétition d'un certain nombre de nos priſonniers de mer à bord d'un vaiſſeau ſervant de priſon dans le port de New-York où ils ont ſouffert au-delà de toute expreſſion par le défaut de vêtemens & de nourriture, & par toutes ſortes d'autres incommodités. On avoit fait emplette de draps, dans l'automne de 1778, pour ſoulager ces malheureux

reux, mais le Commodore Hotham avoit endu de les leur envoyer à bord, ſous le ple prétexte que ces draps avoient été etés à *New-York*, (ſans doute dans les gaſins où les troupes du Roi pouvoient érer d'en trouver), quoiqu'ils eûſſent été etés avec le conſentement du Général we, & que les Américains les eûſſent és en proviſions. A l'arrivée de l'Amiral mbier, il y a quelques ſemaines, dans pérance de le toucher par leur triſte ſitua-n, ces priſonniers lui ont fait remettre la ition ſuivante :

Jacques Gambier, Ecuyer, Contre-Amiral, &c. &c.

Pétition de George Lacey, &c. &c. &c. ticuliers paſſagers, Maîtres, & Mari-rs, en leur nom & au nom d'autres pri-niers à bord du vaiſſeau la *Judith*.

» Les très-humbles ſupplians, qui, depuis ſieurs mois, éprouvent toutes les ſouffran- d'une détreſſe inexprimable, prennent liberté de vous féliciter, Monſieur, ſur re heureuſe arrivée, & votre nomination Commandement en Chef dans la ſtation l'Amérique Septentrionale. «

» Cet événement les pénetre de joie, par pérance qu'il leur a donnée d'obtenir ntôt le redreſſement de tous leurs griefs, de voir traiter à l'avenir avec plus d'hu-

manité ceux que le ſort des armes fera tom
ber entre les mains d'un Commandant en
Chef doué de ce caractere de bonté qui vous
diſtingue. «

» Les Supplians, pour ne point être trop
diffus, ſe borneront au récit des principaux
faits qui pourront donner à M. le Comman
dant en Chef une idée de leur déplorable
ſituation. «

» Nous ſommes au nombre de 197 à bord
de ce petit vaiſſeau; 45 ayant des fiévres
putrides, accompagnées de malignité, ſont
dans un état déſeſpéré; & environ 50 autres
traînent ſur les ponts de miſérables ſquelet-
tes preſque nus, qui croient toujours voir le
retour de la lumiere pour la derniere fois.
Au Soleil couchant, nos tyrans, la bayon-
nette au bout du fuſil, & nous accablant
d'invectives, nous font deſcendre ſous les
ponts, où, le grand nombre de malades &
d'infirmes occupant les cadres, les Supplians
& quantité d'autres s'eſtiment trop heureux
de trouver à s'aſſeoir ſur quelque coffre ou
caiſſe, ne pouvant point ſe coucher faute
de place, ſoulagement qui manque toutes
les nuits à une quarantaine de perſonnes.
Dans cette affreuſe ſituation, ſouvent on en-
tend des malades expirans demander pour
l'amour de Dieu, les uns une gorgée d'eau,
que la foule empêche de leur faire paſſer,
les autres un peu d'air qu'on ne peut leur pro-
curer, les écoutilles étant fermées, de ſorte

e les Supplians ont autant à craindre de
r par être étouffés que d'être enlevés par
maladie contagieuſe qui regne à bord, &
coûte la vie chaque jour à quatre ou cinq
ſonnes. En conſéquence les Supplians de-
ndent très humblement, &c. &c. &c. « A
d du vaiſſeau la *Judith*, le 12 Juin 1778.
Voici la réponſe du Contre-Amiral, que
rapporte pour lui rendre la juſtice qui
eſt dûe.

Le Contre Amiral prenant en conſidéra-
la pétition des priſonniers, & déſirant
out tems de les ſoulager dans leurs mal-
rs le plus promptement poſſible, en y
ortant tous les adouciſſemens qui ſont en
pouvoir, a ordonné de faire préparer
le champ un gros vaiſſeau commode pour
evoir les Maîtres, Contre-Maîtres & Par-
liers paſſagers. On en préparera encore
autre ſous peu de jours, pour pouvoir di-
uer le nombre des priſoniers à bord de
que vaiſſeau ſervant de priſon, & ſépa-
les malades d'avec ceux qui ne le ſont
. «

A bord du vaiſſeau de Sa Majeſté l'*Ardent*,
3 Juin 1778.

ciation pour dénoncer au Congrès les ennemis
es Etats-unis.

De Philadelphie le 17 Juillet 1778.

D'autant que diverſes perſonnes, dont

les uns ſont notoirement ennemis de la cauſe Américaine, & les autres ſuſpects, quant à leur façon de penſer, ſe repoſant ſur l'indulgence & la douceur de leurs vertueux & patiens concitoyens, ont manifeſté depuis peu une arrogance & des diſpoſitions qui ne peuvent que donner de l'inquiétude & du mécontentement, & ont cherché ſur-tout à prévenir toute eſpèce de découverte & de preuves de l'oppreſſion des amis de l'Amérique, & d'autres injuſtices qui ont eu lieu avant & pendant le temps que l'ennemi a été en poſſeſſion de cette Ville, en intimidant le bon peuple de cet Etat & en l'empêchant par-là d'oſer le dénoncer. »

» Nous ſouſſignés, pour l'intérêt de la juſtice publique & pour le ſoutien de l'autorité de cet Etat, relativement à l'objet ci-deſſus, promettons en conſéquence & prenons l'engagement les uns envers les autres de dévoiler tous les faits qui ſeront à notre connoiſſance & pour leſquels ceux qui en ſeront coupables méritent l'animadverſion de la Juſtice. Nous protégerons & appuyerons de même tous les fideles habitans de cet Etat, qu'une influence illégitime quelconque pourroit empêcher de dénoncer les auteurs d'aucune oppreſſion ou offenſe, telle qu'elle puiſſe être. Nous déclarons en même tems que nous n'avons d'autre objet en vue que de faire une diſtinction convenable entre les amis & les ennemis de l'Amérique & de redreſſer la

uſſe opinion de nos Concitoyens, qui faute
e bien connoître leur devoir envers leur
ys & de faire attention à leur ſerment d'al-
geance, ſe ſont trompés au point de croire
'ils manqueroient à l'honneur, & ſeroient
gardés comme des délateurs s'ils portoient
moignage contre ceux dont la conduite à
t égard n'eſt point irréprochable. «

[Cette aſſociation eſt ſignée de près de 200
erſonnes.]

énonciation contre les perſonnes employées par le Commiſſaire Johnſtone pour ſéduire les Membres du Congrès.

l'honorable Conſeil exécutif ſuprême de l'Etat de Penſylvanie.

De Philadelphie le 29 Juillet.

Ceux dont c'eſt le devoir de punir ou de
écouvrir un crime devroient être également
ttentifs à prévenir les moyens par leſquels
e crime peut être commis ou renouvellé,
e peur que leur connivence à l'égard des
oyens, ne ſoit regardée comme une invi-
ation au mal. Lorſqu'une fois l'impartialité
'un Gouvernement eſt ſuſpectée, il perd
oute ſon importance; & l'eſpoir de l'impu-
ité devient un encouragement aux crimes.

Ce qui donne lieu ici à ces obſervations,
'eſt un événement arrivé depuis peu, & au-
uel elles ſont applicables. Le Gouverneur

Johnſtone, l'un des Commiſſaires Britanniques, a offert dix mille guinées au Général *Joſeph Reed*, Député de Penſylvanie au Congrès pour engager ce Député à ſeconder les Commiſſaires Britanniques dans l'exécution des pouvoirs dont ils ſont munis par le Roi & le Parlement de la Grande-Bretagne. Cette offre a été faite par l'organe d'une femme.

Le Général, en bon Citoyen, a publié l'affaire; & en homme honnête, il a caché le nom de la Dame. On doit l'applaudir pour l'un, & on peut l'excuſer pour l'autre. Mais aujourd'hui l'affaire n'étant plus entre ſes mains, le ſecret, qui étoit une délicateſſe dans un ſeul individu, mérite cenſure dans un corps public.

Je ſuis du nombre de ceux qui ont ſigné au Caffé l'aſſociation (*a*) pour la découverte des manœuvres de trahiſon contre les Etats-unis. Je conſidere une offre pour corrompre un Membre du Congrès, comme un crime des plus atroces. Peu m'importe que l'offre ait été faite par le canal d'un homme ou d'une femme : la corruption n'eſt pas plus permiſe à un ſexe qu'à l'autre. La Juſtice ne connoît point de diſtinction de perſonnes. Le moment où commence l'acception des perſonnes eſt celui où elle perd ſon nom, & mérite la qualification oppoſée. C'eſt mal rai-

---

[*a*] Du 17 Juillet 1778.

ner que de mettre la perſonne à la place délit, & d'enviſager celui qui a fait le au lieu du mal lui-même. D'ailleurs le don eſt ce qu'il doit être, lorſqu'il vient ès la conviction ; tandis que s'il la pré- le, il eſt plutôt l'effet de la partialité, ou la ſujetion. Si nous n'avions point de x, nous pourrions nous plaindre ; mais ſque nous en avons, en ne les exécutant nt, nous méritons qu'on ſe plaigne de us.

Signé, C. — S. —

Obſervations ſur la dénonciation.

A Philadelphie le 31 Juillet.

La confiance que nous devons avoir dans utorité publique & le reſpect qu'elle mé- e, devroient nous interdire des jugemens méraires, ou des cenſures indiſcrettes de ſes bérations. J'ai vu dans la Gazette d'hier une énonciation dont l'Auteur, guidé, je n'en oute point, par des motifs louables, accuſe Conſeil exécutif d'une négligence inexcu- ble pour avoir paſſé ſous ſilence une ten- tive faite depuis peu pour corrompre un es délégués de cet Etat. La juſtice dûe aux Magiſtrats vigilans & integres, qui compo- ent ce Conſeil, demande qu'on apprenne au ublic qu'ils ont délibéré mûrement ſur cet vénement, & qu'ils ſe ſont conduits avec rudence dans leur déciſion. Quiconque eſt

verſé dans nos loix ne pourra point enviſager la tentative en queſtion comme un délit qui puiſſe être qualifié de trahiſon directe en vertu d'aucuns de nos ſtatuts ou actes d'aſſemblée actuellement en vigueur : or eſt-il aucun Patriote, ou ami de l'humanité, qui ſouhaitât voir cet inſtrument de la tyrannie & de l'iniquité, je veux dire l'art de transformer toute faute quelconque en trahiſon, s'introduire dans des Gouvernemens dont la liberté eſt la baſe, & ſur leſquels les meilleurs ſyſtêmes d'adminiſtration, en Europe, pourront être réformés? A Dieu ne plaiſe : — Il faut remarquer d'ailleurs les précautions avec leſquelles la tentative, dont il s'agit, a été faite, la couleur qui lui a été donnée, le ſoin qu'on a eu de la faire dépendre de ſes rapports avec les principes de conſcience & de vertu. Chacun peut ſe former une opinion particuliere de l'intention ; mais une Cour de Juſtice doit juger ſur toutes les circonſtances priſes enſemble : elle ne peut rien ſuppoſer ; & elle eſt obligée de s'en tenir au ſens littéral des loix pénales. Auſſi voyons-nous combien il eſt difficile, même dans la Grande-Bretagne, ce foyer de la vénalité & de la corruption, de découvrir & de punir ceux qui ſe rendent coupables de délits de cette nature, malgré toutes les loix ſalutaires qu'on y a établies pour les réprimer ou les prévenir.

Des actes de pouvoir qui demeurent ſans

ffet, ne ſont qu'affoiblir & décréditer un Gouvernement. De ſages Magiſtrats s'en oſtiendront toujours & ne leveront jamais e bras pour frapper un coup, ſans avoir une ertitude au moins morale qu'il ne portera oint à faux. D'après ces principes & d'au-es non moins ſolides, le Conſeil a réſolu 'abandonner le Gouverneur *Johnſtone* à l'in-mie qui eſt la ſuite d'une baſſeſſe dévoilée, de livrer lui & ſes complices au tourment e ſavoir qu'ils l'ont bien méritée. Le Con-eil n'a point pris cette réſolution ſans y voir mûrement réfléchi; & je ſuis en état d'aſſu-er que beaucoup de gens reſpectables dans ette Ville approuvent ſa conduite.

DANS le rôle mépriſable que vous venez e voir jouer, Monſieur, au Gouverneur ohnſtone, revêtu d'un ombre de pouvoirs our traiter la grande affaire de la paix avec s Américains, il vous aura été aiſé de econnoître la réalité du méchant naturel des orys leurs ennemis. M. Johnſtone étoit près du Congrès l'émiſſaire ſecret de leur iquité; & tandis qu'il cherchoit à l'attirer ans ſes piéges, couverts des plus belles eurs de ſa rhétorique, d'autres Agens, char-és de pouvoirs plus étendus pour exterми-er, s'évertuoient à faire couler par torrens n ſang qui paroiſſoit cauſer tant de regrets M. Johnſtone. Sur les derrieres de ce même at de Penſylvanie, où il cherchoit à rendre

le nom du Roi ſi intéreſſant, par les largeſſes dont il promettoit de combler ceux qui voudroient fauſſer leurs ſermens à leur patrie & à leurs alliés, il ſe paſſoit dans le même tems & d'après des ordres ſignés de la même main, des ſcènes de deſtruction & de carnage, qui ſurpaſſent tout ce que l'Hiſtoire a gémi de nous apprendre de la barbarie des plus odieux tyrans. La lâcheté & la cruauté ſont deux exécrables ſœurs qui ne vont gueres l'une ſans l'autre. Tout ce qu'il y a d'ames ſenſibles ſur le globe entier, frémira des faits trop autentiques que je vais rapporter; quoique les Torys puiſſent prétendre, ſuivant la mémorable déclaration du Lord Suffolk, qu'en mettant en œuvre le poiſon de la ſéduction & la hache des Sauvages, ils ne font qu'uſer des moyens qu'ils tiennent de Dieu & de la nature.

N°. I. *Extrait de la Gazette de Poughkeepſie, le 20 Juillet.*

DEPUIS le dernier Ordinaire, pluſieurs des malheureux réfugiés de l'établiſſement de Wyoming ſur la Suſquehannah, qui ont échappé au maſſacre général des habitans, ont paſſé par ici, & nous ont appris les détails ſuivans.

Avant d'entamer le récit, il eſt à propos d'informer quelques-uns de nos lecteurs que cet établiſſemeut (*a*) eſt l'ouvrage des Ha-

[*a*] Il s'étend juſques ſur les beaux pays de

ans de Connecticut, en vertu d'une con-
ſſion de terres achetées des Sauvages, par
Peuples de cette Colonie, ſous la ſanc-
n du Gouvernement; & que ces terres ſe
ouvant compriſes dans les limites récla-
ées par celui de Penſilvanie, ces préten-
ons oppoſées ont fait naître une querelle
tre les deux Pays, qui a été ſuivie
pluſieurs actes d'hoſtilité. Les choſes
ant été pouſſées au point de faire crain-
e pour le repos des Colonies voiſines
Congrès jugea néceſſaire d'en prendre con-
iſſance. Il employa ſes exhortations & ſon
torité pour que la déciſion de la querelle
ſuſpendue juſqu'à ce que celle avec la
rande-Bretagne, également importante
ur chaque Etat de l'Amérique, fût termi-
e; parce qu'alors on auroit plus de loiſir
ur s'occuper entierement de l'autre, &
ur peſer la juſtice des prétentions réci-
oques.

La diſpute eſt reſtée aſſoupie de la ſorte
ndant deux ou trois ans; les habitans
voient tranquilles & heureux, & l'établiſ-
ment s'accroiſſoit de jour en jour. Il con-

---

hio, dont des Seigneurs Anglois s'étoient fait don-
la conceſſion avant la guerre de 1756, & d'où
ngleterre entreprit de chaſſer les François établis
Fort du Quêne & ailleurs pour la communication
Canada avec la Louiſiane, ſous prétexte que les
artres Angloiſes prolongeoient la Colonie de la Vir-
ie, &c. juſqu'à la Mer du Sud.

ſiſtoit en huit bourgades, ſçavoir, *Lackewana*, *Exeter*, *Kingſton*, *Wilkeſborough*, *Plymouth*, *Nanticoke*, *Huntington & Salem*, chacune de cinq milles quarrées. Les ſix inférieures étoient aſſez peuplées : les deux ſupérieures ne l'étoient que peu en comparaiſon. Leurs terres ſont d'une excellente qualité ; leur poſition ſur les deux rives de la Suſquehannah, navigable pour les embarcations à fond plat, offre le plus riant ſpectacle : la terre y produit une quantité prodigieuſe de grains de toute eſpece, de racines, de fruits, de chanvre, de lin, &c. & des beſtiaux en abondance. L'établiſſement avoit fourni récemment à l'armée continentale 3,000 boiſſeaux de grains ; les productions ſans nombre dont étoit chargée la terre, faiſoient eſpérer la récolte la plus heureuſe. On y comptoit plus de mille familles qui avoient renforcé notre armée d'un millier de ſoldats. On en avoit tiré auſſi les garniſons de quatre forts dans les bourgades de Lockewana, Exeter, Kingſton & Wilkeſbourg. Celle d'un de ces forts ſe montoit à plus de 400 ſoldats, compoſés en grande partie de milices ; les principaux Officiers qui y commandoient étoient les Colonels Denniſon & Zébulon Butler.

» LES Torys & les Sauvages avoient un peu troublé le repos de ces établiſſemens

ès l'année derniere, avant le combat du énéral Harkemer à Oneida Creek près du ort Stanwix, & avant les eſcarmouches qui urent lieu à Schohary & dans les environs, ans leſquels l'ennemi fut diſperſé, & les 'orys obligés de ſe tenir cachés dans nos ifférens établiſſemens. Dans tout le reſte de année, ils ne cauſerent aucunes nouvelles larmes aux habitans.

» Vers le commencement de l'année préente, les Habitans ayant découvert que pluieurs de ces infâmes Torys, qui avoient ıſcité contre nous les Sauvages, & qui s'éoient liés à eux pour nous combattre, ſe rouvoient encore dans les établiſſemens, ingt-ſept d'entr'eux furent arrêtés au mois e Janvier dernier, & mis en lieu de sûreé. On en envoya dix-huit dans l'Etat de Connecticut; les autres, après avoir été déenus quelque tems & interrogés, furent reis en liberté, parce que les preuves manquerent pour leur conviction. Mais ils ſe joignirent auſſitôt à l'ennemi, & mirent tout en œuvre pour les animer contre nous. Ces diſpoſitions ſe manifeſterent bientôt par la conduite des Torys & des Sauvages; les Habitans, juſtement allarmés, firent quelques préparatifs de défenſe. Les Habitans avoient reçu des avis réitérés des projets que les Indiens méditoient contr'eux; mais ils étoient un peu raſſurés par les paroles de ces traîtres, qui proteſtoient de leur deſir de la paix.

Ils avoient envoyé à pluſieurs repriſes des partis chargés de déclarer les diſpoſitions pacifiques où ils étoient à notre égard, & d'exiger de notre côté une ſemblable aſſurance. Ces partis avoient toujours été congédiés avec des proteſtations qu'on n'avoit aucun deſſein de les troubler. Mais un jour, un Sauvage s'étant enyvré, dit que lui & les autres Meſſagers n'étoient envoyés qu'à l'effet d'endormir les Habitans, & qu'ils ſe propoſoient de fondre ſur l'établiſſement auſſitôt qu'ils auroient fait tous leurs préparatifs. Sur cette déclaration, toute l'ambaſſade fut miſe en priſon, & les femmes renvoyées avec un Parlementaire. «

» Au mois de Mars, les apparences devinrent plus allarmantes; & les familles établies dans l'eſpace de trente milles, en remontant la riviere, furent raſſemblées & amenées dans les parties les plus peuplées. Dans les mois d'Avril & de Mai, des partis errans de Sauvages & de Torys, au nombre environ de 30 par compagnie, firent des incurſions fréquentes dans l'établiſſement, où ils voloient & pilloient les proviſions, grains & beſtiaux des Habitans. Au mois de Juin, pluſieurs perſonnes étant à travailler dans une ferme, dont les Habitans attachés au parti Tory étoient paſſés du côté de l'ennemi, furent attaquées, & un homme fut tué. Quelque tems après, la femme d'un des 27 Torys mentionnés ci deſſus, fut tuée avec ſes

nq enfans, par un parti de ces Torys & auvages qui pillerent ſa maiſon, & détruirent tout ce qu'ils ne purent emporter. «

» Le premier de Juillet, le corps entier de ennemi, à-peu-près ſeize cents hommes, dont environ trois cents, à ce qu'on croit, oient des Sauvages ſous les ordres de leurs opres chefs, & tous les autres des Torys, eints de même que les Sauvages, à l'exption de leurs Officiers qui avoient l'uniorme de troupes régulieres) le tout commandé par le Colonel John Butler (un Tory e Connecticut, & Couſin du Colonel Zelon Butler, Commandant en ſecond dans établiſſement,) s'approcha du fort ſupéeur; mais avec la précaution de ne pas ſe ontrer avec toutes ſes forces. Il y eut une carmouche entre eux & les habitans, qui irent & tuerent deux Sauvages, & perdint dix des leurs, trois deſquels furent trous enſuite tués, ayant ſubi l'opération du alpel, & ayant été mutilés de la manière plus barbare. «

» Le Jeudi, 2 Juillet, l'ennemi ayant paru r les montagnes derrière Kingſton, les mmes & les enfans ſe réfugierent dans le rt de cette place. La plûpart des troupes i formoient la garniſon d'Exeter, ſe trouant être des Torys, ils livrerent cette place l'ennemi par trahiſon. Le même ſoir, après voir eſſuyé quelque réſiſtance, l'ennemi empara du fort de Lackewana, M. Jenkins

y fut maſſacré, avec toute ſa famille, ainſi que pluſieurs autres perſonnes; & la plûpart des femmes & enfans, furent emmenés priſonniers: un petit nombre ſeulement échappa. «

» Le Vendredi 3 Juillet au matin, le Colonel Zebulon Buttler, ayant laiſſé un petit nombre de troupes pour garder le fort Wilkeſbury, traverſa la rivière avec environ quatre cents hommes, & fut s'établir dans le fort de Kingſton. L'ennemi lui envoya un Parlementaire, pour demander qu'on rendît le fort dans deux heures. Le Colonel Butler répondit qu'il ne le livreroit point, & qu'il étoit prêt à ſe défendre ſi on l'attaquoit. Un ſecond Parlementaire arriva pour le ſommer de ſe rendre ſur le champ, menaçant, au cas de refus, de donner l'aſſaut au fort, de le piller, & de le brûler, ainſi que tout ce qu'il contenoit, dans l'eſpace de quelques heures. Il ajouta que les forces de l'ennemi étoient de trois cents hommes. Le Colonel Zebulon Buttler demanda à parlementer; on y conſentit, & un endroit dans le diſtrict de Kingſton fut déſigné pour le rendez-vous. Le Colonel Zebulon Buttler s'y tranſporta avec quatre cents hommes bien armés, mais il n'y trouva perſonne. S'étant avancé juſqu'au pied de la montagne, il apperçut à une certaine diſtance un Parlementaire qui s'éloignoit à meſure que lui s'approchoit, comme s'il eût eu quelque défiance

ance. L'ayant ſuivi, il tomba dans une mbuſcade, où il fut en partie enveloppé ar l'ennemi, qui ſe découvrit tout-à-coup, t fit feu ſur ſa troupe. Malgré la grande diſ-roportion de ſeize cents à quatre cents, nos gens ſe comporterent courageuſement, & ls répondirent au feu de l'ennemi pendant rois quarts d'heure avec une telle vivacité t une telle réſolution, que l'ennemi com-nença à plier, & étoit ſur le point de ſe re-rer, lorſqu'un des Soldats du Colonel Ze-ulon Butler, par trahiſon ou par lâcheté, 'écria que le Colonel avoit ordonné la re-raite; ce prétendu ordre ayant fait ceſſer le eu, & jetté le déſordre dans la troupe, il 'enſuivit une déroute totale. Pluſieurs s'en-uirent vers la riviere, qu'ils tâcherent de aſſer pour gagner le fort Wilkeſbury; l'en-emi les pourſuivit avec un acharnement iabolique. Quelques-uns perdirent la vie en oulant paſſer la riviere, & il n'y en eut u'environ ſoixante-dix, dont la plûpart urent bleſſés, qui ſe ſauverent à Wilkeſbu-y. «

» Le Samedi matin, 4 Juillet, l'ennemi nvoya cent quatre-vingt-ſeize péricrânes lans le fort Kingſton, qu'il tenoit inveſti par erre, & contre lequel il faiſoit un feu con-inuel. Le ſoir, le Colonel Zebulon Butler quitta le fort avec ſa famille & deſcendit la ri-viere. «

» Le Colonel Nathan Denniſon ſe rendit

avec un Parlementaire au fort d'Exeter pour ſçavoir du Colonel John Butler quel traitement on devoit attendre de lui ſi l'on ſe rendoit. Butler répondit : » *la hache.* « Le Colonel Denniſon revint au fort Kingſton qu'il défendit juſqu'au lendemain matin ; les hommes étant preſque tous tués ou bleſſés, il ne put faire une plus longue réſiſtance, & il fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. L'ennemi emmena quelques-uns des malheureux priſonniers, & ayant enfermé les autres dans les maiſons, il y mit le feu, & ils furent tous conſumés enſemble. Les furieux traverſerent alors la riviere pour gagner le fort Wilkeſbury, qui en peu de minutes ſe rendit pareillement à diſcrétion. Environ ſoixante & dix de ceux qui s'étoient enrôlés au ſervice du Congrès pour la défenſe des frontieres, furent maſſacrés ; & cette boucherie fut accompagnée des circonſtances de la plus horrible cruauté. Après avoir enfermé les autres avec les femmes & enfans dans les maiſons, ils y mirent le feu, & tous ces malheureux périrent dans les flammes. «

» Après avoir brûlé tous les édifices dans le fort, ils commencerent à détruire tous les bâtimens qui s'offrirent à eux, (à l'exception de ceux qui appartenoient à des Torys). Ces établiſſemens n'agueres peu floriſſans n'offrent plus qu'une ſcène d'horreur & de déſolation, qui eſt preſque au-delà de toute deſcription parallele ou degré de croyance. Si les faits n'étoient point atteſtés par quan-

té des malheureuſes victimes de cette bar-
arie venant de différens quartiers de l'éta-
liſſement, & n'ayant aucune liaiſon enſem-
le, il ſeroit impoſſible de croire que la na-
ure humaine fût capable d'auſſi horribles
xcès. «

» Lorſque ces bandits eurent tout détruit,
s ſe mirent à gâter les grains, laiſſant le
étail & les chevaux fourrager deſſus, & cou-
ant le reſte. Ils tuerent une grande quan-
té de bétail, & couperent la langue à beau-
oup d'autres animaux qui périrent miſérable-
ent. «

» Le cours de ces procédés, vraiment dia-
oliques, fut marqué par pluſieurs actes par-
culiers de la cruauté la plus terrible & la
us recherchée. «

» Les Capitaines James Bedlock, Robert
urgee & Samuel Rauſon ayant été faits pri-
nniers, ils dépouillerent le Capitaine Bed-
ck, le lierent à un arbre, & lui larderent
ut le corps d'éclats de bois de pin; entaſ-
at enſuite un monceau de pommes de pin
tour de lui, ils allumerent le tout & jette-
nt Durgee & Rauſon dans le feu, où ils les
utinrent avec des fourches, juſqu'à ce qu'ils
ſſent conſumés. «

» Thomas Hill (dont le pere avoit été tué
r les Sauvages dans notre derniere guerre
ec eux,) tua de ſes propres mains ſa me-
, ſon beau-pere, ſes ſœurs, & leurs fa-
illes. «

» Partial Terry (fils d'un homme qui jouiſſoit d'une grande conſidération ,) avoit fait dire pluſieurs fois à ſon pere qu'il ſe promettoit de laver ſes mains dans le ſang de ſon cœur. En exécution de cet exécrable vœu , ce monſtre a maſſacré de ſes propres mains ſon pere , ſa mere , ſes freres & ſes ſœurs , leur a enlevé le péricrâne , & a emporté la tête de celui qui lui avoit donné la vie. «

» On a vu le Colonel Denniſon enveloppé par l'ennemi , & il a été ſans doute maſſacré. Le Colonel Zebulon Butler doit être le ſeul Officier qui ait échappé. «

» On dit qu'il avoit écrit pluſieurs Lettres au Congrès & au Général Washington pour donner avis du danger où étoit l'établiſſement & pour demander du ſecours ; mais qu'il n'avoit reçu d'autre réponſe, ſinon que ſes appréhenſions étoient mal fondées ; que les Sauvages ne vouloient que la paix , & qu'ils avoient un éloignement extrême pour la guerre. Néanmoins il venoit de recevoir une Lettre du Capitaine Faulding , par laquelle cet Officier l'aſſuroit que ni le Congrès , ni le Général Washington n'avoient reçu aucune de ſes Lettres qui avoient été interceptées par les Toyrs de Penſylvanie , qui (comme il eſt très probable) avoient eu part au complot horrible que ces barbares avoient formé contre Wyoming, On aſſure qu'à préſent qu'ils ont exécuté leur indigne projet à

Wyoming, ils vont aller ou ſont déjà allés
Cherry-Valley & dans les environs. »

» Nous apprenons qu'un parti de ces en-
agés ont ravagé depuis huit ou quinze jours
es environs de *Leghawegh*, près de Ro-
heſter ſur le chemin de Miniſink à Phila-
elphie, où un de leurs partis, au nombre
'environ quarante, a pillé & brûlé pluſieurs
aiſons, maltraité quelques gens, & enlevé
ois hommes. On eſpere qu'il ſera bientôt
ris des meſures promptes & efficaces
our punir & extirper de la face de la terre
es monſtres ſous forme humaine. »

» La détreſſe des habitans qui ont ſurvécu
la déſolation d'une colonie qu'on a vue ſi
oriſſante, offre un ſpectacle ſi propre à
xciter la pitié que ceux qui, par leur ai-
nce, ſe trouvent en état de leur procurer
u ſoulagement, ſe rendroient coupables de
plus criminelle inſenſibilité en s'y refu-
nt, & mériteroient de ſubir un ſort ſem-
lable. «

» Nous avons appris que de mille hommes
ui avoient été tirés de cette colonie pour
enforcer l'armée Continentale, le nombre
trouve réduit par la maladie & les traite-
ens cruels que les ennemis font eſſuyer à
urs priſonniers, à quatre cents, qui
nt encore à gémir de la perte de leur pro-
riété, de leurs femmes, de leurs enfans,
de tout ce qui leur faiſoit chérir l'exiſten-
e. Ces pauvres gens, privés de toute reſ-

ſource, n'ont pu ſauver exactment que leurs corps. Ils ne peuvent rien emporter avec eux, à peine leur reſtoit-il des habits pour ſe couvrir, & ils n'avoient rien à manger; ils ont paſſé pluſieurs jours ſans trouver de quoi ſe ſuſtenter, & quantité de femmes enceintes ont accouché ſeules dans les bois. Il faut eſpérer que cette affreuſe ſcène ſera la derniere du ſpectacle tragique que ſe plaît à donner le Tyran de la Grande-Bretagne par le miniſtère de ſes agens infernaux, dans une partie de ſes anciens domaines qu'il a mérité de perdre, & qui ont pour toujours ſecoué ſon joug. «

N°. II. *Extrait d'une lettre de Fish-Skill, le 16 Juillet.*

» Nous apprenons qu'un parti d'Indiens & de Torys, commandé par l'infâme Butler, eſt tombé il y a vendredi trois ſemaines, ſur les Habitans ſans défenſe de Wyoming ſur la Suſquehannah, & les ont tous contraints à fuir. Le Colonel Butler avoit raſſemblé environ 400 hommes de milice pour défendre la Colonie; mais ayant été écraſé par le nombre, il n'y a eu que 30 Américains qui ayent échappé à ſa rage. Les autres ſubirent l'opération du ſcalpel, & furent maſſacrés par ces barbares alliés de la Grande-Bretagne. Pluſieurs des malheureuſes familles de cette Colonie ſont paſſées par ici cette ſemaine. On eſpere que toutes les ames ſenſibles exerceront envers ces malheureux la

ienfaiſance à laquelle ils ont tant de droit
ans leur ſituation déplorable. «

N°. III. *Extrait de la Gazette de New-London, le 17 Juillet.*

ettre écrite par S. Avery, à M. Green; en date de Norwich le 15 Juillet.

» Ayez la bonté d'inſérer, dans votre uille, la déplorable nouvelle apportée en e moment par M. *Soloman Avery*, de retour e Wyoming, ſur la riviere de Suſquehanah. «

» Il nous apprend que le 26 de Juin der-er, ou environ, un parti de Torys & de auvages ſe montra près des Etabliſſemens e Wyoming, & quelques jours s'étant écous pendant leſquels il ſe paſſa pluſieurs eſrmouches entre l'ennemi & nos habitans, Colonel Butler n'ayant pu parvenir à être ſtruit du nombre & de la force de l'enne-i, ſortit Vendredi 3 du préſent, avec enron quatre cents hommes, & attaqua l'enemi à un mille au Nord du fort appellé orty-fort; il crut d'abord que l'ennemi ne i étoit qu'égal en nombre; mais après un mbat d'une ou deux heures, dans lequel il fit un grand carnage, nos troupes furent veloppées de tous les côtés; comme il ntinua de ſe battre juſqu'à ce qu'il eût eu rdu tout eſpoir de réuſſite, la plus grande rtie de ſon monde étant tuée, les autres

tâcherent de faire leur retraite ; mais lorſque le porteur de la nouvelle ſe mit en route, il n'y en avoit que trente des quatre cents qui étoient ſortis, qui fuſſent revenus. «

» Deux petits forts en remontant la riviere s'étoient rendus avant cette action, & le ſoir & le jour ſuivant, on vit les habitans s'enfuir tout nuds à travers le déſert, pour gagner les Établiſſemens ſitués dans la contrée baſſe, abandonnant leurs effets. Les femmes & les enfans étoient dans l'état le plus déplorable qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Le porteur de la préſente nouvelle penſe que d'environ cinq mille habitans, il y en a la moitié de tués & faits priſonniers, & l'autre moitié prenant la fuite nuds & dans la plus grande détreſſe. Il dit auſſi qu'on croit que le parti conſiſte principalement en Anglois Torys. Les habitans & la milice ſur les derrieres des Jerſeys & de la Penſylvanie ſe raſſemblent pour chaſſer de nouveau l'ennemi. Le parti d'Anglois étoit commandé par un certain Butler, qui a déjà fait les plus vilaines actions dans le nord, où il eſt décrié comme le plus exécrable des hommes. «

Je ſuis, &c.

Signé, S. AVERY.

P. S. Les empiétemens des Sauvages ſe font du côté du fort Pitt, anciennement le fort Duqueſne ſur l'Ohio, dont ils ſe rap-

ochent journellement. A vingt milles de
fort, ils ont maſſacré trente ou quarante
méricains.

Nº. IV. *Extrait d'une lettre de Sish-Kill, le 28 Juillet.*

» Le carnage de Wyoming eſt la choſe la
lus déplorable. Les Oneſdas, les Tuſcaro-
as, & la moitié des Onondagas ſont nos
mis. Mais les Senecas & les Cayugas ſont
os ennemis jurés. Le reſte des ſix nations
e diſent neutres: mais ce n'eſt au plus que
unica fides.

Nº. V. *Extrait de la Gazette de Penſylvanie, du 11 Août.*

» Depuis l'horrible maſſacre & les ravages
ommis à Wyoming & aux environs, un
orps de troupes continentales, ſous les or-
res, à ce qu'on croit, du brave Colonel
Broadshed, a pourſuivi les bandes ſauvages
le Butler, les a atteints, leur a livré le
ombat, & les a mis en fuite après en avoir
ait un grand carnage, mais non ſans avoir
ouffert auſſi une perte conſidérable, le com-
at ayant été long, opiniâtre & ſanglant. On
e ſait pas préciſément l'endroit où s'eſt paſſée
ette action, mais quelques-uns diſent que
'étoit dans le voiſinage de Cherry-Valley. «

P. S. du 11 Octobre.

Je me figure, Monſieur, l'impatience avec

laquelle vous attendez des nouvelles de l'expédition de M. le Comte d'Eſtaing à Rhode-Iſland. Aſſurément elle eſt légitime; car il eſt bien piquant auſſi, d'avoir été conduit juſqu'au jour où elle devoit s'effectuer, & de reſter enſuite ſi long-tems ſans en ſavoir l'iſſue. Si vous me le permettez, je hazarderai quelques nouvelles de mer, qui, à la vérité, ne ſont pas auſſi certaines que je le ſouhaiterois; mais dans leſquelles on voit au moins un rapport bien ſatisfaiſant avec la poſition où nous avons laiſſé les choſes. Je puis donc vous dire, que le Corſaire Américain le *Hampden*, de 20 canons, a rencontré un neutre, à qui il a appris, qu'étant ſorti de Boſton, où venoit de ſe répandre la nouvelle de la priſe de Rhode-Iſland, & de l'armée angloiſe entiere, il a entendu le 17 Août un feu conſidérable & continuel du canon de Boſton, qui ne pouvoit être tiré qu'en réjouiſſance de la confirmation de ce grand événement. Ce Capitaine a parlé auſſi de priſes de vaiſſeaux de force faites ſur le Lord Howe par M. d'Eſtaing, & d'un grand nombre de bâtimens munitionnaires & autres. Il n'a fait aucune mention du coup de vent, ſur lequel j'ai déjà élevé quelques doutes; & j'ai vu des lettres de la Virginie du 17, qui n'en diſoient rien. Mais je vous renouvelle la priere d'obſerver que je ne puis garantir aucun de ces détails.

PRISES FAITES A LA MER.

Vaiſſeaux pris par les Anglois.

ms & déſigna- s des vaiſ- ſeaux.	*Lieu de leur dé- part & charge- ment.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont de- venus, &c.*
Un gros vaiſ- François.	Virginie, 282 boucauts de tabac.	France.	Amené à Spithead par la frégate le *Porcupine*. Le *Porcupine* a auſſi repris deux bâti- mens, dont un avoit été pris par le Corſaire Amé- ricain le *Spigthly*.
Portſmouth, ate Améri- ne de 24 ca- ns, Capitaine ich.	Piſcataqua.	. . . .	Pris & conduit à Halifax par la fré- gate l'*Expériment*
e *Succès*, bri- tin de 140 neaux.	Sel, fer, &c.	Boſton.	Pris l'un & l'autre par la *Surpriſe*, lettre de marque de Guerneſey.
Enfer, de Bor- ux, Capitaine rmer, 250 ton- ux.	194 tonneaux de ſel, & 11,896 paires de ſouliers.	. . . . .	
Adam & Eve. oit. Boucher.	.....		Pris par la frégate l'*Helène* & en- voyé aux Dunes.
Marquis de la vette, parti le uillet.	D'Amérique avec des mâts.	. . . . .	Pris par la frégate le *Rainbow* & envoyé à Portſ- mouth.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Le Paquebot de la Virginie, Capitaine Gordon.	Virginie, 70 boucauts de tabac.	Bordeaux.	Pris par la lettre de marque la *Fortune* arrivé à Plymouth le 30 Juillet.
Un vaisseau François.	Alicante.	Ostende.	Pris par le cutter le *Kite*, & envoyé aux Dunes.
Deux vaisseaux.	.....		Pris au Château du Cap Corse en Afrique par le Corsaire le *Marleborough*.
Une petite barque Irlandoise.	Nantes.	.....	Pris par la frégate le *Fox*.
Un vaisseau.	Saint Eustache.	.....	
Le *Linx*, Capitaine David.	Nantes, sel & balotteries.	Virginie.	Pris par la lettre de marque le *Beasely* & conduit à Jersey
Un vaisseau François de 400 tonneaux.	Chargé de munitions, d'artillerie & de lainage.	.....	Pris par le cutter le *Dalight* & conduit à New-York.
Le *William*, Capitaine Shepherd.	Guadeloupe, lainage.	Caroline Méridionale.	Pris & conduit à New-York.
Le *Stafford*, Capitaine Hicks.	Caroline Méridionale. riz, indigo & tabac.	Nantes.	Pris & conduit à Fayol.
Le *Portsmouth*, Corsaire Américain, 24 canons, 150 hommes.	.....		Pris par l'*Expériment*, & envoyé à New-York.

loms & déſi-ations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus, &c.*
Angelica, Corre de Boſton, canons de 6 hommes.	.....		Pris & brûlé par l'*Andromede*.
floop Amé-ain.	Chargé de riz & 15,000 livres d'indigo,	.....	Pris par la frégate le *Winchelſea*.
La *Couronne*, orſaire de Salem.	.....		Pris en Avril près des Iſles ſous le Vent.
ufrow-Martina apitaine Wols-rgen.	Curaçao.	Zurickſea.	Pris par le *Pacifique* & envoyé à Plymouth.
n Corſaire de canons.	.....		Pris par la *Blonde* & envoyé à Halifax.
Sally, Capi-ne Kent.	Martinique, lainage & ſalpêtre.	Charles-Town	Pris & conduit à New-York.
Baſque.	222 boucauts de tabac, peaux de daims.	. . . . .	Pris par la frégate le *Pélican* & conduit aux Dunes.
Le *Swallow*, orſaire de 12 canons & 120 hommes.	.....		Pris & conduit à Liſbonne.
Le *New-Provience*.	Cargaiſon, 15,000 livres.	.....	Pris & conduit à Honduras.

Le 24 Juillet, on étoit inquiet à Londres du paquebot le *Hanovre*, parti de Liſbonne le 28 Juin pour Falmouth.

Le vaiſſeau de guerre le *Jaſon*, de 50 canons, a été commandé le 11 Juillet pour aller croiſer juſqu'au 21 Août entre Buchaneſs & l'Iſle Shetland, juſqu'à trois degrés au Nord de cette Iſle, & enſuite à l'Iſle Shetland pour ramener tous les vaiſſeaux de ce commerce juſqu'à la Tamiſe.

Vaiſſeaux pris ſur les Anglois.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus &c.*
Le *Swallow*, Capitaine Thompſon, lettre de marque.	.....		Pris par une frégate.
Les *Deux Freres*, Capitaine Touzel.	Jerſey.	Opporto.	Pris en Mai & conduit à Breſt.
Un vaiſſeau de 120 tonneaux.	Irlande, proviſions ſalées.	Antigoa.	Pris & conduit à Cherbourg.
Le *Swift*, Capitaine Park.	Terreneuve.	Barbade.	Pris à quatre lieues de Barbades & envoyé à la Martinique.
Un vaiſſeau.	Londres.	.....	Tous quatre envoyés à Breſt.
Un ditto,	Terreneuve,	.....	
Un ditto.	New-York, avec des Soldats échangés.	.....	
Un petit bâtiment repris.	.....		

ms & déſi-tions des vaiſſeaux.	Lieu de leur départ & chargement.		Lieu de leur deſtination.	Ce qu'ils ſont devenus, &c.
'Adventure, itaine Baxter.				Pris par un Corſaire Américain de ſix canons & envoyé à Salem.
e Corſaire le *Wing*. n dito de Dartuth & un de rneſey.				Pris & conduits à la Rochelle pour avoir croiſé trop près des côtes
e *Friendship*, itaine Reid.	Londres.		Grenade.	Conduit à la Martinique.
'Eliſabeth.	Jamaïque.		New-York.	Envoyé à Salem.
e *Diſpatch*, itaine Ward.	Afrique, Noirres.	300	Iſles Angloiſes	Conduit à la Guadeloupe.
Sarah, Capie Newby, e de marque 16 canons.	Dartmouth.		Terreneuve.	Pris par deux Corſaires Américains.
Diane.	Liverpool & Afrique. 378 Noires. 30 tonneaux de bois, & 3 tonnes d'ivoire.		Amérique.	Pris le 12 Mars à la hauteur de Tabago & conduit à Curaçao.
e *Kalty*, Caine Clarck.				Pris par le *Rattleſnake* & conduit à la Martinique.
La *Charlotte*, it. Gobholm.	Jamaïque.		Philadelphie.	Pris par un Corſaire Américain & envoyé à Boſton.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus.*
Le *Morningstar* lettre de marque.	Brixame.	.....	Pris le 14 Juin & conduit à la Rochelle.
Le paquebot le *Despenser.*	.....	.....	Pris par deux Corsaires Américains à la hauteur des Bermudes.
Le *Jean & Rebecca*, Capitaine Finley.	.....	.....	Pris par la frégate le *Boston* & envoyé à la Nouvelle Angleterre.
La frégate de guerre le *Lively.*	.....	.....	Prise par les François.

FIN.

LETTRE.

D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.

De Londres le 16 Octobre 1778.

VOUS m'avez vu, Monsieur, dans l'intime persuasion que l'Isle de Rhode-Island étoit au pouvoir des Américains. L'intérêt de leur cause & celui de la paix qu'un si heureux événement eût pû accélérer, n'étoient pas les seuls motifs qui me portoient à le croire. J'y étois encouragé par un concours de circonstances, qui a bien pû me tromper à quinze cents lieues, puisqu'il y a eu plus d'un moment, ainsi que vous allez le voir, où des témoins oculaires en auroient fait la gageure. Ce que j'avois osé vous prédire, en vous prévenant cependant que c'étoit mon opinion particuliere & que je ne garantissois rien, n'est donc point encore arrivé. Ce poste a été conservé par les Anglois, qui ne devoient gueres s'en flatter, & qui n'ont peut-être pas grand sujet de s'en réjouir. Leur armée de terre y est restée, parce que le Ciel avoit résolu d'en écarter les secours qui arrivoient pour la délivrer: parce que ce même coup de vent,

dont nous n'avions eu la nouvelle que par des bruits de mer, n'a été que trop réel, & que le déſaſtre a été partagé par M. le Comte d'Eſtaing, qui n'avoit pu refuſer ni à ſon courage, ni à ſa prudence, de s'engager dans une affaire qui devoit ſe terminer autrement que par une telle cataſtrophe. Après tout, il faut pourtant convenir que le déſordre où elle a mis pareillement la flotte Angloiſe, nous laiſſe d'autres motifs de conſolation que celui auquel s'attacha Philippe II. en apprenant la mauvaiſe iſſue de ſon entrepriſe ſur l'Angleterre. Si nous avons éprouvé la rigueur des élémens, c'eſt en ſociété avec un ennemi dont ils paroiſſoient avoir conſpiré la perte, puiſque c'eſt la ſeconde tempête que les Anglois ont eſſuyée dans le court eſpace de quelques ſemaines, avec cette différence encore à notre avantage, qu'en réuniſſant leurs forces, ils ne feront que combiner des maux & des beſoins difficiles à réparer, au lieu que l'eſcadre entiere de Toulon, qui s'eſt raſſemblée dans le port de Boſton, y a trouvé toutes les facilités déſirables pour ſe remettre bientôt en état de rentrer en lice. Le plus grand malheur que nous ayons à reprocher au ſort, c'eſt qu'il rejette peut-être juſqu'à l'année prochaine le moment où l'Angleterre ouvrira les yeux ſur ſes plus vrais intérêts, & qu'il lui inſpirera la téméraire confiance de renouveller des efforts par leſquels elle

'enfoncera de plus en plus dans l'abyme. Si de gré ou de force elle eût retiré cette nnée-ci d'Amérique des flottes & des armées qu'elle ne pourra y faire ſubſiſter qu'avec les plus grandes peines & avec des rais immenſes, & ſi elle eût reconnu l'independance d'un peuple diſpoſé à lui accorder ſon amitié, nous pouvions compter pour cet hyver ſur la douce ſatisfaction de voir es Cours travailler à un arrangement qui auroit mis le comble à la gloire de la France, animée du ſeul déſir de rétablir un juſte équilibre de commerce, qu'on ne devoit jamais attendre de l'intolérable ambition de l'Angleterre.

Je vais mettre ſous vos yeux tout ce qui s'eſt paſſé à Rhode Iſland, tant d'après les détails que la Cour vient d'en faire publier ici, que d'après les relations Américaines, ſur leſquelles vous vérifierez notre gazette de Londres, ſoit pour trouver l'éclairciſſement néceſſaire de certains faits, ſoit pour démêler dans les récits refondus ſous la main du Gouvernement Anglois les circonſtances qu'il a intérêt de voiler, ſoit enfin pour y reſtituer ce qu'il aura cru devoir ſupprimer. — Je commence par la gazette extraordinaire de la Cour, qui quoique datée d'hier, n'a été publiée qu'aujourd'hui à une heure.

La gazette extraordinaire de la Cour a publié ce matin 16, les nouvelles ſuivantes.

De Whitehal le 15 Octobre 1778.

Extrait d'une Lettre du Général, Chevalier Henri Clinton, Chevalier du Bain, au Lord George Germaine, un des principaux Secrétaires d'Etat de Sa Majeſté, datée de New-York le 11 Août 1778, apportée par le ſieur Wilſon, Capitaine du 72e Régiment, lequel eſt venu ſur le paquebot le *Duc de Cumberland*, arrivé à Falmouth le 11 de ce mois, de New-York, en trente-quatre jours de traverſée.

» J'ai reçu le 3 de ce mois (Août), par le paquebot le *Sandwich*, votre lettre circulaire du 3 Juin, & votre dépêche du 5 du même mois. Dans ma derniere, dont étoit chargé le *Mercury*, j'ai eu l'honneur de vous informer que la flotte Françoiſe avoit quitté ſa ſtation près de Sandy-Hook, & que je croyois qu'il étoit plus que probable qu'elle avoit porté ſes vues ſur Rhode-Iſland «.

» Le Lord Howe & la flotte qu'il commande ont mis à la voile le 6 «.

» Les extraits ci inclus des lettres (n°. I, II & III) que j'ai reçues ces jours-ci du Major Général Pigot, & que j'ai l'honneur de vous envoyer, vous feront voir que mon opinion étoit bien fondée par rapport à la

eſtination de la flotte Françoiſe. Au reſte, l eſt impoſſible de vous donner à préſent 'autre information ſur ſes opérations à Rhode Iſland, que ce qui eſt contenu dans es ſuſdits extraits de lettres du Major Général Pigot «.

» Par les dépêches que je viens de recevoir de Saint-Auguſtin, de la part du Gouverneur Tonyn & du Brigadier Général revoſt, datées du 11 & du 25 du mois e Juillet, j'apprends que les Rebelles ont té arrêtés dans leurs tentatives ſur les frontieres de la Floride orientale, & qu'aujourd'hui il n'y a plus à craindre que l'ennemi uiſſe rien effectuer contre cette province «.

N.° I. *Extrait d'une lettre du Major Général, Chevalier Robert Pigot, au Général Chevalier Henri Clinton, datée de New-Port le 31 Juillet & le premier Août* 1778.

» La flotte Françoiſe a paru le 29 ſur es onze heures du matin. Auſſitôt on a etiré les régimens d'Anſpach & le corps le Brown qui étoient à Conanicut; & il 'eſt reſté qu'un détachement dans les redoutes. Le lendemain matin, deux vaiſſeaux e ligne ont monté juſqu'au paſſage de Narraganzet. Notre batterie a donné deux ois dans le bois de l'un d'eux. Ils ont jetté 'ancre vis-à-vis l'extrémité ſeptentrionale

de Conanicut. Il y a deux frégates de 36 canons & un brigantin dans le paſſage de Seconnet. Comme ils ont voulu aller ſur le *Kings-Fisher* & les galères, on a mis le feu au *Kings-Fisher*, ainſi qu'aux galeres, & elles ont ſauté en l'air «.

» Aujourd'hui (31 Juillet), les deux vaiſſeaux à deux ponts ont tâché de retourner à la mer & de joindre leur flotte, qui toute la journée n'a ceſſé de courrir, tantôt ſur un bord & tantôt ſur l'autre, & qui, ce ſoir, eſt venue jetter l'ancre devant Brenton's-Ledge, où elle avoit déja mouillée à ſon arrivée. Elle ne montre aucun deſſein d'entrer dans le port ni de détruire les bâtimens de tranſport & la frégate la *Flora*. Les autres frégates (Angloiſes) ſont avancées vers Briſtol-Ferry (le bac de Briſtol), pres du rivage; & elles ont été occupées juſqu'ici à mettre à terre leurs proviſions, leurs canons & leur poudre; mais ſi les deux vaiſſeaux (François) à deux ponts vont ſe joindre à leur flotte, ces frégates entreront dans le port & débarqueront leurs canons & leurs munitions «.

» Les partis qui étoient reſtés aux redoutes de Conanicut ont été retirés de cette Iſle, ainſi que les moutons & les bœufs. Tout eſt diſpoſé pour que les régimens aux poſtes avancés & les détachemens au dehors, ſe retirent dans nos redoutes, où nous comptons nous maintenir pour y réſiſter

ontre toutes les forces qui viendroient nous ttaquer. Nous ne ſavons point en quels ieux ſe feront les débarquemens. Deux fois, 'ai fait tout au monde pour qu'on pût en- ever un Habitant du Continent, & je n'ai ou y parvenir. Ce ſoir, une perſonne s'eſt offerte d'aller à terre & d'y apprendre des nouvelles. Il n'y a guères d'apparence que es Rebelles ſoient prêts; car on en voit fort peu ſur l'autre bord. Il eſt vraiſem- blable que le grand embarquement viendra de Providence où ſont toutes leurs tentes, munitions & proviſions. Les munitions de terre, qui étoient dans des maiſons ſur les quais, ont été tranſportées au Rope-Walk (la Corderie), & celles de la marine ont été retirées de la ville.

Le premier Août, le vent a été contraire aux deux vaiſſeaux François dans le paſſage de Narraganzet; ainſi on ne ſauroit dire s'ils ont intention de joindre leur flotte, ou de reſter où ils ſont; mais juſqu'à pré- ſent ils ont été de peu d'utilité à leur eſ- cadre.

N.° II. *Extrait d'une lettre du Major Général, Chevalier Robert Pigot, au Général Chevalier Henri Clinton, datée de New-Port le 2 Août* 1778.

» Hier, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous informer de l'arrivée de la flotte

Françoiſe devant l'entrée du port. Hier au ſoir, j'ai envoyé à terre, d'où l'on m'a amené deux Habitans, l'un de Warwick-Neck, l'autre de North-Kingſton. Ils m'ont appris que tout ſeroit bientôt prêt. Ils croient que Mercredi ou Jeudi prochain (le 5 ou le 6) on tentera trois différens débarquemens, l'un de Briſtol, l'autre de la côte de Seconnet, & le troiſieme de la flotte Françoiſe ainſi que de l'Iſle de Conanicut où l'on doit raſſembler des forces. On dit que le Général Arnold eſt à bord de la flotte Françoiſe avec des troupes de Delawarre. On a tiré des détachemens de la Milice des provinces de la Nouvelle-Angleterre, & ils ſont en marche pour ſe rendre à Providence. Ces mêmes gens diſent que l'Amiral eſt déterminé à détruire la ville, & qu'il entrera dans le port dès que les autres débarquemens au nord de l'Iſle auront lieu. Les deux frégates & le brigantin ſont toujours dans le Seconnet, & les deux vaiſſeaux de ligne n'ont pas pu ſortir du paſſage de Narraganzet. Les François ont mis deux canons ſur le *Dumplins*. On dit qu'il ſera envoyé aujourd'hui des troupes ſur cette Iſle. Nous avons fait venir des camps tout notre bagage, afin que les régimens puiſſent ſe retirer avec tous leurs effets, autant que cela ſera poſſible, lorſqu'on le jugera néceſſaire. Quant à préſent, je n'ai rien de plus à vous apprendre.

°. III. *Copie d'une lettre du Major Général Chevalier Robert Pigot, au Général Chevalier Henri Clinton, datée de Newport le 3 Septembre 1778.*

» Hier & avant hier au ſoir, j'ai eu l'hon-ur de vous écrire pour vous faire ſavoir la ıation où nous étions, & ce que j'ai pu ɔrendre de celle des Rebelles & des Fran-s. Je compte que l'une ou l'autre de ces ɒêches vous ſera parvenue. Ce matin, j'ai le plaiſir de recevoir la lettre de Votre cellence du 29 Août; & une heure après arrivé ici un Officier de Marine, envoyé le Lord Howe, avec des dépêches. De-s ma lettre d'hier, il eſt entré dans le Se-net deux Brigantins armés qui ont ap-ché les frégates françoiſes: ils ſont pleins monde. Les Officiers n'ont pas pu me ſi c'étoient des Soldats ou Matelots nçois, ou bien des Rebelles. Les Bri-tins ſont reſtés auprès des frégates; mais troupes ont été tranſportées à bord des gates, ou débarquées à terre. Hier & au-d'hui, un grand nombre de petits bâti-s, que l'on préſume être des frégates re-es, ont remonté le paſſage de Narran-ſet allant de la mer à la Providence: on t qu'ils ſont pleins de monde; mais ils ent trop éloignés pour qu'il fût poſſible ien diſtinguer. On a vu aujourd'hui à

terre à Conanicut environ 200 Soldats de Marine François & un certain nombre d'hommes du côté des *Dumplins*. On penſe que c'eſt un détachement de travailleurs. «

» Nous ferons le ſignal ſur la hauteur vers le lieu que vous indiquez ; & j'exécuterai le reſte de vos ordres autant qu'il me ſera poſſible. Si la flotte françoiſe entre dans le port, le paſſage de *Séconnet* ſera ouvert. «

» Nous travaillons à une redoute pour aſſurer le *George* du côté de Brenton-Neck (l'Iſthme de Brenton), pour le cas où l'on feroit une deſcente vers cette partie. Dans ma derniere lettre je vous ai inſtruit que les gens que j'avois faits priſonniers m'avoient dit que les Rebelles ſeroient prêts le 5 ou le 6 au plus tard ; qu'ils avoient le projet de deſcendre en trois endroits différens — de *Briſtol*, du *Séconnet* & de la flotte ſur la côte à *Southend*, ou dans le port. Nous faiſons nos diſpoſitions pour être prêts à tout événement. On a fait rentrer tout le bétail & les bêtes de trait. Les Gardes avancées ſe maintiendront dans leurs poſtes juſqu'au dernier moment. Elles ont ordre de ne ſe retirer que lorſque la flotte entrera dans le port, ou qu'elle fera ſes préparatifs pour le débarquement. Nous fortifierons notre front autant qu'il ſera poſſible. Si l'ennemi éleve des batteries contre nous, cela prendra du tems. S'il fait une attaque ſubite, j'eſpère que nous nous défendrons bien. Les troupes ſont

bonne ſanté, & pleines d'ardeur; & je
i tout ce qui dépendra de moi pour les
iter à conſerver leur poſte juſqu'au der-
r moment. Nous avons mis en ſûreté la
part de nos proviſions & de nos muni-
ns; & je ne ſache pas qu'il nous manque
. Trois de nos frégates ſont allées à la
nte ſeptentrionale de l'Iſle. Je ne penſe
que les François haſardent d'y envoyer
vaiſſeaux: ils craindront que pendant leur
ence ils ne ſoient dans le cas d'en avoir
oin. «

IV. *Copie d'une lettre du Lieutenant Général Comte Cornwallis au Lord George Germaine, datée de New-York le 6 Septembre 1778.*

Sur la nouvelle que, malgré le départ
la flotte françoiſe, les Rebelles conti-
ient toujours l'attaque de Rhode Iſland,
Chevalier Henri Clinton s'eſt embarqué
perſonne avec le premier bataillon de
fanterie légere; le premier bataillon de
enadiers & les troiſiéme & quatriéme
gades aux ordres du Major Général Grey,
l a paſſé par le Sound pour aller au ſe-
rs de cette place. J'ai reçu une lettre de
Excellence, datée du premier de ce mois
ant Rhode-Iſland, par laquelle il m'in-
ne que l'ennemi a évacué l'Iſle la veille
ſoir. «

Article du Gazetier.

Nous apprenons par le Capitaine *Wilſon* que le Lord *Howe* & le Comte *d'Eſtaing* on été ſur le point d'en venir aux mains le 1 Août, & qu'ils ont été ſéparés par une tem pête: que le Lord Howe avoit été joint pa le *Monmouth* de 64 canons de l'Eſcadre d l'Amiral Byron: que le Comte d'Eſtain étoit dans la rade de Nantasket le 29: qu le Lord Howe étoit à l'ancre en face d lui: qu'il eſt arrivé à New-York deux flotte de bâtimens vivriers, l'une le 30 Août, & l'autre le premier Septembre: que le vaiſſea munitionnaire le *Lioneſſ* faiſoit partie de cett derniere: que le Contre-Amiral Parker étoi auſſi arrivé à New-York le 29 Août avec ſix vaiſſeaux de ligne de l'Eſcadre de l'Amira *Byron*; & que le Capitaine *Wilſon* a vu arri ver les recrues de Heſſe & d'Anſpach dan la riviere de New-York le 6 Septembre.

Du Bureau de l'Amirauté, le 15 Octobr 1778.

Le Lieutenant Dod, commandant le bri gantin armé de Sa Majeſté *le Cabot*, eſt ar rivé à ce Bureau le Mardi 13, venant d'Ha lifax avec des Dépêches de l'Honorable Vice Amiral Byron, & du Chevalier George Col lier, adreſſées à M. Stephens. Voici des Ex traits de ces Dépêches.

rait d'une lettre de l'Honorable Vice-Amiral
yron, datée à bord de la Princeſſe Royale,
u port d'Halifax, le 27 Août 1778.

Conformément aux ordres de leurs Sei-
uries, en date du 5 Juin, j'appareillai
s la matinée du 9 du Sund de Plymouth
c l'eſcadre ſous mes ordres. Je fus obligé
hicanner un vent frais du Sud Oueſt pour
r de la Manche. Il ne ſe paſſa rien d'in-
ſant juſqu'au 3 de Juillet. Ce jour-là,
t par la latitude 49 dégrés 4 minutes
l, longitude 26 degrés 48 minutes oueſt,
Lézard, l'eſcadre fut diſperſée par un
o de vent impétueux du nord, accompa-
d'une pluie exceſſive. Le lendemain 4, à
heures du ſoir, l'orage diminua, & il
eſtoit de l'Eſcadre que la *Princeſſe Royale*,
incible, le *Culloden* & la frégate la *Guade-*
. Le 6, le *Culloden* reçut ordre de vigier
la partie du nord-eſt, & la *Guadeloupe*
celle du ſud-oueſt. La *Guadeloupe* nous
gnit le lendemain après midi, & elle mar-
de conſerve juſqu'au 21, qu'elle ſe ſépara
Eſcadre, ainſi que l'*Invincible*, dans une
ne très épaiſſe, ſur le banc de Terre-
e. Le 5 Août, nous rencontrâmes le
den, qui faiſoit route ſans nous déjà de-
un mois; mais il perdit de nouveau la
erve dans la nuit du 11 Août. La *Princeſſe*
le ſe trouvant ainſi toute ſeule, je con-
ai de faire tous mes efforts pour gagner

Sandy-Hook ; mais les vents régnant de l
partie du ſud-oueſt vers l'oueſt ; nous n'avan
çames que lentement. Le 18 Août, à cin
heures du matin, nous découvrîmes douz
vaiſſeaux mouillés ſous le vent à nous, à
diſtance environ de neuf ou dix milles ; San
dy-Hook reſtant alors nord 4 dégrés, oue
approchant à vingt-huit lieues. Nous portâ
mes auſſitôt ſur eux ; mais à ſix heures, nou
reconnûmes que c'étoient de gros vaiſſeau
Pluſieurs d'entr'eux mirent à la voile, &
firent réciproquement des ſignaux que nou
n'entendîmes point ; en conſéquence, nou
ſerrâmes le vent à l'oueſt, afin de nettoy
le vaiſſeau. A ſept heures & demie, le vai
ſeau étant en état, nous virâmes & prîm
le premier ris du Hunier, nous mîmes d
ſuſpentes aux vergues, & nous diſposâmes
tous égards le vaiſſeau au combat. A ne
heures, nous virâmes en portant à l'ouer
Deux vaiſſeaux de ligne qui s'étoient dét
chés de l'eſcadre, nous donnoient la chaſſ
& l'un d'eux, qui paroiſſoit être le plus peti
avançoit au grand pas ſur nous. A dix he
res, nous fimes le ſignal particulier dont
étoit convenu pour l'Eſcadre Américain
on n'y répondit point ; avant ce moment-l
nous avions perdu de vue la flotte, & u
demie-heure après, celui des vaiſſeaux do
nant la chaſſe, qui étoit de la tête & le pl
petit, mit ſon perroquet de fougue ſur
mât, afin que le vaiſſeau de la queue qui éto

plus grand, (il paroiſſoit être de 74 ou
canons,) eût le tems de le joindre; auſſi-
qu'il l'eût atteint, ils firent quelques ſi-
aux, & porterent vers leur flotte; ce qui
us cauſa beaucoup de ſurpriſe, car ils n'é-
ent pas à plus de trois mille de diſtance,
ls avoient tellement l'avantage de la mar-
, qu'ils auroient pu nous atteindre en
ins de deux heures, s'ils euſſent continué
donner la chaſſe.

Le tems étoit très-brumeux, lorſque nous
ons au point le plus proche de la flotte;
s remarquâmes qu'un des vaiſſeaux avoit
du ſon beaupré, & qu'un autre avoit mis
mâts de hune de rechange; un d'eux
toit un pavillon à la tête du grand mât
perroquet & un autre en portoit un à
e du petit mât de perroquet. Ces cir-
ſtances ajoutées au ſignal qu'ils ſe firent
proquement, ainſi que toute leur con-
te, ne nous laiſſerent plus de doute que
oit l'eſcadre Françoiſe aux ordres du
mte d'Eſtaing. Je me flatte que ſi l'eſ-
re que l'on m'avoit confiée, n'eût pas
diſperſée, j'aurois rempli entierement les
entions de Sa Majeſté & les ordres de leurs
gneuries; mais malheureuſement je n'avois
nt de vaiſſeaux avec moi. Je ne crus pas
l fût ſage de tenter, avec la *Princeſſe*
ale toute ſeule, de gagner Sandy-Hook;
e ponvois pas eſpérer non plus d'arriver
Rhode-Iſland, parce que l'eſcadre enne-

mie ſe trouvoit directement entre nous & ces deux places. Je réſolus donc de gagne Halifax, & j'y ſuis arrivé hier au ſoir. Je n'y ai point trouvé de vaiſſeaux de force à l'ex ception du *Culloden*, dont le Commandan avoit jugé à propos de gagner ce port o il étoit arrivé le 16. «

» Je vais, ſans perdre un moment, tra vailler à réparer les avaries qu'à eſſuyées l *Princeſſe Royale*, afin qu'elle puiſſe mettr en mer. Je compte appareiller en compa gnie du *Culloden*, pour me joindre avec l Lord Howe, à qui j'ai fait enſorte d'e donner avis par un ſloop du chantier d'Ha lifax que le Commiſſaire Hughes m'a prét pour cet effet. «

Extrait d'une lettre du Vice-Amiral Byro datée à bord de la Princeſſe Royale *dan le port d'Halifax le 3 Septembre* 1778.

» La *Princeſſe Royale* ayant pris ce qu' lui falloit d'eau & de proviſions, & ſon mâ de miſaine ayant été aſſuré du mieux qu' a été poſſible relativement aux circonſtances je me propoſe de mettre demain à la voi ſur ce vaiſſeau avec le *Culloden*, la frégat le *Diamond* & le ſloop le *Diſpatch*. Je prend avec moi ces deux derniers bâtimens parc qu'ils ſont fraîchement carenés, & que leu Commandans ſont parfaitement inſtruits d la navigation de la Côte, ce qui me fait e pér

érer qu'ils feront de la plus grande utilité.
e Capitaine Fielding avoit le Commande-
ent des vaiſſeaux du Roi employés ſur la
ôte de la Nouvelle-Ecoſſe; mais comme
ai jugé à propos de le prendre avec moi,
e Chevalier George Collier a ordre de rem-
lacer le Capitaine Fielding dans ce Com-
nandement. «

Extrait d'une lettre du Chevalier George Collier, à bord du Rainbow *dans le port d'Halifax le 8 Septembre* 1778.

» J'ai l'honneur d'informer leurs Seigneu-
ies, que le Vice-Amiral Byron a appareillé
d'ici le 5 de ce mois, avec les vaiſſeaux de
Sa Majeſté la *Princeſſe Royale*, le *Culloden*, le
Diamond, & les ſloops le *Diſpatch* & le *Ho-
pe*, pour aller joindre l'Eſcadre aux ordres
du Vicomte Howe. «

» Un Vaiſſeau François de 74 canons, appellé le *Céſar*, eſt arrivé à Boſton, il y a environ 18 jours, en très-mauvais état. Il avoit eu une action très-vive avec l'*Iſis*, qui lui a tué & bleſſé 50 hommes. Du nombre des derniers eſt ſon Capitaine M. de Bougainville, qui a eu le bras droit emporté dans le combat. «

» Les autres vaiſſeaux de l'Eſcadre françoiſe aux ordres du Comte d'Eſtaing, après avoir été diſperſés par un grand coup de vent, qui a démâté deux des principaux,

ſont arrivés les uns après les autres à Boſton où ils ſont actuellement occupés à ſe réparer. «

» J'ai la ſatisfaction d'informer vos Seigneuries, que les troupes qui compoſent cette garniſon, jouiſſent de la plus parfaite ſanté, & qu'elles ſont pleines d'ardeur. Les fortifications de cette place ont été augmentées, & on y a élevé de nouvelles batteries, ce qui donne tout lieu de croire, que nous n'avons rien à craindre des efforts que l'ennemi pourroit faire pour s'en emparer. «

» J'envoye ces dépêches par le Brigantin de Sa Majeſté le *Cabot*, à qui j'ai donné ordre de ſe rendre en Angleterre avec la plus grande diligence. «

N. B. Le Lieutenant Dod, dans ſa traverſée, a rencontré près des bancs de Terreneuve, le ſloop le *Hinchinbrook* de l'Eſcadre de l'Amiral Montagu. Le Commandant de ce ſloop l'a informé que le Commodore Evans montant l'*Invincible*, avoit relâché à Saint-Jean dans cette Iſle, & qu'après y avoir réparé ſes avaries, il avoit remis à la mer.

Extraits de trois Gazettes de Boſton des 21, 27 Août & 3 Septembre.

Le Comte d'Eſtaing eſt entré le 8 Août dans le port de New-port avec douze vaiſſeaux de ligne pour agir de concert avec notre armée deſtinée à effectuer la réduction

e Rhode Iſland. La flotte Françoiſe a été vement canonée en paſſant devant les bat-ries ennemies, dont cependant elle a été ès-peu endommagée. Elle y a répondu avec gueur, ayant tué pluſieurs hommes à la atterie du Nord, ſuivant ce que nous avons pris depuis par un déſerteur.

Le 9, une flotte Angloiſe, qu'on croit tre celle du Lord Howe, compoſée d'en-iron trente voiles, eſt arrivée à la hau-eur de Point-Judith, dans le deſſein, à ce u'on préſume, de jetter du ſecours dans Rhode-Iſland. Le vent étant au Sud, la otte de Sa Majeſté Très Chrétienne n'a pû ortir du port que le lendemain matin, lorſ-ue le brave Comte d'Eſtaing, par un vent rais du Nord, a mis à la voile avec les uſdits douze vaiſſeaux qui ont encore eſſuyé n feu violent des batteries ennemies, à qui ls l'ont rendu avec la plus grande vivacité. Les Anglois voyant venir les vaiſſeaux Fran-çois pour engager le combat, ont levé auſ-itôt & ont fait force de voiles au Sud-Eſt. A deux heures aprés midi ceux des vaiſ-ſeaux François qui étoient le plus au Sud, étoient eſtimés ſe trouver à quatre milles des vaiſſeaux Anglois. Nous eſpérons pou-voir en rendre bon compte dans notre pro-chaine feuille.

Un Particulier de New-London nous in-forme qu'il y étoit arrivé une barque de pêcheur dont le Maître a rapporté, que le 10

étant entre Block-Iſland & Montock, il avoit vû ſur le ſoir quelques vaiſſeaux François qui s'approchoient d'une partie de la flotte Angloiſe & qu'il avoit entendu auſſi-tôt une forte canonnade; mais qu'il ignoroit quelle en avoit été l'iſſue.

La tempête du 12 & du 13 a fait échouer un ſloop, un ſenaut & pluſieurs chaloupes près de South-Ferry (bac du Sud).

Le 9 & le 10, le Général Sulivan, avec l'armée qu'il commande, avoit débarqué à Rhode Iſland ſans oppoſition. Les ennemis ont abandonné tous leurs ouvrages & baraques du côté du Nord, les laiſſant en bon état & ſe ſont retirés dans leurs lignes à environ trois quarts de milles de la ville de New port. Nos troupes ſont en poſſeſſion des hauteurs de *Quaker-Wind-Mill* & de *Butts*, ayant en avant un fort détachement à un mille & demi des lignes des ennemis, dans les environs deſquelles les ennemis ont brulé le 8 pluſieurs maiſons.

Notre armée conſiſte dans environ 12,000 hommes qui ſont pleins de courage. L'Avant-garde eſt compoſée de troupes légeres, de compagnies de volontaires & de cinquante hommes de chaque brigade, ſous les ordres du Colonel Livingſton. L'aîle droite eſt commandée par le Général Green, l'aîle gauche par le Marquis de la Fayette, la ſeconde ligne par le Général Hancock & le corps de réſerve par le Colonel Weſt.

Quarante-ſept déſerteurs ſont venus join-
notre armée depuis ſon débarquement
ns Rhode Iſland.

Le 12 & le 13, nous avons eu un ven
tempête & une pluie conſidérable qui
empêché le retour du Comte d'Eſtaing.

trait de la Lettre d'un Officier de diſtinction, datée de Rhode-Iſland.

» Nous regardons comme très-malheureux
ur nous que la Flotte Françoiſe ſoit ſor-
; mais cela étoit inévitable. Le Lord Howe
oit à bord trois mille hommes avec des
unitions de toute eſpece qu'il auroit débar-
és, s'il n'avoit pas été prévenu à tems.
mercredi 12, après que le Comte d'Eſ-
ng fut ſorti, il porta ſur la Flotte Angloiſe,
is la tempête empêcha le combat. — Le
nguedoc perdit un de ſes mats de Hunes;
vaiſſeau de 74 canons en perdit auſſi, mais
ne ſais pas quels mats. — Les François
nt à préſent à la hauteur de Point-Judith,
ils ont amené le *Senegal* & une galiote à
mbe qu'ils ont pris. — Nous avons au-
urd'hui deux batteries de huit canons qui
ent ſur l'ennemi; demain 22, nous au-
ns encore quatorze canons de plus, & deux
trois mortiers qui commenceront à jouer
main matin. On nous a tiré près de deux
lle coups qui ont tué un homme & en ont
eſſé trois ou quatre. Ils ont auſſi détruit 7

armes à feu. Cependant on dit qu'ils pointent très-bien leurs canons.

Extrait d'une autre Lettre.

La nuit du 19, notre armée éleva une autre batterie avancée à 40 ou 50 verges en front de celles qui avoient été d'abord conſtruites ſur les hauteurs dont on a déjà parlé. Non-ſeulement cette batterie eſt plus proche, mais auſſi elle eſt mieux ſituée pour incommoder l'enemi. Le 20, nous ouvrîmes une batterie, ce qui nous attira une vive canonade de la part de l'ennemi. Nous eûmes un homme tué & deux bleſſés. — On ne ſait point encore le dommage qu'a eſſuyé l'ennemi. — Le 20 après midi, le Comte d'Eſtaing a reparu avec ſon eſcadre, ayant pris une Frégate Angloiſe de 28 canons, & une galiote à bombe. Deux des Vaiſſeaux François ont eu leurs mats endommagés dans la derniere tempête. — L'eſprit de déſertion regne chez l'ennemi. Il paſſe de leur armée à la nôtre environ huit ſoldats par jour.

Autre Extrait.

Nous ſavons de bonne part que la Flotte du Lord Howe a beaucoup ſouffert de la tempête..... Quatre de ſes frégates ſont revenues à Sandy-Hook très-maltraitées. Deux ou trois étoient démâtées. Une galiote a échoué ſur la côte de Jerſey; & on craignoit à New-York que toutes les autres

iotes & petits bâtimens que le Lord Howe oit pris avec lui, n'euſſent péri, aucun eux n'ayant donné de ſes nouvelles juſqu'au , quoiqu'ils euſſent ordre de revenir le atrieme jour après qu'ils auroient quitté ndy-Hook.

ctrait d'une Lettre d'un Volontaire, datée de Rhode-Iſland.

» Nous ſommes actuellement, 21 Août, s-à-vis de *Tammany-Hill*, & nous voyons plein les travaux de l'ennemi. «

» Nous avons deux batteries de quatre ca- ons de 18 livres de balle, & nous comptons oir dans peu de jours quatorze mortiers qui reront ſur leur grande batterie; ſi cela a eu, j'eſpere que ma prochaine lettre ſera atée de la Ville de Newport. «

Autres détails.

Suivant toutes les nouvelles de Rhode- land, notre armée y eſt en très-bonne diſ- oſition, & elle eſt bien fournie en tout gen- e, & ſurtout en pain. Le Conſeil de notre rovince & le Général Heath avoient donné plus grande attention à cette partie ſi eſſen- elle du ſervice. Le Général Sullivan eſt ien heureux d'avoir réuſſi en ſi peu de tems fournir une auſſi grande armée de tant de hoſes néceſſaires. La célérité que nous avons niſe à ce ſervice, & l'ordre avec lequel il s'eſt ait, malgré la terrible tempête que nons avons

eue, & l'abſence de la Flotte & des Troupes Françoiſes, font beaucoup d'honneur au Commandant en chef, & prouvent en même tems la bonne conduite & le courage de nos Officiers & de nos Soldats. L'arrivée du Géneral Hancock dans l'Iſle, & à l'armée, a fort encouragé nos troupes, & particuliere-ment celles de Maſſachuſett. Malgré le mauvais état où étoit ſa ſanté, lorſqu'il nous a quittés pour cette importante entrepriſe, nous apprenons qu'il a été conſtamment employé, & qu'il a toujours été des premiers à l'œuvre.

LE 22 Août après midi, le *Céſar*, Vaiſſeau François de 74 canons, eſt arrivé dans le port de Boſton. C'eſt un des Vaiſſeaux de la Flotte du Comte d'Eſtaing: il eſt commandé par M. de Bougainville. Il étoit parti de Rhode-Iſland avec la Flotte; mais il en a été ſéparé par une violente tempête. Ayant depuis rencontré un Vaiſſeau Anglois de 64 canons, il y a eu un combat très vif entre eux. Le Capitaine François y a perdu le bras droit, & a été bleſſé à la jambe. Il a eu treize hommes de tués & vingt-neuf bleſſés. Le Vaiſſeau Anglois avoit déjà amené, & auroit été conduit dans le port, s'il n'avoit pas paru deux autres Vaiſſeaux Anglois; comme le Céſar étoit fort maltraité, il a été obligé d'abandonner ſa priſe. Pendant le combat, on a vu jetter du Vaiſſeau Anglois dans la mer dix-neuf hommes.

utres nouvelles de notre armée à Rhode-Iſland apportées à Boſton par des Exprès du 22 & du 23.

» On travaille avec beaucoup d'activité à ettre nos batteries en état. Le 22, l'enne- i a jetté 2 ou 300 bombes, qui n'ont ce- ndant pas fait grand effet, n'ayant bleſſé e 2 ou 3 hommes. Notre armée eſt pleine courage, & les hommes en bonne ſanté. Nos batteries faiſoient un feu très-vif ſur travaux de l'ennemi, lorſque l'Exprès a itté l'Iſle, hier matin 23.

La Flotte Françoiſe n'étoit pas venue plus ès de Newport, que Light-houſe point ointe du Fanal). Son Vaiſſeau Amiral a é démâté dans la derniere tempête, & un ſes vaiſſeaux de 74 a perdu ſon mât de ſaine. Il eſt à préſumer que la Flotte du rd Howe a beaucoup ſouffert auſſi de tte même tempête, qui a été très-longue. n vaiſſeau françois, de 74 canons, n'avoit int paru depuis, & on n'en ſavoit point nouvelles. Ce vaiſſeau eſt arrivé à Boſton, Samedi 22. C'eſt le *Céſar* de 74 canons. ant bon voilier, il avoit toujours été en nt, à la pourſuite de la Flotte angloiſe, ſqu'elle avoit paru à la hauteur de New- rt. Après que la violence de la tempête eut un peu appaiſée, le *Céſar* ſe trouva à dix ures du ſoir, vis-à vis d'un vaiſſeau de erre anglois de 64 canons: le combat

commença à trois heures du matin : il fut très vif, & dura trois heures. On dit que le vaiſſeau anglois avoit amené, lorſque deux autres vaiſſeaux anglois paroiſſant, le *Céſar* quitta l'Anglois. Dans ce combat, il a eu 13 hommes tués & 28 bleſſés.

Le 22 après midi, M. de Bougainville, Capitaine du *Céſar*, a été tranſporté de Nantasket ici. Son bras droit a été tellement fracaſſé dans le combat, que le Chirurgien a été obligé de lui couper un peu au-deſſus du coude ; on compte ſur ſon prompt rétabliſſement. Auſſi-tôt que le *Céſar* eſt arrivé ici, le Général Heath a envoyé un Exprès, pour en informer le Comte d'Eſtaing.

Le 28, la flotte Françoiſe, commandée par M. le Comte d'Eſtaing, eſt arrivée heureuſement dans la rade de Nantasket. Le lendemain 29, Son Excellence & une partie de la flotte ſont entrées dans le port de Boſton. Il a été ſalué par le canon des vaiſſeaux & des ports.

On apprend par un Habitant de Fairfield qu'environ 100 bâtimens de New-York en ſont ſortis le 29 par Hell-gate.

Le 29 & le 31, on a vû à la hauteur de Rhode-Iſland une flotte de 70 voiles, qu'on croit deſtinée pour New-Port.

On diſoit hier (2 Septembre) que cette flotte étoit arrivée à New-Port avec un renfort.

trait d'une lettre d'un Officier de diſtinc-
tion, datée du camp à l'extrémité ſepten-
trionale de Rhode Iſland, le Samedi au ſoir
29 Août 1778.

» Ce que je vous ai mandé dans ma lettre
ce matin eſt arrivé comme je l'avois
évu, quelques minutes après que la poſte
partie. L'ennemi s'étant imaginé que
tre intention étoit d'évacuer entierement
le, nous a pourſuivis d'aſſez près pour
trouver en état d'attaquer à ſept heures
matin notre arriere garde, qui étoit poſ-
ſur une hauteur appellée *Windmill-Hill.*
e ſoutint l'attaque avec aſſez de courage
ur repouſſer juſqu'à trois fois une très-
te colonne ennemie; mais ayant été ren-
cée à différentes fois, elle nous obligea
in de nous replier ſur le gros de l'ar-
e. Si vous demandez pourquoi notre
tachement n'a pas été pareillement ren-
cé, c'eſt que notre Général lui avoit
donné de ſe retirer devant l'ennemi avec
elque apparence de déſordre, pour l'at-
er ſur ſon propre terrein & lui livrer un
mbat général. Lorſque l'ennemi parut ſur
aker-Hill, le Général, pour le confirmer
ns l'idée que notre intention étoit de
tter l'Iſle, fit avancer en ſa préſence
s le bac tous les bagages & les chariots.
tte manœuvre produiſit l'effet deſiré.
nnemi fit filer ſon aîle gauche vers la

droite ; & agiſſant ſous le feu de ſes vaiſſeaux, il ſe porta avec la plus grande ardeur vers une de nos redoutes, pour l'emporter & tourner ainſi notre flanc droit ; mais ce poſte fut défendu ſi vaillamment, & renforcé ſi à propos, qu'après un combat d'une heure & demie l'ennemi ſe retira, nous laiſſant maîtres du champ de bataille. L'ennemi forma ſa droite pour attaquer notre gauche ; mais notre artillerie fut ſervie ſi chaudement qu'il ne revint pas à la charge. La nuit étant ſurvenue, elle mit fin à l'action. Les deux armées ſont actuellement à la portée du canon. Il n'y a point de doute que demain à la pointe du jour il ne s'ouvre une nouvelle ſcène de carnage, où je me flatte que nous aurons certainement l'avantage. Pendant toute cette journée nos Officiers & nos Soldats ſe ſont conduits comme des Vétérans. C'eſt avec le plus grand plaiſir que je vous informe que le régiment du Colonel Jackſon s'eſt trouvé aux deux actions, & que lui, ainſi que ſes Officiers, ſe ſont comportés en héros. Dans la derniere, ils ont chargé la bayonnette au bout du fuſil, & ont fondu ſur l'ennemi avec un tel acharnement qu'ils ont fait ſur le champ pancher la balance de la victoire du côté des Américains. Le brave Colonel Henri B. Livingſton commandoit le détachement. On ne ſait pas encore au juſte quelle eſt la perte que nous

ons faite; mais on l'évalue à environ 70
mmes tués & 200 bleſſés. Celle de l'en-
mi eſt beaucoup plus conſidérable. Le
ajor Samuel Shelburn, de Portsmouth,
de-de-Camp du Général Whipple, eſt
ſſé, & on lui a coupé la jambe. Le Co-
el William Livingſton a eu deux légeres
ſſures. Le Lieutenant Lowell, du régi-
nt de Jackſon, eſt tué. Le Lieutenant
lker, de Boſton, bleſſé mortellement.
ndley a reçu une légere bleſſure. Un
ficier François, de la ſuite du Marquis
la Fayette, eſt bleſſé. Voilà tout ce que
ſais juſqu'à préſent. Nous avons fait en-
on 20 priſonniers, du nombre deſquels
un Officier nommé Swaney; il nous a
ris que les vaiſſeaux arrivés en dernier
à New-Port étoient remplis de troupes,
que lorſque l'eſcadre Françoiſe a paru la
nde fois, la garniſon ne parloit que de
tulation. Son départ a ranimé le courage
Anglois. La Milice de Maſſachuſett s'eſt
duite admirablement bien.

E 29 Août, le Général Sullivan a com-
cé à ſe retirer de Rhode-Iſland, avec
née ſous ſes ordres, & la retraite totale
effectuée le lendemain, ſans qu'il ait
lu un ſeul homme.

N a vu tous ces jours-ci, à la hauteur
e port (de Boſton) une Flotte de vaiſ-
x, qu'on ſuppoſe être celle du Lord

Howe, venant de Sandy Hook ; mais elle a
diſparu aujourd'hui (3 Septembre). On la
dit compoſée de 20 vaiſſeaux, dont pluſieurs
ſont des vaiſſeaux de force.

Fin des Gazettes Américaines.

IL vous aura été facile de remarquer,
Monſieur, que quoique la Gazette de la
Cour, parle de nouvelles données par le
Général Clinton, le premier Septembre, à
ſon arrivée devant Rhode-Iſland, elle ne fait
aucune mention de ce qui s'eſt paſſé dans
cette Iſle pendant vingt-deux jours qu'y eſt
reſtée l'armée américaine. Tout ce qu'on en
apprend par la lettre du Général Clinton au
Comte Cornwallis, c'eſt que les Américains
s'étoient rembarqués le 31 Août au ſoir. La
derniere des lettres du Chevalier Pigot, qui
commande dans l'Iſle, eſt datée du 3 Août.
Eſt-il croyable que le Gouvernement n'ait
reçu aucune lettre de ce Général d'une date
plus récente. Sa réticence ſur tout ce qui eſt
arrivé dans l'Iſle pendant le cours du mois
d'Août, vous donnera ſûrement la plus grande
de idée de la belle conduite que les Américains y ont tenue, & juſtifiera tous les détails
qui en ſont rapportés par les Gazettes Américaines. La lettre du Comte Cornwallis leur
fait, ſuivant moi, infiniment d'honneur,
puiſque la vivacité de leurs attaques, malgré l'abſence de l'Eſcadre françoiſe, & leur
perſévérance dans leur entrepriſe, ont déci-

Général Clinton à y conduire lui-même
puiſſant renfort. Après des preuves ſi écla-
ntes de leur conſtance & de leur bravou-
, pendant les vingt-deux jours qu'ils ont
uſſé leurs attaques ſur Newport, leurs Gé-
raux ont ſignalé leur ſageſſe & leur habi-
é, en ſe retirant avant l'arrivée du ren-
t de Clinton. Les ſuites du malheureux
up de vent du 12, obligeant l'Eſcadre
nçoiſe à aller ſe réparer dans le port de
ſton, l'attaque combinée de terre & de
r ne pouvoit plus avoir lieu; & par con-
uent il ne reſtoit rien de mieux à faire aux
néricains, que de ſe remettre dans l'état
ils étoient avant leur deſcente dans l'Iſle.
eſt ce qu'ils ont eu le bonheur d'effectuer
s perdre un ſeul homme, & après avoir
rté un coup très-rude à l'ennemi dans l'af-
e du 29 Août, calculée pour maſquer
r deſſein. Il eſt très-heureux pour l'inté-
de la cauſe, qu'on ſoit aſſuré que de ſi
ns Généraux, & une auſſi valeureuſe ar-
e, ſe retrouveront pour une autre occa-
n.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

*'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 26 Octobre 1778.

NSTRUIT, Monſieur, du plaiſir que vous fait la querelle politique d'*Aratus* & du *hig conſéquent*, je juge que vous ſerez fâché pprendre qu'elle va ſe terminer. C'eſt *Ara-* qui quitte la partie : non en s'avouant incu, mais parce qu'il déſeſpere de triom- er de l'obſtination de ſon Antagoniſte. ne prétends point adjuger la palme entre x : mon objet a été uniquement de met- ſous vos yeux un développement lumi- ux des principes du *Toryſme* & du *Wiggiſ-* que ces deux Ecrivains m'ont paru diſ- ter d'une maniere très-neuve & ſur-tout téreſſante dans le moment actuel pour la rance. Prétendant également aux ſentimens mme au nom de Whigs, ils s'accuſent utuellement d'incliner vers le *Toriſme* : l'un ce qu'il inſiſte pour la paix, qui a tou- urs été recherchée des Torys, occupés par ſſus tout de l'établiſſement du deſpotiſme ; utre parce qu'une guerre affermiroit dans urs places les Miniſtres actuels réputés tous

Torys, qui ont perdu l'Amérique pour avoir voulu lui enlever ſes libertés. Suivant le *Whig Aratus*, il faut que les Miniſtres actuels ſoient chaſſés & que la marine de France ſoit exterminée, pour qu'on puiſſe traiter plus avantageuſement avec les Américains. Suivant le *Whig conſéquent* une guerre avec la France eſt fatale à l'Angleterre, en ce qu'elle conſolide l'union de la France & de l'Amérique; & on a beſoin de la paix pour anéantir cette union par un Traité avec l'Amérique qui faſſe congédier les Miniſtres. D'une part comme de l'autre on fait jouer à la France dans cette conteſtation, un rôle ſi intéreſſant: elle la touche par des endroits ſi ſenſibles, que je me ſerois reproché une négligence impardonnable, ſi je vous avois laiſſé ignorer le combat de ces deux champions, & ſi j'eûſſe manqué de retirer leurs écrits de ce torrent ſoporifique de papiers que vomit ſans interruption la preſſe Britannique.

*Derniere Lettre d'*ARATUS.

Je ne me ſouviens point d'avoir jamais vu autant de faux raiſonnemens, autant d'inconſéquences & de mauvaiſe foi que dans les écrits de votre correſpondant, qui ſe qualifie ſi improprement de *Whig conſéquent*. Comme c'eſt la derniere fois que je veux bien prendre la peine de lui répondre, je

ais faire ici quelques obſervations ſur le faux
ur ſous lequel il préſente mes raiſons, ainſi
ue ſur les menſonges & les abſurdités dont
s lettres fourmillent ; & déformais je laiſſe
d'autres le ſoin de les commenter.

Dans la derniere lettre de votre Correſ-
ondant, il dit » qu'il avance ſeulement que
omme la guerre eſt un effort violent d'un
rti (les Torys) qui a des principes incom-
tibles avec la liberté, & que cette guerre
taquant la conſtitution autant que le Royau-
e, les amis de la liberté & de l'Angleterre
e peuvent y prendre part ſans compromet-
e leur honneur ou leur judiciaire «. Sur
ela j'obſerverai, en paſſant, que cette ma-
ere de raiſonner porte ſur un faux prin-
pe, car la guerre avec la France, comme
vec l'Amérique ſon alliée, n'attaque ni la
onſtitution ni le Royaume. Elle ſe fait au
ntraire pour la défenſe & du Royaume &
la Conſtitution ; & ainſi j'ai eu raiſon
avancer que les amis de la liberté & de
Angleterre devoient y prendre part, &
'ils ne pouvoient point s'y oppoſer ſans
ompromettre leur honneur & leur judi-
aire ».

Le *Whig conſéquent* pourſuit :

» Quoique les Miniſtres aient entierement
leur diſpoſition les voix du Parlement,
par conſéquent la bourſe des Peuples,
ratus prétend qu'ils manqueront des
oyens de lever de l'argent. Et quoiqu'il ne

puiſſe nier que la paix doit infailliblement *les affermir dans leurs places*, il ſe flatte qu'ils ſeront aſſez ſots pour ſe laiſſer perſuader de faire la guerre pour l'intérêt de leurs ennemis (les Whigs) Ce ſont là des articles de foi un peu trop myſtérieux pour mon intelligence, quelques clairs qu'ils puiſſent paroître à *Aratus* «. A ce mauvais raiſonnement voici ce que j'ai à répondre. — Il n'y a point de pires ſourds que ceux qui ne veulent point entendre. Le Parlement peut mettre tout autant d'impôts qu'il voudra: ce ne ſont point les impôts qui fourniſſent l'argent pour le beſoin préſent. Ce n'eſt point le produit d'une taxe nouvelle qui dans l'année même où elle eſt impoſée fournit le prêt des troupes, paye les tranſports, &c. ce ſont les capitaux empruntés ſur le produit attendu de cette taxe, lequel eſt affecté au paiement de leurs intérêts. Lorſque les beſoins de la guerre exigent des millions, il faut que quelqu'un les trouve; & ce quelqu'un c'eſt le Miniſtre des finances, qui ne les peut trouver qu'autant qu'il jouit de la confiance des peuples. Aujourd'hui la nation eſt endormie. Une guerre avec la France la réveillera. Dès que les propriétés particulieres ſeront menacées dans toutes nos poſſeſſions, ce même intérêt particulier qui avoit corrompu & les électeurs & les élus, *lorſque le danger étoit éloigné*, pouſſera les peuples à demander de meilleurs conducteurs, *lorſqu'ils verront le dan-*

r à leurs portes. Je le répete, c'eſt unique-
ent par l'ébranlement que doit cauſer une
uerre dans l'édifice du crédit national, qu'il
fera un paſſage à la lumiere pour péné-
er dans notre Conſeil. Il n'eſt donc pas
ai que je me ſois jamais flatté que les Mi-
ſtres ſeroient aſſez ſots pour ſe laiſſer per-
ader à faire la guerre pour l'intérêt des
higs leurs ennemis. Je n'ai ceſſé de ſou-
nir le contraire. Je connois trop bien les
ſſorts qui font agir un Tory. Un Tory
t auſſi fidele à ſes principes lorſqu'il ram-
e aux pieds de l'Eſpagne ou de la France,
ue lorſqu'il exerce ſur des ſujets une odieuſe
rannie. Je ſais que lorſqu'il s'agit d'ache-
r une paix, un Miniſtre Tory (pourvû
u'il ſoit ſûr de l'impunité) n'eſt nullement
fficile ſur les moyens, quelque ruineux,
uelque deshonorants qu'ils puiſſent être.
ouvons-nous avoir oublié ce qui ſe paſſa
l'occaſion des Iſles Malouines. Il n'y a
ueres plus de ſept ans que cette *farce* fut
uée. Je ſais qu'aujourd'hui ils ſe flattent
ue l'Oppoſition leur fournira un prétexte
ſſi ſpécieux pour *plâtrer une paix*, qu'elle
fit au mois de Mars dernier *pour empêcher*
ne déclaration de guerre. Ils porterent au
arlement des projets d'adreſſes qui ne ref-
roient que la guerre. L'Oppoſition donna
ans le piege & y fût priſe. Le Duc de (*a*)

(*a*) Ce fût dans ce tems là que *Mauduit*, payé

Richmond ſe déclara contre la guerre; & les Miniſtres furent très-aiſes d'avoir ſa ſanction pour reculer ce moment terrible. Aujourd'hui ils eſperent que l'Oppoſition exagerera les forces de la France & de l'Eſpagne : qu'elle ravalera les nôtres: que par là elle fera goûter aux Peuples une paix pour laquelle ils feroient les plus grands ſacrifices; & que par conſéquent il ſera impoſſible par la ſuite à l'oppoſition de déſapprouver une conduite dont elle aura démontré *précédemment* la néceſſité. Or, ce que je cherche à perſuader à l'Oppoſition, dans cet état des choſes, c'eſt de ſe tenir ſur ſes gardes, attendu que quelque effort que faſſent les Miniſtres pour éviter la guerre, la Nation aura aſſez de bon ſens & de fermeté pour les y forcer. C'eſt de cette guerre que dépend notre exiſtence parmi les principales Nations de l'Europe.

Votre Correſpondant demande ſi on peut lui reprocher avec fondement d'avoir plaidé pour la paix avec la France, de favoriſer les vues de l'adminiſtration, & de vouloir ſacrifier l'Angleterre à la France pour que les Miniſtres puiſſent être livrés au glaive de la Juſtice. Il eſt étonné qu'on l'accuſe

---

par les Miniſtres, publia des réflexions, que l'Éditeur de ce Recueil attribua d'abord au Duc de Richmond, tant l'Auteur avoit bien ſû s'approprier les ſentimens dans leſquels s'étoit montré ce Seigneur.

deſirer la paix, ſur ce qu'il voudroit
ſſer la faction des Ecoſſois & des Torys
cider ſeule une querelle qui n'intéreſſe
e cette faction, & dont les ſuites doivent
ceſſairement la faire ſuccomber ſous le
ids d'un opprobre bien mérité.

Mais il ne conſidere pas que ſi on laiſſe
ir cette faction, elle n'aura aucune que-
le à décider, puiſqu'il n'y a rien qu'elle
ſacrifiât pour avoir la paix; & votre
rreſpondant (s'il eſt conſéquent relative-
nt à une de ſes dernieres lettres) ne
urra ſe diſpenſer de défendre leur con-
ite, parce que la juſtice, d'après lui-
ême, doit l'emporter ſur toutes les conſi-
rations particulieres.

Il ſoutient que ceux qui ſont des vœux
ur la liberté Américaine, ne peuvent avec
nneur, ou avec décence, prendre parti
ntre les *défenſeurs* de cette liberté, tant
'elle n'eſt pas *aſſurée* & que nos Torys
ployent encore des forces redoutables
ur la combattre.

Dans cette courte phraſe, je ne vois pas
oins de trois fauſſetés.

La premiere, eſt relative aux François en ce
'ils ne ſe ſont pas déclarés quand ils l'auroient
, pour mériter le nom de *défenſeurs* de l'Amé-
que, puiſqu'ils ne l'ont fait que lorſqu'ils
t été certains que l'Amérique étoit en
at de ſe défendre elle-même. *Ce fut la priſe*
l'armée de Burgoyne qui les décida à em-

braſſer la cauſe de l'Amérique. Ils virent que cette cataſtrophe alloit ouvrir les yeux de l'Angleterre, & qu'il étoit tems de ſe jetter entre elle & l'Amérique pour empêcher une réconciliation qui auroit cimenté notre puiſſance & notre bonheur. S'ils euſſent été déterminés par quelque ſentiment d'amitié pour l'Amérique, ils ſe ſeroient déclarés deux ans plutôt. Ainſi, comme ils ont attendu que l'Amérique eût aſſuré ſon indépendance par ſes propres forces, & qu'ils ne ſe ſont mêlés de la querelle que pour leur avantage & notre détriment, il y a *plus que de la folie* à les appeller les *défenſeurs* de l'Amérique.

Secondement, on ne peut pas dire aujourd'hui que la liberté de l'Amérique *ne ſoit point aſſurée.* Elle eſt établie auſſi fermement que les Américains le peuvent deſirer.

Enfin, il n'y a point de *forces conſidérables qui agiſſent actuellement contre cette liberté.* Nous avons en Amérique des forces qui ſeroient conſidérables *ſi on les employoit convenablement contre des Iſles Françoiſes*; mais *claquemurées* comme elles le ſont dans ce moment-ci, on ne peut pas les qualifier de *conſidérables.* Il leur ſeroit tout auſſi difficile de pénétrer dans le pays que de monter dans la Lune. Elles ſeront trop *heureuſes ſi* elles ſe trouvent aſſez *fortes* pour ſe défendre elles-mêmes. Il leur eſt ſûrement impoſſible d'agir efficacemenr *contre la liberté Américaine.*

Voici ce que m'impute encore le *Whig onſéquent.*

» De ſon côté, *Aratus* perſiſte à ſoutenir u'une guerre conduite par les Miniſtres ctuels opérera leur ruine, ſur-tout ſi les fforts des Wigs ſe réuniſſent pour accréditer faire réuſſir les opérations de cette guerre. uſqu'ici, j'avois toujours cru qu'en diviſant s forces d'un ennemi, on les affoibliſſoit, que c'étoit tourner ſes armes contre ſoi-ême que de les prendre pour un ennemi. lais *Aratus* a découvert une nouvelle ma- ere de perdre les Miniſtres en leur prê- nt de l'appui, de combler les gens de oire en les couvrant d'infamie. *Aratus*, erſuadé qu'ils ſe jugeront incapables de onduire la guerre, ſuppoſe qu'ils voudront paix parce qu'il n'y a certainement ne la paix qui puiſſe les maintenir dans urs places; & cependant il inſinue que eſt le moyen le plus probable de leur faire uter la tête «.

Ici, le *Whig conſéquent* a fait de vains forts pour me tourner en ridicule. Quand en même les Whigs ſe réuniroient autant 'il ſeroit poſſible aux Miniſtres pour leur nner des moyens contre la France, ces forts réunis n'aboutiront jamais à rien, *nt qu'ils ſeront mal dirigés.* Eſt-il raiſonnable attendre de bons plans, ou d'attaque, ou défenſe, de la part de gens qui ont eſqu'abandonné toutes les poſſeſſions de

l'Angleterre à la merci du Comte d'Eſtaing. Si le Lord Howe & tous nos bâtimens de tranſport eûſſent demeuré *deux jours de plus dans la Delaware*, ou ſi *Deſtaing* fût arrivé *deux jours plutôt pour les y bloquer*, le coup qu'il auroit pû nous porter de ce côté-là eût été terrible. Avec des Miniſtres auſſi ineptes, n'a-t-on pas lieu de croire que dans le cours d'une guerre contre la France, il ſurviendra mille événemens que leur imbécillité n'aura pas pu prévoir. Lorſque toute négociation ſera rompue, ils s'éloigneront du précipice, ils fairont l'éclat de leurs places, & chercheront leur ſalut dans l'obſcurité. Ainſi, bien loin *de leur donner de l'appui*, j'ai donc parlé contre eux : j'ai ſouhaité de les voir dans une ſituation qui, *au lieu de les combler de gloire, doit les couvrir d'infamie*. Je n'ai jamais inſinué que *s'ils font la paix, ce ſera le moyen le plus probable de leur faire perdre la tête*. J'ai dit formellement le contraire. Si *prendre les armes pour un ennemi, c'eſt* (comme cela l'eſt réellement) *prendre les armes contre nous-mêmes*, votre Correſpondant n'eſt-il pas coupable lui-même de cette imprudence, puiſqu'il les a priſes doublement pour nos ennemis ? D'abord pour le *Miniſtere*, en s'élevant contre une guerre; & enſuite pour la *France*, en inſiſtant pour une paix qui pour toujours lui attacheroit l'Amérique, & mettroit à couvert de tout danger la Marine de France,

, en dix années de paix, deviendra du
ble plus forte que la nôtre. Si *actuelle-*
t nous ne faisons pas un effort pour
ruire cette marine, dans dix ans d'ici
effort ne sera plus à notre portée S'il
à-présent nous résoudre à convenir de
re infériorité, même avant que la France
assistée de l'Espagne, l'Angleterre *feroit*
ux tout de suite d'endurer que le nombre de
vaisseaux fût limité & de réclamer la pro-
on de la France comme étant devenue une
ès provinces.

Mettons donc en usage tout ce qui nous
e de force, *tandis que nous avons une*
te qui se souvient de la derniere guerre; &
ceux qui parleront de paix soient répu-
des traîtres.

Quoique votre Correspondant ose nier
l ait déclamé contre la guerre, il suffit
lire ses lettres pour le convaincre d'im-
ture. Dans une de mes dernieres, j'ai dit
l n'y avoit point de considération qui
nous faire hésiter un moment à nous
ider pour la guerre. Cette assertion l'a
nsé; & depuis ce moment, il est devenu
n antagoniste. Il a dit aussi-tôt : » Si l'on
nande à *Aratus* sous quelle apparence de
ice; il répondra que c'est pour punir la
nce & l'Amérique : la France, de ce
elle a suivi les conseils de la politique,
cédant aux mouvemens de sa généro-
; l'Amérique, de ce qu'elle s'est montrée

reconnoiſſante & juſte. « Votre Correſpon
dant a dit encore : » Nous avons perdu p
le droit des gens & des armes, toute eſpec
de titre au commerce de l'Amérique ; & ſ
cela nous fondons la prétention de ne poi
ſouffrir qu'elle le partage avec qui que
ſoit. Il nous a été impoſſible, même en d
ployant toutes nos forces, de réduire n
Colonies dans un tems où elles n'avoie
pour défenſeurs que des milices mal agu
ries & ſans diſcipline, dans un tems
elles étoient elles-mêmes en proie à la déſ
nion & à tous les beſoins : c'eſt cependa
une raiſon, aujourd'hui que nous ſomm
épuiſés, & tandis qu'au contraire les forc
des Américains ſont parvenues à leur pl
haut point de vigueur. & qu'ils ſavent l
moyens de les mettre en œuvre : c'eſt u
raiſon, dis-je, de combattre l'Amérique
la France réunies. « Le *Whig conſéquen*
quoique fertile en fauſſetés, eſt malheureu
lorſqu'il ſe livre à la plaiſanterie. Il eſt im
poſſible de *réduire* les Colonies, mais très
poſſible de ſe mettre en garde contre leu
attaques *ſur l'Océan*. Sa maniere de raiſonne
eſt donc auſſi ridicule que fauſſe. Il pour
ſuit : » Tel étoit le ſentiment, ou plutôt
radotage du Lord Chatham, depuis qu'
avoit perdu la tête. Quoique la judiciair
de ce grand homme ſe fût affoiblie, il mon
troit toujours une confiance proportionné
à l'élévation de ſon courage. Accoutumé

duire ſon pays aux conquêtes & à la
ire, la baſſeſſe du gouvernement envers
Puiſſances étrangeres & ſa tyrannie en-
s ſes ſujets, étoient deux choſes qui lui
ugnoient également. « (faites attention je
s prie à la raiſon qu'aporte votre Cor-
pondant pour prouver que le Lord Cha-
m avoit perdu la tête : il ne pouvoit ſouf-
la *baſſeſſe du gouvernement* qui devoit né-
ſairement le porter à plier ſous la France.)
tre Correſpondant, dans ſa lettre du 5
otembre, s'explique ainſi : » *Aratus* ne diſ-
gue pas aſſez le caractere & les devoirs
n Anglois d'avec ceux d'un Whig. D'après
rivalité naturelle de la France & l'An-
terre, d'après l'oppoſition qui ſe trouve
s leurs intérêts & leurs gouvernemens,
t Anglois, politiquement parlant, eſt &
t être l'ennemi de la France. Mais lorſ-
e la France s'attire l'inimitié d'un gou-
nement Tory pour avoir été l'amie & la
otectrice (*a*) de nos freres & des privi-
es de nos compatriotes, ce rapport fait
tre d'autres obligations, (eſt-ce ainſi que
le un homme qui ſeroit fâché qu'on le
ît partiſan de la paix ?) & il ſieroit mal
x Whigs de chercher querelle à la France

(*a*) J'ai fait voir plus haut que la France n'avoit
nt été la protectrice de l'Amérique. Tous les rai-
nemens du Whig conſéquent ſont faux.

ſur ce qu'elle aime & qu'elle protege l
Whigs «.

Ainſi, pour être Whig conſéquent il fa
que j'oublie que je ſuis Anglois. Il faut qu
j'oublie que les intérêts de l'Angleterre
de la France ſont incompatibles. Il fa
que j'oublie que ſi la France augmente ſo
commerce & fortifie ſa marine en raiſon d
ce que notre commerce & notre marin
décroîtront & s'affoibliront, il doit s'enſu
vre infailliblement que nous nous ſoume
tions à ſon joug altier. Et pourquoi faut-
que j'oublie tout cela? *par reconnoiſſance.* E
pour quel bienfait? Uniquement parce qu
les François ont ſagement conſulté *leurs in*
terêts particuliers en ſe mettant entre nou
& l'Amérique dans un moment où, s'ils n
ſe fûſſent pas montrés, nous pouvions pa
venir à une réconciliation au moyen d'u
Traité d'alliance comme Etats diſtincts. Voi
une *obligation*, bien *nouvelle* en effet, qu
nous avons à la France & d'une nature bie
extraordinaire.

Il n'y a point d'Anglois qui puiſſe ſe qua
lifier de Whig dès qu'il y a des conſidéra
tions qui peuvent lui faire oublier les inté
rêts de ſon pays. Après Dieu, ſon pays e
ce qui doit l'intéreſſer le plus ſur la terre
Tout doit céder à cet intérêt puiſque c
qui nous attache le plus à la vie ne ſauroi
nous rendre long tems heureux, ſi notr
liberté eſt détruite, ſoit par une tyranni

érieure, ſoit par un accroiſſement du pou-
r de la France. Réprouvons donc ces
inctions déplacées qui n'ont pour but
e de procurer la paix à l'Amérique au
x de notre ruine. Si nous avons montré
t de ſenſibilité pour le ſang Anglois verſé
Amérique, en montrerons-nous moins
ır les riſques dont ce même ſang ſeroit
nacé en Angleterre ?

Celui qui par trop d'attachement pour
mérique épouſeroit la cauſe de la France
moment où nous ne pouvons exiſter
nme nation qu'autant que nous *détrui-*
s la marine Francoiſe, eſt ennemi de l'An-
terre. Sous ce point de vue, les Amé-
ins ſont *aujourd'hui* nos ennemis de l'eſ-
e la plus dangereuſe, en ce que beau-
p d'entr'eux vivent au milieu de nous,
ls connoiſſent notre intérieur, & que ſous
naſque de l'amitié ils repandent des opi-
ns & prêchent des meſures contraires à
intérêts, & qui, ſi elles étoient adoptées,
reroient infailliblement notre deſtruction.
n'eſt pas là le moindre de tous les maux
devoient réſulter de nos affreuſes que-
es avec l'Amérique, & il y a long-tems
j'en ai fait la prédiction. Pour arrêter
progrès de ce mal, qu'il me ſoit donc
mis de recommander à tous ceux qui aiment
patrie d'examiner le *but* des raiſonne-
ıs avancés par des gens qui ſe donnent
r Whigs & qui cependant décelent leur

attachement pour la France, ce qui eſt auſ
incompatible avec le Whigiſme qu'avec le
intérêts & le caractere national de tout An
glois.

Réponſe du Whig conſéquent.

Je penſe trop bien d'*Aratus* pour m'offenſe
de ſa pétulance dans ſes écrits contre mo
Les chevaux fougueux ruent à chaque pierr
qu'ils rencontrent : de même les homme
d'une humeur violente traitent d'impoſtur
tout ce qui bleſſe leurs préjugés ; & il leu
arrive ſans ceſſe d'argumenter ſur des pre
ſomptions qu'ils donnent comme des pro
poſitions évidentes. Je ne taxerai point *Ara*
tus d'inconſéquence. Tous ſes raiſonnemen
ſont des pétitions de principe ; & il ne laiſ
pas d'en tirer ſes concluſions avec autan
de confiance que ſi ſes hyppothèſes qu
perſonne n'admet, étoient généralemen
reçues.

Dabord il ſuppoſe, comme principe co
venu, que l'Angleterre a un *droit* abſolu
indeſtructible à la ſouveraineté de la mer
à l'empire du commerce, Ce préjugé nation
lui paroit ſi ſacré, qu'il veut en faire la ba
d'une guerre avec la France. Telle eſt l'équi
de ſon premier principe. « Il faut, (dit c
ami des loix & de la liberté) que l'Angl
terre *détruiſe* la marine de France, *n'impor*
que la choſe ſoit juſte ou injuſte, ſans qu
el

lle ne peut plus exiſter comme nation «. Hé bien, répondrai-je, que l'Angleterre reſte *etite* nation, comme Dieu l'a faite, avec noins d'opulence, mais avec plus de vertu z de contentement, s'il faut qu'elle achete a grandeur au prix de la tyrannie & de l'in-uſtice. Dans l'extravagant uſage qu'elle a it de ſon pouvoir & de ſon deſpotiſme, lle s'eſt fait un jeu d'irriter ſes Colonies uſqu'à ce qu'elle les eût perdues. Loin qu'une elle leçon l'ait rendue plus modeſte, elle eut aujourd'hui chercher querelle à la France e ce que cette Puiſſance *a une marine*, quoique d'après la ſuppoſition d'*Aratus* lui même, ous ſoyons aſſez ſupérieurs pour pouoir détruire cette marine. Une autre pétion de principes qu'il faut encore paſſer à *ratus*, c'eſt que ſi on ne détruit pas la maine Françoiſe il s'enſuivra néceſſairement & on accroiſſement & la ruine de la nôtre. Ainſi nous devons accorder à *Aratus* tout e qu'il met en ſuppoſition, ſans quoi ſes onſéquences tomberont à terre.

Il ſeroit intéreſſant pour la nation de faire ne autre ſuppoſition bien naturelle, quoiu'*Aratus* ſoit aſſez prudent pour la paſſer us ſilence. Si l'Angleterre échouoit dans on entrepriſe arbitraire ſur ſes voiſins, ne eviendroit-elle pas plus *petite* & plus mériſable, après avoir éprouvé la juſte veneance de la maiſon de Bourbon, qu'elle e l'auroit été en ſe contentant d'une por-

tion égale & raiſonnable du commerce & des richeſſes du globe? Si les ports que la Providence a donnés à la France : ſi l'habileté & l'induſtrie de ſes Ingénieurs ſont réellement une *infraction* aux *droits* de la Grande-Bretagne, pourquoi à la paix de Paris n'avons-nous pas inſiſté pour que tous les ports françois eûſſent le ſort de celui de Dunkerque, & que le commerce de la France ſe fît ſur des vaiſſeaux Anglois ou dans des marchés Anglois: ou plutôt pourquoi n'avons-nous pas demandé que la France ne conſervât point de commerce du tout ?

Aratus ſe trompe encore lorſqu'il donne comme un principe accordé que l'Angleterre doit être grande, heureuſe & floriſſante en proportion de ſes richeſſes & de ſon pouvoir. L'hiſtoire & l'expérience nous apprennent que la Providence en a ordonné tout autrement, & que tous ces avantages, lorſqu'on en abuſe, deviennent le fleau le plus terrible des nations. Il en eſt des peuples comme des individus. Les plus grands & les plus heureux ſont ceux qui avec une portion ſuffiſante des biens de ce monde, ſavent en jouir avec ſageſſe & modération; au lieu que ceux qui ne ſoupirent après ces biens que pour ſatisfaire des plaiſirs honteux ou une ambition ſans bornes, deviennent à la fin les victimes ou les eſclaves des tréſors qui excitoient leur cupidité.

Aratus veut auſſi qu'on lui accorde, qu'ac-

uellement la nation eſt endormie. Je dirai eulement que ſi cela eſt, il faut que ce ſoit 'effet d'une bien terrible yvreſſe, ou qu'elle prouve cette eſpece de léthargie qui eſt 'indice muet d'une diſſolution prochaine. Si ous les tumultes, ſi toutes les allarmes d'une uerre civile n'ont pas pu la réveiller depuis trois ans, quel eſt donc le miracle ui lui ouvrira les yeux? Faut-il qu'un tremlement de terre comme celui de Smyrne ienne bouleverſer notre capitale, ou que les rançois & les Eſpagnols entrent dans le oyaume? En ſuppoſant même quelques rodiges de cette eſpece, opérés par le Ciel our l'avantage de la Grande-Bretagne, *lratus* eſt il bien certain que la nation ſe eveilleroit avec ſon bon ſens & qu'elle ſeoit en état de diſtinguer ſes amis d'avec ſes nnemis. Le fait eſt que la nation n'eſt point ndormie, mais que n'ayant point de *guides* n qui elle puiſſe ſe confier dans ce moment e criſe, elle eſt devenue preſque indifférente u ſort qui l'attend & s'embaraſſe fort peu 'échouer contre Carybde ou contre Scylla, e ramper ſous la domination des Torys u ſous celle des François.

Aratus ſuppoſe encore (mais en ceci il ut rendre hommage à ſa bonne foi) » que es Miniſtres actuels ne poſſedent pas aſſez confiance du peuple pour pouvoir trouer tout l'argent néceſſaire à la pourſuite 'une guerre «. Je réponds à cela qu'il eſt

impoſſible de dire quelles pourront être les opinions ou la confiance d'un peuple endormi, au moment qu'il plaira à Dieu de le réveiller ; cependant on ne peut pas ſe diſpenſer de convenir que ſi ce peuple n'a fait juſqu'ici que des *rêves* dans les ſecours qu'il a donnés au Gouvernement, ces rêves ont eu une conſiſtance & une durée que les ſentimens eveillés ne produiſent pas toujours. Mais quelqu'endormis que nous ſoyons ſous le manteau de ſécurité qui nous enveloppe, *Aratus* aſſure hardiment » qu'une guerre avec la France eſt le ſeul choc qui puiſſe ouvrir dans notre édifice politique un accès à la lumiere «. Et la concluſion qu'il en tire, c'eſt que lorſque par cette fauſſe lueur le peuple aura découvert que ſes propriétés ſont par tout en danger, le même motif qui l'a proſtitué au Gouvernement dans des tems de ſûreté, le rendra bon patriote, lorſqu'il s'y verra forcé par ſon intérêt & par la néceſſité.

Aratus me paroit participer à la léthargie générale lorſqu'immédiatement après avoir ſuppoſé la nation aſſoupie, il eſpere que » quelque choſe que faſſent les Miniſtres pour éviter la guerre, l'ardeur guerriere & le bon ſens de la nation les forceront bien à s'y déterminer «. Qu'eſt-ce que l'ardeur & le bon ſens d'une nation profondément aſſoupie ? » C'eſt de cette guerre (dit *Aratus* par une nouvelle pétition de principes) que

épend notre exiſtance comme grande na-
on. J'en demande pardon à *Aratus* qui paroit
voir plus de prétention que moi au ton de
olitique & au ſecret des affaires ; mais
avois toujours cru que cette grandeur na-
onale, lorſqu'elle eſt ſéparée des idées de
ſtice & d'humanité convenoit moins à la
rande-Bretagne qu'aux Régences d'A-
ique, qui ne connoiſſent d'autre métier
ue la piraterie. Voudroit-on rejetter abſo-
ment l'opinion à laquelle tenoient nos peres,
ue la grandeur d'un peuple eſt plus fon-
ée ſur la vertu & l'amour du bien public,
ue ſur ſes richeſſes & ſur l'étendue de ſa
omination ? L'énorme corps de l'empire
itannique relativement à ſa petite tête,
Angleterre, formoit dans le monde un monſ-
e politique, qui non ſeulement a effrayé
voiſins & troublé leur imagination, comme
feroit un mauvais augure, mais même qui
roit avoir déplu à la divine Providence
i crée & dirige toutes choſes avec meſure
proportion. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt
e l'Angleterre, ſemblable à un géant privé
n membre, quoique l'Amérique ſe ſoit
achée d'elle, ſe fie encore dans la ſupé-
rité de ſes forces, ſans s'appercevoir qu'elle
plus l'inſtrument qui les faiſoit agir.
Aratus, dans une lettre précédente, a
lté la ſageſſe que la France & l'Amé-
ue ont montrée en contractant leur al-
nce. Il avoit ajouté même que les Mi-

niſtres de France auroient mérité d'être ſifflés s'ils avoient laiſſé échapper cette occaſion ; & cependant c'eſt par rapport à cette alliance même qu'il leur déclare la guerre, & qu'il ne voit point de milieu entre la deſtruction du traité ou celle de la nation Angloiſe. Dans ſa derniere lettre, il aſſure que le Roi de France n'eſt pas le défenſeur de l'Amérique, parce que la France ne s'eſt déclarée qu'après la priſe de l'armée de Burgoyne & que lorſque l'Amérique a été libre & indépendante par ſes ſeuls efforts. Chaque mot de cette propoſition eſt une pétition de principe. *Aratus* prétend-il que la France n'a point fourni à l'Amérique les principaux moyens de défenſe avant la déclaration & l'alliance? Or, pour un pays qui a plus d'hommes qu'il ne lui en faut, quels autres moyens de défenſe pouvoit-on lui donner que des armes, des proviſions & des munitions militaires? Ce n'étoit donc point en impoſer que d'appeller ces envois des moyens de défenſe pour l'Amérique. Si cela n'a point eu lieu, & que les François n'aient pas été les *défenſeurs* de nos Colonies, c'eſt encore une autre pétition de principe de regarder cette alliance comme une preuve de la ſageſſe des Colonies. S'il eſt vrai qu'elles ſe ſoient rendues indépendantes par leurs ſeuls efforts, pourquoi ont-elles recherché l'alliance de la France, pourquoi ont-elles fait un traité avec cette

uiſſance, & ont-elles ainſi pouſſé au der-
ier période le reſſentiment de la Grande-
Bretagne lorſqu'elles ſe ſuffiſoient pour ſe
éfendre & n'avoient aucun beſoin de pro-
ection ? Mais *Aratus*, qui a tant de ſaga-
ité pour découvrir les faux argumens des
utres, ne s'apperçoit pas de ſes propres
ontradictions.

Aratus croit-il ce qu'il affirme ſi har-
iment, que » la liberté de l'Amérique eſt
uſſi fermement établie qu'elle peut le deſi-
er; & après la retraite de notre armée par
es Jerſeys, qu'il ſeroit auſſi facile à cette
rmée de s'envoler dans la Lune que de pé-
étrer dans le pays ? « En ce cas, il eſt plus
rédule que ne le ſont communément les
ens éclairés; ou il prend moins d'intérêt à
liberté Américaine qu'on ne devroit l'at-
ndre des principes qu'il affiche.

On ne finiroit jamais, ſi on vouloit re-
ver toutes les fauſſes hypotheſes d'*Aratus*
ntraîné par ſon enthouſiaſme patriotique.
ne conſidere pas que le caractere & les
rincipes Anglois ſont anéantis ſous un
ouvernement tel que le nôtre. C'eſt le
remier venu aujourd'hui qui ſe qualifie
Anglois, ou ce nom n'appartient à per-
nne. Il n'exiſte plus rien de certain & de
éfini dans le caractere d'Anglois. Dans un
ms où les Ecoſſois regnent, les noms des
eilleurs Anglois commencent par un *mac*;
il n'y a plus de vrais principes anglois

que ceux qui prévaloient avant la Révolution. Tels ſont les hommes, tels ſont les principes que ſoutiennent les Whigs, lorſqu'ils prêtent leur plume ou leur épée à l'adminiſtration actuelle.

La définition qu'*Aratus* donne d'un Whig eſt vraiment curieuſe; car elle va à tous les partis & à toutes les ſectes du Royaume, quelqu'oppoſition qu'il y ait entre leurs ſentimens. » Aucun Anglois, dit-il, ne peut être un Whig du moment qu'il ſouffre qu'une conſidération quelconque lui faſſe oublier l'intérêt de ſon Pays «. Cette phraſe fait un bruit impoſant; mais au fond elle ne ſignifie rien, puiſque ce qu'un parti trouve convenable aux intérêts de la patrie, eſt aux yeux d'un autre ce qui lui porte le plus grand préjudice.

Les Ecoſſois & les Torys, qui nous gouvernent depuis long-tems, font conſiſter notre intérêt, notre gloire & notre proſpérité à vivre ſous un Prince abſolu; tandis qu'au contraire les Whigs n'héſiteroient pas à employer le fer & le feu pour délivrer leur patrie d'un bonheur ſi vanté. C'eſt ainſi que certaines gens, tels par exemple qu'*Aratus*, imaginent que la Grande-Bretagne ne ſauroit mieux faire, ainſi qu'elle en a le droit, que de ſe gorger de richeſſes, de vices & de luxe; tandis que néceſſairement ſes pauvres voiſins manqueront de toutes les choſes de premiere néceſſité. Mais d'autres per-

nnes croient peut-être au contraire que
oins de richeſſes, avec plus de vertu &
bonnes mœurs, contribueroient davan-
ge à ſes véritables intérêts, ainſi qu'à ſa
oire & à ſa félicité. Voilà l'incohérence
s raiſonnemens des hommes, lorſque leurs
ffions ſont exaltées par quelque ſyſtême
'ils affectionnent, ou par l'eſprit de
rti.

Mais les argumens d'*Aratus*, pour nous
gager à faire la guerre à la France & à
unir les Whigs & les Torys dans cette
ſpute, portent en entier ſur cette baſe,
voir, que » faute d'habileté pour dreſſer un
an d'opérations, & de courage pour le
nduire, les Torys, effrayés du précipice
uvert ſous leurs pas, déſerteront d'eux-
êmes les poſtes élevés qu'ils occupent, &
ercheront un aſyle dans l'obſcurité «. De-
il doit réſulter que toute cette vile ca-
aille de Torys ſera balayée par la tem-
ête, pour ne plus égarer le Souverain &
Nation par leurs pernicieux conſeils.

Eſt-ce donc ainſi que doit raiſonner un
omme ſage, ou bien n'eſt-ce pas plutôt
délire d'un malade? En accordant que
s Miniſtres actuels ne puiſſent conduire
ne guerre avec la France même auſſi-bien
u'ils ont conduit la guerre de l'Amérique,
'eſt-il pas plus probable qu'on fera la paix
our ſauver les Miniſtres, que de s'attendre
voir les Miniſtres renvoyés pour ſauver

la Nation? Et quand bien même ces mannequins d'Adminiſtrateurs, ces automates politiques dont tous les mouvemens ſont dirigés par une cabale ſecrete, épouvantés des dangers qui les menacent, abandonneroient leurs places dans ce moment critique, quel avantage leur retraite procureroit-elle à la Nation, tant que le taliſman caché derriere la toile ne ſeroit pas détruit, & que toute cette race de négromanciens ne ſeroit pas livrée à la Juſtice?

Le Roi ne connoit rien qui lui cauſe autant d'effroi qu'un Miniſtre Whig. La perte de l'Amérique n'eſt qu'un jeu en comparaiſon de la perte d'un *North*. Si ces malheureuſes préventions ſont incurables, pour quel objet les armes de la Grande-Bretagne iront-elles faire la guerre à des ennemis étrangers, tandis que les plus dangereux ſont au ſein même de la Nation? Quand bien même nous détruirions la marine de France, ce triomphe rendroit-il la Nation floriſſante & heureuſe ſous un gouvernement dont l'ambition ténébreuſe a dévoré tout ce que la derniere guerre nous avoit donné de puiſſance & de crédit? La Grande-Bretagne peut-elle jamais eſpérer de parvenir de nouveau à ce degré de grandeur où l'avoient porté les conſeils & les armes des Whigs dans le dernier regne de la liberté. Cette leçon ne ſuffit-elle pas pour apprendre à *Aratus* que tous les efforts imaginables ſe-

nt vains pour rendre une nation illuſtre
loriſſante, lorſque le premier objet du
uvernement eſt de l'opprimer & de l'hu-
er ſous la verge du deſpotiſme?
Dans de telles circonſtances, à quoi bon
ager les Whigs à faire de nouveau les
n Quichotes en faveur d'un Gouverne-
nt qui les a proſcrits? Veut-il qu'ils con-
rent un autre empire, pour qu'il ſoit
ore perdu par l'extravagance, ou réduit
ſervitude par la tyrannie? Il peut être
ré que leurs efforts, ſous de tels maîtres,
oient perdus pour la Nation, & qu'ils ne
viroient qu'à donner du crédit & de la
ce à une conſpiration contr'elle. S'il n'y
oint aſſez de vertu & de courage dans
Royaume pour ſe débarraſſer ſur le champ
ne poignée de lâches coquins qui tra-
ſent l'Angleterre & qui ſont les auteurs
tous les maux qui nous accablent ou qui
us menacent; c'eſt une folie de vouloir
détruire par la voie détournée d'une
erre avec la France. C'eſt à nous à ſup-
rter le fardeau & les coups. — Ils garde-
ient leurs places & partageroient le butin.
Je ne me diſſimule pas les avantages qu'a
r moi mon adverſaire, non-ſeulement par
ſupériorité de ſes talens, mais parce que
s préjugés populaires ſont de ſon côté;
tendu que mes argumens s'adreſſent à la
iſon des hommes, & non à leurs paſſions.
Il faut convenir auſſi qu'il y a dans cette

affaire beaucoup de difficultés qui peuvent embarraſſer l'eſprit le plus net & le cœur le plus droit. J'eſpere que le Ciel diſpoſera tout pour le mieux, mais je ſuis perſuadé que ni la paix ni la guerre ne peuvent opérer pour nous aucun avantage ſignalé, tant que l'eſprit de notre conſtitution ne ſera point rétabli dans ſon premier luſtre, tant que ſes anciens ennemis n'auront point été expulſés, ſinon du Royaume, au moins du Gouvernement, & qu'il n'aura pas été fait quelques ſacrifices expiatoires à la Juſtice publique.

Le *Whig conſéquent.*

Suites des affaires relatives à la commiſſion conciliatoire.

JE n'ai eû, Monſieur, que poſtérieurement à la lettre de *Civis* du 28 Juillet, adreſſée aux Commiſſaires de la Grande-Bretagne, celle qu'un autre Membre du Congrès, qui ſigne un *Américain*, a écrite au Lord Carliſle, chef de cette commiſſion. Celle-ci étoit pourtant antérieure de quelques jours puiſqu'elle ſe trouve dans une gazette de Penſylvanie du 23 Juillet. Elle ſervira ici de prélude à quelques autres pieces très-intéreſſantes ſur le même ſujet, leſquelles ont été occaſionnées tant par le froid accueil que le Congrès a fait à la lettre des Commiſſaires du 11 Juillet, que par ſon arrêté du 9, qui a fait paroître au grand jour les efforts té-

eux de M. George Johnſtone pour cor-
re ſes Membres.

Au Comte de Carliſle.

MILORD,

Comme vous avez jugé a propos, de con-
avec vos Confreres les Commiſſaires,
ire une nouvelle tentative de négocia-
qui n'a pas mieux réuſſi que la pre-
; qu'il me ſoit permis d'adreſſer par
canal encore un mot de réponſe à la
rerie. Il eſt en vérité bien triſte pour
erſonnages ſi accomplis d'avoir été ſi
eureux; mais c'eſt ſur-tout votre Sei-
ie qui eſt à plaindre d'avoir été miſe à
e de cette négociation, comme pour
pporter tout le ridicule «.
e vous ſupplierai d'abord, au nom de
érique, de pardonner au Congrès l'im-
eſſe qu'il vous a faite en ne répondant
à votre lettre. Vous devez vous rap-
r que dans ſa derniere réponſe il a établi
ins termes pour préliminaires d'une né-
ation. La candeur & la loyauté dont
faites profeſſion, me perſuadent que
rendez aſſez de juſtice aux Membres
ette auguſte Aſſemblée, pour être bien
aincu qu'ils ne ſont pas hommes à re-
ner ſur leurs pas. Ajoutez à cela que
ne leur eſt plus indifférent aujourd'hui
de voir votre Roi & votre Parlement

reconnoître ou non leur indépendance, &
qu'ils s'inquietent encore moins de ce qu
deviendront vos flottes & vos armées. «

» Vous êtes dans une étrange erreur lor
que vous ſuppoſez que quelqu'un en Amé
rique puiſſe déſirer de prolonger les calamité
de la guerre. Non, Milord, en bonne co
ſcience nous en avons aſſez. Mais il faut s'e
prendre de cette prolongation ou à vous, o
à votre Maître, ou à quelqu'uns des gen
qui l'entourent. Le Congrès publia l'acte d'in
dépendance aux oreilles du Général Howe
lorſqu'il eut à peine effectué ſon débarque
ment ſur l'Iſle de Staten. Les circonſtance
les plus critiques ne l'ont jamais fait varie
ſur ſa teneur: chacun de ſes Membres y
engagé ſa vie & ſon honneur même. A
nom du ſens commun, comment avez vou
pu ſuppoſer que nous nous en déſiſterions au
jourd'hui. «

» Je ſuis entierement de votre avis, lor
que vous déclarez ne vouloir entrer en au
cune diſcuſſion avec le Congres relativemen
au ſens du terme *indépendance*. Cette aſſem
blée auroit trop d'avantage ſur vous pa
le raiſonnement; mais ce qu'il y a de plu
fâcheux, c'eſt qu'elle eſt politiquement e
état de donner à cette expreſſion le ſen
qu'il lui plaira. Je dis plus, Milord, il fau
dra que la Grande-Bretagne reconnoiſſ
éventuellement l'eſpece d'indépendance qu
le Congrès jugera à propos; car il en

intenant la pleine poſſeſſion & jouiſſance. eſt-il pas ridicule de vous entendre parler ſſurer & d'augmenter une choſe qui n'eſt s en votre pouvoir & qui n'eſt pas ſuſcep- le d'accroiſſement ? «

» Vous donnez deux raiſons pour ne point irer vos flottes & vos armées. La premiere, ſt que vous les tenez ici par précaution ntre vos anciens ennemis. En honneur, lord, j'ai été quelque tems à ſentir la force ce raiſonnement, ou ſi vous l'aimez mieux, deviner comment une armée & une grande tte en Amérique peuvent garantir l'An- terre d'une invaſion de la France. Peut- e même n'aurai-je pas encore mieux le s de votre phraſe, ſi j'en infere que vous ne ſſez ici vos forces de terre & de mer que ur attirer ſur l'Amérique toute l'attention vos ennemis, & les engager à dégarnir rs côtes au point de vous fournir l'oc- ſion d'envahir la France. Si c'eſt la votre jet, il a été complettement rempli. Vos mées ſont à coup ſûr aſſemblées & toutes êtes à exécuter la deſcente, qui vû l'état dénuement où eſt la France, ne peut nquer d'avoir le plus brillant ſuccès. J'oſe nc vous féliciter d'avance ſur le plaiſir e vous aurez de voir votre Souverain faire n entrée triomphante dans Paris. «

» Votre ſeconde raiſon pour reſter ici eſt proteger les Torys. Au nom de Dieu, ilord, ſoyez tranquille à cet égard; & laiſſez-

les ſe garder eux-mêmes. Les petits Tory ſont ſûrs de leur grace, lorſqu'ils feront le démarches néceſſaires pour l'obtenir. Quan aux grands ils ſe ſont joints à vous ou d bonne foi ou par des vues intéreſſées. S'il ont fait ce qu'ils ont regardé comme leu devoir, ils doivent trouver dans leur conſ cience même le prix de leur ſacrifice. Si c'eſ l'intérêt qui les a guidés, ils ne mériten aucune pitié. J'ai cru, Milord, devoir vou offrir ces motifs de conſolation, parce qu vous ſavez comme moi que vous ne pouve point donner une protection efficace au Torys & qu'il y a tout lieu de penſer qu vous n'êtes pas moins embarraſſés pour vou défendre vous-mêmes «.

» S'il faut vous en croire, vos ſentimen ſont reglés ſur ce que vous croyez êtr l'intérêt de votre pays ; & vous êtes réſolu à maintenir vos déclarations dans toute ſi tuation poſſible. Pour moi, j'imagine plutô que votre conduite eſt reglée ſur vos inſ tructions ; mais dans le cas contraire, aſſûré ment, Milord, vous n'êtes point à ſavoi que les circonſtances peuvent changer pro digieuſement l'intérêt de votre pays, & pa conſéquent vos idées à ce ſujet. La déciſion de quelques événemens militaires auxquel vous ne vous êtes pas attendus, vous ap prendroient à parler au Congrès en terme plus décens que ceux de votre dernier lettre «.

Voú

» Vous voudriez bien, Milord, ſavoir quelle
ſt la ſubſtance des Traités que nous avons con-
lus. C'eſt par ménagement pour vous & pour
ous éviter une pamoiſon que le Congrès
'a point voulu les rendre publics. Ce
ecret feroit trembler le plus courageux d'en-
re vous. Comme à préſent il n'eſt plus
ueſtion de négociations, il n'eſt pas be-
oin de vous les communiquer. Cepen-
ant pour ſatisfaire votre curioſité autant
ue je le puis comme particulier, je vous
rierai de vous rappeller que le Marquis de
oailles vous a dit que lorſque ſa Cour
voit formé une alliance avec l'Amérique,
le avoit pris des meſures éventuelles pour
utenir cette alliance. Vous n'ignorez point
u'une flotte Françoiſe eſt actuellement tout
près de vous ſur la côte. Milord, je vous
iſſe le ſoin de tirer vous même la conſé-
ence «.

» C'eſt une choſe tout à fait divertiſſante
vous entendre demander au Congrès en
rtu de quel pouvoir il traite, après vous
re offerts à traiter avec lui & avoir été
fuſés. Mais je voudrois bien ſavoir de quelle
torité vous lui demandez cette explication.
Comte de Vergennes étoit autoriſé à
faire une pareille demande; mais le Comte
Carliſle ne l'eſt certainement pas. J'a-
terai, Milord, que dans cette queſtion,
y a une ſorte de dureté qui ne convient
llement à votre ſituation. Lorſque la vic-

toire étoit à vos ordres, nous pouvions pardonner une insolence devenue habituelle à votre nation, Nous la respecterons si vous la conservez lorque la fortune vous aura réduits à l'état le plus déplorable & le plus humiliant. Mais dans les circonstances présentes où certainement il vous est impossible de nous faire peur, & où vous n'avez pas encore assez souffert pour mériter notre pitié, en vérité un pareil ton vous sied tout à fait mal. Il va m'arracher des vérités que je suis fâché de reveler, parce qu'elles mettent à découvert toute la méchanceté de vos Maîtres «.

» Lorsqu'ils apprirent qu'il y avoit sur le tapis une négociation entre Sa Majesté Très-Chrétienne & ces Etats, ils offrirent au Ministere François de lui céder une partie des Indes Orientales, de lui donner un droit égal à celui de l'Angleterre dans le commerce d'Afrique, & de partager les pêcheries, pourvu qu'on leur laissât la liberté de ravager l'Amérique. Ces propositions ayant été refusées, ils dirent aux Ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne que c'étoit une extravagance de traiter avec le Congrès : que cette assemblée étoit sans foi : que même dans l'instant actuel on négocioit un marché pour l'achat de l'Amérique ; & qu'on y envoyoit une somme de cinq cents mille livres sterling pour en payer le prix. Ce sont là des faits, Milord, & des faits qui

vriront d'une infamie éternelle le nom vos Miniſtres. Les François ſe ſont mo- s de la baſſeſſe & de la fauſſeté de ces nuations; mais ils ont bien voulu vous er croire qu'ils étoient vos dupes, pour vous puſſiez à loiſir vous égarer ſur éan de vos bévues & de vos crimes. Je que vous & vos Collegues vous avez e de jouer ici le même rôle : d'accu- de mauvaiſe foi nos Alliés: de débiter infinité de menſonges abſurdes ſur nos tés, dont, de votre propre aveu, vous rez encore la ſubſtance. Mais ce qui eſt omble du ridicule, vous prétendez ap- dre au Congrès de quelle maniere s'eſt la négociation, tandis que M. Deane, incipal négociateur de la part du Con- , eſt ſur les lieux pour l'en inſtruire. ment pouvez-vous ne pas rougir de e? D'après cela, vous concevez bien e Congrès ne peut vous traiter qu'avec ernier mépris cc.

Il ne reſtoit qu'un moyen pour vous ncer plus avant dans l'abyme, &, Dieu i, vous l'avez trouvé. Vous parlez de ications! Ah, Milord! Milord! vous êtes un état bien digne de pitié. Vous avez le vain eſſai des flottes, des armées, proclamations; & aujourd'hui vous nous acez des gazettes! Courage. Epuiſez e votre artillerie. Mais ſachez que ceux ont réſiſté à vos flateries & refuſé votre

or, mépriſent vos menaces. Adieu. Lorſque vous reviendrez avec des principes plus honnêtes & pour un meilleur meſſage, nous ſerons bien aiſes de vous voir. Juſque-là je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur

Un Américain.

LES papiers anglois ont rapporté auſſi cette lettre d'un Américain : voici de quelle maniere ils l'ont annoncée.

» Un événement qui a été crû généralement, & qui même a été à la connoiſſance de pluſieurs perſonnes, c'eſt qu'il a été fait des ouvertures de paix par nos Miniſtres à la Cour de Verſailles; mais ce dont le public ne s'eſt guères douté, c'eſt la nature de ces ouvertures. On ne pouvoit pas ſuppoſer qu'aucun Miniſtre pût avoir aſſez d'audace, eût-il aſſez de lâcheté, pour offrir » de céder à la France une partie des Indes Orientales, de lui donner les mêmes privileges qu'ont les Anglois pour le commerce d'Afrique, & de partager avec elle les pêcheries, à la condition que cette Cour ne feroit aucun traité avec l'Amérique «. Ces propoſitions étoient ignorées, & perſonne n'auroit pû s'y attendre; elles ſont parvenues à la connoiſſance du genre humain par la publication de la lettre ſignée *un Américain* «.

Il vient d'être divulgué un autre fait qu

oit inconnu au public : il paroit que nos
iniſtres avoient en vue de regagner les
olonies, en corrompant les Membres du
ongrès. *L'Américain* nous apprend que
s Miniſtres Britanniques avoient aſſuré
la Cour de France » que le marché étoit
nclu pour l'achat de l'Amérique, & qu'on
oit envoyé une ſomme d'argent montant
un demi million ſterling, pour payer le
ix convenu «.

Nous ſommes Anglois, & la découverte
ces infamies n'excitera pas notre indi-
ation ! Nos Miniſtres affectent de la ré-
gnance pour abandonner la domination
la Couronne en Amérique, & ils céde-
ient librement à la France une partie des
ſſeſſions de la Grande-Bretagne dans les
des Orientales ; ils ſouffriroient que les
ançois partageaſſent nos pêcheries & par-
ipaſſent en proportion égale avec nous au
néfice de notre commerce d'Afrique !
oilà les gardiens de l'Etat ! Voilà les per-
nnages jaloux de la conſervation de l'Em-
re, les protecteurs de notre commerce &
s hommes en qui le Roi met toute ſa con-
nce ! Que le public juge maintenant ſi de
reils Miniſtres, qui ſeroient diſpoſés à cé-
r à la France le commerce & les pêcheries
l'Angleterre & une partie de nos poſſeſ-
ons dans les Indes Orientales, au lieu
être protégés par la Couronne, ne méri-
roient pas plutôt d'être portés par le Peu-

ple ſur l'échaffaut? Que doit penſer la Compagnie d'Afrique d'une offre faite à la France de partager les privileges de ſon commerce? Que doit conclure notre Compagnie des Indes Orientales de la propoſition d'abandonner à cette Puiſſance une partie de nos poſſeſſions Aſiatiques pour acheter la paix?

Quant à la tentative de ſubordonner les Membres du Congrès, c'eſt un acte parfaitement conforme à ce principe de corruption qui ſemble être le grand mobile dans les divers départemens de l'Etat. L'emploi d'un demi million des deniers publics aux vils uſages de corruption, ſeroit toujours une fâcheuſe preuve de la dépravation de nos Miniſtres, même quand on n'auroit que celle-là; mais ſi toutes leurs opérations en Amérique ſont de même nature, que pouvons nous dire, ſinon que ces viles actions imprimeront une tache ineffaçable aux noms de tous les miniſtres actuels de l'Angleterre?«

L'indigne entrepriſe de ſéduire les Membres du Congrès, dont on charge le Gouverneur Johnſtone, eſt une choſe très-allarmante. La Commiſſion, à la faveur de laquelle le Gouverneur Johnſtone a agi, n'a pu l'autoriſer à aucune entrepriſe ſemblable. Ainſi ce Gouverneur, en faiſant la tentative qu'on lui impute, a outre-paſſé les bornes de ſa commiſſion, & par conſéquent il a agi ſans autorité. Le Parlement, à ſa rentrée, ne pourra donc ſe diſpenſer de paſſer

un vote de cenſure contre lui, pour avoir dégradé la Commiſſion & ſouillé l'honneur de la Grande-Bretagne.

VOICI, ſur le ſujet des fameuſes lettres de M. Johnſtone, la fin d'une lettre adreſſée aux Commiſſaires Britanniques par William-Henri Drayton, Membre du Congrès, en date de Philadelphie le 18 Juiliet 1778.

IL a été mis ſous les yeux du Congrès une lettre ſignée George Johnſtone, datée de Philadelphie le 10 Juin 1778, & adreſſée à François Dana, Ecuyer. Entre autres choſes, George Johnſtone dit dans cette lettre : » Il y a trois faits dont je ſuis bien-aiſe de vous aſſurer «.

Voici le premier : » Le Docteur Fanc-klin, en diſcutant, le 29 Mars dernier, les divers articles dont nous deſirons faire la baſe de notre traité, les a trouvés très-avantageux pour l'Amérique Septentrionale, & tels qu'ils lui *paroiſſoient devoir* être acceptés «. Pour détruire cette aſſertion, je n'ai que deux ou trois obſervations à faire.

L'honorable Silas Deane m'a informé qu'un Négociateur (*a*) ſecret d'Angleterre étoit arrivé à Paris avant le 29 Mars dernier,

(*a*) C'étoit, dit-on, le propre frere du Gouverneur Johnſtone, M. Pultney. Il s'en retourna ſans avoir eu de M. Franklin d'autre réponſe que celle-ci : que l'Amérique ne traiteroit que ſur le pied de l'indépendance, & jamais avec les Miniſtres actuels.

& s'étoit rendu chez le Docteur Francklin: que lui, Silas Deane, avoit quitté Paris le premier Avril, pour aller s'embarquer à Toulon pour l'Amérique; & qu'à Toulon il avoit reçu une lettre du Docteur Francklin, en date du 7 Avril. M. Deane m'a donné cette lettre à lire, & m'a permis d'en tirer le paſſage ſuivant : *Le Négociateur s'eſt en-allé, paroiſſant bien chagrin de ſon peu de ſuccès; je lui ai promis ſur ma parole que ſes propoſitions ne pouvant point être acceptées, elles demeureroient enſevelies dans l'oubli.* — Je ne doute nullement que dans l'eſprit de tout Américain ce témoignage du Docteur Francklin ne l'emporte ſur celui du Gouverneur Johnſtone & de ſon Négociateur, qui a divulgué lui-même les propoſitions ſur leſquelles il avoit prié le docteur Francklin de garder le ſilence; mais il avoit ſes raiſons pour cela, & elles ſont ſi palpables que je n'ai pas beſoin de les indiquer.

Le ſecond fait eſt : » Que le traité actuel avec la France n'eſt pas celui que la France avoit extorqué d'abord, & avec lequel M. Siméon Deane avoit mis en mer; mais que la France n'a donné les mains à ce même traité actuel qu'après que la Grande-Bretagne avoit entierement changé de ſentimens «. Voulant dire : après que la Grande-Bretagne avoit renoncé à ſon ſyſtême de coércition pour adopter celui de la conciliation.

Sur ce ſecond article, je dois obſerver que l'honorable Silas Deane, à qui je l'ai

& qui étoit à la Cour de France pen-
ant tout le tems qu'il s'y eſt fait quelques
égociations pour un traité entre la France
l'Amérique, m'aſſure que la France n'a
mais extorqué de l'Amérique aucunes au-
es conditions que celles qui étoient ren-
rmées dans les traités du 6 Février; &
. Siméon Dean n'a jamais mis en mer avec
cuns autres traités; qu'à la vérité il s'é-
it embarqué antérieurement à cette époque,
ais qu'alors il n'étoit chargé que de la
claration de la Cour de France, remiſe
r M. Gerard le 16 Décembre aux Com-
ſſaires Américains, du nombre deſquels
oit M. Deane, & de lettres de ces mêmes
ommiſſaires, qui informoient le Congrès
e le traité ſeroit conclu conformément à
lite déclaration, laquelle j'ai rapportée
ns ma lettre à Vos Excellences en date
17 Juin, à York-Town. C'eſt ainſi que
le témoignage formel de M. Deane, le
ouverneur Johnſtone ſe trouve confondu
s réplique.

Quant au troiſieme fait; ſavoir: » Que
ſpagne, ſans que la queſtion lui en eût
faite, avoit envoyé un meſſage formel,
approuvant la conduite de la France «, Je
i autre choſe à dire, ſinon que n'ayant
nt de preuves certaines qui le détruiſe,
lmettrai pour le moment qu'il eſt vrai;
is que s'enſuit-il? Le Gouvernenr John-
ne prétendra-t-il dire que l'Eſpagne dé-
prouve aujourd'hui la conduite de la Fran-

ce? Il eſt notoire que ces deux Puiſſances ſont enſemble dans la plus parfaite intelligence. La France eſt actuellement en guerre avec la Grande-Bretagne; le Gouverneur Johnſtone *ſait maintenant* ce fait, & j'oſe aſſurer qu'il ne doute point que l'Eſpagne ne ſoit déja dans ce moment, ou qu'au moins elle ne tardera pas d'être pareillement en guerre avec la Grande-Bretagne. Quelques ſemaines ſuffiront pour juſtifier mon aſſertion & pour prouver que M. le Gouverneur s'accroche à ce qu'il peut. Au 16 Juin, que Son Excellence a écrit la lettre dont il s'agit, elle ignoroit encore que le Comte d'Eſtaing avoit appareillé de Toulon, & que les gallions Eſpagnols étoient arrivés à Cadix.

Mais voici quelque choſe de plus ſérieux pour M. le Gouverneur, & qui intéreſſe ſon honneur perſonnel.

Une lettre ſignée de lui, en date de Philadelphie le 16 Juin 1778, & adreſſée à Robert Moris, renferme les paragraphes ſuivans, *qui ont été inſérés dans notre Gazette de* (a) *Samedi dernier*, avec la déclaration du Congrès *L'un commence par ces mots*: « Je penſe que les hommes qui ont conduit, &c. *Et l'autre par ces mots*: Samedi 21 du mois de Juin dernier: relativement au billet envoyé par une Dame mariée & de diſtinction

(a) Voyez ci-après la déclaration du Congrès contre George Johnſtone.

ayant des liaiſons avec l'armée Britannique «.

JOSEPH REED.

Il eſt inutile que je faſſe aucune réflexion ſur ces particularités. Je me contente de faire mes adieux à Vos Excellences.

Signé W. H. DRAYTON.

DIVERS papiers anglois ont flétri de leur cenſure l'infâme conduite du Gouverneur Johnſtone. Les deux articles ſuivans donnent une idée générale de la maniere dont ſon plan de ſéduction a pris en Angleterre.

N° I.

N'eſt il pas bien étrange que le Gouvernement, après avoir éprouvé tant de diſgraces faute d'être inſtruit de ce qui ſe paſſe en Amérique, continue d'être auſſi mal informé & qu'il emploie des gens qui connoiſſent ſi peu les Américains? Nous avons aſſez ſouffert par la bévue de celui qui a pû déclarer que les Américains étoient des lâches (*a*). Nous avons aſſez fait pénitence de nos mépriſes ſur le talent ſi éprouvé de Carleton & ſur les fanfaronades de Burgoyne, lorſqu'il n'a plus été douteux pour nous que les Américains n'étoient point des lâches, & que trois Régimens étoient inſuffiſans pour les réduire à une ſoumiſſion abſolue: nous leur avons envoyé un Commiſſaire qui les croit auſſi aiſés à réduire & à corrompre que

(*a*) Milord Sandwich.

les Anglois. Ces deux mécomptes pourront être également funeſtes à la Grande-Bretagne. Nous nous ſommes aſſûrés que les Américains ne ſont point des poltrons, & ils nous ont prouvé qu'ils ne ſont pas plus corruptibles. Cette ignorance de la part du Gouverneur Johnſtone doit faire échouer la négociation, comme les fauſſes idées qu'on s'étoit formées du courage des Américains ont fait échouer la réduction des Colonies dans un tems où elle étoit encore praticable.

N°. II.

Le Gouverneur Johnſtone a pris ſi peu de peine pour déguiſer l'infamie du rôle qu'il a joué en Amérique, ſes offres de corruption étoient ſi directes, ſi impudentes, que je ne puis concevoir comment un homme propre à être employé, en qualité de Commiſſaire, dans une affaire auſſi importante que celle d'un traité avec l'Amérique, a pu être aſſez ſtupide pour attendre quelque ſuccès d'une pareille manœuvre. Je ne ſuis pas ſurpris que des ames viles & déshonorées regardent l'argent comme un moyen infaillible de ſéduction; mais le plus groſſier agent de ce commerce honteux ne doit-il pas faire attention à l'homme autant qu'à la maniere, avant de faire ſes offres. Si M. Johnſtone eût conſidéré le perſonnel, il n'auroit dû avoir aucun eſpoir de corrompre un citoyen qui ſe glorifie d'être Membre d'une République de Sages. Pouvoit-il ſuppoſer qu'un

Sénateur du Congrès, un homme sûr d'être un de ceux qui ont élevé leur pays à l'état d'indépendance, un homme possédé de la noble ambition de voir son nom transmis à la postérité avec celui des fondateurs d'Empires, voudroit sacrifier sa réputation au misérable appât d'un vil embaucheur? Tout cet enthousiasme de patriotisme pourroit-il s'évanouir devant un plat de lentilles? Enfin M. Johnstone devoit-il s'imaginer qu'une vertu républicaine se laisseroit corrompre à la premiere épreuve, & qu'il ne falloit qu'une somme d'argent offerte ouvertement par une femme pour étouffer tout sentiment d'honneur dans une ame aussi fiere que celle d'un Américain?

On n'a point prétendu que cet Américain fût un *Inammorato;* la Dame négociatrice jouit d'une réputation sans tache. Si le Membre du Congrès eût ressenti pour elle la passion la plus violente: si son cœur eût été partagé entre l'ambition & l'amour: quelqu'idée que nous ayons de l'homme, nous n'aurions point blâmé le moyen. Si M. Johnstone eût mis la Dame dans ses intérêts, & qu'il lui eût laissé le soin de réduire son amant Américain, on auroit eu quelque lieu d'attendre du succès d'une pareille manœuvre. Mais aller chercher un homme enthousiaste de gloire, & dont le cœur ne connoit d'autre passion que celle du patriotisme, pour lui proposer crûment

le prix de la trahiſon & de la baſſeſſe, c'eſt le croire auſſi dépourvu de ſens & de raiſon que de tout ſentiment d'honneur & de vertu. Malgré la ſincérité de mes vœux pour une réconciliation entre la Grande-Bretagne & l'Amérique, je me réjouis, pour l'intérêt de l'humanité, qu'il exiſte une partie du Monde où l'honneur & le patriotiſme ne ſoient pas de vains noms.

JE reprends, Monſieur, le fil des brillantes opérations des Commiſſaires, qui ne ſera interrompu que par cet acte terrible de la Juſtice du Congrès contre celui d'entr'eux qui avoit le département ſecret de la ſéduction & qui a été ſi malheureux dans l'exercice de ſes pouvoirs.

Lettre d'envoi du ſieur Ferguſon, Secrétaire de la Commiſſion, à Son Excellence Henri Laurens, Préſident du Congrès.

A New-York le 7 Août 1778.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer, par ordre de Leurs Excellences les Commiſſaires de Sa Majeſté, le Mémoire ci-joint, contenant une remontrance adreſſée au Congrès touchant la détention des troupes employées ci-devant ſous le Lieutenant Général Burgoyne, & une requiſition pour qu'elles ſoient remiſes, ſans autre délai, en liberté.

ne doute point que vous n'ayez pour
te remontrance & requiſition les égards
s à des affaires de ſi grande importance,
l'ai l'honneur d'être, avec tout le reſpect
ſible, Monſieur, votre &c.

Signé *Adam Ferguſon.*

Remontrance & Requiſition.

r le Comte de Carliſle, le Chevalier Henri
Clinton, W. Eden & George Johnſtone,
Commiſſaires de Sa Majeſté, nommés
avec des pouvoirs ſuffiſans à l'effet de
traiter, délibérer & convenir de moyens
pour appaiſer les troubles actuellement
ſubſiſtans dans certaines Colonies, planta-
tions & Provinces de l'Amérique Septen-
trionale.

Sur repréſentation faite par le Comman-
ant en chef de l'armée de Sa Majeſté,
ue les troupes ſervant ci-devant ſous les
rdres du Lieutenant Général Burgoyne,
onobſtant la convention ſolemnelle conclue
Saratoga, dans laquelle il a été ſtipulé,
e leſdites troupes auroient leur paſſage libre à
Grande-Bretagne, ſont néanmoins, ſous
vers prétextes, encore retenues dans la
ouvelle-Angleterre. Les remontrances ſui-
antes contre la détention de ces troupes,
la requiſition tendante à ce qu'elles ſoient
emiſes ſans autre délai en liberté, aux con-

ditions annexées à l'article par lequel leur paſſage en Angleterre eſt ſtipulé, ſont adreſſées aujourd'hui ſolemnellement au Congrès Américain.

» Les moyens imaginés par les hommes pour diminuer les horreurs de la guerre & faciliter le retour de la paix, dépendant de la foi des carteis, des capitulations militaires, des conventions & traités conclus pendant la continuation des hoſtilités ; & dans cette vue, toutes les nations étant convenues d'obſerver ces conventions pour prouver qu'elles réverent, comme elles le doivent, les obligations ſacrées de la juſtice & de l'humanité, & qu'elles deſirent éviter l'horrible uſage des repréſailles qui, quoique juſte envers le coupable, ne tombe en pareil cas que trop ſouvent ſur l'innocent; & comme, d'après ces conſidérations, tout manque de foi, même envers un ennemi, & toute tentative pour éluder l'effet des conventions militaires ou pour en faire avorter les fins ſalutaires par l'évaſion & la chicanne, ſont juſtement regardés avec horreur & jugés indignes de tout ordre de perſonnes qui s'érigent elles-mêmes en repréſentans de Nations, ou s'en arrogent le titre «.

Et d'autant qu'il a été ſtipulé dans le ſecond article de la convention conclue à Saratoga entre le Lieutenant Général Burgoyne & le Major Général Gates : *Qu'il ſe-*

roit

oit accordé un paſſage libre en Angleterre à armée ſous les ordres du Lieutenant Général urgoyne, ſous la condition de ne point ſervir nouveau dans l'Amérique ſeptentrionale pen-ant les conteſtations actuelles & que le port de oſton ſeroit déſigné pour recevoir les bâtimens transport lorſque le Général Howe l'ordon-eroit.

Les Commiſſaires de Sa Majeſté, fondant ur réclamation ſur cet article, ſe joignent Commandant pour faire cette requiſition éremptoire : » Qu'il ſoit donné une libre ntrée dans le port de Boſton aux bâtimens transport néceſſaires pour l'embarquement rect deſdites troupes, & qu'il leur ſoit ermis de partir pour la Grande-Bretagne, ux termes de ladite convention «.

Et pour lever toute difficulté qu'on pour-oit ſuppoſer, ou tout prétexte pour retar-er l'exécution du traité à cet égard, pro-enant d'aucune infraction paſſée, réelle, pparente ou ſuppoſée, de bouche ou par crit, de la part de l'un ou l'autre parti, ils ffrent par les préſentes de renouveller, au om de la Grande-Bretagne, toutes les ſti-ulations de ladite convention, & ſpéciale-ent de ratifier la condition annexée au cond article d'icelle, ci-deſſus mentionné, ivant laquelle ces troupes ne doivent plus rvir dans l'Amérique ſeptentrionale, tant ue durera la conteſtation actuelle. Et cette réſente requiſition, datée de New-York le

7 Août 1778, eſt aujourd'hui envoyée au Congrès Américain pour avoir ſa réponſe directe & explicite. *Signé* Carliſle, H. Clinton, W. Eden G. Johnſtone.

A Son Excellence Henri Laurens, Préſident, & aux autres Membres du Congrès à Philadelphie.

TANDIS que les Commiſſaires de Sa Majeſté attendoient une réponſe à la requiſition ci-deſſus du 7, ils reçurent le 18 le papier ſuivant, qui leur avoit été tranſmis par ordre du Congrès; & ils ont jugé à propos d'envoyer à leur tour les réponſes ou contre-déclarations qui viendront après.

En Congrès le 12 *Août* 1778.

Arrêté, qu'une copie de la déclaration approuvée hier, ſoit ſignée par M. le Préſident, & envoyée par un Parlementaire aux Commiſſaires du Roi de la Grande-Bretagne à New-York.

Extrait des minutes.

Certifié, Henri Laurens, Préſident.

DÉCLARATION.

D'autant que George Johnſtone, l'un des Commiſſaires Britanniques pour rétablir la paix en Amérique, a écrit & envoyé le 11 Avril dernier une lettre à Joſeph Reed, Ecuyer, Membre du Congrès, contenant le paſſage ſuivant: ſavoir, » L'homme qui ſe-

roit aſſez heureux pour nous déterminer tous à agir de concert comme auparavant, & à rapprocher les différens pouvoirs que cette conteſtation a diviſés, ſerviroit plus le Roi & le Peuple, ſerviroit plus le patriotiſme, l'humanité, l'amitié & tous les tendres liens qui peuvent être affectés par la querelle, comme par la réconciliation: il les ſerviroit, dis-je, beaucoup plus qu'il n'a jamais été donné à aucun homme de le faire «. D'autant que ledit George Johnſtone, Ecuyer, a écrit & envoyé, le 16 Juin dernier, une lettre à Robert Morris, autre Membre du Congrès, contenant le paſſage ſuivant; ſavoir: » Je crois les perſonnes qui ont conduit ici les affaires d'Amérique incapables d'être dirigés par des motifs qui ne ſeroient point convenables. Mais toutes les affaires de cette nature entraînent toujours des dangers; & je penſe que quiconque ſe haſarde doit être protégé. Il eſt naturel, d'ailleurs, que les honneurs & les graces pécuniaires ſoient la récompenſe de ceux qui ſauveroient le vaiſſeau du naufrage & qui l'ameneroient au port ſans accident. Je penſe que Washington & le Préſident ont droit à toutes les graces que la reconnoiſſance d'une Nation peut conférer, s'ils peuvent parvenir à rendre nos intérêts communs comme ils l'étoient ci-devant, & à mettre fin aux calamités & aux dévaſtations de la guerre «; leſquelles lettres ont été miſes ſous les yeux

du Congrès. Et d'autant que ledit Joſeph Reed a déclaré, étant à ſa place dans le Congrès. » Que le Samedi 21 Juin dernier, quelques jours après l'évacuation de la ville de Philadelphie par les troupes Angloiſes, il avoit reçu de la part d'une dame de diſtinction, qui avoit des liaiſons avec l'armée Britannique, un billet par lequel elle le prioit de paſſer chez elle pour une affaire qu'elle ne pouvoit pas lui communiquer par écrit. Que s'étant rendu chez cette dame dans la ſoirée, la dame, après avoir parlé pendant quelques minutes de ſes parens, avoit fait tomber d'abord la converſation ſur les occupations & le caractere des Commiſſaires Britanniques en général: qu'enſuite elle s'étoit étendue plus particulierement ſur le compte du Gouverneur Johnſtone (le même dont il eſt parlé plus haut) dont elle avoit beaucoup vanté les talens & les qualités aimables, ajoutant que dans divers entretiens qu'elle avoit eûs avec ce Gouverneur, il s'étoit toujours exprimé dans les termes les plus obligeans ſur le compte de lui (M. Reed), & que l'on deſiroit ſur tout d'obtenir le concours de lui (M. Reed) pour le ſuccès de la miſſion des Commiſſaires, c'eſt à-dire, pour la réunion entre les deux pays, ſuppoſé que cela pût s'accorder avec ſes principes & avec ſon jugement; & que dans ce cas, une ſemblable conduite ne pourroit que mériter l'appro-

bation du Gouvernement (c'eſt-à-dire, de celui d'Angleterre), & que le Roi d'Angleterre, pour un ſi important ſervice, donneroit à lui (M. Reed) dix mille livres ſterling & telle place dans les Colonies (voulant dire les États-Unis) qu'il pourroit demander & qui ſeroit à la diſpoſition de Sa Majeſté Britannique «. Que lui (M. Reed) voyant que la dame attendoit ſa réponſe, lui avoit dit » qu'il ne valoit pas la peine d'être acheté, mais que s'il pouvoit ſe croire de quelque prix, le Roi d'Angleterre n'étoit pas aſſez riche pour le payer «. Et d'autant que leſdits paſſages écrits & envoyés, comme il a été dit ci-deſſus, par George Johnſtone, & ladite déclaration faite par Joſeph Reed, demandent que le Congrès faſſe connoître ce qu'il en penſe. Il a arrêté en conſéquence que le contenu deſdits paſſages & les particularités renfermées dans ladite déclaration ne peuvent, ſuivant l'opinion du Congrès, être enviſagés autrement que comme des tentatives directes pour corrompre & ſéduire le Congrès des États-Unis de l'Amérique.

Arrêté, que le Congrès croit devoir faire éclater toute l'indignation que lui inſpirent des entrepriſes auſſi téméraires & auſſi atroces pour corrompre ſon intégrité.

Arrêté, qu'il eſt incompatible avec l'honneur du Congrès d'entretenir aucune ſorte de correſpondance ou de communication

avec ledit George Johnſtone, Ecuyer, particulierement, de traiter avec lui d'affaires qui intéreſſent la cauſe de la liberté & de la *vertu*; & c'eſt pour cet effet que nous publions cette préſente déclaration à la face de l'Univers. Donné dans le Congrès à Philadelphie, le 11 Août, l'an 1778, & dans la troiſieme année de l'indépendance de l'Amérique.

Par ordre du Congrès,

HENRI LAURENS, Préſident.

IL y avoit une quinzaine de jours que ce terrible anathéme avoit été fulminé par le Congrès contre le Commiſſaire *Johnſtone*, lorſque les deux pieces ſuivantes parurent dans tous les papiers publics.

De New-York le 26 Août 1778,

Les Commiſſaires de Sa Majeſté ordonnent au Docteur Ferguſon de faire paſſer au Préſident du Congrès Américain, pour l'information dudit Congrès, la déclaration faite aujourd'hui par George Johnſtone, & celle de même date faite par le Comte de Carliſle, Chevalier Henri Clinton & William Eden, ainſi que la réquiſition relative aux troupes ci-devant employées ſous les ordres du Lieutenant Général Burgoyne. — Signée

du Comte de Carliſle, du Chevalier Henri Clinton & de William Eden.

Signé Adam FERGUSON, Secrétaire de la Commiſſion de Sa Majeſté.

George Johnſtone, l'un des Commiſſaires ommés par Sa Majeſté pour mettre à exé- ution les gracieuſes intentions de Sa Ma- eſté & de ſon Parlement, à l'effet d'appai- er les troubles actuellement ſubſiſtans dans Amérique Septentrionale, & pour mainte- ir les peuples de ce pays dans la jouiſſance aiſible & entiere de leurs libertés & droits, yant vû une déclaration du Congrès Amé- cain, ſignée d'Henri Laurens, Préſident, datée du 11 Août, laquelle, pour certaines rétendues (*a*) raiſons y ſpécifiées, eſt ſuivie e l'arrêté ſuivant.

» Qu'il eſt incompatible avec l'honneur u Congrès d'entretenir aucune eſpece de orreſpondance avec ledit George Johnſtone, cuyer, & ſur-tout de négocier avec lui ſur ucunes affaires, dans leſquelles ſeroit inté- ſſée la cauſe de la liberté & de la vertu «.

Ledit George Johnſtone, parlant pour ce ui le concerne, déclare qu'il eſt bien éloigné e regarder ledit arrêté du Congrès comme fenſant à ſon égard : qu'au contraire il le

(*a*) Il eſt remarquable qu'il ne nie point les offres fames qu'on lui reproche, d'argent, de graces, c.

reçoit comme une marque de (*a*) distinction, qu'il reconnoit n'avoir méritée ni par les efforts qu'il a pû faire pour le succès de la cause à laquelle il est employé, ni par les facultés qu'il pourroit avoir pour tirer avantage d'aucunes futures circonstances capables de faciliter les objets de la Commission à laquelle il a été nommé.

Qu'il s'estimera heureux, lorsque cette exception portée contre lui aura été levée, s'il peut voir le Congrès disposé à retracter sa premiere déclaration, & à négocier avec d'autres à des conditions également calculées pour le bonheur des deux pays, quoiqu'en même tems il ait sujet de croire que ledit arrêté du Congrès a été pris d'après des motifs pareils à ceux de l'arrêté relatif aux boëtes à cartouches de l'armée du Général Burgoyne, dans la vue de s'excuser aux yeux d'un peuple trompé, de ce qu'il ne donnoit point une réponse explicite à une réquisition toute simple que faisoient au Congrès les Commissaires de Sa Majesté en faveur des malheureux soldats retenus à Boston, où ils souffrent les plus indignes traitemens, contre la foi publique d'une convention solemnelle signée à Saratoga, ainsi que

---

(*a*) Quelqu'un a dit plaisamment qu'il avoit raison, & que sûrement cela le meneroit à être Conseiller privé; aussi est-il bien vîte reparti pour l'Angleterre où il vient d'arriver sur la frégate le *Tartare*.

our éviter de la part des malheureux conſ-
tuants du Congrès, qui gémiſſent ſous le
oids d'une guerre accompagnée de tant de
alamités, le juſte reproche d'avoir fait avor-
er les bons effets de la commiſſion que les
rais amis de l'Amérique demandoient depuis
long-tems par les pétitions, les arrêtés &
s déclarations publiques les plus ſolemnelles,
qu'un ſi grand nombre des habitans de
continent déſirent aujourd'hui de voir
einement s'effectuer.

Comme le grand objet que M. Johnſtone
eu en vue en entreprenant le voyage de
Amérique Septentrionale, a été de pro-
ouvoir une réconciliation entre la Grande-
etagne & ſes Colonies, avec la ferme ré-
lution de ne rien faire qui pût (*a*) tendre à
mpêcher; en conſéquence pour que l'inten-
on du Congrès, dans cet arrêté, n'ait
int l'effet qu'il en attend, le ſouſſigné George
hnſtone croit ne pouvoir ſe diſpenſer de
excuſer de rien faire déſormais en ſa qua-
é de l'un des Commiſſaires, ou de ſe mêler
maniere quelconque d'aucun meſſage,
ponſe, accord, négociation, affaire ou
oſe qui puiſſe regarder ledit Congrès, &

(*a*) Si ce n'eſt de dire tout ce qu'il pouvoit de
de la Grande-Bretagne, en exhortant les Améri-
ns à ne pas l'imiter *dans ſes jours d'orgueil,*
nſolence & de folie. — Voyez pluſieurs de ſes
tres dans les N.os précédens.

il le fait avec d'autant plus de plaiſir qu'il eſt pleinement convaincu que l'affaire (*a*) reſtera entre des mains beaucoup plus capables que les ſiennes ; ſe réſervant cependant la liberté de publier, s'il le juge à propos, avant de quitter l'Amérique Septentrionale, une juſtification de ſa conduite, contre les imputations par leſquelles on cherche à le noircir.

Lorſque le Congrès défendoit des priviléges eſſentiels & neceſſaires au maintien de ſa liberté, ſous la proteſtation ſolemnelle que ſa réſiſtance n'avoit pour objet que d'obtenir de juſtes redreſſemens, alors M. Johnſtone auroit été faché d'encourir la cenſure du Congrès ſans être entendu, & ſur un enchaînement de preuves qui ne concluent abſolument rien à ſon égard.

Mais aujourd'hui que le Congrès peut fermer l'oreille aux cris de tant de millions de ſes co-ſujets, qui gémiſſent des calamités de la guerre, & que par des motifs d'ambition perſonnelle, il a pû ſouiller les principes ſur leſquels portoit ſa premiere réſiſtance, juſqu'au point de s'incliner devant un Ambaſſadeur François, & de ſe liguer avec l'ancien ennemi des deux pays, des deſſeins hoſtiles duquel la Grande-Bretagne a ſi ſou-

---

(*a*) Les publiciſtes mettent en doute qu'il ait pû, de ſa propre autorité, ſe démettre d'une commiſſion qui lui avoit été confiée par le Roi & le Parlement, & on va juſqu'à dire que le Parlement pourra le rechercher ſur cette conduite.

t délivré les habitans de l'Amérique Septrionale, & cela avec le projet déclaré réduire le pouvoir de la Mere-patrie après toutes ſes juſtes prétentions ſeroient ſaires, & par là de nuire à leurs plus rs & plus intimes amis & parents, ouant tous les principes de vertu & de lité ſur leſquels doit ſe regler la conduite ommes formant corps de ſociété, M. Johne s'embarraſſe peu de la bonne opinion tel (*a*) corps, ſauf les égards qu'il doit & ra toujours à pluſieurs des individus qui compoſent, d'après la juſte diſtinction doit être faite en faveur de ceux qui t entraînés par le tourbillon des commos civiles, & qu'on ſait indubitablement ir eû & qu'on eſt perſuadé avoir encore des timens tout différens.

Quant aux Peuples de l'Amérique en géal, le ſouſſigné déſire ſincerement d'éviter te occaſion de déplaire, que des gens intentionnés s'étudieroient à ſuſciter, excitant de violents reſſentimens pour des vocations perſonnelles, dans la vue de

---

(*a*) Comme il parle le 26 Août de ce Corps, auduquel le 16 Juin il avoit demandé avec de ſi bles inſtances la permiſſion de ſe rendre *pour des hommes dont les vertus lui inſpiroient plus énération que les Grecs & les Romains, & il vouloit inſtruire ſes enfans à repeter les* !

faire avorter tous les effets de bonne volont
envers M. Johnſtone, qui pourroient naîtr
du ſouvenir d'anciens bons offices qu'il
eu le bonheur de rendre.

Signé George JOHNSTONE.

DÉCLARATION.

Le Comte de Carliſle, le Chevalier Hen
Clinton, Chevalier du Bain, & Williar
Eden, trois des Commiſſaires de Sa Ma
jeſté, nommés avec des pouvoirs ſuffiſar
pour traiter, délibérer & convenir de
moyens d'appaiſer les troubles actuelle
ment ſubſiſtans dans certaines des Colonies
Plantations & Provinces de l'Amérique ſep
tentrionale, ayant reçu une déclaration d
Congrés Américain, datée du 11 de ce mois
relativement à une perſonne avec laquell
ils ont l'honneur d'être joints en commiſ
ſion, laquelle a pour objet de lui porte
préjudice en ſa qualité d'un des Commiſ
ſaires.

Ils croyent néceſſaire, parlant pour eux
de déclarer ſolemnellement par la préſente
qu'ils n'ont eu aucune connoiſſance, ni di
rectement ni indirectement, de la lettre &
de la converſation juſqu'au moment où il
les ont vus dans les papiers publics. Ce n'e
pourtant point qu'ils entendent, ou ap
prouver l'interprétation donnée à une cor
reſpondance particuliere, que le Congrè

gé à propos de publier, ou juſtifier l'o-
ion qu'aucune perſonne ait pû être auto-
e à tenir en converſation le diſcours au-
l ſe rapporte ladite déclaration du Con-
s, ni que d'un autre côté ils cherchent à
rer en explication ſur la conduite d'une
ſonne dont la capacité & l'honnêteté n'ont
oin d'aucune juſtification de leur part;
s ils ſe croyent obligés par un principe
uſtice, tant à l'égard de cette perſonne,
envers eux-mêmes & la Commiſſion dont
ſont chargés, de déclarer que dans les
ers entretiens qu'elle a eus avec eux ſur
plan de conduite adopté pour rendre la
x à ces Colonies, le principe de tous ſes
ſonnemens a paru être que les offres de
Grande-Bretagne avoient pour objet di-
t & ſenſible de promouvoir & établir les
ertés, la paix, l'opulence, l'accroiſſement,
ſûreté & le bonheur permanent des peu-
s de ce Continent, & que ces bienfaits
pouvoient être eſpérés de la part d'au-
ne autre liaiſon ou forme de Gouverne-
nt quelconque.

Lors donc que les Commiſſaires du Roi
voyerent au Congrès les actes du Parle-
nt, portant exemption à perpétuité pour
Colonies de toute taxation britannique,
ec la clauſe d'affermir les Gouvernemens ſub-
ans par chartre & ceux qui ont été établis;
lorſqu'ils ont ajouté qu'ils deſiroient de ra-
ener la paix, de faire revivre la correſ-

pondance & l'affection mutuelle, de maintenir la valeur & de promouvoir le crédit du papier monnoie, de donner pour toujours ſatisfaction & ſûreté ſur l'article des établiſſemens militaires, & d'étendre autant qu'il ſeroit poſſible la liberté du commerce. Ils concevoient qu'ils avoient été autoriſés à ſtipuler, & qu'ils avoient offert, non ſeulement tout ce qui a été ou pû être propoſé par la France pour ſon alliance, mais auſſi une infinité d'avantages pour le Continent Américain, qui ne peuvent jamais en d'aucune maniere réſulter en ſa faveur de cette alliance contre nature.

Ils ne peuvent donc revenir de leur étonnement, en voyant les calamités ſous le poids deſquelles le malheureux peuple de ces Colonies continue de gémir, par l'effet de l'aveugle déférence que profeſſent ſes Chefs envers une Puiſſance qui s'eſt toujours montrée l'ennemie de toute liberté civile & religieuſe, & dont les Commiſſaires de Sa Majeſté ne peuvent ſe diſpenſer de répéter que les offres, quelque puiſſe être leur prétendue date & forme actuelle, n'ont été faites qu'en conſéquence du plan d'accommodement antérieurement concerté dans la Grande Bretagne, & pour l'objet d'empêcher la réconciliation qu'on ſe propoſoit, & de prolonger cette guerre deſtructive.

Voici les faits qui appuient cette aſſertion.

out le continent Américain doit ſavoir
u mois de Novembre dernier, il fut
né au Parlement Britannique, & par
équent à toute la terre, une intimation
lique des propoſitions conciliatoires de la
de la Grande-Bretagne, & que les rai-
pour remettre ces propoſitions juſqu'a-
les vacations de Noel furent en même-
données à la Chambre des Communes.
n ſait de même que les préliminaires du
té avec la France, avec leſquels M. Si-
n Dean appareilla pour la premiere fois
la frégate la *Belle-Poule*, ne portoient
une date plus reculée que le 16 Dé-
ore.

e Congrès ne peut pas ignorer que ces
minaires ne conduiſoient qu'à un ſimple
é de commerce, & qu'ils avoient été en-
s en Amérique en une forme ſi peu
luante, parce que les conceſſions faites
la France, d'une part, étoient ſi loin
e ſatisfaiſantes, & que celles qui, de
re part, étoient demandées par l'Amé-
e, trouvoient tant de difficultés que les
miſſaires du Congrès ne jugerent pas
opos d'aller plus avant qu'ils n'y euſſent
ſpécialement autoriſés.

. Simeon Deane, après avoir été en mer
ques ſemaines, fut obligé de relâcher
un des ports de France, & il retourna
ris. Pendant ce tems-là le Parlement
repris ſes ſéances le 20 Janvier, & les

propoſitions qu'il étoit queſtion de faire, quoiqu'elles n'aient été déduites formellement que le 17 Février, avoient été, ſuivant les occaſions, pendant tout l'intervalle un ſujet de diſcuſſion dans tous les débats préparatoires ſur l'état de la nation. Ce fut pendant cet intervalle & non avant, que la France inſtruite de la nature *libérale* & étendue des offres projettées, jugea à propos, dans le deſſein de prolonger la guerre & de rendre les Colonies l'inſtrument de ſon ambition, de refondre & d'étendre ſes propoſitions.

Cependant on ne prétend point encore que les pleins pouvoirs aient été donnés à M. Gerard avant le 30 Janvier; & à quelque époque que les Traités provenant ſi notoirement des généreuſes meſures de la Grande Bretagne, puiſſent avoir reçu leur date de la part du Miniſtere de France, ſoit réellement ou par colluſion pour l'objet de donner une fauſſe & ſiniſtre interprétation aux procédés du Parlement Britannique : quelles auſſi qu'aient pû être les dates des dépêches qui ont accompagné ces Traités, on ſait indubitablement que ni les Traités ni les lettres pour notifier les Traités, n'ont été envoyées de France avant le 8 Mars.

Lorſque ces divers détails, ainſi que les autres circonſtances de la conduite de la Cour de France à l'égard de ces Colonies, dans les années 1775, 1776 & 1777, dont

plupart doivent être bien connus du Con-
rès Américain, ſeront bien peſés & conſi-
érés, les deſſeins de la France, les motifs
ntéreſſés de ſa politiqne & le degré de con-
ance qui eſt dû à ſes proteſtations, ſeront
op ſenſibles pour avoir beſoin d'être plus
éveloppés.

En conſéquence les Commiſſaires de Sa
lajeſté ſe ſont crus & ſe croient encore
ndés à eſpérer que le Congrès général ne
oudra point, ſur le fondement de ſembla-
es Traités, même quand la conſtitution
ous laquelle il agit, l'y auroit autoriſé,
rendre ſur lui les réſolutions auxquelles il
eſt décidé, ſans avoir préalablement con-
lté les différentes Provinces, & avoir in-
rmé ſes Conſtituants de tous les faits ſur
ſquels un ſolide jugement peut être appuyé.

Signé, CARLISLE, H. CLINTON, W. EDEN.

New-York le 26 Août 1778.

Publié par ordre de leurs Excellences les Commiſſaires de Sa Majeſté.

Signé ADAM FERGUSON, Secrétaire.

IL eſt naturel de penſer que ces divers
crits des Commiſſaires ne ſeront pas reſtés
ns replique de la part des Américains;
ais comme le hazard peut faire que leurs
éfenſes ne viennent pas de ſi tôt à notre

connoiſſance, j'ai prié des Américains, établis pour quelque tems dans cette Ville, de me communiquer leurs idées ſur les allégations des Commiſſaires, en me permettant de les rendre publiques. Trois de ceux avec qui je ſuis le plus particulierement lié, m'ont donc écrit chacun une lettre, que je vais, Monſieur, vous tranſcrire ici, pour que vous puiſſiez juger par la ſenſation que cette démarche des Commiſſaires leur a faite, de quel œil elle aura été vue par le Congrès & par les Peuples d'Amérique.

N°. I.

» En examinant ces ſinguliers écrits de M. Johnſtone & des Commiſſaires Britanniques, on ne peut s'empêcher de convenir d'abord que le Gouverneur Johnſtone s'eſt reſpecté lui-même, en ne cherchant point à nier l'imputation du Congrès, qu'il ſait être vraie, & en ſe ſoumettant à ſon jugement, dont il ſent la juſtice «.

» Mais je ne puis pas approuver de même M. Johnſtone, quand il impute à des motifs d'ambition particuliere le refus que le Congrès des Etats-Unis a fait de renouer des liens que les injures les plus atroces & les plus multipliées l'ont forcé de rompre «.

» Ce ſeroit ſans contredit l'exemple le plus extraordinaire de la foibleſſe humaine que l'hiſtoire du genre humain eût jamais fourni, ſi les mêmes perſonnages qui ont

éployé tant de ſageſſe & de fermeté dans le
rincipe & dans la conduite de cette glo-
euſe révolution ; la terminoient par un acte
extravagance auſſi noire. De quelle eſpece de
curité pourroient-ils jouir, ſi peu qu'ils
épendiſſent de cette domination dont leurs
uffrances & leurs vertus les ont délivrés « ?
» Ils ſavent que c'eſt une loi fondamen-
le de la conſtitution Angloiſe, qu'une réſo-
tion priſe par un Parlement, ne peut en
treindre un autre. Ainſi les ſtipulations
ue le Parlement actuel aura faites cette
nnée, avec quelque appareil qu'elles ayent
é ratifiées, un autre Parlement pourra
nſtitutionnellement les détruire l'année
ochaine «.

Quelle peut donc être leur ſûreté pour
mettre de nouveau ſous le pouvoir du
oi, de ſes Miniſtres & de ſon Parlement,
ui ne peuvent, quand ils le voudroient,
ur garantir la permanence de leurs pro-
eſſes ? Mais je ſuppoſe encore que le Roi
ſon Parlement euſſent le pouvoir de
ndre leurs engagemens inviolables ; quelle
iſon le peuple d'Amérique a-t-il pour
oire qu'ils en auront la volonté ? Peut-il
re ſans inquiétude pour la ſûreté de ſes
ivileges, parce que le Roi les lui garan-
roit ſous ſerment, lorſque le ſerment royal
trouve déja violé par l'invaſion de ces
ivileges ? Mettra-t-il plus de confiance
ans la ſageſſe & la foi du Parlement pour

la ſûreté de ſes droits, dont l'infraction a ſignalé tous les actes paſſés dans cette aſſemblée ? «

» A quelque point qu'on s'arrête dans l'hiſtoire de cette querelle, on trouve une multitude de traits de perfidie & d'injuſtice qui ont déshonoré la conduite du Roi & de ſon Parlement envers les Américains, dont ils implorent actuellement la confiance & la compaſſion. Je me contenterai d'en rapporter quelques exemples «.

» En 1774, lors de l'aſſemblée du premier Congrès, le Docteur Franklin & M. Lée, deux des Commiſſaires actuels à la Cour de Verſailles, préſenterent au Roi, 31 Décembre, une pétition de cette Aſſemblée, pour lui offrir des dons gratuits, expoſer les griefs des Américains & implorer leur redreſſement. La réponſe qu'ils furent chargés de faire paſſer à leurs conſtituans portoit, que Sa Majeſté avoit reçu avec bonté leur pétition, & qu'attendu ſon importance, elle vouloit la mettre ſous les yeux des deux Chambres du Parlement auſſitôt qu'il ſeroit aſſemblé «.

» Avant cette convocation, la lettre circulaire ci-jointe fut envoyée au nom du Roi à tous ſes Gouverneurs en Amérique «.

Whitehall le 4 Janvier 1775.

MONSIEUR,

» Certaines perſonnes qui ſe qualifient *élégués* des Colonies de Sa Majeſté en nérique, ayant oſé, ſans l'autoriſation ou conſentement de Sa Majeſté, s'aſſembler Philadelphie aux mois de Septembre & Octobre de l'année derniere, & entr'autres cédés illégaux, ayant jugé à propos d'ar- er qu'il ſera néceſſaire d'aſſembler un re Congrès dans le même lieu le 10 Mai chain, à moins qu'avant cette époque n'ait obtenu le redreſſement de certains tendus griefs, & de recommander à tou- les Colonies de l'Amérique ſeptentrio- e de choiſir des Députés pour ſe rendre it Congrès. J'ai ordre du Roi de vous ifier que l'intention de Sa Majeſté eſt vous faſſiez tout ce qui dépendra de s pour *empêcher cette nomination de Dé-* s dans la Colonie dont vous avez le vernement, & que vous exhortiez tou- perſonnes à ſe déſiſter de ſemblables arches illégales qui ne peuvent que dé- re ſouverainement au Roi «.

Signé DARTMOUTH.

Cette lettre, qui a été interceptée, a ouvert les artifices perfides que le Roi es Miniſtres mettoient en œuvre pour

tromper ceux dont ils avoient réſolu la perte «.

Lorſque leurs ſuccès à Long-Iſland, en 1776, leur eut produit quelques priſonniers Américains, ce même Roi & ſes Miniſtres les ont offerts aux Directeurs de la Compagnie des Indes, à condition qu'ils ſeroient conduits dans cette partie du monde pour y être retenus dans l'eſclavage toute leur vie. Le Gouverneur Johnſtone, dans une aſſemblée des Actionnaires de cette Compagnie, ſomma les Directeurs de rendre compte de cette propoſition, & ceux-ci répondirent par leur Préſident, qu'effectivement elle avoit été faite, mais qu'ils l'avoient rejettée. Encore, ſi elle a échoué, n'eſt-ce point que les Directeurs en euſſent horreur comme d'un projet abominable: ce fut uniquement parce qu'on ne s'accorda point pour ſavoir ſur qui tomberoit la dépenſe du tranſport de ces malheureux. Peut-être l'hiſtoire dn monde entier ne fournit-elle pas d'exemple d'une pareille atrocité. Jamais on n'avoit vû un Roi marchander avec un Corps de ſes Sujets ſur le prix de l'eſclavage de ceux qu'il appelle ſes Peuples. Il y en eut cependant quelques-uns d'envoyés aux frais du Gouvernement; & il y a actuellement à Paris un de ces malheureux qui a échappé à cette horrible ſervitude «.

» La conduite du Parlement n'a pas été moins perfide ni moins barbare. Il a invité

aque *Légiſlature* à faire ſes remontrances
rticulieres, en lui promettant le redreſ-
ment de ſes griefs. Mais lorſque la Co-
nie de New-York eut pris ce parti, ce
ême Parlement, croyant par-là avoir dé-
uit l'union & empêché la confédération,
aita la pétition avec le dernier mépris. Ses
tes pour punir la ville entiere de Boſton,
i n'avoit point été entendue; & contre
quelle on ne produiſoit aucune preuve
un fait dont d'ailleurs il n'avoit point la
mpétence, & pour défendre à ſes habitans
pêcher un poiſſon dans les eaux qui bai-
oient leurs côtes, peuvent ſe compter
ns la multitude d'outrages dont cette Aſ-
mblée a voulu accabler les Colonies Amé-
caines. Ils ont été commis dans ce que le
ouverneur Johnſtone, en ſon langage
pocrite, appelle le moment de l'inſolence
itannique. Mais c'étoit dix fois pis. Ce
oment étoit celui de l'iniquité & de la
rbarie, & ils s'en repentiront à jamais «.

» Ces exemples ſuffiſent pour prouver
mbien il eſt impoſſible aux Peuples d'A-
érique de ſe fier à aucunes promeſſes & à
cuns traités avec un tel Roi & un tel
rlement: combien il eſt injuſte d'attribuer
l'ambition de quelques particuliers leur
rſévérance dans une conduite qu'ils ne
urroient abandonner ſans manifeſter le
us haut degré de dépravation & d'extra-
gance «.

» Il n'y a perſonne en Amérique qui ne ſache qu'à moins d'une indépendance abſolue, toute autre connexion, de quelques privileges ſpécieux qu'on la colore, n'eſt pour nous que *incedere per ignes ſuppoſitos c neri doloſo* «. Si les Peuples des États-Unis euſſent pu avoir le moindre doute à ce ſujet, la perfidie révoltante des propoſitions que font actuellement les Commiſſaires, & les moyens de corruption qu'ils employent à leur appui, les auroient délivrés pour jamais de leur incertitude & de leurs ſcrupules «.

» Les Commiſſaires ſe plaignent que le Congrès a violé la foi publique en ne renvoyant point l'armée Britannique, qui s'eſt rendue à Saratoga. Ce reproche eſt auſſi peu fondé que les autres. Il eſt notoire que le Roi & le Parlement ont également refuſé d'entendre le Général Burgoyne, qui a eu la permiſſion d'aller à Londres ſolliciter la ratification de la convention qu'il avoit faite. Comment, malgré un fait auſſi public, les Commiſſaires oſent-ils demander ou attendre que le Congrès faſſe exécuter des conditions contraires à ſes arrêtés fondés ſur des raiſons auxquelles on n'a rien répondu & ſur les titres les plus victorieux qui aient été, depuis long-tems, préſentés à l'Univers? «

» C'eſt un Parlement, qui a nommé ces Commiſſaires & qui leur a donné leurs pouvoirs. L'acte eſt public, & on n'y voit point

u'ils ſoient le moins du monde autoriſés à
tifier la convention de Saratoga. Cepen-
ant ils s'arrogent ce pouvoir, & ils oſent
flatter que le Congrès ſera aſſez foible pour
admettre & pour abandonner la ſeule ſû-
eté qu'il ait, les perſonnes de ceux qui,
epuis le traité, ne doivent point ſervir
ontre l'Amérique «.

» Mais que penſera l'Univers de cette
iſſertation des Commiſſaires Britanniques
ir la foi ſacrée des traités, lorſqu'on voit
ccueillir avec les plus grands honneurs à la
our de la Grande-Bretagne le Gouverneur
ritannique qui a violé la convention de
aratoga de la maniere la plus ouverte &
plus notoire. Des témoins ont affirmé
ous ſerment, au Congrès, que le Gouver-
eur Carleton, non-ſeulement a permis de
eprendre les armes à ceux qn'on avoit
iſſés retourner en Canada après la con-
ention de Saratoga, mais qu'il les y a
ême forcés. Ce n'eſt pas dans cette cir-
onſtance ſeulement que le Gouvernement
ritannique, & tous ceux qui agiſſent ſous
on autorité, paroiſſent ſe croire en droit
e violer toutes les obligations qui ſont les
us ſacrées aux yeux du reſte des hommes «.

» Les Commiſſaires ſe ſont donné des
eines incroyables pour perſuader aux Peu-
es des États-Unis que l'excellent traité
nclu avec la France n'étoit que la ſuite
e la connoiſſance qu'avoit eue cette Cour

de ce qu'il leur plaît d'appeller les diſpoſitions généreuſes du Parlement Britannique. Un ſimple démenti me paroît une réponſe ſuffiſante à de ſimples aſſertions comme celles-là. Il eſt certain que le Congrès, à qui leur écrit eſt adreſſé, a ſous les yeux les preuves les plus victorieuſes que cette aſſertion eſt directement contraire à la vérité. On doit être ſurpris, d'un autre côté, qu'ils ne s'apperçoivent pas combien la diſcuſſion des motifs tourne à leur déſavantage. Qui peut avoir engagé le Parlement à ſe montrer ſi généreux envers ceux qu'il avoit traités juſqu'alors avec tant d'inſolence & de cruauté? Etoit-ce autre choſe que la réduction d'une armée & l'impoſſibilité morale où il étoit de ſoutenir l'autre? N'étoit-ce point le ſentiment intime de l'impoſſibilité d'effectuer ſon deſſein *généreux* de réduire les Américains à une ſervitude abſolue & ſans réſerve? N'étoit-ce pas la crainte de perdre les poſſeſſions qui lui reſtoient en Amérique? Avant ces allarmes, ſes *généreuſes* diſpoſitions s'étoient manifeſtées en octroyant des ſubſides pour acheter dans toute l'Europe des barbares mercenaires deſtinés à détruire les Américains, en corrompant des Sauvages pour les maſſacrer ſans pitié & ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, en jettant les priſonniers dans des cachots infects, ou en les condamnant à un eſclavage éternel.

Avec une conſcience auſſi ſouillée, le Par-

ment Britannique, & ceux qui le com-
ɔſent, devroient plutôt jouer le rôle de
énitens que d'accuſateurs. N'eſt-ce pas en
fet le comble du ridicule, de ſe mettre
nſi l'eſprit à la torture pour imaginer de
auvais motifs à un traité ſi ſage qu'ils ne
euvent le décrier aux yeux du public ? Le
aité eſt actuellement ſous les yeux de tout
Univers ; & je ne crains pas d'affirmer que
e ſera un monument éternel de la ſageſſe
es Miniſtres qui l'ont ſuggéré & de la
randeur d'ame du Monarque qui l'a con-
u.

N°. II.

» On dit que le Diable cite quelque fois
Ecriture Sainte pour en venir à ſes fins.
D'après ce principe nous voyons les Com-
niſſaires de la Grande-Bretagne citer dans
eurs remontrances au Congrès du 7 Août
les moyens imaginés par les hommes pour
doucir les horreurs de la guerre, pour fa-
iliter le rétabliſſement de la paix, la foi
es cartels, des capitulations militaires, des
onventions & traités qu'on ſtipule même
endant la continuation des hoſtilités. «

» Si le Congrès veut bien ſe donner la
eine de répondre à cette réquiſition, il lui
era très-aiſé de faire voir que les Géné-
aux Anglois ont ſollement rompu pendant
oute la guerre chacun des traités & con-
entions qui avoient été ſignés. Le Géné-

ral Gage a violé ouvertement une convention ſolemnelle en retenant un grand nombre d'Habitans de Boſton après qu'ils eurent rendu leurs armes, comme une condition en vertu de laquelle il devoit leur être permis de ſortir de la Ville avec leurs effets. «

» Les Soldats Américains faits priſonniers par capitulations au fort des Cèdres dans le Canada ſont un autre exemple bien frappant du peu de reſpect qu'ont les Anglois pour les capitulations. Ils ſouffrirent que ces miſérables priſonniers fuſſent écharpés & égorgés par les Sauvages auſſitôt qu'ils ſe furent rendus. «

» Ce fait parut d'une atrocité ſi révoltante, que le Congrès ſe crut obligé d'en faire informer, & après avoir reçu les preuves les plus évidentes, il prit les réſolutions ſuivantes le 10 Juillet 1776. «

» Arrêté que les Anglois, en pillant le bagage des ſoldats de la garniſon des Cèdres, en les dépouillant de leurs habits & en livrant ces ſoldats aux Sauvages, ont *violé la capitulation*. «

» Arrêté qu'en maſſacrant les priſonniers de guerre ils ont manifeſtement & inhumainement outragé les loix de la nature & le droit des gens, que les auteurs, fauteurs & inſtigateurs de cette barbarie mériteroient d'être punis ſéverement «.

» Arrêté que ſi l'ennemi ſe permettoit à l'avenir de pareils actes de violence, en met-

nt à mort, tourmentant ou maltraitant de
ute autre maniere quelconque les prisonn-
ers détenus chez lui, on aura recours aux
représailles comme le seul moyen de prévenir
ffusion du sang humain. «

» Le Congrès crut qu'il étoit convenable
menacer d'agir de représailles. Mais les
sonniers Anglois bien loin d'en avoir été
victime n'ont au contraire reçu pour tous
itemens que ceux que l'humanité croit de-
r aux malheureux. Après ces observations
les procédés de l'armée Angloise & sur
résolutions que le Congrès a prises en
nséquence, il étoit suffisamment autorisé
ne rendre aucun compte des motifs qu'il
u de retenir l'armée du Général Burgoyne.
is dans cette circonstance comme dans
utes les autres, il n'a agi que d'après les
ncipes les plus vertueux «.

» Sans publier, à l'instar des Commissaires
glois, une suite de maximes rebatues &
lieux communs sur la foi due aux Traités
aux Capitulations, il connoissoit toute la
ce de ces Traités & il auroit rempli en
t point la convention faite avec le Gé-
al Burgoyne, si celui-ci ne l'avoit dé-
ée rompue sous les plus frivoles prétextes.
conduite ultérieure du Général Anglois
onné les plus fortes raisons de croire que
intention étoit d'agir comme si la con-
tion eût été réellement rompue de la part
Américains & de joindre son armée à

celle du Général Howe. Le 8 du mois de Janvier dernier le Congrès a exposé de la maniere la plus ample & la plus satisfaisante les motifs de sa conduite; ils ont été rendus publics & il n'y a pas d'homme raisonnable qui ne les ait approuvés. Son arrêté finit de la manière suivante: «

» L'accusation faite par le Lieutenant général Burgoyne dans sa lettre au Major général Gates du 14 Novembre, d'une violation de foi publique de la part de ces Etats, n'est fondée sur aucune expression des articles de la Convention de Saratoga; cette accusation dévoile pleinement l'intention du Général Burgoyne, & elle donne de justes sujets de craindre qu'il ne se serve de cette prétendue infraction à la convention pour se dégager lui & l'armée à ses ordres de l'obligation où ils se trouvent à l'égard de ces Etats-unis; & la sureté que ces Etats ont eue dans l'honneur personnel du Général Burgoyne, étant détruite par-là. En conséquence, arrêté que l'embarquement du Lieutenant général Burgoyne & des troupes à ses ordres, sera suspendu jusqu'à ce qu'une ratification claire & formelle de la convention de Saratoga soit convenablement notifiée au Congrès par *la Cour de la Grande-Bretagne.* «

» La Cour de la Grande-Bretagne n'a point fait la notification qui est requise ici. D'après tout ce que les Commissaires du Roi ont

éjà publié, il ne paroit pas même qu'ils
ient autoriſés à faire des ouvertures rela-
vement à cette affaire. Une partie de l'ar-
ée du Général Burgoyne conſiſtoit en Ca-
adiens, qui en vertu de la convention de
aratoga ont été renvoyés dans leur pays.
eſt ſtipulé par l'Article IX de cette con-
ention que ces Canadiens ſeront tenus,
nſi que les autres troupes, de ne point
rvir pendant la guerre actuelle dans l'Amé-
que Septentrionale. Perſonne n'ignore que
Général Carleton a traité avec mépris la
ſdite convention, & qu'il a forcé tous ceux
ui avoient été renvoyés de faire le même
rvice militaire auquel ils auroient été aſ-
jettis, s'il n'y avoit pas eu de capitula-
on. Il faut que les Commiſſaires Anglois
ient petris d'impudence pour s'étendre
mme ils le font ſur la foi & le reſpect
s aux traités, tandis que l'objet de leur
yage en Amérique & de leur conduite de-
is qu'ils y ſont arrivés, a été de perſua-
r au Congrès de violer les Traités qu'il
ſolemnellement contractés avec la France.
our parvenir à leur but, il n'y a pas de
orts qu'ils n'ayent fait jouer. La flatterie
été la premiere arme qu'ils ont eſſayée.
ont dit aux Membres du Congrès que
ome & l'ancienne Grece ne pouvoient pas
vanter d'avoir produits de ſi grands
mmes que ceux qui compoſoient le Sénat
méricain. Lorſqu'ils ont vu que la vertu

de nos Sénateurs ne ſe laiſſoit point ébran
ler par des éloges auſſi fades, ils ont eu re
cours à des moyens qui depuis long-tem
paſſent pour infaillibles dans la Grande Bre
tagne. La corruption, cette grande pierr
de touche de la vertu, a été miſe en uſage
Mais cet écueil contre lequel tant de pré
tendus patriotes ont échoué, n'a point ét
dangereux pour le Congrès; & le Corrupteu
a été dénoncé publiquement à l'univers comm
un objet de mépris pour tous les honnête
gens. On doit naturellement s'attendre qu
lorſque les Commiſſaires Anglois auront re
connu que le Congrès ne peut ſe laiſſer vain
cre par les armes qui en Europe porten
preſque toujours des coups irréſiſtibles, il
abandonneront la partie, & qu'ils commen
ceront à dire des injures & ſe montreron
dignes Repréſentans de leurs Conſtituans, le
Miniſtres Britanniques, qui en toute occaſio
n'ont jamais joué que le rôle le plus bas &
le plus mépriſable «.

N°. III.

» Pour ce qui concerne les boëtes à ca
touches & les autres armes de l'armée d
Général Burgoyne, je ne puis rien ajouté
à ce qui a déja été dit par le Congrès dan
ſes arrêtés ſur le rapport de ſon Comité d
8 Janvier 1778, lequel a été publié dan
les Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique
neuviem

euvieme Volume, depuis la page 294 juſ-
'à la page 302 «.

» Le Congrès a parlé des boëtes à car-
ouches, par la raiſon que le Général Gates
n a fait mention dans ſon rapport officiel;
ais le Congrès auroit pu aller plus loin;
ar la vérité eſt que toutes les armes avoient
é miſes hors d'état de ſervir, ſoit en faiſant
aſſer deſſus des chariots chargés, ou en bri-
nt les batteries. En un mot, les troupes
e l'armée de Burgoyne avoient fait tout ce
ui étoit en leur pouvoir pour endommager
u détruire leurs armes, au mépris de la foi
e la convention, ce qui a fait beaucoup
urmurer dans tout le pays «.

» Mais ce n'eſt point cette infraction ſeule
la convention qui a engagé le Congrès à
tenir l'armée; c'eſt la découverte de l'in-
ntion de l'ennemi de joindre les troupes de
urgoyne à celles de Howe, au lieu de les
voyer en Europe «.

» Cette intention s'eſt manifeſté de plus
une maniere «.

» Premierement, on ſavoit que le prin-
pe favori de la Cour de la Grande-Bretagne
oit que, non-ſeulement il étoit permis,
ais qu'on devoit méme, en bonne poli-
que, tromper des rebelles par des pro-
eſſes & des engagemens qu'on pourroit ſe
ſpenſer de tenir. Cette maxime avoit été
ſeignée dans un certain livre qui a été
rt en vogue à la Cour d'Angleterre, &

qu'on ſavoit avoir beaucoup plû au Roi lui-même «.

» Secondement, le Général Burgoyne avoit eu ſoin de déclarer dans diverſes lettres de ſa main, que la convention avoit été enfreinte de la part des Américains, & quoique ce Général n'eût pas même le moindre prétexte pour cette opinion, cependant la déclaration qu'il en a faite prouvoit ſuffiſamment l'intention qu'il avoit de ſe regarder comme dégagé de la convention, & conſéquemment comme libre d'aller à New-York ou à Rhode-Iſland, s'il en pouvoit trouver le moyen «.

» Troiſiemement, le refus du Général Burgoyne de permettre qu'on prît les noms, l'âge & le ſignalement de ſes Officiers & Soldats, conformément aux arrêtés du Congrès, quoique ce fût le ſeul moyen par lequel on eût pu parvenir à découvrir & à punir ceux de ſon armée qui ſe ſeroient permis en Amérique d'enfreindre le traité en y ſervant de nouveau, ne pouvoit être enviſagé autrement que comme un deſſein de la part du Général d'ôter les moyens de découvrir les coupables «.

Quatriemement, le nombre des tranſports envoyés à Rhode-Iſland auroit pu conduire l'armée à New-York; mais il n'auroit nullement été ſuffiſant pour conduire cette armée & ſes bagages en Europe «.

» Cinquiemement, on ſavoit que l'armée

Britannique en Amérique avoit trop peu de provisions pour pouvoir en détacher une quantité suffisante pour conduire l'armée de Burgoyne en Europe «.

» Mais il y a encore un autre point qu'il ne faut pas oublier; c'est que, par la convention de Saratoga, l'armée du Général Burgoyne devoit payer les provisions qui lui seroient fournies par les Américains, & le Congrès a été fondé en raison & en justice pour arrêter qu'il ne seroit point permis à cette armée de s'embarquer avant d'avoir payé cette dette. Or, il n'a encore été fait aucune offre de payement à cet égard «.

« Quant aux Commissaires Britanniques, il y a encore une autre question à faire; c'est de savoir ce que cette affaire a de commun avec leur mission actuelle? En effet, elle n'est pas comprise dans leurs pouvoirs «.

» Le Congrès a résolu que l'armée ne s'embarqueroit point avant que la convention eût été ratifiée par la Cour, c'est-à-dire par le Roi. Or, le Roi, non-seulement n'a la point ratifiée, mais il n'a pas non plus donné à ses Commissaires le pouvoir de la ratifier «.

» Le Gouverneur Johnstone, qui est connu du rôle qu'il a joué, & qui se voit couvert d'opprobre aux yeux de l'Univers pour ses prévaricatios & ses tergiversations,

ne pouvant plus endurer ſa poſition, a fait cet effort mal adroit pour ſuſciter des clameurs & étouffer ainſi les huées du genre humain qu'il s'eſt attirées ſi juſtement «.

» Quant à la ſituation de l'armée du Général Burgoyne, elle a été cantonnée aux environs de Boſton, a Cambridge, à Mulford & à Charles-Town, dans des barraques commodes où on lui fournit en abondance toutes les proviſions néceſſaires. Elle eſt ſous la garde de 1000 hommes de Milice, & on n'a pas mis d'autres entraves à la liberté de ces troupes que celles qui ſont conformes à la convention & que leur propre caractere turbulent & enclin aux ſoulevemens ont rendues néceſſaires «.

» Il paroit par les derniers papiers publics que ces troupes ont été transferées (je penſe) à Rutland & dans d'autres parties plus reculées du pays où il ſera plus facile de pourvoir à leur ſubſiſtance & où elles auront moins d'occaſions de commettre des déſordres «.

» Les aſſertions de George Johnſtone concernant le Traité & l'approbation donnée par le Docteur Franklin au ſyſtême de conciliation, ſe rapportent à des faits antérieurs à mon arrivée en Europe: mais ſuivant ce que j'ai oui-dire du Traité & d'après la connoiſſance que j'ai des ſentimens du Docteur Franklin depuis trois ou quatre ans, ce ſont des fauſſetés ſi atroces, qu'il ſera facile de

dreſſer l'opinion publique ſur ces objets, je ne doute point que le Docteur Fran- n ne veuille s'en donner la peine «.

» Il me ſemble que la contre déclaration George Johnſtone fournit une preuve mplette, qu'il a effectivement employé Dame en queſtion pour offrir à M. Reed dix milles guinées & la meilleure place à diſpoſition du Roi, & qu'il a écrit à M. ed & à M. Moris les lettres dont il s'agit. us remarquerez que dans ſa réponſe il ne point ces faits, ce qu'il n'auroit pro- lement pas manqué de faire s'il n'eût pas int que le témoignage de la Dame & peut- e encore celui d'autres perſonnes, ne tifiâſſent celui de M. Reed «.

» Quels funeſtes progrès cette gangrene corruption a faits dans le cœur des An- is! Il paroit qu'il n'y a pas un homme s aucune partie du Gouvernement, de mée ou de la marine, qui n'en ſoit in- é. Le Lord Howe, le Général Howe, miral Keppel lui-même, tous à leur tour, intérêt & pour avoir un commandement, abandonné leurs amis, leur parti & leurs ncipes, & ont conſenti à devenir les inſ- mens d'une adminiſtration & d'un ſyſtême ls faiſoient ci-devant profeſſion de déteſ- & George Johnſtone, lui-même le *Loth* cette Sodome, le ſeul de tous les Ecoſ- en qui les patriotes eûſſent mis quelques fiance, après avoir défendu leurs intérêts

pendant douze ans, a pû ſe jetter dans les bras d'une perverſe adminiſtration ; & il ne rougit point de lui ſervir d'inſtrument dans des entrepriſes qui doivent la couvrir d'un opprobre éternel ! «

P. S. *du* 31 *Octobre.*

JE ne tranſcrirai point ici, Monſieur, une immenſe Gazette de la Cour ſur les derniers événemens de l'Amérique : ſept ou huit lettres des Généraux Anglois de terre & de mer, qui rempliſſent cette Gazette, ne vous apprendroient rien de nouveau. Celles de Boſton, dont je vous ai déja envoyé une traduction, ont tout dit, notamment ſur l'affaire ſi glorieuſe pour le Géneral Sullivan, du 23 Août, à la faveur de laquelle après avoir remporté un avantage très-conſidérable ſur l'ennemi, il a effectué la retraite de ſon armée de 12000 hommes ſans en perdre un ſeul. — Ce que je vois de plus remarquable dans la Gazette de la Cour, c'eſt l'époque à laquelle le Lord Howe a quitté l'Amérique. — Il a mouillé à Rhode-Iſland le 2[illegible] Septembre. On voit par-là qu'à cette époque M. le Comte d'Eſtaing étoit encore avec toute ſon eſcadre dans le port de Boſton.

Par la même raiſon, c'eſt-à-dire, pour éviter les répétitions, je ne vous traduirai point les lettres du Général Américain Sullivan au Général Washington & au Congrès. Je me contenterai de vous faire lire le ju[illegible]

nent qu'un Gazetier Anglois a porté de te derniere Gazette de la Cour.

Extrait du Withehall Ev. Poſt.

» Malgré les prétendues bonnes nouvelles la Gazette de la Cour, les vrais patriotes ervent les choſes ſous un autre point de . Ils ſentent que mille opérations de cette ece ne ſoumettront pas l'Amérique, & malheur ils voyent en même tems qu'une deux campagnes de plus, avec *de pareils* ès, épuiſeront toutes les reſſources de la nde-Bretagne. Mais abrégeons cette éter- e Gazette des Miniſtres, pour n'en exa- er que la ſubſtance «.

Le Comte d'Eſtaing s'approche de ode-Iſland avec ſa flotte pour coopérer réduction de cette place qui, ſelon toute arence, n'auroit pas tenu long-tems s'il t été obligé d'en lever le blocus pour à la rencontre de l'Amiral Howe. ſtaing paſſe pour avoir la ſupériorité du ore des canons; en conſéquence, il eſt bable qu'il auroit eu l'avantage de cette née. Une tempête ſépare les deux eſca- qui ſont obligées d'aller chercher un pour s'y réparer. D'Eſtaing ſe retire à on, & Howe à Sandy-Hook. Dans cet rvalle, le Chevalier Clinton s'avance Rhode-Iſland avec un corps de trou- Les Américains voyant ce renfort arri- aux aſſiégés, & privés eux-mêmes du

ſecours de d'Eſtaing, n'oſent point riſquer une action, & ils évacuent l'Iſle ſans la moindre perte «.

» Voici maintenant à quoi le tout aboutit. Les Américains ſont préciſément au point où ils étoient avant cette expédition, tandis que nous avons perdu *ſept frégates*, indépendamment de ce que notre armée a ſouffert dans l'affaire du 29 Août, &c., & dans les marches forcées qu'elle a été obligée de faire. Si quelqu'un, après cela, oſe dire aux peuples Anglois qu'ils ont raiſon de ſe réjouir, on peut aſſurer que cet homme agit par eſprit de parti, ou que c'eſt un fat.

CET Écrivain, Monſieur, eſt d'autant plus fondé à tenir ce langage, que la Gazette en queſtion, avec toutes ſes ſuperbes nouvelles n'a cauſé aucune ſenſation à la bourſe, & que celle de la priſe de la Dominique, qui vient de nous arriver, a occaſionné ſur le champ une baiſſe de fonds de trois pour cent; ce qui fait dire généralement à ceux qui ne ſavent pas encore de quoi il s'agit, que ſans doute la France a déclaré la guerre à l'Angleterre. On parle de renouveller la preſſe des Matelots, depuis la rentrée de l'eſcadre de M. Keppel à Plimouth & à Portſmouth avec un nombre prodigieux de malades, après avoir ſouffert une grande diminution dans ſes équipages pendant ſa longue croiſiere.

FIN.

LETTRE

D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.

De Londres le 12 Novembre 1778.

AUJOURD'HUI, Monſieur, je mettrai ous vos yeux deux écrits très-intéreſſans de l. *Drayton* un des Délegués de la Caro- ne Méridionale au Congrès. Vous avez déjà u dans ma derniere lettre la fin du premier, ui étoit adreſſé aux Commiſſaires Britan- ques. Je n'ai pû vous donner que cette artie, qui étoit la ſeule que les papiers An- ois eûſſent copiée. La totalité m'étant ve- ue dans des Gazettes Américaines, je ne ffere pas un moment à vous envoyer tout commencement, dont vous ſerez auſſi ontent que vous avez dû l'être du reſte. a fauſſe logique des Commiſſaires, leurs ſinuations artificieuſes y ſont développées confondues avec une ſupériorité de talent i vous charmera, d'autant plus que vous ntirez combien il étoit néceſſaire qu'un crivain auſſi habile ſoutînt par la ſolidité ſes raiſons la réſolution & la confiance tout le peuple Américain dont vous avez

dû remarquer que les Commiſſaires cherchoient par-deſſus tout à égarer le jugement. Vous vous rappellerez que cette piece eſt relative à la réponſe par laquelle ils oſerent élever des doutes ſur les pouvoirs du Congrès & demander à être juges de ſes Traités avec la France.

La ſeconde a été écrite par M. Drayton à l'occaſion tant de la réquiſition faite le 26 Août par les Commiſſaires pour l'exécution de la convention de Saratoga, que de leur déclaration au ſujet de la cenſure fulminée le 11 Août par le Congrès contre George Johnſtone leur collegue. Je vous ai envoyé dernierement des reflexions des Américains qui ſont actuellement en cette Ville, ſur ce même ſujet, n'eſpérant point avoir ſi-tôt celles auxquelles il étoit naturel de penſer que cette réquiſition avoit donné lieu en Amérique. Elles en deviennent d'autant plus intéreſſantes, par l'accord que vous y remarquerez entre les ſentimens des Américains dans les deux hémiſpheres. En général ces ſortes d'écrits conſtituent la vraie hiſtoire de la guerre, & ſans eux on n'en connoîtroit que le matériel, qui ordinairement eſt ce qui attache le moins le lecteur qui cherche à s'éclairer.

Lettre de W. Henri Drayton à leurs Excellences le Comte de Carliſle, le Chevalier Henri Clinton, William Eden & George Johnſtone, Ecuyers, Commiſſaires de la Grande-Bretagne.

De Philadelphie le 18 Juillet 1778.

» Votre lettre du 11 de ce mois adreſſée au Congrès, m'engage de nouveau à prier vos Excellences de jetter les yeux ſur les reflexions que je vais leur préſenter, en qualité de ſimple particulier «.

» Si je pénetre bien les ſentimens du Congrès, je puis vous aſſurer qu'il ne s'attendoit nullement à votre replique. Il avoit tout lieu de croire que vous auriez compris ſa réponſe du 17 Juin, dans laquelle il s'expliquoit ſi clairement & ſi complettement ſur votre lettre du 9, que naturellement on devoit regarder la correſpondance entre le Congrès & vos Excellences comme ſuſpendue, *ipſo facto*, en attendant que vous eûſſiez été ſuffiſament autoriſés pour acceder à l'un ou l'autre des préliminaires très-explicites qui vous avoient été propoſés : mais il paroît qu'on s'eſt trompé ſur le diſcernement de vos Excellences; & j'en ſuis réellement fâché «.

» Vous dites que le Congrès vous propoſe deux alternatives, comme préliminaires indiſpenſables, même pour entamer ſeulement

une négociation de paix. L'une eſt *une reconnoiſſance explicite de l'indépendance de ces Etats*, & vous ajoutez que vous ne voulez point chicaner ſur les mots : pourquoi donc interpretez-vous le terme d'*explicite* comme applicable à une *dépendance inexplicite* de la Grande-Bretagne ? Apparemment que nous n'entendons point de même la langue Angloiſe, car ici on attache une toute autre idée à cette expreſſion. Nous ne pouvons pas concevoir qu'un état d'*indépendance* ſoit compatible avec *une dépendance* quelconque. Vous êtes pour nous auſſi difficile à entendre que s'il vous plaiſoit d'appeller la nuit le jour. Je demande à vos Excellences la permiſſion de faire encore une autre obſervation, pour éclaircir ce qu'il y a d'obſcur dans cette affaire «.

» Vous ne voulez point, dites-vous, diſputer avec le Congrès ſur la ſignification des mots ; & vous ajoutez, » ſi par l'indépendance de ces Etats, le Congrès entend l'entier privilege du Peuple de l'Amérique Septentrionale de diſpoſer de ſes propriétés & de ſe gouverner lui-même ſans aucun rapport avec la Grande Bretagne en aucune autre choſe que ce qui eſt néceſſaire pour entretenir l'union de forces dans laquelle conſiſtent notre ſûreté & notre avantage mutuels, juſques-là l'indépendance des Américains a été pleinement reconnue dans notre lettre du 10 Juin » (vous avez oublié qu'elle

oit datée du 9) & vous ajoutez que vous es disposés à étendre cette indépendance? » D'abord je demanderai à vos Excellences vous y comprenez parmi les Peuples de Amérique Septentrionale, ceux des deux lorides, de la Nouvelle Ecosse & du Canda ? Je pense que non. Cependant notre ssein est de les élever au rang d'hommes res & de les associer à notre indépennce. Vous dites ensuite que vous nous avez fert une indépendance calculée seulement our conserver l'union des forces de l'Amérique & de la Grande-Bretagne dans les ains de cette derniere, & vous offrez mainnant d'étendre cette indépendance. Si vous rlez sérieusement & si vous attachez quelu'idée à vos expressions, vous ne pouvez ntendre autre chose que l'indépendance que ous entendons nous-mêmes, qui consiste maintenir les forces de l'Amérique indéndantes de la Grande-Bretagne & non ns l'union de la Grande-Bretagne, & entre s mains. Il ne peut y avoir aucune mere intermédiaire d'indépendance entre celle ui est *seulement* calculée pour maintenir l'uon des forces de l'Amérique & de la Granderetagne & celle que nous voulons avoir. vous étendez cette mesure, qui doit être ulement suffisante pour maintenir l'union, tte union ne pourra pas être conservée notre indépendance deviendra nécessairent complette : nous ne demandons rien

de plus & nous n'accepterons rien de moins. Si vous entendez le terme d'*indépendance* comme nous, pourquoi ne vous expliquez-vous pas plus clairement? Si vous ne l'entendez pas de même, pourquoi différez vous de marquer la ſéparation entre l'indépendance que vous avez offerte d'abord & l'extenſion d'indépendance que vous offrez aujourd'hui? C'eſt ce que vous avez à faire. Pour nous qui n'y mettons point de fineſſe, nous ne ſaurions diviſer ce qui par ſa nature nous paroît indiviſible.

Quant à l'autre propoſition, qui eſt de retirer vos armées & vos flottes, vous refuſez ouvertement & de prime abord de » commencer par-là «. Ici nous nous entendons clairement les uns les autres, & c'eſt un article qui ſe trouve tout de ſuite décidé. On ſent aiſément le but de ce procédé, parce qu'il eſt unique en ſon eſpece; & je vous en loue autant que je le dois. Les raiſons ſur leſquelles eſt fondée votre déciſion importe fort peu au Congrès; je penſe qu'il n'a ni demandé, ni deſiré, ni ne s'eſt attendu à les ſavoir. C'étoit à lui de propoſer la condition, pour des raiſons à lui connues, & c'étoit à vous de l'accorder ou de la refuſer. On ſavoit que vous ne l'accorderiez point tant que vous pourriez vous en défendre, & on ne doutoit point que votre ſagacité ne vous fournît des raiſons pour juſtifier votre refus. Cependant, comme le

ongrès n'a que faire de ſavoir les principes
i vous déterminent, je me diſpenſerai
en faire le ſujet d'aucune obſervation ulté-
ure.

» En faiſant vos déclarations, » vous n'at-
ndez point, dites-vous, la déciſion d'au-
n événement militaire, mais vous vous en
ndrez aux déclarations que vous faites,
ns quelque ſituation que puiſſent ſe trou-
r vos affaires «. J'admire la magnanimité
vos ſentimens; elle eſt digne d'un ancien
omain ou d'un Américain moderne; mais
rdonnez moi ſi j'ajoute qu'elle n'eſt point
la mode Angloiſe. Ne vous offenſez point
cette expreſſion Françoiſe: tous les Amé-
ains s'appliquant aujourd'hui à l'étude de
langue élégante de nos nouveaux Alliés
ur d'autant mieux cultiver leur amitié,
nous échappe naturellement de ces ſortes
phraſes en écrivant comme en parlant.
ir de l'Amérique paroît avoir produit
effet bien prompt ſur vos Excellences. Il
vrai que tous les êtres animés ſe reſſentent
n changement de climat. Vos Chefs en
gleterre, vivant dans un climat bien dif-
ent de celui où vous êtes actuellement,
t auſſi une habitude de penſer & d'agir
s-différente de la vôtre. Ils reglent leurs
mandes, leurs refus, ſelon la ſituation de
rs affaires. Vous déclarez que vous ne
ez pas de même. Comme ceci forme un
ntraſte frappant qui peut donner lieu à une

diſcuſſion & que je ſais que vos Excellences ſont très-verſées dans ce genre, & qu'elles uſent également bien de leur langue, de leur plume & de leur épée, je penſe qu'il ſera ſage de tirer au clair cette matiere pour ôter tout lieu à conteſtation, & voici comme j'y procede : «

» Dans les années 1774 & 1775, lorſque l'Amérique étoit dénuée d'armes, votre Roi & vos Miniſtres étoient ſourds aux ſupplications pour le redreſſement de nos griefs. En 1776 & 1777, lorſque l'Amérique n'avoit que des ſoldats novices & tout au plus l'apparence d'une armée reglée, votre Roi & votre Parlement ayant 45,865 & 48,616 hommes effectifs de troupes reglées, approviſionnés abondamment, outre 22,331 matelots qui ſondoient de tous côtés ſur les Etats-unis, vos Chefs ne vouloient entendre parler que d'une ſoumiſſion abſolue de notre part. Le 9 Mars dernier le Lord Cambden déclara dans votre Chambre des Pairs que ce ton élevé s'étoit ſoutenu juſqu'au 6 Février précédent, &qu'il avoit baiſſé ſoudain le 17, qui fut le jour où vos Chefs réſolurent, pour me ſervir de l'expreſſion de ſa Seigneurie, de fléchir le genou devant l'Amérique. Le changement *de la ſituation de leurs affaires* fut la cauſe de cette révolution ſoudaine. On venoit d'apprendre par les états envoyés de l'Amérique que l'armée Britannique avoit perdu par la mort, par la déſertion

rtion & par d'autres cauſes, 19,181 hommes: ue 5,336 avoient été faits priſonniers : que nombre des malades ſe montoit à 4,639, que la marine avoit perdu 4,314 mate- ts. Quelque conſidérables que fûſſent ces ertes, cependant ceux qui ſont à la tête u gouvernement ne s'étoient point encore éſiſté d'une *ſoumiſſion indéterminée*, & leur œur opiniâtre ne ſe relacha que quand ils pprirent qu'il avoit été ſigné un Traité entre France & l'Amérique le 6 Février. Alors ntant le coup mortel qui venoit d'être orté à leur tyrannie, le Lord North & s ſuppôts, aiguillonnés par l'embarras de urs affaires, fléchirent le genou devant l'A- érique ſur les Bills que vos Excellences nt préſentés au Congrès. Il eſt donc averé, eſt démontré que vos Chefs ſont ſourds, u qu'ils entendent, qu'ils demandent ou u'ils accordent, ſelon la ſituation de leurs faires; & malgré tous vos ſentimens hé- oïques il faudra bien que vous cédiez toutes s fois que vos Chefs vous l'ordonneront, uiſque vous n'êtes que les inſtrumens de ur volonté entre leurs mains. Le 28 Juin ernier vous avez ployé ſous le bras de l'A- érique : aujourd'hui la France bloque votre rgueilleuſe flotte à New-York & vous me- ace de la détruire «.

» Vous demandez enſuite que les Traités onclus par le Congrès vous ſoient com- uniqués pour pouvoir être examinés tant

par vous-mêmes que par les Commettans du Congrès, leſquels Commettans doivent, dites-vous, être juges entre le Congrès & vous. Vos Excellences veulent donc en appeller du Congrès à ſes Commettans? Que vous êtes peu inſtruits des diſpoſitions du Peuple Américain! Le Chevalier Henri Clinton a vu faire un ſemblable appel par le Lord & le Général Howe dans leur proclamation du 19 Septembre 1776. Nos affaires étoient alors dans la ſituation la plus déſeſpérée. Eſt-ce que vous êtes encore à apprendre que cet appel fut rejetté? Ou bien pouvez-vous attendre gravement que le vôtre réuſſira mieux aujourd'hui, tandis que non ſeulement nos affaires ſont *en bon train*; mais que nous avons toute la certitude morale d'une victoire déciſive? Ne ſommes-nous pas maîtres de la campagne, ce que nous n'avions jamais été auparavant? Ne ſommes-nous pas à la pourſuite de vos forces? Votre grande armée ne s'eſt-elle pas retirée dans des Iſles pour ſa ſûreté? N'êtes-vous pas en guerre avec la Maiſon de Bourbon? Cette Maiſon n'épouſe-t elle pas la guerre avec les Etats-unis? La flotte de la France vous bloque dans ce moment à New-York & enleve tous les jours vos vaiſſeaux à la vue de votre pavillon faſtueuſement déployé. Vos armées en Europe, bien inférieures à la nôtre, ſont encore affoiblies davantage par les détachemens qu'on en a tirés, & à peine peuvent elles

garantir votre Capitale : ce qui eſt une reuve que vous ne devez plus attendre ici ucun renfort de forces de terre. Vous êtes u bord du précipice, à la veille de votre uine & néanmoins vous prétendez encore onſerver votre empire ſur nous, & à force e raiſonnemens nous faire ſouſcrire à une *ndépendance dépendante* : aſſemblage de mots d'idées qui révolte le bon ſens. Vos Excellences ſont tellement familiariſées avec art de tromper : elles lui trouvent tant e charmes, que faute d'autres ſujets ſur leſuels elles le puiſſent exercer, elles ont ésolu de ſe tromper elles-mêmes. Au ſurplus cela peut contribuer à diminuer le déſarrement de votre ſituation actuelle, connuez de jouir encore quelque tems de votre luſion : pour moi je ne puis que vous laindre «.

» Vous croyez avoir droit de demander *ne entiere communication des pouvoirs en vertu eſquels le Congrès s'eſtime autoriſé à faire des raités avec des Puiſſances étrangeres*, & vous outez que vous ne connoiſſez point d'acte de réſolution des aſſemblées des Etats rticuliers qui ait été *promulgué* pour conrer ce pouvoir au Congrès. Quelque puiſſe e votre opinion, je crois pouvoir vous ſurer que le Congrès ne *penſe* pas avoir de mpte à vous rendre ſur cet article. Il nnoit ſes pouvoirs & il ſait qu'il eſt reſonſable à ſes Commettans de l'uſage qu'il

en fait. Cependant je vais eſſayer de vous ſatisfaire en peu de mots, & afin de vous plaire d'avantage, j'établirai un fait & me ſervirai de votre propre maniere de raiſonner «.

» Le 6 Mai dernier, le Congrès a annoncé aux Etats-unis qu'il avoit ratifié des Traités d'alliance & de commerce avec la France. Nous voilà au 18 Juillet. Vos Excellences ont-elles entendu dire qu'aucun des Etats-unis eût *promulgué* aucune cenſure du Congrès pour cette ratification? Or, puiſque vous inférez de ce qu'il n'a été *promulgué* aucun acte ou réſolution d'aſſemblée des Etats particuliers, conferant ce pouvoir au Congrès, qu'il n'a point ce pouvoir; n'eſt-il pas plus naturel, après deux mois & demi écoulés depuis que le Congrès a annoncé à ſes Commettans ce qu'il a fait, & vos Excellences ne trouvant pas qu'il ait été promulgué aucun acte ou réſolution de la part des aſſemblées des Etats particuliers, qui cenſure le Congrès pour cauſe de cet exercice de pouvoir, *que vous en infériez* que les Commettans du Congrès ont jugé qu'il n'avoit point outrepaſſé les bornes de ſon autorité. Les Politiques ne doivent jamais dire plus que la néceſſité ne demande. Vous avancez un argument négatif: une réponſe de la même nature eſt tout ce que pouvez demander. Après avoir examiné juſqu'à préſent le contenu de la lettre de vos Excel-

ences, je vais prendre maintenant la liberté d'adreſſer la parole en particulier à ſon Excellence le Gouverneur Johnſtone, & cela en préſence de ſes Collégues. Je ne me ſoucie nullement d'avoir un *tête-à-tête* avec M. e Gouverneur «.

(*La fin de cette lettre eſt dans le N.° LVIII.* p. xcix.)

Arrêté du Congrès relativement à la requiſition & aux offres des Commiſſaires Britanniques pour l'exécution de la convention de Saratoga.

En Congrès le 4 Septembre 1778.

D'autant que le 8 Janvier 1778 le Congrès a arrêté » que l'embarquement du Lieutenant Général Burgoyne, & des troupes ous ſes ordres, ſeroit ſuſpendu juſqu'à ce u'une ratification claire & explicite de la convention de Saratoga eût été notifiée convenablement par la Cour de la Grande-Bretagne au Congrès:

Arrêté que le Congrès ne peut accepter ucune ratification de la convention de Saatoga qui ſeroit offerte en conſéquence de ouvoirs qu'on ne pourroit étendre à ce cas ue par interprétation & implication, ou qui ourroient ſoumettre tout ce qui ſe ſeroit aſſé à ce ſujet à l'approbation ou à l'infir-

mation future du Parlement de la Grande-Bretagne.

Publié par ordre du Congrès.

Charles THOMSON, Secrétaire.

Lettre de M. William Henri Drayton aux Comte de Carliſle, Chevalier Henri Clinton, Chevalier du Bain, & William Eden, Ecuyer.

Vos Excellences doivent ſentir qu'il ne convient point au Congrès de faire aucunes obſervations ſur votre déclaration du 26 Août; mais comme elle eſt évidemment deſtinée pour le Peuple, je ne doute point que vous ne ſoyez fort aiſes de ſavoir l'effet qu'elle doit vraiſemblablement produire. Pour mettre Vos Excellences à portée de s'en faire quelque idée, je prendrai la liberté de vous expoſer ſous quel jour elle eſt conſidérée par un des individus auxquels vous l'adreſſez. *Valeat quantum valere poteſt.* J'imagine bien que mes obſervations ſur tout ce que vous écrivez au Congrès ne vous ont pas été juſqu'ici fort agréables; mais cette circonſtance ne m'empêchera point du tout d'écrire une troiſieme lettre à Vos Excellences.

Il paroît que la Déclaration du Congrès du 11 Août a donné lieu à la vôtre du 26. L'orage des opérations militaires n'eſt plus auſſi violent, ſa fureur s'eſt bien rallentie

le votre part ; vous ne nous faites plus qu'une guerre de plume.

Vous avez la complaiſance de nous déclarer ſolemnellement que vous n'avez eu directement ni indirectement aucune connoiſſance des lettres & de la converſation dont il eſt parlé dans la Déclaration du Congrès juſqu'à ce que vous les ayez vus imprimés dans les Papiers publics.

La Déclaration portoit ſur votre collegue George Johnſtone, & elle ne chargeoit nullement Vos Excellences d'être inſtruites ou complices d'une manœuvre auſſi déshonorante. Pourquoi avez-vous cherché à vous juſtifier d'un crime dont on ne vous accuſoit point ? Cette circonſtance me rappelle un principe que Charles premier recommandoit à ſon favori Stafford comme une leçon utile en politique, à la Cour & auprès des belles. » Ne vous défendez jamais avant d'être accuſé. « Sans doute Vos Excellences n'auront pas de peine à ſaiſir le ſens de cet avis.

L'interprétation que le Congrès donne à la conduite du Gouverneur Johnſtone n'étoit point faite pour avoir votre aveu public. On ne s'attendoit point que vous paroîtriez croire que quelque perſonne eût été autoriſée à avoir avec M. Reed l'entretien en queſtion » pour l'engager par intérêt à faire réuſſir l'objet de votre Commiſſion. « On n'eſpéroit rien de tout cela. On n'imaginoit pas non plus que vous fuſſiez aucune-

ment obligés de prendre la défenſe des talens & de la probité de M. Johnſtone. » Nous n'avions pas douté de ſes talens avant ſa Déclaration du 26 Août. Quant à la défenſe de ſa probité, c'eſt un ſoin que lui-même n'a pas jugé à propos de prendre. J'ai cru devoir appuyer ſur ce trait de prudence de ſa part ; car il faut rendre juſtice au mérite par-tout où il ſe trouve.

D'un autre côté, j'ai voulu obſerver les ombres publiques d'un caractere public. Le Gouverneur Johnſtone paroit avoir perdu le flegme & la circonſpection néceſſaires dans la politique. Sa réponſe à la Déclaration du Congrès eſt un tiſſu d'injures, de mépriſes & de contradictions Il blâme le Congrès de s'être incliné devant un Ambaſſadeur François ! Mais le Roi de la Grande-Bretagne *ne s'eſt-il jamais incliné* devant un Ambaſſadeur François? Suivant le Gouverneur, » un grand nombre de Membres du Congrès a maintenant des ſentimens bien différens de ceux qui ſont contenus dans la Déclaration du Congrès. « Il ſe trompe infailliblement ; car j'ai entendu tous les Membres du Congrès déclarer l'un après l'autre qu'ils ne voyoient plus en lui un ennemi de la corruption. Quant à ſes contradictions, il ne faut pour les prouver que rapprocher deux phraſes de ſa Déclaration. » Ledit George Johnſtone dit, pour lui-même, qu'il eſt loin de conſidérer ledit Arrêté du Congrès comme *offen-*

nt pour lui : qu'il le regarde plutôt comme
e marque de diſtinction «. Cependant il ſe
ſerve de publier, s'il le juge à propos, une
ſtification de ſa conduite contre les impu-
ions par leſquelles on cherche à le noir-
. Ainſi M. Johnſtone qui, ſans être offen-
ſe trouve cependant *noirci*, regarde un
êté qui le noircit comme une marque de
ſtinction. Il a adreſſé ſa déclaration aux
uples, avec leſquels nous le laiſſerons pour
uvoir donner l'attention convenable à la
oduction de Vos Excellences.

Pourquoi dites-vous à l'Univers que » vous
s autoriſés à *rétablir* la paix : à *maintenir*
valeur & à *augmenter* le crédit du papier
circulation : à donner pour jamais ſatis-
ion & ſûreté au ſujet des Etabliſſemens
itaires ; & à *étendre* ſur le commerce
te eſpece de liberté ? « Vos Excellences
envoyé au Congrès des copies des actes
leſquels ſeuls vous étiez & vous êtes
oriſés. Ces actes ont été rendus publics ;
l'Univers n'a pu encore oublier qu'ils
s autoriſent ſeulement à traiter, &
à *prononçer* ſur aucun de ces ob-
. Bien plus, cela vous eſt expreſſément
endu ; car il eſt articulé que tout ce que
s ferez relativement à ces objets ne ſera
ucune validité ſans la ratification du Parle-
nt Britannique. Eſt-il néceſſaire de ſe
peller que ſans doute vous ne vous per-
tez aucune expreſſion qui n'ait été aupa-

ravant bien peſée & ſoumiſe à un examen ſévere, & qu'il ne peut s'enſuivre que des idées conſéquentes? Je vous demanderai enſuite ſi vous penſez réellement que vous nous ayez offert tous les avantages que nous donne ou peut nous donner l'alliance françoiſe? J'ai lieu de croire que Vos Excellences ont quelqu'envie de rire, en avançant une pareille aſſertion. Je leur demande bien pardon de haſarder d'y faire une réponſe ſérieuſe: je ſerai court, je ne dirai même qu'un mot, & ce ſera *indépendance!* Voilà ce que l'alliance avec la France nous promet, & ce dont il n'eſt pas queſtion dans vos offres.

Vous vous étonnez de peu de choſe. Je ſerois plus fondé à témoigner ma ſurpriſe de la plupart de vos aſſertions, entr'autres de celle par laquelle vous oſez affirmer que la France » s'eſt toujours montrée ennemie de toute liberté civile & religieuſe. « Il n'eſt pas poſſible que vous n'ayez pas lu l'Hiſtoire de France, celle d'Allemagne, celle des Pays-Bas, ſur-tout celle des quatre-vingt années qui ont précédé la paix de Weſtphalie. Pendant cette longue période, les libertés civiles & religieuſes de l'Allemagne & des ſept Provinces-Unies ont trouvé dans la France un ami & un garant; & actuellement cette même Puiſſance eſt l'ami & le garant des libertés civiles & religieuſes de l'Amérique. D'un autre côté,

ſt l'Angleterre qui *a été* & qui *eſt actuel-*
ent l'ennemie des libertés civiles & reli-
uſes. C'eſt ce qu'atteſtent vos Loix pé-
es contre les Catholiques Romains, & le
us que vous avez fait de recevoir les pé-
ons des Diſſidens, ainſi que les regnes
Charles II & de ſes Succeſſeurs J'y
uterai le préſent regne dans la Grande-
etagne, l'acte du timbre, le Bill de Que-
c, les outrages contemporains & ſubſé-
ens faits aux droits de la guerre & des
ns relativement à l'Amérique. Vos Excel-
ces auroient dû tourner les yeux ſur leur
rie avant d'oſer faire la cenſure des autres
tions ?

C'eſt votre objet favori, & ſur lequel vous
ſtez ſans ceſſe, que les propoſitions de la
ance » n'ont été faites que d'après le plan
ccommodement concerté précédemment
s la Grande-Bretagne. « Pour le prouver
us établiſſez d'abord, » que l'intimation
blique de ces propoſitions conciliatoires
la part de la Grande-Bretagne a été faite
Parlement Britannique, & conſéquem-
nt à tout l'Univers dans le mois de No-
nbre dernier. Secondement que les pré-
inaires du Traité avec la France ne re-
ntent pas plus haut que le 16 Décembre. «
us examinerons cette aſſertion. Les termes
s leſquels le premier article eſt conçu,
nnent lieu de croire que l'*intimation* a été
nifiée & publique : que les propoſitions y

étoient décrites ; & qu'elles étoient impo
tantes par leur nature. J'aurois déſiré q
Vos Excellences euſſent eu la complaiſan
de rapporter les *termes* dans leſquels cet
intimation étoit conçue, & l'autorité qui l
a énoncés. D'après cela, nous aurions été
portée de voir ſi les propoſitions ou même
l'*intimation* avoit aſſez de poids pour affe
ter, changer & diriger les meſures de la Co
de France. La preuve étoit dans vos main
vous n'avez pas jugé à propos de nous
communiquer. Je ne doute point que vo
n'ayez eu des raiſons pour agir ainſi : cepe
dant comme mon objet eſt la vérité, je m'e
forcerai de fournir la preuve que vous no
refuſez.

La derniere Seſſion du Parlement Britan
nique a commencé le 20 Novembre 1777. L
21, votre Chambre des Lords préſenta u
adreſſe à ſon Souverain, en réponſe à ſo
diſcours. Il y eſt dit : » Nous ne pouvo
qu'applaudir à la vigilance infatigable & à
ſageſſe de Votre Majeſté, lorſqu'elle nous r
commande de nous tenir prêts à tout évén
ment, pour toutes les opérations ultérieure
que les ſuites de la guerre & l'obſtinatio
des Rebelles pourront rendre convenables.
» Nous recevons avec reconnoiſſance la *d*
claration que nous a faite Votre Majeſté de
perſévérance dans les meſures qu'Elle eſt o
cupée à pourſuivre pour le rétabliſſement d'
ne ſubordination juſte & conſtitutionnelle dan

différentes parties des Domaines de Votre
jeſté. « Le 22 Novembre, votre Chambre
Communes préſenta auſſi ſon adreſſe en
onſe au Diſcours. Cette derniere ne con-
nt rien de contraire à l'autre, & on ne
ut nier qae ces adreſſes ne ſoient autre
ſe qu'une répétition du Diſcours, & que
tes ces pieces *n'émanent également des Mi-*
res. Ainſi elles nous préſentent ſous un
point de vue, le ſentiment public & réu-
des Miniſtres, du Roi, des Lords, & des
mmunes de la Grande-Bretagne. Il ſuffit
bſerver que ce ſentiment étoit de perſ =
er dans la coërcition militaire & non un
ngement de ſyſtême qui pût amener des
poſitions conciliatoires.

Cette *intimation* publique faite au Parle-
nt Britannique, & conſéquemment à tout
nivers, au mois de Novembre dernier,
es meſures publiques que l'on devoit ſui-
, n'eſt peut-être pas celle dont parlent
s Excellences. « Fort bien. Je ne me laſſe
nt de chercher la vérité. Je ferai une autre
tative. J'eſpere que Vos Excellences au-
t la patience de me ſuivre dans mes re-
rches pour découvrir l'*intimation*, dont
s voulez parler, & pour juger ſi de ſa
ire elle devoit annuller la *déclaration* du
ne, rédigée par les Miniſtres & approu-
par les Chambres du Parlement.

Le 17 Février dernier, le Lord North
nonça dans la Chambre des Communes

un discours décisif. Il y établit ce qu'il avoit dit en Novembre, relativement aux conditions qui pourroient être offertes à l'Amérique; sans doute c'est là l'*intimation* publique dont parlent Vos Excellences. Ce discours attire mon attention, en ce que non seulement il établit ce que le Lord North a dit le 20 Novembre, mais qu'il met au grand jour sa conduite, & les raisons qui l'ont déterminé depuis ce tems jusqu'au 17 Février.

C'est à cette époque mémorable, que le Lord North s'est expliqué dans les termes suivans: » Le premier jour de l'ouverture des Sessions actuelles, pendant les débats sur le projet d'adresse à Sa Majesté, j'ai informé la Chambre que selon moi on pouvoit faire avec les Colonies un accommodement dans lequel on se relâcheroit sur le seul point de la soumission sans réserve, & que le tems de faire cet accommodement étoit celui de la victoire.

On voit que le Lord North certifie lui-même ce qu'il a avancé: or cette attestation doit être suffisante. Il est donc évident que le 20 Novembre, le Lord North parlant d'autre chose *en passant*, laissa tomber une proposition spéculative d'une vérité frappante, savoir qu'on *pourroit* offrir des propositions dans le moment de la victoire. Le Lord North n'a point *intimé* qu'il *offriroit* des conditions, mais bien qu'il se proposoit d'en offrir. Or je demande si c'*est* dans cette proposition purement spéculative, que *consistent* » les pro-

ſitions conciliatoires de la part de la Grande-
etagne, ſur leſquelles vous inſiſtez ſi opi-
âtrément? « Si c'eſt là votre appui, je vous
ains, vous avez beau vous y accrocher, il
vous ſoutiendra point. Mettez-le dans un
s baſſins de la balance, & dans l'autre la
claration publique de *perſévérance* des Mi-
tres & du Roi, faite le même jour, &
prouvée par les Chambres du Parlement
deux jours ſuivans. Alors ſuſpendez la ba-
ce, & voyez de quel poids eſt votre *inti-*
tion? *Vox, & præterea nihil.* Etoit-il poſ-
le qu'une pareille *intimation* affectât les ré-
utions du Cabinet de Verſailles, & chan-
t juſqu'à leur nature? Cette idée eſt trop
ravagante, pour qu'on puiſſe ſeulement la
poſer. Mais pourſuivons l'examen du diſ-
urs.

» Le tems de les faire (ces propoſitions)
it le moment de la victoire. J'ai dit cela
s la confiance que la victoire remportée
le Chevalier Howe étoit plus déciſive
elle ne l'étoit en effet, & parce que j'i-
prois le déſaſtre arrivé à l'armée du Gé-
al Burgoyne. «

l s'enſuit que des conditions *pouvoient* être
rtes dans le moment de la victoire, &
le 20 Novembre le Lord North avoit
é que ce moment étoit *arrivé*. Il s'agit
uellement de ſavoir l'uſage qu'il a fait de
noment. A-t-il *intimé* qu'il offriroit une
ciliation à des conditions nobles & gé-

néreuſes, ou même en ſe relâchant de la ſoumiſſion abſolue? Non, il n'a fait que laiſſer tomber une ſimple idée ſpéculative, portant une vérité que perſonne ne peut nier. Mais dans ce moment ſi brillant de victoire, obtenu *ſous ſes auſpices*, le diſcours émané du Trône portoit une *déclaration*, » & les Chambres du Parlement avoient applaudi à cette *déclaration* de perſévérance dans les meſures alors en activité, « pour forcer l'Amérique à une ſoumiſſion ſans réſerve. Auſſitôt il avoit été voté des ſecours conſidérables en hommes & en argent. Il eſt vrai que le Lord North a *intimé* très-adroitement *en paſſant* & en parlant d'autre choſe, de quelle maniere on devoit uſer du moment de la victoire : mais en même tems il a eu grand ſoin que le Miniſtere *démontrât*, & que toute la Légiſlation déclarât de quelle maniere *on étoit déterminé à en uſer*, c'eſt-à-dire, en redoublant les coups ſur le parti que l'on ſuppoſoit alors preſque anéanti par la derniere victoire. Le Lord North continue.

» A la nouvelle de ce funeſte événement je ſentis que le tems de propoſer des conditions étoit paſſé, & que le premier ſoin dont il falloit s'occuper étoit de faire de nouvelles levées d'hommes, & de ſe procurer de nouvelles forces. « Voilà comme s'exprimoit le Lord North. Or l'objet qui m'occupe actuellement, eſt de trouver le moment auquel ce

Lor

Lord a jugé » que le tems de propoſer des conditions étoit paſſé. «

Il eſt notoire que le 4 Décembre le Lord Germaine fut obligé d'informer pour la premiere fois la Chambre des Communes (qui fut conſternée de la nouvelle,) qu'il venoit de recevoir des avis particuliers de cet événement que je puis appeller un événement très-glorieux. En conſéquence, je dirai que ce jour-là le Lord North étoit d'avis » que le tems de propoſer des conditions étoit paſſé. « Il eſt donc clair que depuis l'ouverture de la Seſſion le 20 Novembre, juſqu'au 4 Décembre, la *perſévérance* dans les meſures coërcitives, les nouvelles levées, & l'augmentation des forces, ont été l'objet déclaré du Gouvernement Britannique. Vos Excellences ne penſent-elles pas qu'il eſt raiſonnable d'en conclure que le Lord North perſévera dans ces mêmes ſentimens & les mêmes meſures pendant dix ou douze jours? Il eſt impoſſible de ſuppoſer le contraire. Ce répit nous mene donc juſqu'au 16 Décembre, jour auquel les propoſitions de la France furent faites dans les formes aux Commiſſaires Américains à Paris. Or à cette époque, toute *l'intimation* publique qui pouvoit être donnée de la perſévérance dans les meſures de coërcition de la part de la Grande-Bretagne exiſtoit de la maniere la plus poſitive & la plus évidente.

Vous ajoutez » que les propoſitions qui

devoient être faites avoient été pluſieurs fois diſcutées dans le Parlement, pendant tout l'intervalle entre le 20 Janvier & le 17 Février. & que pendant cet intervalle, & non auparavant, la France ayant été informée de la nature libérale & étendue des offres projettées, jugea à propos de refondre & d'augmenter ſes propoſitions. «

Il réſulte de-là que le 20 Janvier les propoſitions étoient *encore à faire;* qu'avant ce jour elles n'avoient été *ni faites ni diſcutées*, & qu'on ne connoiſſoit point en France leur nature généreuſe & étendue. Cependant nous ſavons que les propoſitions de la France avoient été faites le 16 Décembre précédent. » Mais, dites vous, les conceſſions alors faites par la France étoient ſi peu ſatisfaiſantes, d'une part, & de l'autre les conditions requiſes par l'Amérique étoient ſi peu acceptables, que les Commiſſaires du Congrès ne jugerent pas à propos d'aller plus avant, ſans y avoir été ſpécialement autoriſés. « Nous allons examiner avec la plus grande impartialité chacune de ces aſſertions.

Vers la fin de l'année 1776, le Congrès rédigea les conditions du Traité qu'il déſiroit conclure avec la France, ainſi que les Inſtructions pour ſes Commiſſaires, par leſquelles ils pouvoient ſe relâcher, s'il étoit néceſſaire, ſur pluſieurs points importans de ces conditions; & les Commiſſaires du Congrès ont reçu ce projet & ces inſtructions

ong tems avant qu'ils aient eu l'occaſion
'en faire uſage.

Le 16 Décembre dernier, tems auquel
os propoſitions conciliatoires, ſelon vos
ropres paroles, n'étoient point diſcutées,
que par conſéquent la France *ignoroit*
eur nature libérale & étendue, M. Gérard
iſoit par ordre du Roi de France, la décla-
ation ſuivante à nos Commiſſaires: » Que
a Majeſté Très-Chrétienne étoit déterminée
reconnoître notre indépendance, & à faire
vec nous un Traité d'amitié & de com-
erce. Que dans ce Traité, on ne tireroit
ucun avantage de notre ſituation préſente,
our obtenir de nous des conditions aux-
uelles, ſans cette circonſtance, il ne nous
onviendroit point de ſouſcrire; Sa Majeſté
éſirant que le Traité une fois conclu fût
urable, & que notre amitié ſubſiſtât à jamais,
qu'on ne pouvoit eſpérer, qu'autant que
haque Nation trouveroit ſon intérêt à con-
nuer autant qu'à former cette alliance. «

» Ayant ainſi établi, d'après les actes
êmes, d'un côté l'autorité des Commiſ-
ires, & de l'autre les *conceſſions*, ainſi qu'il
ous plaît de les nommer, faites alors par
France; permettez moi de vous deman-
r s'il eſt poſſible que ces propoſitions faites
r la France le 16 Décembre dernier, ayent
ru peu *ſatisfaiſantes*? Peut-on ſuppoſer
e les Commiſſaires du Congrès, après
oir, dès le commencement de l'année

1777, reçu des inſtructions par leſquelles ils étoient ſpécialement autoriſés, en cas de néceſſité, à acquieſcer à des propoſitions même inégales, n'ayent pas jugé à propos d'adherer le 16 Décembre ſuivant à des propoſitions de la France, qui étoient parfaitement égales? Le fait eſt que les Commiſſaires n'ont point eu beſoin d'attendre aucune autorité ſpéciale : qu'ils n'en ont point attendu; & que les Traités ont été abſolument ſtipulés d'après les principes ſatisfaiſans déclarés le 6 Décembre. Vous avez donc bien mauvaiſe grace d'affirmer que dans l'intervalle du 20 Janvier au 17 Février, *onze jours après que les Traités furent réellement ſignés*, la France ayant eu connoiſſance de la généroſité & de l'étendue des offres que l'Angleterre ſe propoſoit de faire, a crû devoir étendre ſes propoſitions & en faire de nouvelles «.

» Voulez-vous encore une preuve qui détruiſe votre hypothèſe favorite : » que l'intimation publique des propoſitions conciliatoires de la part de la Grande-Bretagne a été donnée au Parlement Britannique, & par conſéquent à tout l'univers, au mois de Novembre 1777 ? « La voici. Le 5 Février dernier le Gouverneur Johnſtone, *Membre de la Chambre des Communes*, écrivit une lettre à un Particulier de la Penſylvanie. J'ai lu l'original de cette lettre, & j'y ai vu le paſſage ſuivant: » on m'a fait entendre, &

'ai de bonnes raiſons pour croire, que dans
quatre ou cinq jours l'adminiſtration fera au
Parlement une propoſition qui peut ſervir de
baſe à une réunion. Je n'en connois pas
bien les détails : néanmoins, comme j'apprens
que la France vient de faire quelques ou-
ertures préliminaires, je crois que ce n'eſt
oint déſobliger l'un où l'autre de nos deux
ays que de vous donner connoiſſance de
a propoſition que nos Miniſtres projettent,
fin que vous ſoyez aſſez prudent pour ne rien
onclure à la hâte avec une Puiſſance étran-
ere ".

D'après cela vos Excellences ne pourront
empêcher de convenir que votre intima-
on publique des propoſitions conciliatoires
e la part de la Grande-Bretagne, donnée
Novembre au Parlement Britannique,
conſéquemment à tous l'univers, n'a pas
é *aſſez publique* pour frapper l'attention
ême du Gouverneur Johnſtone, un des
embres de ce Parlement, & qui étoit pré-
nt. Vous conviendrez auſſi que ce ne fut
e le 5 Février, veille de la ſignature du
aité de Paris, qu'on fit ſimplement en-
ndre audit Johnſtone, & qu'il fut juſte-
nt fondé à croire qu'une propoſition con-
iatoire devoit être faite à l'Amérique,
oque où *il n'avoit* même aucune connoiſ-
ce des points ſur leſquels rouleroient ces
poſitions. Le moment où cet avis vint
Gouverneur Johnſtone, doit être abſo-

lument préſumé du lieu où la lettre fut écrite & de la date qu'elle porte ; & j'ajouterai avec fondement qu'il y a de bien fortes raiſons de croire que la propoſition qu'on devoit faire rendoit directement au même but pour lequel la lettre fut évidemment écrite, c'eſt-à dire, de nous engager à avoir la prudence de ne rien conclure à la hâte avec aucune Puiſſance étrangere.

Ces dates, ces faits & ces preuves étant inconteſtables, je n'abuſerai point vis-à-vis de vos Excellences de la ſupériorité de mes armes. Vous avez trop d'eſprit & de ſenſibilité pour n'être pas déjà aſſez affectés par la découverte de ces faits. Je ſuis généreux ennemi ; & pour vous le prouver, je veux bien admettre avec vous que l'intimation publique des propoſitions conciliatoires de la part de la Grande-Bretagne fut donnée au Parlement Britannique au mois de Novembre dernier. « Or je vais examiner la nature de ces propoſitions.

Le Lord North nous a dit que dans ſes propoſitions on ſe borneroit à ſe relacher ſeulement de la *ſoumiſſion ſans réſerve*. Les vôtres exceptent ſeulement l'article de l'*indépendance*. Or vos Excellences ſavent très-bien qu'il y a une différence énorme entre ces deux points. Me pardonnez-vous de vous demander d'où elle provient ? Vous héſitez ? Hé bien je vais tâcher de réſoudre la queſtion.

L'Adminiſtration Britannique, à l'ajournement du Parlement pour les fêtes de Noel, remua ciel & terre pour faire de nouvelles levées & avoir de nouvelles forces, « bien perſuadée que le tems de propoſer des conditions étoit paſſé «. Le Parlement ſe raſſembla le 20 Janvier. L'Adminiſtration » ſentit alors que le tems de faire des propoſitions étoit revenu «; car la France avoit fait les ſiennes le 16 Décembre précédent. Des propoſitions conciliatoires furent auſſitôt diſcutées *par occaſion* au Parlement, pour la premiere fois, *quoique même alors elles n'euſſent pas encore été faites*. Le traité de Paris fut ſigné le 6 Février: le tems pour la Grande-Bretagne de faire des propoſitions redevint plus *preſſant*: le 17 du même mois le Lord North » les établit formellement «; & auſſitôt qu'il a été poſſible, vous avez offert de la part de la Grande-Bretagne des conditions qui n'exceptent que l'indépendance: immédiatement après, le 11 Juillet, vous avez offert d'*étendre* ces conditions. En un mot, les Cours de France & de la Grande-Bretagne ont joué une partie d'échecs. Le 20 Novembre, la Grande-Bretagne conduiſit ſon jeu d'après ce principe, » *perſévérance dans les meſures coërcitives* «. De ſon côté, la France avoit pour but de faire *un coup déciſif*. La Grande-Bretagne découvrit ſon jeu: la France cacha le ſien. D'après ces principes, la France fit le premier mouvement;

elle mit en avant, le 16 Décembre, des propoſitions égales. Avant que la Grande-Bretagne en eût eu connoiſſance, ſon Parlement s'étoit ſéparé pour ſe livrer aux amuſemens des fêtes de Noel. Mais ſes vacances ayant fini le 20 Janvier, & l'Angleterre ayant ſçu ce que la France avoit fait, vous ſentites qu'il falloit abandonner votre principe de *perſévérance*, & tout auſſitôt vos Miniſtres mirent en avant la *diſcuſſion* des propoſitions conciliatoires. La France, d'après ſon principe de *coup déciſif*, conclud, le 6 Février, le *traité de Paris*. La Grande-Bretagne, qui en fut tout auſſitôt informée, ripoſta le 17 Février par un *état formel* de ſes propoſitions conciliatoires. Les échecs ſe jouent auſſi-bien lorſque les joueurs ſont à une grande diſtance l'un de l'autre, que lorſqu'ils ſont en préſence. La ſeule différence qu'il y ait entre les deux cas conſiſte dans l'eſpace de tems néceſſaire pour pouſſer les pieces. A ce moment-là, il eſt viſible que la France avoit réduit la Grande-Bretagne au point de ſe conſulter pour ſavoir ſi elle devoit abandonner la partie, comme trop déſeſpérée pour qu'elle pût ſe relever. Par ce ſimple emblême, il eſt démontré que les mouvemens de la France ont occaſionné l'énorme différence qu'il y a entre les propoſitions formées dans l'eſprit de ne ſe relâcher que ſur le ſeul article de la *ſoumiſſion ſans réſerve*, & les conditions

ui n'exceptent que le ſeul point de l'*indé-*
endance.

Le Gouverneur Johnſtone, dans ſa Dé-
aration du 26 Août, reproche au Congrès
e s'allier avec la France » après qu'on a eu
gard à toutes les juſtes réclamations du
ongrès. « Comme Vos Excellences l'ont
torisé à faire ce reproche, vous en êtes
mplices, & par conſéquent on doit m'ex-
ſer de vous en parler.

D'après les propoſitions que vous avez
ites, vous dites qu'on a eu égard à toutes
os juſtes réclamations. Vous convenez donc
ue lorſque vous avez commencé la guerre
ous avions de juſtes réclamations. Oui,
ns doute, vous devez convenir que mal-
é notre très-humble pétition en faveur de
os juſtes réclamations, vous avez refuſé d'y
oir égard. Vous devez auſſi convenir que
epuis trois ans vous avez employé la force
s armes & toute les horreurs de la guerre
ur chercher à nous réduire à une ſoumiſ-
on ſans réſerve malgré la juſtice de nos
clamations. Ainſi il n'y a ni erreur ni
oute ſur ces points, & il ne peut y en
oir. Vous auriez dû avoir égard aux juſtes
clamations de l'Amérique lorſqu'on vous
a expoſées & que vous avez été requis
les entendre. Vous nous avez refuſé la
tice qu'on doit à tous les hommes, en
fuſant de nous accorder le redreſſement
nos juſtes griefs. Vous avez énormément

ajouté à cette injuſtice en nous accablant de toutes les calamités de la guerre pour nous forcer d'abandonner nos juſtes prétentions. Aujourd'hui nous ſommes fondés à demander ſatisfaction de toutes les pertes que nous avons faites, par votre injuſtice, en ſoutenant nos juſtes droits. Votre injuſtice a ruiné chez nous des milliers de famille. Vous avez brûlé injuſtement nos Villes, & ravagé notre Pays. Peres, meres, freres & amis pleurent la perte de leurs fils, de leurs freres & de leurs amis maſſacrés par votre injuſtice ſur le champ de bataille, aſſaſſinés dans leurs paiſibles foyers, égorgés dans vos horribles priſons. Par votre injuſtice, l'Amérique a perdu des milliers de ſes meilleurs citoyens, & a épuiſé ſes tréſors. Je ne parle point de la perte que notre jeuneſſe a eſſuyée de ces années ſi précieuſes pour ſon éducation, perte qu'il n'eſt pas en notre pouvoir de réparer, & qui peut-être eſt la plus grande de toutes. Jettez les yeux ſur cette courte liſte de dommages, & dites-nous ſi vous avez *même offert* de ſatisfaire l'Amérique dans toutes ſes juſtes prétentions, & s'il eſt dans la nature des choſes poſſibles que vous puiſſiez remplir cette tâche. Il fut un tems où vous auriez pû le faire aiſément. Vous n'avez pas profité de ce tems; vous devez donc » ſentir que le tems de faire des propoſitions eſt paſſé « & qu'il ne reviendra jamais.

Vos Excellences cherchent à exciter notre

éconnoiſſance. Vous parlez de vos propoſi-
ons conciliatoires, comme de » *généreuſes*
eſures de la Grande-Bretagne. « Vos Ex-
ellences ſont bien malheureuſes dans les
oyens qu'elles employent pour émouvoir
es paſſions. Louis XVI, le Protecteur des
roits du genre humain, eſt mieux fondé à
arler des meſures généreuſes de la France,
e dis généreuſes, parce qu'elles ſont juſtes &
obles. Il a magnanimement déclaré, qu'en
ormant un Traité avec nous, » il n'avoit
as prétendu agir uniquement pour nous,
uiſque, indépendamment de la bonne vo-
onté qu'il nous portoit, ainſi qu'à notre
auſe, il étoit évidemment de l'intérêt de la
rance, que le pouvoir de l'Angleterre fût
iminué, par notre ſéparation d'avec elle. «
Mais l'Angleterre peut-elle dire que ſes offres
roviennent » de ſa bonne volonté pour nous
& pour notre cauſe? « Peut-elle dire qu'elle
a déſiré » de promouvoir & d'établir les liber-
és, la paix, l'opulence, l'accroiſſement, la
écurité & la félicité permanente des Habi-
ans de ce Continent? « Non: tout ſon ſyſ-
ême de Gouvernement, depuis l'année 1763,
es loix, ſes armes, ont tendu directement à
des fins tout-à-fait oppoſées. Ses Miniſtres,
es Parlemens nous opprimoient depuis long-
ems afin de nous piller. Elle a été aſſez lâche
our tirer l'épée ſur nous dans un tems où
ous n'étions point armés. Elle a traité avec
e ſilence le plus dédaigneux notre très-reſ-

pectueuſe pétition pour » la paix, la liberté & la ſureté. « Le Lord North ſon Miniſtre, a déclaré qu'il combattoit pour un revenu certain ; — qu'il vouloit humilier l'Amérique & la fouler aux pieds. Dans un moment chimérique de triomphe, ſes Miniſtres & la Légiſlation ont déclaré qu'ils alloient porter des coups redoublés ſur l'Amérique, qu'on ſuppoſoit n'avoir plus beſoin que d'une défaite pour ſuccomber, Les vétérans de l'Angleterre ont brûlé injuſtement nos Villes, ravagé notre pays, & égorgé nos citoyens. Elle a engagé les Sauvages, ſes alliés, à maſſacrer ceux même qui ne portoient point les armes, les vieillards, les malades, les enfans, les meres de famiile, les veuves, les vierges. Ses Généraux & ſes Amiraux ont fait mourir de *ſang-froid* nos compatriotes dans les priſons, & à bord des vaiſſeaux, par la ſuffocation, la malpropreté, la faim & la nudité, leur refuſant la nourriture & le vêtement accordés pour leurs beſoins, par l'autorité publique & la commiſération particuliere, offrant de l'or & du pain à ces vertueux citoyens, pour les corrompre, dans les angoiſſes de la miſere & du déſeſpoir, & les engager à tremper leurs mains dans le ſang de leurs compatriotes : & voilà » les généreuſes meſures de la Grande-Bretagne ! « Vos Excellences ont touché imprudemment une corde qui déjà a retenti d'un bout à l'autre de l'Amérique, qui excite ſon indignation, & ap-

le le peuple à la vengeance. L'Amérique
ſt que trop accoutumée à ne s'étonner de
n ; cependant elle ne peut s'empêcher d'ê-
ſurpriſe de ce que vous qualifiez vos
poſitions de *généreuſes meſures de la*
ande-Bretagne. Les généreuſes meſures
viennent de la magnanimité, & non de
cruauté, du choix, & non de la néceſ-
é.

J'ai déjà comparé vos aſſertions avec le
cours du Lord North ; permettez-moi
avoir recours encore une fois. Voici
mme s'eſt exprimé ce Lord.

» La réſiſtance de l'Amérique eſt plus
nde, & la guerre a duré plus long-tems
on ne l'imaginoit d'abord. Dans la ſitua-
n préſente des affaires, il n'y a qu'un de
trois partis qu'on puiſſe prendre.

» Le premier eſt d'augmenter notre force
de continuer la guerre ſur le plan actuel.

» Le deuxieme, de rappeller nos forces
mérique.

» Et le troiſieme, de faire à l'Amérique
propoſitions de réconciliation.

» Le premier exige trop d'hommes &
rgent. Pour le ſecond, il faudroit ſouſ-
e à l'indépendance de l'Amérique. Le
ſieme eſt donc celui qui me paroît le
lleur & le plus ſage. «

Vos Excellences auront la bonté de jetter
yeux ſur le premier & le troiſieme, &
reconnoître qu'avant le 17 Février der-

nier, la conciliation n'étoit point le *plan actuel*. Or ſi vous faites attention aux obſervations du Lord North ſur chacun de ces trois partis, vous devez être convaincus qu'il a adopté le dernier par néceſſité, & non par choix : qu'il l'a adopté, parce qu'il étoit hors d'état de ſuivre le premier plus long-tems. Dites-moi à préſent en quoi conſiſte la *généroſité ſi vantée* des meſures de la Grande-Bretagne ?

Vous avez donc une aſſez petite opinion de l'eſprit des Américains, pour vous imaginer que par vos raiſonnemens & vos négociations, vous viendrez à bout de leur perſuader de renoncer à l'indépendance qu'ils ont déclarée après la *réflexion la plus mûre*, qu'ils ont achetée du *plus pur de leur ſang*, & au riſque de tout perdre ! Connoiſſez-vous aſſez peu leur penchant & leur réſolution, pour croire que, quand même vous leur prouveriez, auſſi clair que le jour, que les offres de la France n'ont été faites qu'en conſéquence de vos propoſitions conciliatoires, ils renonceroient à leur glorieuſe indépendance ? Eſt-il poſſible que vous ayez oublié que le 22 Avril dernier, époque où le Congrès ignoroit abſolument qu'un traité eût été ſigné par ſes Commiſſaires, & même qu'il y eût eu ſur le tapis un traité avec la France ; qu'il en exiſtoit un dans ce moment-là, ou qu'on eſpéroit qu'il y en auroit un ; avez-vous pu, dis-je, oublier qu'à cette

oque, le Congrès a totalement rejetté vos
es conciliatoires du Parlement? Êtes-vous
core à ſavoir que tout le peuple des Etats-
is a applaudi à ce refus *définitif*, & qu'il
a témoigné la plus vive ſatisfaction? Ce
ſt point en conſéquence des Traités avec
France, que le Congrès a pris le *parti dé-*
f dont vous vous plaignez ſi fort: & ce
ti déciſif ne fut pas pris, comme vous le
poſez, » ſans qu'il eût conſulté préalable-
nt les Aſſemblées de ſes différens Etats. «
s Membres du Congrès connoiſſoient cha-
n en particulier le ſentiment de leurs Aſ-
blées reſpectives, avant de ſe rendre au
ngrès. Les Membres actuels du Congrès
été députés par leurs diverſes Aſſemblées,
r *ſoutenir*, quelque choſe qui pût arriver,
dépendance de l'Amérique. J'oſe vous
rer, de la maniere la plus autentique,
ſi un Membre du Congrès étoit aſſez
rudent ſeulement pour propoſer de rece-
r vos offres, il payeroit ſa témérité de
ête, ou bien il ſeroit obligé de chercher
aſyle auprès de vous. Le Congrès n'a
nt de pouvoir par lui-même; ſon pouvoir
ane de l'appui du peuple. Tant qu'il con-
vera cet appui, il tiendra les rênes du
uvernement; du moment que le Congrès
dra cet appui, il ceſſera de diriger les af-
es du Continent. Ainſi, tant que vous
rez le Congrès à la tête de l'Empire Amé-
in, ſoyez bien aſſurés que le peuple

le ſoutiendra, & lui obéira dans toutes les meſures tendantes à l'établiſſement de ſon indépendance. Déſabuſez-vous, & ceſſez de vous repaître de l'idée chimérique que le Congrès a *uſurpé* l'autorité en vertu de laquelle il a pris un parti déciſif. Il eſt au pouvoir de Vos Excellences de repréſenter ſincerement à vos Maîtres le peu de probabilité qu'il y a que vous parveniez à ſoumettre en aucun point l'Amérique, ſoit par vos armes, ſoit par vos négociations; il eſt en votre pouvoir de ſauver votre pays en expoſant un tableau fidelle de ce que vous avez vu; & par-là vous préſerverez vos noms de l'infamie, & vous les ferez reſpecter de toute la poſtérité. Puiſſe votre conduite mériter une telle récompenſe! Ce ſont du moins les déſirs ardens de

W. H. DRAYTON.

A Philadelphie, le 4 Septembre 1778.

CETTE lettre vous fait connoître, Monſieur, les véritables diſpoſitions du Congrès, & en même tems les ſentimens de chacun des treize Etats-Unis d'Amérique, relativement au maintien de leur indépendance, & conſéquemment de leur traité avec la France. Elle doit vous prémunir contre les bruits artificieuſement répandus par les ennemis de l'alliance, pour faire croire en Europe que l'Angleterre a quelque eſpoir de la faire

avorter

vorter par la défunion des Américains. Ces ruits ne ſont pas plus fondés que ceux du multe occaſionné, diſent ici les partiſans u Miniſtere, dans Boſton, par une proceſ- on du Clergé de l'eſcadre Françoiſe, pré- édée de croix & banieres, ſous l'eſcorte de s troupes de débarquement, avec le Comte Eſtaing fermant la marche *in pontificalibus*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. *Du 14 Novembre.*

IL n'y a, Monſieur, aucunes nouvelles Amérique auxquelles on puiſſe donner elque confiance. Je viens de lire une Ga- tte du parti de la Cour, qui aſſure, d'après s dépêches arrivées hier de l'Amiral Mon- gu, que les îles de Miquelon & de Saint- erre ſont *encore* en ſa poſſeſſion. Apparem- nt qu'il y attend le Marquis de Bouillé & troupes victorieuſes. Mais comme il a euvé dans ſes ſentimens d'humanité l'heu- x moyen d'en faire un déſert en détrui- t & brûlant tous les établiſſemens, il y pparence qu'on le laiſſera jouir tranquil- nent de ſa conquête, & de la gloire d'avoir penſé les honneurs de la guerre à une niſon de quarante hommes. On dit ici e les Habitans de Quebec ſeront très- gés de voir ces Iſles changer de maîtres, ur-tout les anciens François, parce qu'ils rénoient des expéditions pour les Iſles ançoiſes, & qu'avec celles qu'ils avoient

déja de Quebec, ils fréquentoient à leur gré les îles de l'une & de l'autre Nation. — Les Marchands de Londres, qui font le commerce des Iſles, gémiſſent de la perte de la Dominique, pour une raiſon qui leur eſt particuliere. Ils voyent ſes ports ſe remplir d'une multitude d'armateurs qui déſoleront leur commerce, & de contrebandiers qui introduiront avec la plus grande facilité, dans les Iſles Angloiſes voiſines, les marchandiſes de France. — Ces fâcheuſes ſpéculations occupent beaucoup nos Habitans de la Cité. Hier, pluſieurs d'entre eux, au nombre deſquels étoit M. Long, ſe ſont rendus chez Milord Sandwich, pour lui demander en quel état étoient actuellement les Iſles Angloiſes, & quelles meſures avoient été priſes pour les protéger.

Le Miniſtre leur a répondu, que le Gouvernement avoit fort à cœur la ſûreté de leurs biens; mais que ſon premier objet devoit être celle de la Grande-Bretagne: qu'il avoit été déja envoyé un gros corps de troupes de New-York pour la défenſe des Iſles Angloiſes, & que les dernieres expéditions qui étoient parties d'Angleterre y portoient l'ordre d'augmenter les forces. Les mêmes Marchands ont été aſſurés auſſi qu'on n'avoit reçu l'avis d'aucunes nouvelles pertes, quoique le bruit courût depuis quelques jours que l'île d'Antigoa étoit pareillement priſe.

FIN.

AVIS.

UR le Recueil des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

MESSIEURS les Abonnés ſont inſ-
ment priés de renouveller leur abon-
ement, afin de n'éprouver aucun re-
rd dans leur expédition.

L'abonnement recommencera au
.° *LXI.* juſques & compris le *N.°*
XXX, le prix eſt de 24 liv. pour
aris & de 32 liv. pour la Province,
anc de port. Il faut s'adreſſer à PISSOT,
ibraire, Quai des Auguſtins, en af-
anchiſſant lettres & argent.

L'Éditeur ne perd point de vue le
ode Américain, promis aux Souſ-
ipteurs comme une dépendance de
ur abonnement; mais les changemens
additions ſont cauſe du retard.

LETTRE

*'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 27 Novembre 1778.

ES plus intéreſſantes diſcuſſions de la ſeſ-
n parlementaire qui va s'ouvrir, ne pou-
nt manquer de rouler ſur l'effet avorté
s Bills conciliatoires, je crois, Monſieur,
e vous lirez avec intérêt un petit écrit
ez cauſtique, qui vient de paroître dans
gazettes de l'Oppoſition, & où ſont ré-
pitulés les avis de ſes principaux Mem-
s ſur cette opération favorite du gou-
nement. J'y joindrai deux autres écrits
leſquels vous vous inſtruirez des ſenti-
ns & des diſpoſitions les plus véritables
divers partis qui vont entrer en lice.
juge beaucoup mieux d'un combat quand
connoît bien les combattans.

I. *Accompliſſement des prédictions de quel-
ues-uns des Prédicateurs & Catéchiſtes dans
a Chambre des Lords, autrement le ſchiſme
ſt orthodoxe en politique.*

'ai beaucoup étudié la nature humaine

dans ſes replis les plus cachés & les plus ſecrets, & à la fin je me ſuis accoutumé à n'être ſurpris de rien de ce qui arrive ; mais les miracles n'ayant plus lieu depuis long-tems, comme l'a ſupérieurement prouvé le grand controverſiſte de ſceptique mémoire le Docteur Cornelius Middleton, j'avois toujours cru que le don de prophétie avoit eû la même deſtinée que les autres facultés miraculeuſes qu'admettoit l'Egliſe dans les premiers tems du Chriſtianiſme.

Vous pouvez donc vous imaginer quelle a été ma ſurpriſe lorſqu'en liſant il y a quelques jours un manuſcrit, j'y ai trouvé que le don de prophétie, éteint depuis tant de ſiecles pour l'Egliſe militante, étoit heureuſement reſſuſcité dans l'Egliſe politique.

Cette expreſſion d'*Egliſe politique* paroîtra ſans doute un peu étrange ; mais expliquons nous pour la juſtifier. Par l'Egliſe dont je parle, j'entens une corporation, une fraternité ou ſociété de gens réunis pour leurs avantages perſonnels, ſous le prétexte de veiller aux intérêts des autres. Si cette définition eſt juſte, je ſoutiens que toutes les fraternités politiques, ſous quelque dénomination qu'on veuille les claſſer, peuvent être compriſes dans le terme d'Egliſe, ſoit qu'on l'appelle Diete, ou Sénat, ou Parlement ou une aſſemblée d'Etats.

Je reviens à mon ſujet dont j'allois m'é-

arter. Je ſoutiens donc que l'Egliſe poli-
que a recouvré le don de prophétie dont
n'étoit plus queſtion depuis bien long-tems;
je félicite mes compatriotes & en par-
culier les Lords du Parlement, de ce que
e don s'eſt d'abord manifeſté dans la Cham-
re des Pairs. Le cabinet, où le Lord
orth, ou le *Directeur* du Lord North, ou
Lord qui *dirige* le Directeur du Lord
orth, a imaginé un, deux ou trois bills
our ramener l'Amérique à ſon obéiſſance
dinaire envers ce Royaume. Lorſque ces
ills furent en vogue (car les *meſures* du
ouvernement, ainſi appellées d'une maniere
chnique par le Lord North, ont leur jour
mme d'autres modes paſſageres) ils furent
gardés comme une *Panacée* qui devoit gué-
& même extirper tous les maux politi-
es. Ces Bills, excuſez l'alluſion à une
edecine célebre dans l'art de guérir, (je
dis pas une medecine de Charlatan) ces
lls, dis-je, devoient *combattre* la *matiere*
alfaiſante, la déloger de ſon fort. Pour
rler plus clairement, le Lord Carliſle fut
argé de porter la *branche d'olivier*, & de
mener très-paiſiblement les Treize Colo-
es rebelles, ſans doute dans ſa poche.
Que fit une partie de cette Egliſe poli-
ue, quoique ſchiſmatique? Ceux qui la
mpoſoient ſe ſentirent ſaiſis d'un eſprit de
ophétie dans le Parlement, les uns avec le
n des langues, & les autres ſans ce don.

Le Comte *Radnor* prophétiſa que les conceſſions compriſes dans les Bills, eû égard aux circonſtances humiliantes dont elles étoient accompagnées, ne faciliteroient pas plus la réconciliation que toutes les autres meſures adoptées juſques-là.

Le Duc de *Richmond* prophétiſa ainſi: » Eſt-il poſſible que le Congrès veuille traiter avec des Commiſſaires envoyés par *ceux-là même* (les Miniſtres) qui ont été les auteurs de toutes les calamités que les Colonies ont ſouffertes dans le cours de cette guerre cruelle & contre nature? S'il eſt un homme qui puiſſe ſe repaître d'une eſpérance auſſi peu fondée, je le plains bien ſincerement de ſon excès de *crédulité* «.

Le Lord *Shelburne* ſoutint que les Bills ne préſageoient rien qu'une continuation de guerre, ſur le même plan de deſtruction, avec plus d'effuſion de ſang & de diſſipation de finances: que c'étoient toutes meſures illuſoires, inſidieuſes ou foibles, qui ne tendoient qu'à diviſer les Colonies au lieu de les concilier: qu'à bien examiner les Bills, on voioit clairement que les premieres prétentions des Miniſtres ne changeoient que de nom: que tout ſyſtême de paix devoit échouer entre les mains de tels Miniſtres: que le préambule du Bill des Commiſſaires, la nomination de ces Commiſſaires, leurs inſtructions qui conſervent le pouvoir entre les mains des oppreſſeurs mêmes, démon-

ent pleinement que bien que les Miniſtres ſſent changé de langage il n'avoient point angé de ſyſtême. Enfin le Lord Shelburne édit que le Congrès ne voudroit jamais aiter avec des gens qui avoient été la cauſe tous leurs malheurs.

Le Comte de *Briſtol* dit qu'il ne donneroit mais ſon approbation à ces Bills: qu'il déoit la paix avec l'Amérique à quelque contion que ce fût: mais que ces Bills loin pouvoir faire eſpérer une réconciliation, oient devenir une trompette de guerre our toutes les nations voiſines: & qu'en l'opération étoit foible, honteuſe & inue.

Le Lord *Cambden* après avoir démontré ns un diſcours de deux heures, non pas mprobabilité mais l'impoſſibilité du ſuccès la commiſſion, le termina en affirmant ue l'Amérique ne voudroit jamais traiter nt que les Miniſtres actuels reſteroient en ace; attendu qu'elle n'avoit pas de conance en eux; & qu'ainſi il y auroit de extravagance à eſpérer que les Bills pûſſent rocurer la paix, le bonheur ou l'honneur e la Mere-patrie.

Le Lord *Rockingham* dit que les Bills ne épondoient pas aux objets dont il y étoit ueſtion, & qu'ils ſeroient de toute inutilité: u'au moyen de ces Bills les Miniſtres ſe vanoient de donner la paix aux Poſſeſſeurs des erres; mais que par tout ce qu'il pouvoit

ſavoir de leur teneur, il étoit pleinement convaincu que dans la Chambre des Communes le Lord North tromperoit ſes amis, en cela, comme il avoit fait en toute autre occaſion depuis le commencement de la guerre Américaine. Enfin il prédit que ces Bills ne ſuffiſoient pas pour acheter la paix, quoiqu'on y eût fait les ſacrifices les plus onéreux & les plus humilians pour la nation.

Je terminerai ici mon chapitre de prédictions ſur le ſujet des Bills conciliatoires. Je crois avoir ſuffiſamment prouvé que le don de prophétie eſt heureuſement reſſuſcité dans l'Egliſe politique, puiſque ſelon la prédiction du Lord Cambden & de pluſieurs autres » les Commiſſaires n'ont pas eu la permiſſion de paſſer les lignes de l'ennemi : ni le digne Gouverneur (Johnſtone) celle de voir le pays & d'apprendre la langue : ni M. Eden, le moderne *Hale*, la liberté de publier ſon Code de loix criminelles. Quant à l'Amiral & au Général ils avoient *quelqu'autre choſe à faire.*

Signé. Un *Diſciple admirateur.*

N°. II. *Ecrit miniſtériel.*

Rarement des factieux conviennent de leur impuiſſance ; mais quand ils le font, cet aveu doit cauſer autant de ſurpriſe, qu'il marque d'imbécillité. La piteuſe figure que le parti de Rockingham a faite vers la fin

e la derniere ſeſſion du Parlement, auroit ien dû l'engager au ſilence, au moins ſur e chapitre de ſes méſaventures & des hu-iliations qu'il a eſſuyées. Mais il y a des ardeaux qui ſurpaſſent les forces de cer-ines perſonnes. Peut-être l'Ecrivain de ce arti, qui ſigne *quelqu'un qui eſt dans le ſecret*, -t-il penſé que cet air de candeur produi-oit quelqu'avantage & balanceroit la honte e la confeſſion.

C'eſt en vérité une folie bien étrange ans les amis du Marquis de Rockingham, e dire aujourd'hui au public que l'Amérique ccepteroit des termes de conciliation de leur art, lorſqu'il eſt évident pour tous ceux qui nt lu les Déclarations du Congrès que l'*acte éclaratoire* de Rockingham eſt réprouvé de maniere la plus formelle par les Améri-ains, & qu'ils en parlent comme de la ropoſition la plus inſultante qu'on ait pû ire à un peuple libre.

Quelques négociations que les Membres u parti de Rockingham euſſent tentées en mérique, elles auroient été accueillies avec même mépris que celle de l'embaucheur ohnſtone.

Il faut que ces Meſſieurs aient eu des iſons bien fortes pour publier leur décon-enue & aller remuer la cendre d'un homme ort, qui, très-certainement, ne peut au-urd'hui ni les abandonner, ni les trahir. Iais il y a des gens qui s'élevant au-deſſus

de tous les égards & portant envie même aux morts, veulent leur faire perdre la gloire d'une bonne renommée. Les honneurs que la reconnoiſſance des citoyens doit à la mémoire révérée du Lord Chatham ſont autant de vers rongeurs qui dévorent ces cœurs infectés du venin de la jalouſie. C'eſt pour s'épargner un ſpectacle auſſi révoltant, qu'ils ont juré d'anéantir juſqu'à ſa réputation. Mais une conduite auſſi mépriſable n'égarera pas les citoyens de Londres.

Le Lord Chatham ſoupçonnoit qu'il n'y avoit que la force des armes qui pût ramener les Américains. Cependant, pour ne leur laiſſer aucune ſorte d'excuſe, les derniers Commiſſaires ont été, ſous les auſpices, leur offrir tout ce qu'ils pourroient demander, à l'exception de l'indépendance. En cas de refus, ce Lord étoit d'avis, avec le reſte des Miniſtres de Sa Majeſté, qu'il falloit déployer toutes les reſſources de la Grande-Bretagne pour rappeller à leur devoir ces Peuples indociles & turbulens. Quoique par malheur il n'ait pas aſſez vécu pour coopérer à des meſures auſſi indiſpenſables, il y a lieu d'eſpérer que ce plan ſera ſuivi avec vigueur par les Miniſtres du Roi.

Perſonne n'ignore que les Américains, épuiſés par leur intérieure détreſſe, auroient été forcés de ſe ſoumettre, ſi la France ne ſe fût jointe à eux.

Washington écrivit au Congrès, lors de
priſe de l'armée de Burgoyne, que c'étoit
le (*a*) bon moment pour traiter.

Les François ont déja reſſenti vivement
s effets de leur inſolence & de leur per-
die; & ils pourront avoir encore de nou-
eaux ſujets de ſe repentir de leur machia-
eliſme, ſi on envoie les 30,000 hommes
ui ſont actuellement en Amérique attaquer
urs Iſles, dont la plus conſidérable peut
re priſe en une campagne. Alors nos flottes
ffiroient pour la protection de ces con-
uêtes, tandis que notre armée bien recru-
e iroit débarquer de nouveau ſur le Con-
nent, où une ſeule campagne, ſous les
dres d'un Général habile & bien affec-
onné à la cauſe de l'Angleterre, ſuffiroit
our mettre nos affaires dans une ſituation
aucoup plus brillante qu'elles ne ſont ac-
ellement après une guerre qui traîne de-
is quatre ans, faute d'avoir été bien con-
ite.

Les opérations de cette guerre ont été
nduites avec une gaucherie & une incon-

(*a*) Nous trouverons peut-être cette anecdote dans
elques gazettes Américaines de ce tems-là; mais
qu'ici nous l'ignorons: il y a plus, c'eſt que juſqu'à
qu'elle ſoit avouée par M. Washington lui-même,
quand même elle paroîtroit atteſtée du Secrétaire
Congrès, nous la révoquerions en doute. Pourquoi
Miniſtres Anglois ont-ils fabriqué de faux ordres
Congrès?

ſéquence au-delà de toute expreſſion, quoique nous euſſions en Amérique l'armée la plus remplie d'ardeur, la mieux compoſée & la mieux approviſionnée qui ait jamais exiſté.

On doit regarder comme très-douteux ce qui s'eſt débité que le Comte de Chatham & ſon ami le Lord Shelburne devoient ſe réunir aux Ducs de Grafton & de Richmond & au Marquis de Rockingham, ſurtout après la maniere indigne avec laquelle celui-ci a traité le feu Comte dans ſa propre maiſon. A tout événement, ce bruit ſeul doit rappeller à l'eſprit de tous ceux qui connoiſſent les deux partis cette frêle ſtatue que Nabuchodonoſor vit en ſonge, & qui étoit compoſée d'or, d'argent, de cuivre, de fer & d'argile.

Signé *Un autre auſſi dans le ſecret.*

N°. III. *Réponſe.*

Sophiſtiquer au lieu de raiſonner, avancer des aſſertions hardies au lieu d'établir des faits, décocher des ſarcaſmes piquans & outrageans contre un antagoniſte au lieu d'une raillerie fine & ingénieuſe, voilà le ſtyle & le langage ordinaires de tous nos Ecrivains gagiſtes de la Cour.

Tout homme impartial qui a lu dans une des Gazettes du parti de la Cour du 5 de Novembre, la lettre de celui qui ſigne, *Un autre auſſi*

ns le ſecret, a pu remarquer que cet Au-
ur abonde en raiſonnemens abſurdes & en
uvaiſes applications, qu'il affirme ce qui
notoirement faux, & que ſes écrits ſont
rqués au coin de l'extravagance.

Je ne prétends point nier que les Amé-
ains n'aient rejetté en termes très-exprès
te déclaratoire inſéré dans le Statut par
uel l'acte du timbre a été révoqué; mais
cet homme eſt dans le ſecret, comme il
étend y être, il ne doit pas ignorer que
loi déclaratoire ne fut point l'acte du
niſtere: ſans cette addition, l'acte du tim-
n'auroit pas été révoqué. Cet homme
ruit ne peut pas ignorer par qui fut ſug-
ée cette addition, s'il connoît les Bute &
Mansfield.

l dit que le Lord Chatham craignoit que
Américains ne puſſent être réduits à
éiſſance que par la force des armes. Où
grand ſorcier a-t-il trouvé ce fait qui
u'ici a été ignoré du Public? Ce n'eſt
ainement point dans les diſcours du
d Chatham, ni dans les bills de récon-
tion qu'il a propoſés à la Chambre des
s. Comment donc a-t-il pu ſavoir cela?
s ſes entretiens particuliers avec le Lord
tham? Je ſuis bien perſuadé que cet illuſtre
onnage ne s'eſt jamais avili au point de
retenir avec un homme tel que l'Auteur
igne *Un autre auſſi dans le ſecret.*

oſe nous dire que les derniers Com-

miſſaires ſont partis ſous les auſpices du Lord Chatham, pour offrir aux Colonies tout hors l'indépendance.

La conduite entiere du Lord Chatham & ſes déclarations publiques, donnent le démenti le plus formel à cette impertinente aſſertion. Il n'avoit eu depuis long-tems aucune liaiſon avec le Miniſtere. Il connoiſſoit la trempe de ceux qui le compoſoient: il n'ignoroit pas qu'ils étoient également foibles, ineptes & corrompus; & il plaignoit la Nation d'être tombée en ſi mauvaiſes mains. Ne déclara-t-il pas au mois de Février dernier qu'il étoit abſolument néceſſaire de changer totalement de Miniſtres & de meſures, & qu'il ne vouloit coopérer en rien avec les Miniſtres alors en place?

Mais Washington, ſuivant notre Auteur, a dit au Congrès, après la capitulation de l'armée de Burgoyne, que c'étoit là le moment favorable de traiter.

Voilà encore une aſſertion auſſi mal fondée que tout le reſte des faits allégués par ce digne Ecrivain. Dans quelle lettre de Washington a-t-il pris cela? Où cette nouvelle a-t-elle été publiée? Traiter avec qui? Peut-être cet Ecrivain veut-il parler des François, & non pas des Commiſſaires Anglois, des Howe. Je conſeillerois à ceux qui emploient la plume de cet Auteur de le payer pour ſe taire; car je ne connois pas d'homme

plus

lus propre que lui à gâter la cauſe qu'il veut éfendre.

Les François ont cruellement ſenti les ffets de leur inſolence & de leur perfidie! t nous-mêmes, eſt-ce que nous n'avons rien uffert? Sans doute qu'aux yeux de cet Ecri- ain un commerce précaire & une banque- oute nationale ſont des maux de peu de onſéquence.

Ce que l'Auteur dit des 30,000 hommes ut prêts, en Amérique, à fondre ſur les tabliſſemens François, eſt une abſurdité i ne mérite pas de réponſe, ſur-tout dans tems où les François viennent de nous endre la Dominique & où nous ne ſommes s en état de défendre nos autres Iſles.

A L'incol's-Inn, le 6 Novembre.

Signé *Clair comme le jour.*

CE dernier Ecrivain faiſant entendre qu'il dans de vives appréhenſions pour le reſte s poſſeſſions Angloiſes dans les Indes oc- dentales, je crois pouvoir placer ici des flexions intéreſſantes d'un Marchand de ondres, à ce ſujet. Il paroît à celui-ci, que France peut ſe diſpenſer de pouſſer plus n ſes conquêtes dans cette partie du monde, que ſans qu'elle faſſe aucuns frais, ſans 'elle s'expoſe à perdre un ſeul homme, e eſt ſûre de voir ſous très-peu d'années utes les Iſles Angloiſes détachées de la

domination Britannique. Les vues de ce Marchand vous paroîtront, Monſieur, aſſez raiſonnables, ſi vous voulez bien conſidérer que la France prenant ſucceſſivement, comme elle le pourroit encore avec la plus grande facilité, toutes les Iſles Angloiſes, elle ſeroit obligée d'y entretenir de grandes forces pour s'y maintenir; & qu'il vaut mieux que ce ſoit l'Angleterre qui prenne ce ſoin, puiſqu'il lui reſtera d'autant moins de troupes, ſoit pour continuer la guerre en Amérique, ſoit pour défendre ſes propres foyers. Il en étoit autrement de la Dominique; ſa poſition entre nos deux principales Iſles étoit un mal urgent auquel il falloit remédier; & c'eſt ce qui rend impardonnable le défaut de prévoyance du Miniſtere Anglois.

Lettre aux Marchands & Planteurs des Indes Occidentales, & à tous ceux qui ont quelques poſſeſſions dans nos Iſles à ſucre.

Je me reconnois très-incapable d'approfondir des objets politiques & de diſcuter les intérêts des Royaumes; mais on conviendra que tout homme doué d'une portion ordinaire de ſens & d'un peu d'expérience, ne peut pas manquer d'être familiariſé avec ce qui le concerne immédiatement, ainſi qu'avec les intérêts des perſonnes qu'il affectionne le plus....

Les malheurs, les calamités & les déſaſtres

du corps dont je ſuis membre, ſont notoires & reconnus par les Miniſtres eux mêmes. Ils diſent que notre ſituation les afflige depuis long-tems; mais que nos maux ſont ſans remede. La ſeule conſolation qu'ils nous donnent, c'eſt » que la nature de ces maux eſt paſſagere, & qu'ils auront leur fin avec les troubles actuels. « Voila le langage uniforme que m'ont tenu les trois perſonnages de notre (*a*) Miniſtere à qui j'ai eu l'honneur de parler, & chacun de leurs Secrétaires (*b*) m'a répeté la même choſe. A l'occaſion du défaut de proviſions, du manque de merrein, des pertes conſidérables par captures dans les Etés de 1776 & 1777; en un mot toutes les fois que je me ſuis adreſſé à nos Miniſtres, ſoit ſeul ou avec d'autres perſonnes, pour leur porter des plaintes, j'ai toujours reçu d'eux cette même réponſe: » Nous ſommes très-fâchés de votre ſituation; elle eſt inévitable, & il n'eſt pas plus facile d'y remédier qu'à la peſte & à la famine. Elle eſt une ſuite de la guerre & de la commotion civile, & ne peut avoir d'autre fin que celle qui eſt ordinaire en pareil cas, la paix ou le rétabliſſement de la tranquillité publique.

Voilà aſſurément une étrange maniere de

(*a*) Les Lords Dartmouth, North & Germaine.

(*b*) Le Chevalier Grey Cooper & MM. Robinſon, Pownal & Knox.

s'exprimer; mais j'ai connu deux reſpectables Marchands qui en ſont morts à l'*angloiſe*; & j'en ſais plus de dix qui ont pris *le même parti* dans l'eſpace de quelques ſemaines, après qu'ils avoient vu leurs noms dans la Gazette *pour la même cauſe*, au rang des banqueroutiers.

Cependant il en eſt beaucoup d'entre vous qui, ayant plus de fermeté & un cœur moins acceſſible à la crainte, ont comme moi ſoutenu juſqu'à préſent avec courage le riſque auquel étoit expoſée leur fortune. Encouragés par l'eſpoir, nous avons attendu juſqu'à préſent des jours plus heureux.... Mais, Meſſieurs, il me ſemble qu'il ne ſeroit pas prudent, ou au moins qu'il ne ſeroit pai *décent* de nous laiſſer tromper plus long-tems par des eſpérances qui n'ont plus même le mérite de la probabilité.

La France eſt liguée avec l'Amérique. L'Amérique eſt indépendante *de fait*; & elle eſt réſolue de faire les derniers efforts pour le devenir *de droit*. Je n'établis point ces faits pour en inférer que la France ou l'Amérique, ou l'une & l'autre enſemble, aient aucunement l'intention de faire la conquête des poſſeſſions Britanniques dans les Indes Occidentales. Je crois au contraire qu'elles n'en ont nullement le deſſein; & ſi elles l'avoient, je ſuis perſuadé que ce ne ſeroit point leur intérêt, quelque ſûres qu'elles fuſſent de réuſſir. J'ajouterai même que je ſuis

bien éloigné de penſer que de pluſieurs années d'ici elles euſſent cette aſſurance. Mais en ſuppoſant qu'elles n'ont pas eu l'intention de conquérir nos Iſles, je vais prouver par un argument ſans réplique, que la ligue entre les François & les Américains forcera, ſous peu d'années, les Anglois de nos Iſles à abandonner leurs poſſeſſions. Nos Planteurs verront bientôt que ce n'eſt plus la peine de lutter contre le *ſol* & le *climat*, & ne voudront point faire le ſacrifice du peu de fortune qui leur reſtera, pour continuer une ingrate culture. Voici les raiſons de mon opinion.

Si l'Amérique eſt déclarée indépendante, elle fera les traités qu'elle jugera à propos. Elle en a déjà conclu un avec la France, dont l'effet ſera que nos Iſles perdront toutes leurs exportations de ſucre & de rum pour les treize Etats unis, & que par conſéquent elles ſeront privées de toutes les proviſions de merrein, de pain, de grains, de bétail & autres articles quelconques qu'elles tiroient de ces mêmes Etats. Les Iſles Françoiſes ſont d'une fertilité étonnante; les nôtres au contraire, excepté St. Chriſtophe & une ou deux encore, ſont ou ſtériles, ou épuiſées; conſéquemment ſans que ce ſoit même par aucune préférence pour la France, les Américains iront aux marchés où ils pourront ſe procurer les articles dont ils ont beſoin, l'un dans l'autre au moins à 50 pour 100

au deſſous du prix auquel nous pourrions les leur fournir. La *richeſſe* du ſol, la bonté du climat, le bas prix de la main d'œuvre dans les Iſles Françoiſes, indépendamment de la frugalité de leurs habitans m'autoriſent à dire que la différence de prix entre les ſucres Anglois & les ſucres François ſera de près de 50 pour 100 dans les marchés Américains. Mais ſuppoſé qu'elle ne fût que de 20 pour 100, il y a une autre cauſe qui détruira tout-à-coup le commerce de ſucre & de melaſſes de nos Iſles : c'eſt l'échange de marchandiſes qui ne tardera pas à avoir lieu. Le même vaiſſeau qui exportera des Etats unis du merrein, du bétail, du grain ; des chevaux ou des munitions navales pour prendre en retour une cargaiſon de ſucre, de melaſſes, &c. fera un double profit ſur chaque voyage, tandis que tout commerce entre l'Amérique & les Iſles Britanniques ceſſera, par la raiſon que celles-ci ſeroient obligées de payer leurs emplettes argent comptant, de ſorte que nos planteurs ne trouveront point leur compte à commercer avec l'Amérique, où ils ne pourront faire des achats qu'en y portant de l'argent. Les Américains de leur côté ne porteront que rarement leurs grains, leur bétail, &c. aux Iſles Britanniques : quand ils le feront, ils en repartiront ſur leur leſt ; & avec le même argent qu'ils y auront reçu, ils iront acheter ce qu'il leur faudra à la Martinique.

à la Guadeloupe, ou autre part, de 20 à 50 pour 100 meilleur marché que dans nos Iſles.

Voilà, Meſſieurs, la conquête & la perte de propriété que je crains ; ce ne ſont, comme vous voyez, ni les *deſcentes*, ni les *invaſions* que j'appréhende. Je vous recommande de réfléchir mûrement ſur les obſervations mal digerées mais bien fondées que je viens de vous préſenter ; & ſi ce que j'ai appris d'une autorité plus que commune eſt vrai, ſavoir, qu'on a intention de propoſer peu de temps après la rentrée du Parlement de déclarer l'Amérique indépendante, je penſe que la démarche la plus ſage, & en même temps la plus à propos que vous puiſſiez faire, ce ſera de vous préſenter dès le lendemain en corps au Lord George Germaine, & de lui faire l'abandon de vos poſſeſſions & habitations dans nos Iſles ; car ſouvenez-vous que du moment que l'*indépendance* de l'Amérique aura été *reconnue*, les Iſles Angloiſes à ſucre, en ce qui concerne & l'intérêt particulier & l'intérêt public, ſeront entierement perdues pour vous & pour la Nation,

Articles des Papiers Anglois ſur la perte de la Dominique.

On peut connoître le nombre d'hommes débarqués à la Dominique par la ſomme qui leur a été payée par les habitans pour ſe

racheter du pillage. Ces habitans ont donné pour chaque homme un demi *Joe* (*a*), & le tout s'eſt monté à 800 *Joes*. Comme beaucoup de Colons ſont François, ou deſcendans de familles Françoiſes, & qu'ils ont reconnu ſous ſerment la ſouveraineté de la France, il eſt à croire, il eſt même très-probable qu'il armeront un grand nombre de Corſaires pour croiſer contre les ſujets Britanniques, & que l'Iſle ſervira d'aſile à tous les Coquins de nos Iſles voiſines. Il eſt encore très-certain que la priſe de la Dominique va favoriſer ſingulièrement la contrebande dans nos Colonies adjacentes.

La perte de la Dominique eſt un terrible coup pour le Miniſtere dans ce moment-ci où le Parlement eſt ſur le point de s'aſſembler. Si d'ici au 26, on ne reçoit pas la nouvelle de quelques eſcarmouches du Chevalier Clinton; le *Diſcours* n'aura rien à nous apprendre que l'*eſpérance* d'une heureuſe campagne.

Voici de quoi ouvrir les yeux de ceux qui veulent ſoutenir que la poſſeſſion de l'Iſle de la Dominique étoit inutile à la Grande-Bretagne.

(*a*) Un Joſeph, monnoie d'or dePortugal. Il eſt dit dans la Relation de M. le Marquis de Bouillé que ce fut une gratification d'une demie portugaiſe, donnée, non pour ſe racheter du pillage, mais à titre de récompenſe de ce que les Habitans avoient éprouvé les meilleurs traitemens de la part des Soldats François.

Exportation de la Grande-Bretagne à la Dominique en 1776.

er travaillé.....	946 quintaux.
oile.....	345 piéces.
uir travaillé.....	1200 quintaux.
ercerie.....	22 quintaux.
omb, Etaim de vaiſſelle, Cuivre, Airain travaillés	889 quintaux.

D'après les calculs les plus exacts il paît que la valeur de nos priſes ſur les Franis depuis le commencement des hoſtilités onte environ à *un million deux cens cinquante lle livres.* On évalue à *cinq cents mille livres* le des priſes que les François ont faites nous. Cette comparaiſon ſemble produire notre faveur une balance de ſept cens quante mille livres. Mais en portant à *x millions* la valeur de la Dominique, nt les François viennent de s'emparer, on ra que malgré notre ſupériorité ſi vantée les François, l'avantage qu'ils ont ſur s eſt d'*un million deux cens cinquante mille es ſterling.*

raits de diverſes lettres de Boſton, du premier Octobre.

l eſt arrivé le 18 Septembre à Piſcata-, en quarante jours, un vaiſſeau de Nantes des dépêches pour le Comte d'Eſtaing,

Commandant de l'eſcadre de Sa Majeſté Très-Chrétienne dans cette ſtation. Elles ſont parvenues à Son Excellence le 20. Leur contenu n'a pas encore tranſpiré dans le public. Les nouvelles reçues par ce vaiſſeau ſont, que le 27 Juillet dernier il y a eu, à la hauteur d'Oueſſant, un combat naval entre l'eſcadre de Sa Majeſté Très Chrétienne & celle des Tyrans Britanniques, commandée par l'Amiral Keppel, qui a duré l'eſpace de trois heures : que les Anglois s'étant retirés, les François les ont pourſuivis vers la Manche auſſi loin que la prudence le permettoit ; qu'enſuite l'eſcadre Françoiſe étoit rentrée dans le port pour ſe réparer ; & qu'elle a dû ſe remettre en mer peu de jours après le départ de ces nouvelles.

Le 22 Septembre au matin, Son Excellence le Comte d'Eſtaing, accompagné des Officiers de ſa flotte, a fait ſon entrée publique dans cette Ville. Il a été ſalué à ſon paſſage par le canon du Château, ainſi que par celui des vaiſſeaux & des Forts qui défendent le Port. A ſon débarquement, un comité de l'Aſſemblée générale a reçu Son Excellence & ceux qui compoſoient ſa ſuite ; & les a conduits à la Chambre du Conſeil, où les Membres de ce Corps & ceux de la Chambre d'Aſſemblée leur ont fait leurs complimens de félicitation ; après quoi le

mte d'Eſtaing & les Officiers de ſa ſuite, compagnés des Membres du Conſeil, ont déjeûner chez le Général Hancock (*a*) à hôtel. Le cortege étoit brillant, & on yoit ſur le viſage des ſpectateurs une joie une ſatisfaction générales à l'occaſion de heureux événement. Le Conſeil a invité miral François & ſes Officiers à un dîner public pour le 25, que Son Excellence ccepté.

Le 25, ſur l'invitation du Gouvernement cet Etat, le Comte d'Eſtaing & ſes Offirs ont diné à Faneuil-Hall avec le Con-, la Chambre des Repréſentans, les Offirs de terre & de mer attachés au ſervice Congrès, & un grand nombre d'autres ſonnes de diſtinction. On compte que le mbre des convives pour leſquels on avoit eſſé différentes tables n'étoit pas moindre 400. Le feſtin a été des plus ſplendides. On jamais vu d'événement public qui ait nné lieu à des témoignages plus ſenſibles ne joie vive & vraie. Les ſantés qui ont portées entre toutes les autres circonſtances cette journée ſont le ſigne le plus écla- de cette ſatisfaction ineffable & réci- que cauſe l'heureuſe union formée

---

a] C'eſt lui qui le premier a été élu Préſident Congrès. Sa ſanté ne lui ayant point permis de ler ce poſte éminent ; il a pris un commandement roupes de l'Etat de Maſſachuſſett. Il étoit à l'aſe de Rhode-Iſland.

entre la France & ces Etats, & que la tyrannie de la Grande-Bretagne a rendue si importante pour les intérêts des deux Nations.

On a remarqué un contraste bien frappant entre la conduite de l'armée Angloise lorsqu'elle étoit à Boston, & celle de l'armée Françoise. L'armée Angloise, quoique venue du pays que nous regardions autrefois comme notre Mere-Patrie & avec l'intention prétendue de soutenir nos loix & de nous protéger, a tiré & inhumainement sur les habitans de Boston sans y avoir été provoquée justement & avant d'avoir reçu aucune insulte qui pût servir de prétexte à une violence aussi atroce. L'armée Françoise tout aucontraire devenue aujourd'hui notre alliée & notre protectrice contre les cruautés des Anglois, a remis sa protection & sa vengeance entre les mains du Magistrat civil lorsqu'elle s'est vue attaquée par des coquins inconnus. Nous savons même de très bonne part que le Comte d'Estaing a demandé que si quelque habitant de Boston paroissoit avoir trempé dans cette affaire il ne fût point puni, & les Compagnies postées à la Boulangerie avoient défense d'user d'aucune violence en gardant le pain qu'on cuisoit pour la flotte Françoise, article cependant dont elle avoit absolument besoin.

Le 28, le sieur John Temple est arrivé d'Angleterre à Boston par la route de New-

rk, après une abſence de huit ans. Sa
ille eſt revenue avec lui. Les Habitans
Boſton ſe ſouviennent des perſécutions
il a eſſuyées tant de la part des Gouver-
rs Bernard & Hutchinſon que de celle
es Collegues les Commiſſaires des Douan-
; pour avoir refuſé de faire cauſe com-
ne avec eux dans leur déteſtable projet
réduire ce pays en ſervitude. Sa conduite
ſes malheurs ont prouvé qu'il étoit un
itable ami de l'Amérique lorſqu'il a quitté
e Ville ; & nous avons tout lieu de croire
l y revient avec les mêmes ſentimens.
on arrivée il s'eſt rendu auprès du Con-
de cet Etat, qui après l'avoir entendu
nterrogé, lui a témoigné la plus vive
sfaction de ſon retour.

Le Congrès ayant jugé à propos, il y
uelque tems, de donner des ordres pour
e lever un nouveau corps ſous le nom
égion, compoſé de Cavalerie légere &
nfanterie légere, aux ordres du Comte
aski, Officier Polonois de diſtinction.
Officier s'eſt occupé avec tant de zele
l'exécution des ordres du Congrès, que
7 du mois de Septembre il a paſſé par
ville de Philadelphie avec plus de 600
nmes à pied & à cheval. L'uniformité,
régularité & l'air martial de ce corps font
honneur infini à ſon Commandant.

Nous ſavons de bonne part que l'ennemi
ait jetter dans la riviere d'Hudſon le ſel

qui ſe trouvoit dans les Magaſins à New-York.

Le 19 Septembre, le Général Washington eſt arrivé à Fish-Kill, & après avoir examiné les Hôpitaux & les Magaſins publics, il eſt parti le lendemain pour Frédéricks-Bourg, où eſt actuellement le Quartier Général. Une partie de notre armée y eſt déja arrivée, & on y attend ſous peu de jours le reſte des troupes.

L'armée Américaine ſe trouve maintenant ſur une ligne qui ſe prolonge de Fish-Kill à Danbury.

Suivant les dernieres nouvelles de New-York, deux brigades ont ordre de ſe tenir prêtes à partir pour les Iſles de l'Amérique, & il y a déja quatre régimens embarqués.

La diviſion du Général Gates, qui avoit marché à l'Eſt, a fait halte à Bedford.

Le Brigadier Général Pen Broeck, qui commande la Milice dans le diſtrict d'Albany, a reçu un Exprès le 21 Septembre, de Cangh-Nuwags, avec la nouvelle que *German-Flats* avoit été réduit en cendres par l'ennemi. Les Habitans en ayant été prévenus, ont eu, dit-on, le bonheur d'échapper à l'incendie. *German-Flats* eſt un canton très-joli, où l'on compte environ cent maiſons. Il eſt ſitué ſur les deux bords de la riviere Mohawk. La Milice de cette partie a ordre de ſe tenir prête à marcher au premier moment.

ſervations d'un Anglois ſur la ſituation actuelle des affaires.

Nous ne déclarerons point la guerre à la rance : nous avons les procédés les plus ho- tes pour l'Eſpagne ; mais tout cela ne dimi- ue en rien l'énormité de nos dépenſes. La ſi- ation de ce malheureux Royaume devient de ur en jour plus déplorable par l'entêtement la mauvaiſe conduite de la plus mépriſable *nte* qui ait jamais tenu le timon de l'Etat ; tel eſt l'aveuglement du Peuple en général e plus il eſt opprimé par les taxes & toutes s charges qu'on lui impoſe, plus il ſouffre tiemment que les mêmes Miniſtres dévorent ſubſtance, comme ſi la Providence avoit donné que la ruine de cette petite Iſle, au- efois ſi floriſſante & ſi formidable, s'opérât plutôt poſſible. Cette déteſtable Junte ne occupe uniquement que de l'Amérique. Au- urd'hui elle eſt aſſez orgueilleuſe, aſſez im- écille pour croire que parce que les Com- andans des forces Britanniques qu'on a en- oyés en Amérique ont les mêmes diſpoſi- ons que cette Junte, ce vaſte continent ſe umettra ſans délai aux ordres d'un Gouver- ement militaire & rampera humblement ſous i. C'eſt pour cet objet & dans cette eſpé- nce qu'on doit faire partir de nouvelles rces contre l'Amérique. En conſéquence il udra créer de nouvelles taxes beaucoup

plus onéreuſes que celles ſur les maiſons & ſur les domeſtiques. Dans le Diſcours du Roi à la rentrée du Parlement, S. M. portera juſqu'aux nues la valeur de nos braves Commandans actuels. Elle vantera leurs hauts exploits, Elle témoignera la plus ferme confiance dans les opérations qu'on ſe propoſe ; & il eſt poſſible que les choſes iront ainſi d'année en année ſans qu'on ait rien vu de réel, ſans qu'on ait rendu de comptes, ſoit dans la Chambre des Communes ou ailleurs, juſqu'à ce qu'enfin on ait emprunté des ſommes trop conſidérables pour que nous en puiſſions payer l'intérêt ; car les nouvelles taxes ne produiront pas ce qu'on eſperoit, & le crédit tant public que particulier, recevra un échec que les plus habiles politiques ne pourront réparer.

Nos honnêtes & ſages Miniſtres s'étoient flattés que la flotte Françoiſe ne trouveroit pas à Boſton une quantité ſuffiſante de proviſions. Mais M. d'Eſtaing vient d'en recevoir en ſi grande abondance, qu'il n'eſt plus poſſible de conſerver l'eſpoir de voir les François y mourir de faim : en ſuppoſant néanmoins que telle fut l'intention du Gouvernement Britannique, ce qui n'eſt gueres probable d'après la complaiſance qu'il a eu de leur envoyer lui-même ces rafraîchiſſemens. En effet, pluſieurs perſonnes penſent que nos Miniſtres ont regardé comme au-deſſous d'eux de prendre le Comte d'Eſtaing par famine, &

par

& que c'eſt ce qui les a déterminés à approvi-ſionner la flotte Françoiſe.

On doit ſe rappeller qu'au mois d'Août dernier une flotte de bâtimens vivriers com-poſée de treize voiles & deſtinée pour nos forces de terre & de mer à Newyork, a ap-pareillé de Corke ſans un ſeul vaiſſeau de guerre pour l'eſcorter. Sept de ces bâtimens ont été pris par trois corſaires Américains, qui les ont conduits à Boſton. Comme on n'a reçu aucune nouvelle des ſept autres, il n'eſt point douteux qu'ils ne ſoient pareille-ment tombés entre les mains de l'Ennemi. Cette priſe achevera d'approviſionner la flotte Françoiſe pour un an, tandis qu'au-contraire elle cauſera la plus grande détreſſe à notre flotte & à notre armée auxquelles on ne peut envoyer de nouvelles proviſions avant le printems. En attendant, les proprié-taires des bâtimens ſont amplement dédom-magés de leur perte; les entrepreneurs ga-gnent double en renouvellant leurs fourni-tures, & les Miniſtres s'embaraſſent fort peu de tout ce qui arrive tant qu'ils gardent leurs places, & que la Nation ne ſort point de ſon inconcevable léthargie.

Autres Obſervations d'un Manufacturier.

Extrait d'une lettre de Wolverhampton (*a*), en date du 16 Novembre 1778.

La guerre a mis notre commerce dans des embarras que je n'aurois jamais imaginés, ou qui m'euſſent paru impoſſibles, vu le crédit de nos Facteurs & de nos Correſpondans à Londres. En effet, qui auroit pu penſer que les bonnes Maiſons de..... & de..... diroient que » les Marchands faiſant le commerce des Indes Occidentales, ne pouvant pas faire leurs payemens, parce qu'ils n'avoient point reçu de retours de la part des Colons dont les marchandiſes ont été priſes ou ne peuvent arriver faute de convoi, cette circonſtance les mettoit dans la néceſſité de nous expoſer ainſi le délabrement de leurs affaires pour ſe juſtifier auprès de nous «. C'eſt ce qui nous force aujourd'hui à la même démarche à votre égard : vous ſerez ſans doute à votre tour dans le même cas vis-à-vis d'autres Correſpondans, & ce mal ſe faiſant ſentir ſucceſſivement dans toute la chaîne du commerce, ne nous menace de rien moins que d'une banqueroute générale, tandis que (*b*) les nouvelles impoſitions, miſes

---

(*a*) Bourg du Comté de Stafford, où l'on manufacture beaucoup pour les Iſles Angloiſes de l'Amérique.

(*b*) Les années dernieres ſur les maiſons, ſur les

artificieuſement & avec tant de partialité
ur le commerce, tendent à nous tirer juſ-
u'à notre dernier shilling, quoique nous
îſſions manquer des choſes de premiere
éceſſité. Pour l'amour de Dieu, de quoi
ommes-nous tous occupés? Eſt-ce l'eſpé-
ance d'obtenir du Gouvernement une part
ans quelque marché lucratif, qui eſt jugée
ſez conſidérable pour qu'on devienne in-
fférent ſur l'état de langueur du commerce
des Manufactures? Eſt-ce, dis-je, cette
pérance qui entretient tous les Marchands
u Royaume dans une ſoumiſſion auſſi ſtu-
de & qui les empêche de ſe réunir pour
ire parvenir leurs plaintes au pied du trône
demander la ceſſation d'une guerre ſi rui-
euſe avec les Colonies? Je ſais que les
olons des Indes Occidentales, qui en cette
ccaſion devroient être les premiers à ſe
ontrer, ont reçu depuis trois ans tant de
ſagrémens de la part de l'Adminiſtration,
ont été ſi peu écoutés dans les Requêtes
'ils ont préſentées, ſoit au Parlement,
it au Miniſtere, que loin d'être allarmés
la perte de la Dominique, pluſieurs de
ux qui ont des biens dans ces anciennes
les diſent qu'ils envient la bonne fortune
s *Dominiquois* en ce que ceux-ci ont paſſé

---

meſtiques, ſur les vins, ſur les gazettes, ſur les
rroſſes, &c. &c. &c. ſans parler du quatrieme ſol,
du cinquieme de tous les biens fonds.

ſous la protection d'une puiſſance qui connoît leur prix & qui ſongera à les nourrir & à les défendre.

J'étois la ſemaine derniere dans le voiſinage de Oſeſtry, où je vis deux particuliers faiſant le commerce de laine ou de coton de Galles. Ils jettoient feu & flammes contre leurs Correſpondans de Londres qui manquoient à leurs engagemens; & ils aſſuroient qu'ils ne ſe payeroient point d'excuſes. J'ai cru cependant, pour l'amour du crédit public, qu'il étoit de mon devoir de leur dire ſous quel point de vue je conſidérois cette affaire, & prenant le mal depuis ſa ſource, je leur ai fait voir qu'en preſſant dans ce moment-ci trop vivement leurs débiteurs, c'étoit néceſſairement occaſionner une banqueroute générale qui elle-même répandroit bientôt le déſordre, la famine & la déſolation dans tout le Royaume; qu'ainſi ce que nous avions de mieux à faire dans de pareilles circonſtances étoit de preſſer nos Correſpondans de Londres de travailler ſans délai à faire préſenter une Adreſſe générale pour demander le rétabliſſement de notre ancien commerce & de notre premier crédit, au moyen d'une prompte paix avec le Congrès, n'y ayant que cette paix qui puiſſe détourner les malheurs qui nous menacent de ſi près.

Vous ſerez étonné, ſans doute, que j'aie aujourd'hui ſur ce point une opinion ſi

fférente de celle que j'avois il y a un an. e vous avouerai franchement que l'indo- nce qui accompagne les gens heureux 'avoit empêché de porter auſſi loin mes ues, que je le fais à préſent, dans ce qui téreſſe notre commerce national. Les pertes ue je viens d'éprouver m'ont réveillé & ont fait revenir de mon erreur. Je ne doute oint que les mêmes pertes ne produiſent même effet ſur beaucoup d'autres. Peut- re qu'un aiguillon auſſi vif ranimera leur urage & les portera à réunir leurs efforts ur obtenir promptement le ſeul remede 'il ſoit poſſible d'appliquer à nos maux. ais il n'y a pas de tems à perdre : car ſi us différons juſqu'à ce que nos Lords & s grands perſonnages ſoient affectés des mes ſenſations, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce e leurs Fermiers ne puiſſent plus payer rentes & les taxes, il faut nous préparer une banqueroute générale. Les grands gneurs ne s'embaraſſent guères que du enu de leurs terres, & tant qu'ils ſont rés exactement, tout va bien & il n'y a n a changer dans l'Adminiſtration.

A l'égard de ceux qui vivent de la Liſte (*a*) de l'Echiquier, je ſuis bien ſûr qu'ils ſortiront point de leur erreur On ſait

---

a] De places à la Cour, ou de penſions ou d'em- dans les perceptions.

qu'ils doivent être les derniers à éprouver quelque détreſſe, parce que ce gouffre, qui fournit à leur ſubſiſtance, doit, par la force de la loi, tirer à lui & engloutir juſqu'à la derniere guinée qui ſe trouvera dans le Royaume.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J'ALLOIS fermer ce paquet, lorſqu'on m'a apporté le diſcours prononcé par le Roi au Parlement pour l'ouverture de la nouvelle Seſſion. Je viens d'en faire une traduction, que je crois fidelle, quoique je ſois preſſé par l'heure du Courier. Vous n'y verrez pas ſans une extrême ſurpriſe que la Cour de France n'a pas eu même un ſujet de plainte apparent qui la juſtifie d'avoir traité avec les Américains, tandis que depuis plus de deux ans ſon honneur & ſes intérêts ſouffroient les plus ſanglans outrages de la part de la Marine Britannique. Elle eſt accuſée d'avoir aſſiſté clandeſtinement les Américains, quoiqu'il n'y ait jamais eu que des Marchands de diverſes Nations d'Europe qui aient fait avec eux le trafic dont ils ont tiré quelques ſecours, & auquel les avoit induits l'imprudence & la barbarie des actes prohibitifs de l'Angleterre, qui croyoit que trois millions d'hommes pouvoient ſe prendre par

famine. Sa Majeſté Britannique a oublié l'in-uſte priſe des frégates Françoiſes, & l'inſulte faite à la *Belle-Poule*, qui a bien plus bleſſé les droits des Souverains que ne l'a fait la France en s'alliant à un Peuple pouſſé par douze années de mauvaiſe adminiſtration à chercher ſon ſalut dans ſon courage, & deux ans après qu'il eut pris le parti de ſe déclarer indépendant.

Au reſte, ſi George III eſt animé d'un deſir ſi ſincere de la paix, s'il veut une paix qui ſe concilie avec l'honneur de ſa Couronne & avec les plus vrais intérêts de ſes Sujets, qu'il tâche d'imiter la généroſité des principes de Louis XVI dans ſon traité avec les Américains : qu'il en contracte un lui-même avec eux, dont jamais ils ne puiſſent avoir ſujet de rougir ou de ſe répentir, en reconnoiſſant leur indépendance, qui eſt uniquement ſon ouvrage, & en recevant en échange une part conſidérable dans leur commerce ; mais ce ſeroit couronner de ſes propres mains les vues magnanimes de ſon ancien ennemi : il vaut mieux faire la guerre à outrance, au riſque de ruiner l'Angleterre ans retour, & diſparoître de deſſus la face de la terre, parce qu'on n'a pas pu la reduire toute entiere ſous ſa loi.

Très-gracieux Discours de Sa Majesté aux deux Chambres du Parlement, le Jeudi 26 Novembre 1778.

Milords & Messieurs.

Je vous rassemble dans une conjoncture qui demande l'attention la plus sérieuse de votre part.

Au milieu d'une profonde paix, sans aucun prétexte de provocation, ou sujet de plainte même apparent, la Cour de France ne s'est point fait scrupule de troubler la tranquillité publique, en violant la foi due aux Traités & les droits généraux des Souverains, d'abord par des envois clandestins d'armes & d'autres secours à mes Sujets révoltés de l'Amérique Septentrionale; ensuite en avouant hautement l'appui qu'elle leur prêtoit, ainsi qu'en contractant des engagemens formels avec les Chefs de la rébellion en exerçant sur mes fideles Sujets des hostilités & des déprédations ouvertes, & en effectuant une invasion sur mes Etats, tant en Amérique que dans les Indes Occidentales.

Il est sans doute inutile de vous assurer que la même attention & le même intérêt pour le bonheur de mes Peuples, qui ont déterminé les efforts que j'ai faits pour prévenir les calamités de la guerre, me feront desirer de voir le retour d'une heureuse paix aussitôt

qu'elle pourra ſe faire d'une maniere qui ſoit parfaitement d'accord avec l'honneur, & qui aſſure les droits de ce pays.

En attendant, je n'ai point négligé de prendre les meſures convenables & néceſſaires pour faire avorter les ſiniſtres deſſeins de nos ennemis, ainſi que pour exercer des repréſailles générales ; & quoique mes efforts n'aient pas été ſuivis de tout le ſuccès que la juſtice de notre cauſe & la vigueur de nos préparatifs ſembloit nous promettre ; cependant le grand commerce que font mes Sujets a été protégé dans la plupart de ſes branches : il a été fait d'amples repréſailles ſur nos injuſtes agreſſeurs, tant par la vigilence de mes eſcadres, que par l'activité entreprenante & courageuſe de mes Peuples.

Les grands armemens que font d'autres Puiſſances, quelque amicales & ſinceres que ſoient leurs proteſtations, quelque juſtes & honorables que ſoient leurs deſſeins, doivent indiſpenſablement occuper notre attention.

Il auroit été extrêmement ſatisfaiſant pour moi de pouvoir vous apprendre que le plan de conciliation dicté par la ſageſſe & par l'eſprit de modération qui animent mon Parlement avoient eu l'effet deſiré, en faiſant ceſſer heureuſement les troubles de l'Amérique Septentrionale.

Dans la poſition actuelle des affaires, l'honneur & la ſûreté nationales exigent de nous ſi impérieuſement l'exercice de nos plus

actives facultés, qu'il m'eſt impoſſible de douter que ce ne ſoit avec la plus vive cordialité que vous les ſoutiendrez de votre concours & de votre appui. C'eſt dans la vigueur de vos réſolutions, dans la conduite & l'intrépidité de mes Officiers & de mes troupes, tant ſur terre que ſur mer, que j'eſpere, avec l'aide des faveurs céleſtes, trouver les moyens de faire reſpecter & de maintenir l'honneur de ma couronne & les intérêts de mon Peuple, en dépit de tous nos ennemis.

Meſſieurs de la Chambre des Communes,

Je donnerai mes ordres pour qu'on mette ſous vos yeux les eſtimations pour le ſervice de l'année prochaine, deſquelles il eſt à propos que vous ayez connoiſſance. Si vous conſidérez l'importance des objets que nous avons à défendre, je ne doute point que vous ne m'accordiez les ſubſides que vous jugerez néceſſaires pour le ſervice public, & proportionnés aux beſoins que les circonſtances ont amenés.

Milords & Meſſieurs.

Conformément aux pouvoirs que vous m'avez conférés pour cet effet, j'ai aſſemblé la milice afin qu'elle pût nous aider dans la défenſe intérieure de ce pays; & ce n'a pas été ſans la plus grande & la plus vive

ſatisfaction que j'ai été moi-même témoin de ce zele national, de cette ardeur perſévérante & de cet amour de la patrie qui animent & uniſſent toutes les claſſes de mes fideles ſujets & qui ne peuvent point manquer d'établir notre ſûreté intérieure, en nous faiſant reſpecter au dehors.

DANS ce diſcours le Roi ne promet aucune recherche des cauſes qui ont fait avorter la campagne de l'Amiral Keppel, ni de la conduite des Freres Howe en Amérique, ni des trente millions ſterling qui y ont été dépenſés. Il ne dit pas non plus un ſeul mot des Alliés de l'Angleterre. Tels ſont vraiſemblablement les objets ſur leſquels auront roulés les débats : c'eſt ce que nous ne tarderons pas à ſavoir.

P. S. du 28 Novembre.

L'adreſſe de remerciemens a été propoſée dans la Chambre des Pairs par le Duc de *Chandos*, ſur le refus du Duc *Buccleugh*, & appuyée par le Lord *Plymouth*. Chez les Communes le Lord *Clive* s'étant pareillement excuſé d'appuyer la propoſition faite par M. *Grenville*, M. *Rice* s'eſt chargé de rendre un ſervice au parti Miniſtériel. L'une & l'autre adreſſe, ſuivant la coutume, ne ſont qu'un *autrement pour le François* du Diſcours du Roi, avec cette ſeule addition que chaque Chambre fera avec le plus grand plaiſir tout ce

qui pourra convenir à Sa Majeſté. Si Sa Majeſté en juge par ce qu'elles ont déja fait dans les ſeſſions précédentes, elle a de grandes choſes à attendre de leur complaiſance, & l'alliance gallo-Américaine auſſi.

Chambre des Pairs.

Le Lord *Coventry* s'éleva hautement contre l'intention de continuer la guerre d'Amérique, annoncée dans le diſcours du Roi, taxant d'extravagance, comme il l'a toujours fait, le projet de ſoumettre les Américains. — Dans un tableau très-hideux de la dépravation actuelle des mœurs, il plaça un ſuperbe éloge du Comte de Chatham; & pour la conſolation de la Nation, il ajouta que quoiqu'il n'y eût plus d'autre Hercule pour nétoyer les étables du Roi Augée (le Conſeil de Saint-James), il connoiſſoit encore des gens qui entreprendroient la pénible tâche de ſauver leur pays, s'il pouvoit ſe former une confédération générale contre les Miniſtres. Suivant le Lord *Briſtol*, qui renouvella ſa profeſſion de Whig, & d'un ſang whig, le Roi eſt entouré des anciens ennemis de ſa maiſon. Ce Seigneur promit de diſcuter quelque jour les affaires de la Marine, & de venger contre d'indignes Miniſtres l'honneur des Amiraux Anglois. Il inſiſta ſur la néceſſité d'une recherche parlementaire du combat (d'Oueſſant) du 27 Juillet.

La conduite de l'Angleterre à l'égard des vaiſſeaux neutres fut vivement cenſurée par le Lord *Effingham*, ainſi que les priſes faites ſur les Hollandois, comme étant directement contraires aux traités. Il défia les Miniſtres de le contredire.

En réponſe à ces différentes attaques, le Lord *Suffolk* aſſura qu'il y avoit encore des moyens de réduire l'Amérique, mais qu'on n'y auroit recours qu'aux dernieres extrémités.

Cette ouverture excita l'indignation du Lord *Derby*, qui comprit que ces moyens étoient de brûler les Villes & de ravager les côtes des Américains. Il fut ſecondé par l'*Evêque de Peterborough*, qui n'héſita point à déclarer qu'une guerre avec la France & l'Amérique réunies ſeroit la ruine de l'Angleterre.

Le Lord *Sandwich* promit qu'il ne s'oppoſeroit point à l'Enquête parlementaire, deſirée par le Lord Briſtol, tant ſur ſon adminiſtration que ſur la querelle qui diviſe les Amiraux Keppel & Palliſer.

Cette déclaration fut ſuivie d'une vive altercation entre ce Miniſtre & le Lord *Briſtol*, qui dit avoir entendu M. *K*eppel proteſter qu'il ne ſerviroit point avec le Chevalier Hugh Palliſer que l'affaire du 27 Juillet n'eût été plainement éclaircie.

Le Duc de *Bolton* opina, comme tous les autres Lords du même parti (à l'exception

du Lord *Coventry*), pour rejetter la motion d'Adreſſe, ou au moins pour inſiſter avant tout ſur l'Enquête.

Le Lord *Shelburne* développa tout l'artifice que le parti miniſtériel avoit mis en uſage pour perdre M. Keppel. Il parla avec tant d'énergie, & défendit ſon ami d'une maniere ſi agréable à la gallerie, qu'il s'y éleva d'indiſcrets applaudiſſemens qui furent ſuivis de l'expulſion de tous ceux qui n'avoient pas le droit d'entrer dans la Chambre.

Il étoit alors près de neuf heures du ſoir.

Peu après la motion pour l'adreſſe paſſa par une pluralité de 67 contre 35.

Chambre des Communes.

Les débats de cette Chambre roulerent ſur la motion propoſée par M. *Townshend* d'une modification au projet d'adreſſe. Ce Député vouloit que la Chambre *y exprimât l'aſſurance de ſoutenir le Roi pour la défenſe de la dignité de ſa couronne & de ſon Royaume, en déclarant toutes fois que la Chambre étoit réſolue à prendre la voie d'une enquête pour ſavoir par qui ont été ſuggerés & conſeillés les meſures qui ont empêché le rétabliſſement de la paix & qui ont cauſé les mauvais ſuccès avoués des flottes & des armées Britanniques.* » L'Angleterre, dit-il, me paroît dans la plus périlleuſe ſituation, par le fait d'un Miniſtere qui nous a précipités dans une guerre avec la France, après avoir épuiſé vainement

n Amérique les forces & les facultés nation-
ales qui autrefois nous mettoient en état
le nous mesurer avec la France & l'Es-
agne. — Il protesta qu'il ne donneroit sa
oix pour la levée d'aucun subside pour
ontinuer la guerre en Amérique, & qu'il
e pourroit point croire l'Angleterre en sûreté
ant que les Ministres actuels se mêleroient
es affaires «.

La proposition fut soutenne par M. *Fox*
ui reprocha aux Ministres d'avoir rejetté
es humbles pétitions des Américains, pré-
entées par des personnages respectables (M.
'enn & M. Arthur Lée) avant que l'épée
it tirée. Il justifia les Commandans de terre
de mer sur leur défaut de succès, le faisant
etomber en entier sur les Ministres. — » Je
éfie, poursuivit-il, qu'on cite un seul de
eux qu'on a employés en chef à la guerre
méricaine, qui n'ait pas donné sa démis-
on «. Il reprocha aux Ministres leur ordre
évacuer Philadelphie au moment où leurs
ommissaires alloient traiter avec le Con-
rès. — Il soutint que les forces navales de
Angleterre étoient insuffisantes contre la
rance & l'Espagne réunies, & que le Par-
ment avoit été trompé par le Ministre sur
force de ses armées navales. — Il donna
conseil à la Chambre de demander le
ppel de l'armée & des escadres d'Amé-
que, pour les opposer en Europe aux
forts de la France, & probablement de

l'Eſpagne, qui, dit-il, ne tardera pas à épouſer la cauſe. » J'ai plus d'une raiſon de le croire, ajouta-t-il, ainſi que je ſuis perſuadé que la Hollande nous menace; car nos Miniſtres, auſſi habiles dans les affaires étrangeres que pour celles de l'intérieur, ont inſulté nos amis & nos alliés, & nous laiſſent ſans aucun appui. Il finit par opiner pour une Enquête qui feroit connoître les auteurs de ces pernicieux conſeils.

M. *Temple Luttrel* rappella tout ce qu'il avoit dit dans la derniere ſeſſion pour prouver le mauvais état de la Marine — Il affecta de chercher dans la Chambre ceux des Propriétaires de terres qui avoient offert généreuſemenr de payer quinze ſhellings par livre (les trois quarts de leur revenu) pour le ſoutien de cette guerre, & il ne s'en trouva pas un, pas même M. *Viner*, qui avoit lâché cette fanfaronade.

Il paroît que ces Meſſieurs ont abandonné le Miniſtre, & qu'ils n'oſent point ſe montrer, parce qu'ils ſont honteux de leur ſtupide crédulité, & d'avoir été les dupes de ſa duplicité inſigne.

M. *Wilkes* reprocha à la Chambre le peu d'attention qu'on avoit fait à ſon avis, ſur les deſſeins & les préparatifs des François. Il déclara qu'il regardoit les Colonies comme perdues, & en accuſa la dûreté des Miniſtres.

Le Gouverneur Johnſtone (ſurnommé le ſerpent ou le ſuborneur) proteſta contre le

Congrès

Congrès ſur ce qu'il a refuſé de nommer la
ouvelle Eve par qui il a été accuſé d'avoir
ait porter des paroles au Général Joſeph
eed. — Il exprima ſa ſurpriſe de l'ordre
'évacuer Philadelphie (qui, à ſon inſçu,
voit été porté par M. Eden ſon collegue).
démontra l'impoſſibilité de garder New-
ork, Long-Iſland & Rhode-Iſland, ſans
n ſurcroit de dépenſes annuelles d'un demi
illon ſterling & un nouveau renfort de
oupes. — Il fit voir la néceſſité d'entrete-
r une forte armée dans le Canada & une
tre dans les Iſles Angloiſes, les François
vant porter de toutes parts du ſecours
x Américains. Il chercha à perſuader la
hambre que le moment actuel étoit celui
terminer la guerre d'Amérique, ou d'uſer
tous les plus extrêmes moyens, ajoutant
'il ne prendroit pas ſur lui de dire quel
oit le meilleur parti : il fit pourtant en-
dre qu'il inclineroit plutôt pour le pre-
er, puiſqu'il finit en diſant que l'Angle-
re n'avoit pas aſſez de forces pour ſe dé-
dre contre la France ou contre tel autre
nemi étranger qui pourroit ſe joindre à
.

M. *Edmond Burke* marqua de fortes in-
études ſur le compte de ces autres Puiſ-
ces que le Roi a repréſentées comme fai-
de grands armemens. — Il demanda au
iſtre ſi ce ſeroit l'Eſpagne, & s'il falloit
tendre à entrer en guerre auſſi avec

cette Puiſſance. » Il eſt bon, dit-il, que nous voyons d'un coup d'œil toute l'étendue de nos maux ». Mais le Miniſtre interpellé ne répondit point.

A neuf heures du ſoir, le Lord *North* prit la parole, après que M. *Penton*, de l'Amirauté, ſe fut efforcé de prouver qu'on avoit eu plus que le nombre de vaiſſeaux annoncé, mais qu'ils n'étoient pas tous armés lors du renfort envoyé à l'Amiral Keppel.

Milord *North* aſſura bien poſitivement que le Lord *Bute* n'avoit aucune part aux affaires, & qu'ainſi on ne pouvoit rien lui imputer. Il ſe déclara ſeul reſponſable avec ſes Collegues, inſinuant cependant que ce n'étoit point dans le moment actuel qu'il conviendroit de rechercher leur conduite, ou de ſolliciter leur déplacement, & qu'on n'y gagneroit pas autant que par une réunion de volontés qui, dans la conjoncture préſente, étoit d'autant plus néceſſaire que, ſi on ne l'obtenoit point, le Royaume couroit les plus grands riſques.

Il juſtifia le départ tardif de l'Amiral Byron par le danger qui eût menacé l'Angleterre, ſi le Comte d'Eſtaing eût été deſtiné à une invaſion ſur ſes côtes, ce qui eût bien pu arriver dans le cas où Byron eût parti le premier.

Il exalta la généroſité des offres faites aux Américains, quoique ce ne fût point trop

pour les détacher de la France & regagner leur ſoumiſſion. Quant à l'évacuation de Philadelphie, il fit voir qu'elle avoit été néceſſaire pour reſſerrer le cordon des forces Britanniques.

Il fonda l'eſpoir où paroit être le Conſeil du Roi de réuſſir à réduire l'Amérique, ſur les partis qui la diviſent, ceux qui ſont pour l'ancienne domination n'attendant qu'un vigoureux effort de la part de l'Angleterre pour lui prêter les mains.

Il s'expliqua ſur les Hollandois dans des termes qui ne les raſſureront pas beaucoup. » C'eſt leur intérêt, dit-il, d'être nos amis: auſſi avons nous (il auroit pû ajouter par le moyen de nos guinées) la majeure partie de ce Peuple pour nous. Les mêmes différends ont eu lieu au commencement de la guerre derniere. Les Hollandois ſe livrent à leur cupidité; ils veulent voiturer pour toute la terre; & quand il y a guerre, voilà ce qui les expoſe. Il y a bien quelques individus qui en ſouffrent, mais cela ne nous menera point à une rupture.

Lorſqu'il eut fini, on prit les voix, & la motion de modification fut rejettée par 226 voix contre 107 «.

Dans ces débats chez les Pairs comme chez les Communes, il paroît que le côté foible des Miniſtres s'eſt trouvé être l'article des alliances étrangeres. L'oppoſi-

tion s'eſt retirée convaincue qu'il ne reſtoit plus d'Alliés à l'Angleterre. Et à ce ſujet, M. *Fox* n'a pas manqué d'obſerver qu'on ne devoit point s'attendre qu'aucun Etat étranger voulût mettre ſa confiance dans des Miniſtres qui ſe ſont montrés entierement incapables de conduire les affaires de leur propre nation.

Voici quelques paſſages du diſcours d'un des Membres de l'Oppoſition dans la Chambre des Communes.

PARCE que nos Corſaires ont fait beaucoup de priſes ſur les François & ſur les Hollandois, on s'imagine que l'Angleterre eſt triomphante, & le Roi félicite ſes peuples ſur les merveilleux ſuccès de leur activité courageuſe & entreprenante. — Eſt-ce que nos Miniſtres regarderoient ces ſuccès comme une preuve qu'il nous reſte encore de grandes forces & de grandes reſſources? Quelle ſeroit leur erreur & notre danger! Pour moi, je n'y vois bien clairement que deux choſes : l'une que le Marchand Anglois eſt riche ; & cela n'eſt pas ſurprenant, après qu'il a fait pendant près d'un ſiecle le monopole du commerce de tout le globe ſous la protection d'une marine qui juſqu'au malheureux jour ou un certain Lord s'eſt chargé de l'adminiſtrer, avoit été ſupérieure à toutes les marines de l'Europe enſemble. L'autre, c'eſt que notre nation fournit un

nombre ſuffiſant de matelots pour armer des Corſaires & des lettres de marque, ſur leſquels ils eſperent faire une prompte fortune; mais qu'on ne les trouve pas pour le ſervice de nos eſcadres & pour défendre la cauſe de leur pays. Or, il n'y a que les Armateurs particuliers qui puiſſent n'être pas effrayés des conſéquences de ces deux faits, qui ſont aux yeux de tous les vrais patriotes une ſource abondante de diſgraces & d'humiliation pour l'Angleterre. De grandes richeſſes qui ne circulent point & que le particulier amaſſe, ne ſont point celles qui ſervent au ſoutien & à l'aggrandiſſement d'un Etat. Dans ſes beſoins preſſans le gouvernement ne peut y atteindre qu'en faiſant des emprunts onéreux qui conduiſent un Etat obéré comme le nôtre à une banqueroute inévitable; au lieu que ſi nos Miniſtres avoient le bon eſprit de faire une paix avantageuſe avec les Américains, le commerce reprenant ſon activité, l'argent abonderoit dans l'Echiquier par les canaux de la douanne & de l'acciſe, & nous regagnerions ſur nos rivaux & ſur toute l'Europe un empire qui déjà ne nous étoit plus conteſté..... Par cette guerre de pirates, par l'indigne oubli de tous nos engagemens, nous ruinons quelques Marchands François & Hollandois dont les femmes ſeront un peu moins élégantes, & nos Marchands de Briſtol & de Liverpool, donneront quelques diamans de plus aux leurs. Voila tout

ce qui en réſultera. Mais l'Etat n'en ſera ni moins pauvre, ni moins mépriſé, ni moins en danger. C'eſt ſe conduire comme un Fermier qui s'amuſeroit à prendre dans ſon buffet les ſouris qui mangent ſon fromage, tandis que les renards & les loups dépeupleroient ſa baſſe-cour & ſa bergerie, ou que la maladie ſe ſeroit miſe dans ſes troupeaux... D'un ſeul Général, du Chevalier Henri Clinton dépend aujourd'hui le ſort de l'Angleterre. On attend de lui, qui pour ainſi dire n'a point d'armée, ce que le Général Howe n'a pû exécuter avec une armée puiſſante. Il faut qu'à New-York & à Rhode-Iſland il faſſe une guerre défenſive; qu'il attaque par tout les forces combinées de terre & de mer de la France & de l'Amérique; qu'il réduiſe un peuple rebelle: bien plus que de ſon armée déja trop foible il en détache une ſuffiſante pour défendre nos Iſles, pour reprendre celles qui nous ont été enlevées, & porter le fer & la flame ou tout au moins la terreur dans celle des François. En Europe, on demande au Capitaine *Lockart Roſſ*, qui va croiſer à l'ouvert de la Manche avec quelques vaiſſeaux, de faire ce que l'Amiral Keppel n'a point pû ou n'a point voulu effectuer avec tout ce que notre puiſſante marine a pû mettre de forces à la mer: on exigera de lui de protéger nos nombreuſes flottes, de rabaiſſer l'orgueil de la France, de détruire ſon armée navale,

& tout cela dans le milieu de l'hiver, dans un tems où les meilleurs vaiſſeaux ont déja aſſez de peine à ſe défendre contre les éléments..... Les vaiſſeaux de guerre François portent avec eux des inſtructions un peu moins complaiſantes que celles de nos Officiers : ils prennent les vaiſſeaux de guerre Anglois ſans cérémonie par tout où ils les rencontrent. — La France ſeule nous a déja enlevé de la ſorte un plus grand nombre de vaiſſeaux de guerre que nous n'en avons perdu dans l'une ou l'autre des deux guerres précédentes.

On aſſure qu'il eſt arrivé le 26, chez le Lord Germaine, un Exprès du Général Clinton, par lequel on apprend ſon retour à New-York. Il n'eſt queſtion d'aucune nouvelle entrepriſe de l'armée. Dans ſon expédition ſur la riviere d'Hudſon, il a ſurpris un parti de Cavalerie d'environ 100 hommes : il y en a eu quelques-uns de tués ou de faits priſonniers.

Ce Courier eſt parti de New-York le 24 Octobre. L'Amiral Byron devoit partir le lendemain avec quinze vaiſſeaux pour aller obſerver l'eſcadre Françoiſe. On venoit d'apprendre que les Gouverneurs Anglois ſe fortifient dans toutes les Iſles de l'Amérique. A l'apparition de chaque vaiſſeau, les troupes & la milice prennent les armes. Ils ſont dans

des trances continuelles, par l'appréhenſion d'avoir le même ſort que la Dominique.

Les fonds baiſſent depuis deux jours. Les Agioteurs ont aſſez long-tems travaillé pour les Miniſtres : ils vont s'occuper actuellement de leurs intérêts. En conſéquence, ils ne feront plus d'affaires que le prochain emprunt ne ſoit établi. Le Roi auroit un moyen ſûr de les faire remonter au Pair, dans le jour même, quoique la diſtance ſoit grande. Ce ſeroit de caſſer ſon Parlement, de changer ſes Miniſtres, & de reconnoître l'indépendance Américaine. On ſera ſurpris que ce ſoit un François qui forme ce vœu ; car il n'eſt point d'un ennemi naturel de l'Angleterre. Mais c'eſt que je ſuis perſuadé que ce ſeroit le bien général ; & la conduite de la France dans toute cette affaire-ci a principalement pour objet le bonheur & le repos de l'humanité entiere.

J'ai l'honneur d'être, &c.

FIN.

LETTRE

*D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 5 Décembre 1778.

VOICI, Monſieur, tout un paquebot Américain que mes amis, en cette Ville, ont fait arriver juſques chez moi. L'empreſſement de vous faire jouir des pieces intéreſſantes qu'il renferme, ne me permet point d'autre commentaire. Je me ſuis ſeulement occupé de l'ordre des dates, pour donner à la quantité de lettres qui m'ont été communiquées, une ſuite qui vous facilite l'intelligence des événemens. — J'y ai placé ceux qui ſont rapportés par la derniere gazette de la Cour de Londres, quoique d'une bien mince importance & ne méritant gueres le volume d'écriture qu'il a fallu au Gazetier pour les détailler. Mais il étoit eſſentiel qu'une hiſtoire d'un mois entier de cette campagne en fît quelque mention.

Extrait de diverſes lettres d'Amérique du 22 Septembre juſqu'au 12 Novembre 1778.

De New-York le 22 Septembre.

Le Gouverneur Johnſtone, ſur le point de

partir pour l'Angleterre, laiſſe au Secrétaire Ferguſon une proteſtation contre le Membre du Congrès, Joſeph Reed, au ſujet de ſa délation au Congrès des propoſitions de trahiſon qui lui avoient été faites, & contre l'anathême dont le Congrès a flétri le ſéducteur. Il aſſure que ce n'eſt point ce motif qui le fait retourner en Angleterre, où il avoit toujours eu le projet de ſe rendre pour la rentrée du Parlement, afin d'y voter contre la reconnoiſſance de l'indépendance. — Cette piece a été rendue publique par M. Ferguſon le 28 Septembre.

De Philadelphie le 17 Septembre.

On préſumoit que ſix régimens Anglois, pour leſquels on avoit fait venir des habits légers, devoient ſe rendre de New-York à la Jamaïque. Mais il paroît que le Général Clinton n'eſt pas encore bien décidé ſur le parti qu'il doit prendre d'évacuer cette Ville ou de s'y maintenir, & qu'il attend pour cet effet des ordres d'Angleterre qui lui ſeront apportés inceſſament.

Nous apprenons du fort Clinton, ſur la riviere d'Hudſon, que le Magiſtrat de l'Etat de New-York (Américain) a fait paſſer les mal-intentionés à ce fort où ils doivent être envoyés à New-York ſur des bâtimens parlementaires. On donne ce nom de *mal-intentionés* à ceux des habitans qui ont refuſé de prêter le ſerment de fidélité à l'Etat & de renier le Tyran de la Grande-Bretagne.

Il paroît que les mesures prises pour purger l'Etat de ces mauvais citoyens sont exactement suivies sans aucun ménagement pour personne. L'Honorable William Smith, ci-devant Membre du Conseil Royal sous le Gouvernement Britannique & Auteur d'une histoire de New-York, vouloit persister dans une neutralité deshonorante, mais on l'a forcé de se déclarer, & il a été en conséquence conduit de force devant le Magistrat pour prêter serment. Sur son refus il a été rémis comme les autres à l'ennemi, il y a quelques semaines.

Il est constant que le Roi de la Grande-Bretagne aura de la peine à faire un sort à ses fideles adhérens, & que s'il vouloit leur assigner un traitement conforme à leurs prétentions, il n'auroit pas trop du produit de la vente de l'Electorat d'Hanovre & de ses autres Possessions en Allemagne. Sans cela, est-il quelque lieu sur terre où M. Smith & ses pareils, également mépriſés des Royalistes & des Américains, puissent trouver appui & protection?

Le Docteur Berkenhout avoit été arrêté & mis en prison, comme soupçonné d'avoir été employé par le Ministere Britannique pour procurer des éclaircissemens sur les conditions auxquelles les Etats-unis d'Amérique pourroient consentir de traiter avec la Grande-Bretagne. Il a été reconnu par l'examen de ses papiers, qu'il avoit obtenu

un passe-port du Général Maxwell pour se rendre en cette Ville ; mais comme on n'a découvert aucune manœuvre criminelle à sa charge, le Conseil lui a ordonné de retourner sur sa parole au camp de l'ennemi par le plus court chemin.

Proclamation rendue par le Comte de Carlisle, le Chevalier Henri Clinton & William Eden Ecuyer, Commissaires de Sa Majesté, &c.

A New-York le 26 Septembre 1778.

D'autant qu'en conséquence d'un acte fait & passé dans la dix-huitieme année du règne de Sa Majesté, intitulé : Acte pour autoriser Sa Majesté à nommer des Commissaires revêtus de pouvoirs suffisans pour traiter, délibérer & convenir des moyens de faire cesser les désordres actuellement subsistans dans certaines Colonies, Plantations & Provinces de l'Amérique Septentrionale. — Il a plû à Sa Majesté de nous autoriser & de nous donner pouvoir de suspendre, par proclamation munie de nos signatures & cachets respectifs, de tems à autres, suivant que nous le jugerons convenable, la vertu & l'effet d'un certain acte du Parlement, fait & passé dans la seizieme année du règne de Sa Majesté pour interdire tout commerce & liaisons avec certaines Colonies & Plantations y nommées & pour d'autres objet mentionnés aussi dans le même acte, ou d suspendre aucunes des stipulations ou re

trictions renfermées dans ledit acte & de ſpécifier dans notre proclamation, reſpectivement le tems & les lieux, avec quelles exceptions & reſtrictions & moyennant quels paſſe-ports & acquits, en place de ce qui à ce ſujet a été ordonné juſqu'à préſent par aucuns actes du Parlement pour regler le commerce des Colonies & Plantations, ladite ſuſpenſion devra avoir ſon effet, comme auſſi d'annuller & de révoquer cette même ſuſpenſion & proclamation en la même maniere & forme:

D'autant qu'il a plû ultérieurement à Sa Majeſté, en conſéquence des ſuſdits premiers actes, de nous autoriſer & de nous donner pouvoir de ſuſpendre de tems à autre, comme nous le jugerions à propos, dans aucuns lieux & pour aucun eſpace de tems, pendant la durée dudit premier acte, la vertu & l'effet d'aucuns actes du Parlement paſſés depuis le 10 Février 1763, & qui ont rapport à aucune Colonie, Province ou Plantation mentionnées dans ces actes, en tant que ces mêmes actes concernent ces Colonies, Provinces ou Plantations ou aucunes d'icelles, ou la vertu & l'effet d'aucune clauſe ou ſtipulation ou autres choſes contenues dans ces actes, en tant que ces clauſes, ſtipulations ou choſes ont rapport à telles ou telles deſdites Colonies, Provinces ou Plantations.

D'autant que les déſordres qui continuent

encore dans une partie de la Province de New York, & les hoſtilités qui ſubſiſtent entre les ſujets de Sa Majeſté de ce port & ceux des provinces voiſines, nous empêchent pour le préſent de former & d'établir un plan de commerce ſur ces principes généreux d'après leſquels la Grande Bretagne déſire de ſe réunir avec les Colonies Américaines : néanmoins en attendant que ce plan puiſſe être établi ſur une baſe générale & permanente, nous ſouhaitons procurer dès à préſent tout le ſoulagement & toute la ſureté poſſible au commerce entre les fideles ſujets de Sa Majeſté & le port de New-York.

En conſéquence, nous jugeons à propos de ſuſpendre, & nous ſuſpendons, à compter de la date de la préſente proclamation, toutes les clauſes du ſuſdit acte, fait & paſſé dans la ſeizieme année du regne de Sa Majeſté, pour défendre tout commerce & liaiſons avec certaines Colonies, Provinces & Plantations y mentionnées, leſquels interdiſent l'exportation des marchandiſes qu'il étoit permis précédemment de faire paſſer de ce port à la Grande-Bretagne, en Irlande, à Terreneuve, à Halifax, à Quebec, à Rhode-Iſland, aux deux Florides & aux Indes Occidentales Angloiſes, excepté les articles de munitions & proviſions militaires & navales : & nous autoriſons, par les préſentes, les Officiers nommés dans la proclamation

rendue par ſon Excellence le Chevalier William Howe le 17 Juillet 1777, à accorder des permiſſions de charger & d'exporter légitimement des marchandiſes de la ſuſdite eſpece pour les ſuſdits endroits, ſous les reſtrictions & conformément aux reglemens établis dans ladite proclamation.

Et d'autant qu'il a plu ultérieurement à Sa Majeſté, en conſéquence du ſuſdit premier acte du Parlement, de nous revêtir de l'autorité & du pouvoir d'accorder un pardon ou des pardons à aucun nombre ou claſſe de perſonnes dans les Colonies, Provinces ou Plantations mentionnées dans ledit acte.

D'autant auſſi que par un acte du Parlement, fait & paſſé dans la dix-ſeptieme année du règne de Sa Majeſté, lequel eſt intitulé: » Acte pour autoriſer & conduire les captures y mentionnées dans aucuns ports de la domination de Sa Majeſté dans l'Amérique Septentrionale, & pour aſſurer aux Repreneurs la portion des vaiſſeaux & marchandiſes qui leur appartient «. — Il eſt ſtatué que les perſonnes nommées par Sa Majeſté pour accorder des pardons, peuvent donner la permiſſion ou la faculté & autoriſer tout Preneur ou toute autre perſonne, au nom de ces derniers, de conduire les captures y énoncées, à aucuns port ou place dans aucun des pays de la domination de Sa Majeſté.

Nous donnons, par les préſentes, entiere

permiſſion & faculté aux Commandans des vaiſſeaux de guerre de Sa Majeſté, ainſi qu'à toutes autres perſonnes autoriſées légitimement à faire les captures énoncées dans le ſuſdit acte, d'envoyer toutes les ſuſdites captures au port de New-York & à celui de New-Port dans Rhode-Iſland. Et nous déclarons ultérieurement que ces captures, ou aucunes de leurs portions, après avoir été jugées priſes légitimes, pourront être portées & débarquées dans la Grande-Bretagne ou dans tel autre pays de la domination de Sa Majeſté, à condition qu'elles ſeront ſujettes aux mêmes droits & aux mêmes reſtrictions à tous autres égards auxquels elles ſont ſujettes préſentement par ledit acte; & ce ſeront les Officiers nommés dans la ſuſdite Proclamation du Chevalier William Howe, qui accorderont les permiſſions pour leſdites exportations, en conſéquence de nos ordres.

Nous déclarons ultérieurement que cette Proclamation commencera à être en vigueur du jour de ſa date, & ſubſiſtera l'eſpace de trois mois de calendrier, ou juſqu'à ce que nous jugions à propos de l'annuller ou de la révoquer.

Et conſéquemment à la commiſſion de Sa Majeſté, nous enjoignons à tous les Officiers, tant civils que militaires, ainſi qu'à tous les autres fideles Sujets de Sa Majeſté, de nous aider & aſſiſter dans l'exécution de

notre

notre préſente Proclamation & de tous les articles y renfermés.

Donné avec nos ſignatures & nos cachets, à New-York le 26 Septembre 1778.

(L. S.) CARLISLE.
(L. S.) HENRI CLINTON.
(L. S.) WILLIAM EDEN.

Par ordre de Leurs Excellences,

ADAM FERGUSON, Secrétaire.

A M. Rivington, Imprimeur de Sa Très-Excellente Majeſté le Roi.

A New-York le 2 Octobre.

Vous voudrez bien publier la copie ſuivante d'une lettre de Son Excellence le Chevalier Henri Clinton, Chevalier du Bain, adreſſée aux Préſident & Membres du Congrès Américain, avec la réponſe qui y eſt jointe.

Je ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

JOHN SMITH, Secrétaire.

N. B. Son Excellence a adreſſé une autre lettre, de même date & de même teneur, au Général Washington, à laquelle il n'a reçu juſqu'à préſent aucune réponſe.

A Son Excellence Henri Laurens, Préſident; & autres Membres du Congrès Américain à Philadelphie.

De New-York le 19 Septembre 1778.

MONSIEUR,

Il n'y a que les inſtructions poſitives de Sa Majeſté, dont je vous envoie l'extrait, qui aient pu m'engager à vous importuner encore, vous ou le Congrès Américain, au ſujet des troupes détenues dans la Nouvelle-Angleterre, en contravention directe du Traité de Saratoga. Le peu d'égard que vous avez pour les demandes déja faites ſur cet objet, eſt tout-à-fait ſans exemple dans la guerre. Quoi qu'il en ſoit, je réitere aujourd'hui la demande de l'exécution de la convention de Saratoga, & j'offre, en vertu de pouvoirs venus par un Exprès, & par un nouvel ordre du Roi, arrivés depuis la date de la derniere requiſition faite par les Commiſſaires de Sa Majeſté, de renouveller au nom de Sa Majeſté toutes les conditions ſtipulées par le Lieutenant Général Burgoyne à l'égard des troupes ſervant ſous ſon commandement.

En cela je crois m'acquitter de ce que je dois, non-ſeulement au Roi aux ordres duquel j'obéis, mais encore aux malheureux dont les affaires vous ſont abandonnées &

qui, à ce que j'eſpere, auront aſſez de franchiſe pour m'informer des ſuites qui doivent réſulter du nouveau ſyſtême qu'il vous a plu d'introduire.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

HENRI CLINTON.

Réponſe du Congrès.

De Philadelphie le 23 Septembre 1778.

MONSIEUR,

Votre lettre du 19 a été miſe ſous les yeux du Congrès, & j'ai ordre de ſa part de vous informer que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique *ne répond point à des lettres inſolentes.*

Je ſuis, avec le reſpect qui vous eſt dû, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

CHARLES THOMPSON, Secrétaire.

A Son Excellence le Général Chevalier Henri Clinton, Chevalier du Bain, &c. &c. &c. à New-York.

[Cette lettre du Général Clinton, & la réponſe du Congrès, ne ſe trouvent point

dans la Gazette de la Cour de Londres du premier Décembre, qui rapporte ſeulement la lettre dudit Général au Lord Germaine, par laquelle il lui apprend qu'il a exécuté les ordres du Roi à lui notifiés par la lettre dudit Lord Germaine du 12 Juin dernier, & lui envoie la réponſe, ou plutôt le *refus de réponſe* ci-deſſus. L'une & l'autre avoient paru dans une gazette précédente.]

De North-Caſtle, le premier Octobre.

Notre armée s'eſt ſans doute retirée trop avant dans le pays. Cette manœuvre a laiſſé à découvert des parties de la Nouvelle-York & des Jerſeys où l'ennemi fourage avec facilité. — A cette diſtance de l'ennemi, il ne nous eſt plus ſi facile de pénétrer ſes deſſeins, & d'en troubler l'exécution. Il eſt vrai auſſi qu'en continuant à reſter auſſi près des Anglois que dans les plaines blanches, il y avoit du danger pour notre armée, parce que l'ennemi étant le maître de la riviere d'Hudſon & de celle de l'Eſt, il pouvoit nous tourner. Je conviens encore que s'il ſe portoit au Sud, notre armée, de ſa poſition actuelle défendroit plus aiſément les parties attaquées. — Il n'y a pas d'apparence que l'ennemi quitte notre Continent de cette année. Mais il faut le convaincre par notre perſévérance que nous ne poſerons point les armes qu'il n'ait pris ſon parti.

L'armée du Général Washington ſe maintient toujours dans ſa nouvellé poſition. Il n'y a pas encore d'apparence qu'elle faſſe quelque mouvement au Nord. — Le Général occupe le centre à Friderikſbourg. — La droite aux ordres du Général Putnam campe à Fishkill, & le Général Gates commande la gauche à Danbury.

[Ces détails ſur la poſition de la grande armée américaine, & ſur ſes dernieres manœuvres, donneront l'intelligence de la longue Gazette que la Cour de Londres vient de publier le premier de Décembre, pour rendre compte de la petite expédition que le Général Clinton a fait exécuter contre le lieu appellé *Egg-Harbour* (port de l'Œuf) dans les Jerſeys, où les Américains armoient beaucoup de Corſaires qui incommodoient fort les approches de New-York. Cette expédition projettée à la faveur de la nouvelle poſition priſe par le Général Washington dans les Highlands, en remontant la riviere d'Hudſon, a avorté en partie, parce que la Milice du pays étoit aſſemblée, & qu'un Corps reſpectable s'avançoit de Philadelphie avec du canon. Il n'y a eu que dix petits bâtimens de détruits, les plus forts étant ſortis ſur l'avis que les Généraux Américains leur avoient fait donner qu'ils étoient menacés. Au ſurplus, les Anglois voulant ſe venger de n'avoir pas pu atteindre juſqu'aux magaſins, ils ont fait le

dégât dans le pays, mais toujours avec l'attention de ménager les maiſons des *Quakers* pour qui vous aurez remarqué dans les relations des Généraux Anglois une attention toute particuliere, & que vous jugez bien n'être point déſintéreſſée. En paſſant, je vous demande la permiſſion de vous prévenir, Monſieur, qu'une de mes prochaines Lettres roulera ſur les griefs de ces ſectaires, & ſur la conduite que tiennent à leur égard les autres Américains, qui ſupportant tout le poids du jour & de la chaleur, ont bien le droit de reſtraindre quelques fanatiques dans leurs prétentions. Vous voyez par l'artificieux ménagement que la Cour de Londres & ſes Généraux affichent à leur égard, que cette querelle inteſtine tient une place importante dans cette grande révolution. C'eſt ce qui m'a décidé à recueillir les notions que je prends la liberté de vous annoncer, & que vous jugerez ſûrement dignes de votre attention. Je reprends le fil des nouvelles Américaines.

Le ſurplus des Lettres du Général Cornwallis, & du Capitaine Ferguſon, toujours dans la Gazette de Londres du premier Décembre, — roule ſur une eſcarmouche du 27 Septembre avec un Régiment Américain, près de Tapan ſur la riviere d'Hudſon, où ce Régiment auroit été ſabré & diſperſé. — Il y eſt queſtion enfin d'une prétendue ſurpriſe de partie de la légion de

Pulaski, à laquelle on n'a point fait de quartier, d'après un *oüi dire* que ce Partiſan Polonois avoit déclaré à l'ordre qu'il entendoit qu'on ne fît point de quartier aux Anglois. — Il eſt encore très-à-propos de remarquer que les Généraux Anglois ayant reçu les ordres que Mylord Suffolk ne déguiſe point au Parlement, de mettre tout à feu & à ſang, cherchent toujours à en excuſer l'exécution, en prêtant aux Américains quelque ombre d'une auſſi déteſtable conduite, parce qu'ils rougiſſent moins de mentir, que d'effectuer les deſſeins ſanguinaires de leurs protecteurs.

L'expédition au *Havre de l'Œuf*, par le détachement de New-York aux ordres du Capitaine Ferguſon, a eu lieu le 7 Octobre. Comme elle eſt de bien peu d'importance, un Plaiſant Anglois, après avoir lu la lettre du Général Clinton à ce ſujet au Lord Germaine, publiée le premier Décembre, a dit que c'étoit bien le cas de décerner à ce Général le Triomphe de l'*Ovation*.]

De Philadelphie, le 3 Octobre.

Un Parti ennemi fourageur, aſſez conſidérable, a débarqué la ſemaine derniere ſur la côte de Jerſey, & a pouſſé juſqu'à Hackinſack. On en attendoit un ſecond à Eliſabeth Town, le ſamedi 26 Septembre. Comme la Milice étoit aſſemblée, il y a

apparence que l'ennemi n'aura pas pu pénétrer juſqu'à Morris Town, pour y détruire nos magaſins. Ces grands fourages ſe font vraiſemblablement pour l'embarquement qui ſe prépare, & que l'on dit deſtiné pour les Iſles.

De Philadelphie, le 3 Octobre 1778.

Le 22 Septembre, pluſieurs perſonnes qui étoient ſur le rivage à *Egg-Harbour* dans le Nouveau-Jerſey, ont vu paſſer vers le Sud, 30 voiles, & le lendemain on en a vu 50 autres. Comme perſonne du voiſinage n'a vu encore une pareille Flotte venant de Sandy-Hook, il ſeroit difficile de déterminer d'où venoit celle-ci: on doit préſumer que ce ſont des bâtimens qui tranſportoient des Troupes Angloiſes aux Iſles de l'Amérique.

De Poughkeipſie, ſur la riviere d'Hudſon, le 5 Octobre.

Suivant le rapport de quelques Officiers arrivés tout récemment de New-York, où ils étoient priſonniers, le Chevalier Henry Clinton vient d'y rendre une proclamation pour avertir les Habitans de s'aſſembler le 8 de ce mois à l'effet de conſulter & déterminer quels ſont ceux qui doivent reſter dans la Ville, ou marcher avec les Troupes du Roi. Il les prévient en même

tems qu'on fournira des bâtimens à toutes les perſonnes qui voudront ſe rendre aux Iſles de l'Amérique avec la Flotte qui doit mettre à la voile le 14 Octobre, neuf Régimens y étant déjà embarqués.

[On verra ci-après que c'eſt la diviſion du Général Commodore Hotham dont le départ a été fixé depuis au 26 Octobre.]

Une grande partie des beſtiaux enlevés par l'ennemi, du diſtrict de German Flats ſur la riviere Mohac, a été repriſe par des Troupes légeres Américaines qui ſont à la pourſuite, & ont déjà tué & pris pluſieurs hommes du Corps ennemi qui avoit fait ce coup.

Relation datée du 8 Octobre, de l'expédition américaine ſur les derrieres de la Penſylvanie, où les Anglois & les Sauvages leurs alliés, exerçoient leurs ravages.

Sous le bon plaiſir du Congrès.

J'ai eu ordre de marcher vers la frontière dans un tems très-critique. — L'Etabliſſement de Wyoming étoit totalement détruit. — Les Habitans de la Branche occidentale de Suſquehanah avoient été chaſſés de leurs habitations, & il y avoit eu pluſieurs femmes & enfans maſſacrés ou emmenés priſonniers.

Nous avons tâché, avec le peu de forces que j'avois ſous mon commandement, de

donner toute l'assistance possible à ces malheureux.

Nous sommes charmés de pouvoir dire que nous avons fait quelque bien ; & si nous avions pu en faire encore davantage, nous aurions été plus satisfaits.

Il est venu, des Comtés de Lancaster & de Berks, environ 400 Miliciens, qui ont été long-tems à faire leurs préparatifs, & très-long-tems aussi en marche. Après avoir passé ici deux mois, toujours fort impatiens de s'en retourner, ils nous ont quittés.

Comme il s'agissoit d'une frontière aussi étendue que l'espace entre Wyoming & Allegany, nous avons bien jugé que le peu de Troupes réglées que nous avions, ne suffiroit pas pour défendre les postes nécessaires.

Nous avons imaginé que comme les habitans ne seroient pas fort en danger, pendant notre absence, il vaudroit mieux (s'il étoit possible) qu'avec la plus grande partie de nos Troupes, nous frappassions un coup important sur les Villages Indiens les plus voisins. Sachant sur-tout qu'il avoit été envoyé un détachement assez fort dans le Pays ennemi par Cherry-Valley, nous espérions pouvoir repousser les Sauvages beaucoup plus loin.

Nous comptions, pour cette expédition, sur 400 Soldats, Volontaires & autres, sans compter 17 Cavaliers que j'avois monté avec des chevaux de mon Régiment, & qui de-

voient ſervir ſous les ordres de M. Carbury.

Notre rendez-vous étoit au Fort Muncy, ſur la branche occidentale : nous eſpérions pénétrer par le ſentier de Sheshekununk à Tioga, à la jonction du Cayuga avec la branche principale, N. Eſt, du Suſquehanna, & de-là agir ſelon que les circonſtances l'exigeroient.

Les Troupes ſe trouvèrent à Muncy le 18 Septembre. Quand nous en vînmes au dénombrement de nos forces, elles ne ſe montèrent qu'à 200 Soldats. Ce nombre étoit peu conſidérable ; mais préſumant que l'ennemi n'étoit pas inſtruit de nos deſſeins, nous eſpérions, tout au moins, faire une bonne diverſion, pendant que les habitans enſemençoient leurs terres.

Le 21 matin, nous partîmes de Muncy, avec les forces ci-deſſus mentionnées, ayant avec nous des munitions de réſerve, & pour douze jours de proviſions.

Pendant notre route, nous eûmes des pluies continuelles, & notre marche fut interrompue par d'immenſes marais, des montagnes, des défilés & des rochers, & il nous fallut ouvrir & débarraſſer les chemins partout où nous paſſions.

Nous traverſâmes la rivière de Lycoming, à plus de vingt repriſes, ſoit à la nage, ſoit au gué. Sans entrer dans un détail faſtidieux, je dirai ſeulement que nos gens ſurmontè-

rent toutes ces difficultés avec la plus ferme réſolution.

Le 26 au matin, un parti de 19 hommes de notre avant-garde, rencontra un égal nombre d'Indiens dans le ſentier: un de leurs principaux chefs fut tué & eſcalpé, & le reſte prit la fuite.

Quelques milles plus loin, nous arrivâmes dans un endroit, où 70 guerriers avoient couché la nuit précédente. Ils marchoient vers nos frontières; mais frappés d'une terreur panique, ils s'enfuirent, & rejoignirent leurs frères.

Nous avançâmes, ſans perdre de tems, vers Sheshеſcununk, & nous fîmes, dans le voiſinage, 15 priſonniers. Nous apprîmes d'eux, qu'un homme de la Compagnie du Capitaine Spalding, qui étoit à Wyoming, avoit déſerté, depuis notre départ, & qu'il avoit inſtruit l'ennemi de notre projet contre lui.

Nous marchâmes alors avec la plus grande diligence, vers Tioga, ayant porté ſur le front quelque Cavalerie mélée d'Infanterie. Ils firent leur devoir à merveille, & l'ennemi fuyoit devant nous avec précipitation. Il étoit nuit, lorſque nous arrivâmes à la Ville: nos Troupes étant très-fatiguées, il nous fut impoſſible d'aller plus loin ce jour-là.

Nous fîmes encore un autre priſonnier: après avoir pris des informations, nous nous

convainquîmes que les Sauvages avoient eu nouvelle de notre arrivée, depuis quelques jours: que les Indiens avoient été vers German-Flat, où ils avoient eſcalpé 8 perſonnes & emporté 70 bœufs deſtinés pour la garniſon du Fort Stanwix: qu'à leur retour, ils comptoient attaquer de nouveau Wyoming, & les Etabliſſemens de la Branche occidentale: qu'ils étoient commandés par le jeune Butler: que ni le Colonel Morgan, ni aucun autre, n'avoit tenté de pénétrer dans le Pays ennemi, comme on nous l'avoit donné à entendre: qu'il y avoit plus de 500 hommes des leurs raſſemblés à Chemung; & qu'ils y conſtruiſoient un Fort.

On nous dit encore que le jeune Butler étoit venu à Tioga, quelques heures avant notre arrivée: qu'il avoit 300 hommes avec lui, la plupart Torys, habillés de verd: qu'ils s'étoient retirés à 12 milles vers Chemung, & qu'ils étoient réſolus de nous livrer bataille dans quelqu'un des défilés près de ce lieu.

Il fut bientôt convenu que nous n'irions pas plus loin, mais que s'il étoit poſſible, nous percerions juſqu'à Wyoming. Nous brûlâmes Tioga, le Palais ou Village de la Reine Eſther, & tous les Etabliſſemens de ce côté-là. On prit quelques canots, & l'on fit du butin, dont partie fut détruite.

M. Carbury, n'ayant avec lui qu'un petit parti de Cavalerie, pourſuivoit chaudement

Butler. Il avoit pris poſſeſſion du Village de Shawnée, à trois milles au-deſſus de la Branche de Cayuga; mais comme il ne nous vit point avancer, il s'en revint.

L'Ennemi étoit fort conſterné. Nous pouſsâmes notre bonne fortune auſſi loin qu'il fut poſſible; mais il eſt probable que notre bonne contenance nous ſauva, puiſque nous étions trop avancés dans le pays, pour en revenir autrement que les armes à la main. Ce ſoir-là même, nous revînmes à Sheshecununk. Si nous avions eu 500 hommes de Troupes réglées, & 150 de Troupes légeres, avec une ou deux pièces d'Artillerie, nous aurions probablement détruit Chemung, qui eſt à préſent l'aſyle de tous ces coquins d'Indiens & de Torys, de tout pays & de tout Etat. De-là ils font leurs courſes vers les frontières de New-York, Penſylvanie, Jerſey & Wyoming, où ils commettent ces horribles maſſacres & ces déprédations, dont on a tant parlé. Niagara & Chemung ſont la retraite des Torys, qui ne peuvent pas arriver juſqu'à New-York.

Le 28, au matin, nous traverſâmes la riviere, & nous marchâmes vers Wyaluſing, où nous arrivâmes le ſoir à onze heures, nos Soldats étant épuiſés de fatigue.

Le 29, au matin, nous avons été obligés de nous arrêter juſqu'à onze heures, pour tuer des bœufs, & les faire cuire. Ce retard indiſpenſable a donné à l'ennemi le tems de s'approcher.

Soixante & dix des nôtres harraſſés de fatigue, ſe ſont embarqués dans des canots; d'autres ſont montés ſur des chevaux de ſomme. Nous n'avions pas plus de 120 Soldats, pour former la ligne de marche.

Le Lieutenant Sweeny, Officier d'un rare mérite, commandoit l'arriere-garde compoſée de trente hommes, & cinq excellens batteurs d'eſtrade, aux ordres de M. Camplen. L'avant-garde devoit conſiſter en un Officier & quinze Soldats. Nous avions quelques hommes ſur le flanc. Mais on s'en eſt ſervi rarement, à cauſe de la difficulté du terrein & de la fatigue.

Le reſte de notre petite armée a été formé en trois diviſions: celle de mon régiment, compoſant la premiere; la Compagnie du Capitaine Spalding, la ſeconde; & celle du Capitaine Murron, la troiſième. La Cavalerie légere a pareillement été partagée entre le front & l'arriere-garde. Nous avions raſſemblé les chevaux de ſomme & le bétail qui devoient ſuivre la garde avancée.

Dans cet ordre, nous ſommes partis de Wyaluſing, & à midi notre front a reçu une légere attaque de deſſus une hauteur; une demie-heure après, il en a été fait une plus chaude du même endroit. Après avoir ordonné aux ſeconde & troiſieme diviſions, de prendre l'ennemi en flanc, nous l'avons auſſi-tôt délogé; mais cette expédition n'a été qu'une bagatelle, comme je m'y étois

attendu ; & nous n'y avons perdu que le moins de tems qu'il nous a été poſſible.

A deux heures, notre arriere-garde a été attaquée très-vivement, & obligée de plier en grande partie : pendant ce tems-là, pluſieurs Sauvages ont paru ſur notre flanc gauche. Nous avons été bientôt convaincus, par la vivacité du feu, que nous avions à combattre un corps conſidérable.

Le Capitaine Stoddert commandoit le front, j'étois au centre. Ayant remarqué quelques hauteurs, qui commandoient l'ennemi, j'ai ordonné auſſi-tôt aux premiere & troiſieme diviſions de s'en emparer, tandis que le Capitaine Spalding fut envoyé pour ſoutenir l'arriere-garde. Nous avons gagné la hauteur, ſans que les Sauvages s'en ſoient, pour ainſi dire, apperçus. Le Capitaine Stoddert a fait marcher un petit détachement contre l'arriere-garde ennemie. Dans ce moment critique, les Capitaines Boone & Brady, & le Lieutenant King, accompagnés de quelques braves qui étoient débarqués de deſſus les canots, ont joint M. Sweeny, & rengagé l'action. Le cri de guerre a été pouſſé par nos gens, qui étoient au pied des hauteurs, & s'eſt communiqué tout autour. Nous avons foncé ſur l'ennemi de toutes parts, avec le plus grand acharnement. Les Sauvages, après une brave réſiſtance de quelques minutes, ſe voyant ſur le point d'être inveſtis, ſe ſont ſauvés avec la

la plus grande précipitation par les paſſages qui leur reſtoient, & ont laiſſé dix morts ſur la place.

Nos troupes ont témoigné le plus grand zèle pour remplir leur devoir, mais elles étoient trop épuiſées de fatigue: autrement (comme les Sauvages ſe croyoient inveſtis) elles auroient pouſſé l'ennemi dans la riviere.

D'après les avis que nous avons reçus, c'étoit un corps choiſi de guerriers, qui avoit été envoyé après nous, & qui conſiſtoit en près de 200 hommes. Il eſt probable que c'eſt à leur confiance, & à leur impétuoſité, que nous ſommes redevables de la victoire.

Après avoir fait plier notre arriere garde, à quelque diſtance on a entendu le chef dire en langue ſauvage, *mes braves guerriers, nous les repouſſons: du courage & de la fermeté: la victoire eſt à nous.* A ces mots, ils ſe ſont avancés avec la plus grande précipitation, ſans aſſez regarder derriere eux.

Nous n'avions point d'autre alternative, que de vaincre ou mourir; s'ils euſſent eu l'avantage, nous étions tous maſſacrés; mais le puiſſant Dieu des batailles nous a protégés dans ce jour de danger.

Nous avons eu quatre tués & dix bleſſés. Les ennemis doivent en avoir eu au moins trois fois autant.

Ils ont reçu un tel échec, qu'ils n'ont pas pu nous inquiéter davantage dans notre mar-

che vers Wyoming, qui eſt à plus de cinquante milles du lieu de l'action.

Les Officiers de mon Régiment ſe ſont très-bien conduits, ſans en excepter un ſeul. Tout le détachement rend juſtice au rare mérite & à la bravoure du Capitaine Stoddert. Je ne puis parler trop favorablement de lui. Il mérite l'eſtime de ſon pays.

M. Carbury, avec ſa Cavalerie, a montré beaucoup d'activité, & il a rendu d'importans ſervices avant que les chevaux fuſſent fatigués.

Preſque tous les Officiers ſe ſont couverts de gloire.

Le Capitaine Spalding s'eſt montré le plus avantageuſement poſſible.

Le Capitaine Murron nous a été d'un grand ſervice, par la connoiſſance qu'il a des affaires des Sauvages, & de leur maniere de combattre. Ses hommes étoient tireurs, & ils ont été d'une grande utilité.

Les Soldats de mon Régiment étoient armés de fuſils & de bayonnettes; ils n'étoient pas habiles tireurs, ni propres à combattre dans les bois. Les balles, & trois poſtes, qu'ils mettoient dans chaque fuſil ont ſuppléé, en quelque ſorte, au manque d'adreſſe.

Quoique nous ayons eu l'avantage dans cette action, je ſuis cependant convaincu, qu'un certain nombre de troupes légeres, commandées par de bons Officiers, ſont néceſſaires à ce ſervice.

Le 3 Octobre, les Sauvages ont tué & ſcalpé trois hommes qui avoient eu l'imprudence de quitter la garniſon pour aller chercher des patates.

D'après nos obſervations, nous penſons que le même détachement que nous avons eu à combattre, après avoir pris ſoin des morts & des bleſſés, s'eſt avancé vers Wyoming, & qu'il eſt actuellement dans les environs de cette place.

J'y ai laiſſé la moitié de mon détachement avec cinq de mes Officiers. Si les Sauvages entreprennent d'inveſtir cette place, je ne crains pas qu'ils viennent à bout de leur deſſein, quand bien même leur nombre ſeroit augmenté.

Notre garniſon eſt abondamment pourvue de bœuf & de ſel, quoique la farine ſoit rare à Wyoming.

Je ſuis arrivé ici le 5, avec le reſte de mon détachement. Nous avons fait, dans l'eſpace d'environ trois ſemaines, un circuit de près de 300 milles. Nous avons enlevé près de 50 pieces de bétail, outre pluſieurs autres articles.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond reſpect,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

THOMAS HARTLEY, Colonel Commandant ſur les frontieres de Penſylvanie & de Wyoming.

A l'honorable Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Publié par ordre du Congrès.

CHARLES TOMPSON, Secrétaire.

De Fish-Kill le 8 Octobre.

Le Quartier général de M. Washington eſt à préſent en cette Ville.

De Boſton le 8 Octobre.

L'Aſſemblée générale de Maſſachuſet vient de faire choix des Délégués ſuivans, pour repréſenter l'Etat au Congrès l'année prochaine:

Les honorables, Samuel Adams, John Hancock (ci-devant Préſident du Congrès, & aujourd'hui Brigadier-Général), Elbridge Gerry, Francis Dana (celui à qui M. le Commiſſaire Johnſtone a écrit une de ſes mémorables lettres), James Lovell, Samuel Holt, Timothée Edwards (ce dernier eſt nouveau).

De la Providence, Etat de Rhode-Iſland le 10 Octobre.

L'eſcadre de l'Amiral Byron, qui eſt actuellement à Rhode-Iſland, a été treize ſemaines en mer. Elle a beaucoup ſouffert par différens coups de vent, & ſes équipages fourmillent de malades.

Aux Imprimeurs de la Gazette de Boſton.

De Boſton le 13 Octobre.

En inſérant dans votre gazette les votes & arrêtés ſuivans de la ville de Boſton, dans une très-nombreuſe aſſemblée tenue au mois d'Août dernier au ſujet d'une pétition d'une grande pluralité de ſes habitans les plus reſpectables, pour empêcher le retour des Torys en cette Métropole, &c. vous contribuerez à faire connoître au public leurs réſolutions relativement aux malhonnêtes gens qui ſe ſont envain efforcés de jetter dans l'eſclavage ces Etats libres & indépendans.

A Boſton le 6 Août 1778.

Dans une aſſemblée de Francs-tenanciers & autres Habitans de la Ville de Boſton, dûment qualifiés & légalement formés dans une aſſemblée publique de Ville, tenue à Faneuil-hall le Jeudi 6 du mois d'Août l'an du Seigneur 1778, & l'honorable John Hancock, Ecuyer, élu modérateur, on fit lecture de l'article ſuivant : « Conſiderer & déterminer quelles ſont les démarches qu'il conviendroit de faire à l'égard d'un nombre de perſonnes, ci-devant habitantes de cette Métropole, leſquelles ont ſollicité & reçu protection du Roi Britannique, & ſe diſpoſent, dit-on, à revenir

dans la Ville. « Lecture fut auſſi faite de l'adreſſe aux Elus pour s'aſſembler, ſignée par près de quatre cents des habitans les plus reſpectables, &c. Voici cette adreſſe.

Aux Elus de la Ville de Boſton.

MESSIEURS.

Comme bons compatriotes, nous prenons la liberté de nous adreſſer à vous aujourd'hui, relativement à une nouvelle qui ſe débite parmi nous & à laquelle nous avons les plus fortes raiſons d'ajouter foi. On dit qu'un certain nombre de nos ennemis déclarés, ci-devant habitans de Boſton, & qui ont ſollicité & reçu protection du Roi Britannique, ſe diſpoſent à revenir dans cette Ville. En conſéquence nous vous prions de convoquer le plutôt poſſible les habitans, afin qu'on puiſſe prendre leur avis ſur cette affaire importante & adopter les meſures les plus efficaces pour empêcher ces traîtres & invétérés ennemis d'habiter jamais parmi nous. Ce ſont des gens dont les principes favoriſent hautement la tyrannie Britannique, & dont les actions & la conduite ſont tout à fait incompatibles avec les privileges d'un Peuple libre. Or comme nous cherchons à prévenir tous les troubles que le retour de ces hommes dangereux pourroit occaſionner, nous croyons devoir conſulter nos chers concitoyens, agir de concert avec eux &

prendre quelque réſolution vigoureuſe qui faſſe connoître à quel point nous déſaprouvons & abhorrons les traîtres, & manifeſter notre détermination à bannir pour toujours & ſans diſtinction toutes les perſonnes qui ont cherché du refuge dans le ſanctuaire du pouvoir qui doit ſeul leur ſervir aujourd'hui d'azile & de protection.

Après de légers débats ſur ce ſujet il fut propoſé qu'on pourroit prendre l'opinion de la Ville pour ſavoir ſi elle vouloit faire quelques démarches à cet égard, & la queſtion paſſa unanimement à l'affirmative.

Alors il fut unanimement *voté* que l'opinion de la Ville étoit qu'aucune des perſonnes qui ont quitté la Ville & qui ont ſollicité & reçu protection du Roi Britannique, ne peut y retourner ſans mettre dans le plus grand danger ſon repos & ſa ſureté.

Sur une propoſition faite, il fut voté que les honorables John Hancock, Nathanael Appleton, Richard Devens, Ellis Gray: Meſſieurs Thomas Walley, Ezechiel Price, William Cooper, Joſeph Henderſon, & John Wintrhop, s'aſſembleroient en Comité pour délibérer ſur ce qu'il conviendroit de faire relativement à l'objet en queſtion & en faire leur rapport à l'ajournement.

L'aſſemblée fut alors ajournée au 7 Septembre, tems auquel la Ville s'aſſemblera conformément à l'ajournement Le rapport modifié eſt énoncé, ainſi qu'il ſuit.

Qu'il ſera donné aux Repréſentans de la Ville des ordres & inſtructions de faire tout ce qui dépendra d'eux dans la grande aſſemblée & dans l'aſſemblée générale aux ſeſſions prochaines, pour qu'il y ſoit paſſé des (*a*) loix qui empêchent efficacement le retour en cette Ville ou dans aucune partie de l'Etat, de toute perſonne quelconque qui a abandonné ſon pays lorſqu'il étoit dans la détreſſe, & qui a ſollicité & reçu protection du Roi & du Gouvernement de la Grande-Bretagne.

La propoſition faite par le Comité paſſa à l'affirmative d'une voix unanime.

Il fut pareillement *voté* que le Clerc de la Ville donneroit aux Repreſentans de la Ville une copie autentique du vote précédent : ce qui fut fait.

De Trenton le 30 Septembre.

Une Gazette de New-York contient l'avis ſuivant.

» Tous les réfugiés loyaux de cette Ville

(*a*) L'Etat a publié le 16 Octobre un acte de proſcription contre 306 anciens Habitans y nommés : s'ils reviennent ils ſeront renvoyés : s'ils récidivent, mis à mort. Tout fauteur condamné à 500 livres ſterling d'amende. Invitation à tous les autres Etats de publier pareillement les noms de leurs déſerteurs, & ordre aux Députés en France d'y rendre public ledit acte au plutôt, pour faire connoître aux Proſcrits le ſort qui les attend. Il leur en a été envoyé à cet effet 500 exemplaires.

ſont invités à s'aſſembler dans un certain tems & un certain lieu, pour délibérer ſur des objets de la plus grande importance «. C'eſt ce qui fait préſumer qu'on ne tardera pas à évacuer New-York, & que ces gens-là prennent prudemment leurs meſures pour ſe dérober à la vengeance de leur pays.

[On verra ci-après que c'étoit pour demander à être enrégimentés.]

De Hartfort le 13 Octobre.

Suivant le rapport d'un Officier échangé, qui arrive à l'inſtant de New-York, l'ennemi a dans le port de cette Ville 20 vaiſſeaux de ligne & 300 bâtimens de tranſport, prêts à mettre à la mer, & c'eſt une opinion générale parmi les Habitans que toutes les troupes du Roi, ou du moins la majeure partie, ſont ſur le point de quitter cette Ville, événement qui paroît plus deſirable que probable.

Du même lieu le 14 Octobre.

Les malheureux Torys, réfugiés dans Long Iſland, éprouvent les plus rudes traitemens de la part des Anglois. Ceux-ci forcent les infirmes & les vieillards à retourner parmi les Américains, qui les ont proſcrits, & qui enrôlent de force les jeunes gens pour les faire ſervir ſur leurs vaiſſeaux.

Ceux de la Nouvelle-York, parmi leſ-

quels ſe trouvent les principaux moteurs de cette malheureuſe guerre, craignant d'être abandonnés par le Gouvernement Anglois, ont demandé aux Commiſſaires & au Général à être enregimentés pour qu'on les emploie dans l'occaſion contre les Etats-Unis, pourvû qu'on les aſſure qu'il reſtera une forte garniſon à New-York pour les protéger.

Il n'y a plus de vaiſſeaux de ligne à New-Port de Rhode-Iſland. — La *Princeſſe-Royale*, de 90 canons, montée par l'Amiral Byron, & le *Culloden*, de 74, en ſont partis pour New-York. Ces vaiſſeaux, & tous les autres de cette eſcadre, ſont en très-mauvais état & ont beaucoup de malades.

De Boſton le 17 Octobre.

On apprend de New-York qu'une diviſion de l'armée Angloiſe, deſtinée, ſans doute, pour les Iſles de l'Amérique, s'y eſt embarquée les 10 & 11 Octobre; on la croit compoſée de 10 régimens complets; d'autres diſent de trois brigades, d'autres de cinq; on ajoute qu'une brigade d'Heſſois s'eſt embarquée pour Halifax; ſans doute le reſte ſuivra de près.

Après avoir eu le deſſous en Europe, ſur leur élément favori, leurs Iſles étant dépourvues de tout & expoſées à la merci de leurs ennemis, les Anglois ſeront-ils encore aſſez aveugles & entêtés (principe toujours conſtant

de toutes leurs opérations) pour vouloir continuer d'envoyer ſur notre Continent de grandes forces de terre & de mer, deſquelles ils ne peuvent attendre aucun avantage qui compenſe l'énormité de la dépenſe, toutes leurs opérations annonçant leur pitoyable foibleſſe!

De Boſton le 19 Octobre 1778.

Le *Boſton*, la *Providence* & le *Ranger*, vaiſſeaux de guerre des Etats-Unis, ſont arrivés de France à Portſmouth.

On aſſure que les Commiſſaires Britanniques ont eu l'audace de rendre une proclamation pour enjoindre au Congrès de révoquer l'acte d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique dans le terme de quarante jours, lequel doit expirer le 14 du mois de Novembre prochain, avec menaces de maſſacrer, brûler, couler bas & détruire toutes les perſonnes & toutes les choſes qui pourront tomber ſous leurs griffes diaboliques.

Cette piece eſt le *teſtament de mort* des Commiſſaires Anglois. Elle nous eſt venue trop tard & elle eſt trop longue pour être inſérée dans cette (*a*) Gazette (de Boſton). On

(*a*) Elle a été inſérée dans celle du 26 avec cette obſervation, qu'on avoit une trop haute idée du bon ſens de tous les Américains qui la liroient, pour qu'on jugeât néceſſaire de l'accompagner d'un commentaire. Elle avoit été apportée de New-York à Boſton par un pavillon blanc, le 20 Octobre.

l'appelle leur manifeſte. Ces Commiſſaires y annoncent l'intention où ils ſont de retourner promptement en Angleterre. Ils traitent de Rebelles les Etats-Unis. Ils reviennent toujours au ſtratagême ridicule qu'ils ont employé tant de fois, c'eſt-à-dire, qu'ils en appellent encore au Peuple. Ils parlent mal de la France & de notre alliance; & cela n'eſt pas étonnant, puiſque cette alliance porte le dernier coup à la tyrannie angloiſe en Amérique. Ces Commiſſaires nous promettent en général les plus beaux privileges. Ils affectent d'être étonnés que nous ne renoncions pas volontiers à notre ſouveraineté, comme Etats indépendans, pour le plaiſir de nous ſoumettre de nouveau au Gouvernement de l'Angleterre qui nous a traités avec tant de douceur & de bonté dans les actes qui ont occaſionné la guerre, ainſi que lorſque nous lui avons fait d'inutiles remontrances dans tout le cours de la guerre, & relativement à ſes procédés à l'égard de nos priſonniers. Enfin ils nous accordent, comme il fut accordé autrefois aux Habitans de Ninive, quarante jours pour nous repentir, & ſi nous n'en profitons pas, nos nouveaux Etats doivent être détruits à l'inſtant & pour jamais.

S'il faut en croire des rapports qui paroiſſent très-vraiſemblables, la conduite du Général Philips n'a point du tout été celle qu'on devoit attendre d'un brave Officier.

Le Général Heath a montré toute l'honnêteté poſſible pour lui, ainſi que pour les troupes priſes à Saratoga; & en revanche il a reçu de cet Officier Anglois diverſes lettres plus inſolentes les unes que les autres. Mais connoiſſant ce qu'il ſe devoit à lui-même & à l'honneur de ſon pays, il a fait reſſerrer plus étroitement le Général Phillips; on dit même que le Général Heath ne veut plus traiter avec lui en aucune maniere, & que toutes les affaires avec nos Quartiers généraux ſe font actuellement par le Général Hamilton de la part des Anglois, & par le Général Riedeſſel de la part des troupes Germaniques. La derniere diviſion des Anglois eſt partie Jeudi dernier (15 Octobre) de Cambridge pour les quartiers qui leur ſont deſtinés en Rutland.

Le 17 Octobre, jour anniverſaire de la reddition de l'armée du Général Burgoyne aux troupes des Etats-Unis d'Amérique, la mémoire de cet événement a été célébrée par des décharges de l'artillerie des différentes Fortereſſes & du Port de cette ville, ainſi que de tous les vaiſſeaux François & Américains qui ſont dans le Port.

De Philadelphie le 20 Octobre.

Samedi 17 Octobre, anniverſaire du jour mémorable où le Général Burgoyne s'eſt rendu avec ſes troupes à l'armée des Etats-Unis, commandée par le Général Gates,

la mémoire en a été célébrée au camp de Frédéricks burgh avec toute la pompe militaire qui ſe déploie en pareilles occaſions. Dans l'après-midi, 13 canons du Parc de l'artillerie firent pluſieurs ſalves, & le Général Washington, ainſi que les principaux Officiers de l'armée, aſſiſterent à un repas ſplendide. La ſoirée ſe termina par un beau feu d'artifice, ſpectacle dont jouirent les Habitans des environs, qui y vinrent en foule.

[Il paroît que le Général Washington avoit de nouveau établi ſon quartier général à Frédéricks-bourg. Nous avons vu ci-deſſus qu'il étoit à *Fish-Kill*. Ces changemens de poſition ſont très-intéreſſans, & les perſonnes qui veulent les ſuivre ſur la carte doivent apprécier le ſoin que l'on prend de ne pas négliger d'en parler, & de le faire avec attention.]

De Pough-kepſie le 20 Octobre.

Nous apprenons par une voie ſûre que l'Amiral Byron eſt parti avec ſon eſcadre, Dimanche 18 Octobre, de Sandy-Hook pour Boſton, dans l'intention d'y bloquer le Comte d'Eſtaing, & que le Commodore Hotham partira le 26, avec ſa diviſion de vaiſſeaux de ligne & de bâtimens de tranſport, pour joindre l'Amiral Barington à ſa ſtation d'Antigoa.

[C'eſt un bruit général en Amérique que l'eſcadre de l'Amiral Byron eſt dans le plus

mauvais ordre, & manque de matelots. Réunie, elle pouvoit être de dix-huit vaiſſeaux de ligne. Il y en a au moins deux qui partent avec le Commodore Hotham pour les Iſles, & deux des plus fatigués pour l'Europe. C'eſt tout au plus s'il marche à M. d'Eſtaing avec treize vaiſſeaux de ligne & trois de 50 canons.

Etat de Maſſachuſett's-Bay.

Proclamation pour la célébration d'un jour d'actions de graces publiques, du 27 Octobre 1778.

Comme il eſt du devoir d'un Peuple qui croit à la Providence univerſelle de Dieu, d'exprimer ſa gratitude pour les Bontés divines, non-ſeulement dans le particulier, mais encore par des actes publics de dévotion & de louange: Et comme le Pere bienfaiſant de l'univers a daigné, dans le cours de cette année, nous favoriſer d'une multitude de ſes inappréciables bénédictions que nous ne pouvons nous diſpenſer de manifeſter par les ſignes les plus éclatans de notre reconnoiſſance:

Nous avons en conſéquence jugé convenable, de l'avis de notre Conſeil, & ſur la demande de la Chambre de nos Repréſentans, de fixer, comme nous fixons le Jeudi 26 (*a*) Novembre prochain, pour que ce

(*a*) Rencontre fort ſinguliere! Le 26 Novembre, jour choiſi par les Boſtoniens pour demander à Dieu

jour ſoit conſacré dans cet Etat, à un acte public d'*actions de grace*, de *priere* & de *louanges de Dieu*. C'eſt pourquoi nous requérons les Miniſtres & les perſonnes de tout état de s'aſſembler ce jour-là, & d'offrir, avec le ſentiment d'une dévotion ſincere, leurs remerciemens au gracieux Auteur de tout bien, pour les divers bienfaits qu'il a accordés à notre Etat en particulier, & aux Etats-unis en général, ſpécialement de ce qu'il a ſoutenu les Habitans de notre Etat dans les calamités d'une guerre auſſi cruelle que celle-ci : de ce qu'il *nous a ſuſcité une aſſiſtance favorable & puiſſante dans les jours de notre détreſſe, & diſpoſé Sa Majeſté Très-Chrétienne le Roi de France à contracter l'alliance la plus manifeſte & la plus généreuſe avec les Etats-unis de l'Amérique* : de ce que nos Habitans ont généralement joui de la meilleure ſanté : de ce que la terre nous a fourni des fruits avec tant d'abondance que nous jouiſſons du néceſſaire, & même des douceurs de la vie : de ce que non-ſeulement nous avons conſervé nos libertés civiles, mais même religieuſes ; & ils ajouteront à l'expreſſion cordiale de leur gratitude, une

---

ſon aſſiſtance contre le Roi d'Angleterre, s'eſt trouvé être celui que ce Monarque a fixé pour la rentrée de ſon Parlement, & dans lequel il devoit lui demander des ſecours pour exterminer les Etats-unis d'Amérique,

confeſſion

confeſſion de leurs péchés, accompagnée d'un ſincere repentir, en implorant la continuation de la divine protection & des bénédictions du Ciel ſur ce Peuple, & demandant au Créateur, qu'il lui plaiſe de verſer gracieuſement ſes bénédictions ſur le Gouvernement de cet Etat, & ſur le Conſeil public de ce Continent; qu'il inſpire à nos Commandans, & à ceux de nos alliés, tant ſur terre que ſur mer, & à tous ceux qui ſont ſous leurs ordres, la ſageſſe & la fermeté, & une intrépidité victorieuſe; que nos ennemis puiſſent échouer dans tous leurs deſſeins hoſtiles, & être chaſſés de notre pays; que le bonheur de la paix puiſſe ſuccéder bientôt aux horreurs de la guerre; qu'il lui plaiſe de faire proſpérer le commerce & les manufactures de ce Peuple, & les travaux de nos Cultivateurs; qu'il veuille favoriſer nos Ecoles & nos Maiſons d'Education; & que particulierement il veuille protéger & faire proſpérer la Religion Proteſtante ſur tout le Globe, répandre ſon Eſprit ſur les Egliſes de notre divin Rédempteur, & étendre ſon glorieux Regne ſur la terre.

Toute œuvre ſervile eſt défendue par la préſente Proclamation, pendant ledit jour.

Donné en la Chambre du Conſeil de Boſton, le 27 Octobre 1778.

Jérémie Powell. Henri Gardner.

Artemas Ward.
Jedediah Prebble.
Thomas Cushing.
Jabez Fisher.
Moſes Gill.
Benjamin White.
Benjamin Auſtin.
Daniel Davis.
Daniel Hopkins.
Thimothée Danielſon.
Abraham Fuller.
Oliver Wendell.
Eleazar Brooks.

Par le commandement de Meſſieurs,

John Avery, Secrétaire-Député

Dieu ſauve (vivent) *les Etats-unis de l'Amérique.*

De Boſton, le 2 Novembre 1778.

Il eſt arrivé ici le 30 Octobre, environ 500 Priſonniers François échangés depuis peu pour un pareil nombre de Priſonniers Anglois faits par l'eſcadre du Comte d'Eſtaing.

Il nous eſt revenu par pluſieurs de nos priſonniers échangés, que les priſonniers tant Américains que François, ont été traités à New-York avec toute la dureté & la cruauté poſſibles. Les figures pâles & décharnées d'une quantité de nos Compatriotes qui ont enfin eu le bonheur d'êt e relâchés & d'échapper à la mort dans les priſons de l'ennemi, confirment les avis qu'on avoit reçus du refus cruel qui leur a été fait de leur procurer l'air néceſſaire & la quantité ſuffi-

ſante de nourriture ſaine pour leur ſubſiſtance. L'inſolence & la barbarie avec leſquelles les Américains ont été traités pendant tout le cours de la guerre ſont une tache ineffaçable ſur le caractere national de la Grande-Bretagne. On ne peut diſconvenir que quelques Anglois n'ayent donné des preuves d'humanité & de généroſité ; & pluſieurs Américains en ont déjà témoigné leur reconnoiſſance ; mais en même tems la vérité nous oblige de déclarer que nous avons trouvé que la fierté & la cruauté conſtituoient en général le caractere de nos ennemis.

Rien ne peut être plus juſte que l'obſervation faite par l'Auteur *du Sens Commun*, dans ſa derniere adreſſe aux Commiſſaires Anglois, que les François ſont beaucoup plus civiliſés que les Anglois. C'eſt ce qui a dû frapper tout Américain qui a eu l'occaſion d'obſerver cette différence dans beaucoup de circonſtances, & ſurtout dans la conduite que tiennent les Officiers ainſi que les Soldats & Matelots, tant ſur terre que ſur mer, les uns à l'égard des autres. Quelle que ſoit la vraie cauſe de cette différence, j'oſerai dire que depuis long-tems on a remarqué que ceux qui habitent un Continent, toutes autres circonſtances égales, ſont moins brutaux & moins emportés que ceux qui habitent des Iſles. Il eſt certain que l'Amérique a montré dans le cours de la préſente guerre,

beaucoup plus d'humanité que les Anglois, & que ces derniers ſont fréquemment appellés dans toute l'Europe, *fiers Inſulaires.*

Une perſonne arrivée depuis peu de New-York, aſſure qu'il y avoit toute apparence que l'intention de l'ennemi étoit d'évacuer entierement cette place; qu'il avoit preſque tout retiré des magaſins, pour l'embarquer ſur les vaiſſeaux; que les proviſions de toute eſpece étoient très-rares, & ſe vendoient un prix exceſſif; que les derniers ſecours arrivés d'Europe étoient extrêmement mauvais, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on en reçût d'autres de quelque tems.

Les Croiſeurs Ennemis s'approchent de tems en tems de nos côtes, mais ils ne s'y arrêtent pas long-tems; peut-être leur principal objet eſt-il de reconnoître l'Eſcadre françoiſe.

Nous ſavons de bonne part que le matin du jour où le Comte d'Eſtaing a repaſſé ſous les batteries angloiſes à Rhode-Iſland, pour aller à la rencontre du Lord Howe, ce dernier tint un Conſeil de guerre; & ayant appris que l'Eſcadre françoiſe avoit mis à la voile, il donna ordre auſſi-tôt à ſes vaiſſeaux de couper ou de lâcher les cables & d'appareiller. On a ſu cette circonſtance par un Priſonnier, qui ſe trouvoit alors à bord d'un des vaiſſeaux anglois, & qui a été témoin oculaire de la ſurpriſe & de la confuſion avec laquelle le Lord Howe s'eſt ſauvé.

On avoit appris par plusieurs nouvelles arrivées la semaine derniere de New-York, qu'une flotte de 160 voiles, sur laquelle se trouvent embarqués environ 7000 hommes de troupes, avoit appareillé de New-York, & que le Général Washington avoit donné ordre à un certain nombre de troupes de marcher à petites journées vers Hartford dans le Connecticut, pour renforcer l'armée qui se trouve dans ses environs, & qui est commandée par le Général Gates. Mais suivant les derniers avis, les troupes embarquées sur la flotte qui a quitté New-York, n'étoient pas aussi nombreuses qu'on se l'étoit figuré, & il y avoit dans cette flotte plusieurs Invalides, des Officiers réformés, ainsi que les femmes & enfans, les familles, les marchandises & les bagages des Torys. Les mêmes avis portent, qu'un certain nombre de vaisseaux marchands, voulant profiter du convoi, s'étoient joints à la flotte. Tout cela dénote le commencement d'une évacuation totale. Les Torys ne quitteroient pas en aussi grand nombre à la fois une place qui devroit rester sous la protection & le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Extrait d'une Lettre d'un Officier Américain de distinction dans le Nouveau-Jersey, à Son Excellence le Général Washington, en date du 29 Octobre.

» Le 27, dans l'après-midi, deux vaisseaux

de guerre, & quatorze bâtimens de transport, ſont venus de New-York à Sandy-Hook, & en même tems deux gros vaiſſeaux ont paru à la hauteur. — Suivant toutes les nouvelles qui nous parviennent depuis trois jours, l'embarquement des Anglois eſt preſque achevé, & on penſe généralement qu'il eſt deſtiné pour les Indes Occidentales & pour Halifax. S'il faut en croire le bruit qui court à New-York, le Général Cornwallis commande le corps d'armée qui va aux Iſles. «

Le 30 Octobre.

» Les ſeize bâtimens que je vous ai dit hier être venus à Sandy-Hook, ont été joints enſuite par ſept ſloops & brigantins, & ils ont appareillé le 28 vers le ſoir.

» Hier matin 29, le vent étant ſauté au S. E. cette flotte eſt revenue à Sandy-Hook. Ce matin elle y étoit encore. Depuis quelques jours, environ 80 bâtimens, la plûpart de tranſport, & chargés de Troupes, ont paſſé de New York à Staten-Iſland. Il s'y en trouvoit déjà près de 70, de ſorte que le nombre des bâtimens prêts à appareiller, eſt d'environ 150. [Sur le pied d'un tonneau & demi par homme, ſi ces bâtimens ſont de 150 tonneaux, l'un parmi l'autre, le nombre des hommes embarqués doit être de quinze mille hommes.] Quelques lettres portent le nombre des bâtimens à 250.

Extrait d'une lettre de Barnſtable le 4 Novembre.

Le *Somerſet*, vaiſſeau de ligne anglois de 64 canons, a échoué, à 4 milles à l'Eſt de la pointe Race du Cap Cod, le Lundi 26 Octobre. L'Eſcadre de l'Amiral Byron étoit battue depuis pluſieurs jours d'un très gros tems, dans ce parage. Le *Somerſet* s'eſt entierement perdu. Tout ſon équipage, compoſé de 490 hommes, s'eſt jetté à terre, & rendu priſonnier des Etats-unis. Le matin à onze heures, il étoit en compagnie de cinq autres vaiſſeaux, dont M. Ourry, Capitaine du *Somerſet*, eſt très-inquiet. S'ils n'ont pas eu le même ſort, ils ſont au moins très-maltraités. Suivant le rapport des priſonniers, l'Eſcadre de l'Amiral Byron, partie de New-York le 18 Octobre, n'avoit point ceſſé d'être contrariée par les vents: elle étoit deſtinée pour Boſton, & forte de quinze vaiſſeaux, y compris ceux de 50 canons, mais en général mal armés. — La perte du *Somerſet* la réduit à 14. Le *Saint-Albans*, qui eſt de ce nombre, avoit échoué au retour du Lord Howe de Rhode Iſland, & il eſt en très-mauvais état, ainſi que la plûpart des autres. Le *Trident*, de 64, & le *Léviathan*, percé pour 70, ſont partis pour l'Angleterre. — L'*Invincible*, qui avoit été compté juſqu'ici dans cette Eſcadre, eſt retourné pareillement en Europe avec celle de *Terreneuve*; ainſi elle ne

doit plus conſiſter qu'en 15 vaiſſeaux de ligne. Si le Commodore Hotham en a pris deux ſeulement pour les Iſles, elle n'eſt plus que de treize, & par la perte du *Somerſet*, de 12. — Il n'en avoit pas encore paru un ſeul devant Boſton le 12 Novembre, date des dernieres lettres écrites de cette Ville, leſquelles en auroient fait mention. C'eſt ce qui fondroit l'opinion que l'Amiral Byron a gagné le port de Halifax, pour ſe réparer du nouveau coup de vent qu'il a eſſuyé les 24, 25 & 26 Octobre. — On préparoit des logis le 4 Novembre à Barnſtable pour les priſonniers. Il en avoit péri quelques-uns dans une chaloupe.

Le 5 Novembre, le Général Horatio Gates, vainqueur de Burgoyne, eſt arrivée à Boſton, & le commandement général de l'armée lui a été remis par le Général Heath.

Extrait d'une lettre de Boſton du 12 Novembre.

Voici ce qu'écrit un Officier de diſtinction du Quartier Général à Frederickſbourg, le 4 Novembre.

» J'ai le plaiſir de vous informer que d'après les dernieres nouvelles de New-York il paroît que les ennemis ont embarqué la plus grande partie de leurs troupes, & qu'il y a tout lieu de croire que ſous peu de tems ils auront quitté abſolument cette Province. «

» Notre armée a ordre de ſe tenir prête à marcher au premier avis, & j'eſpere que dans quelques jours d'ici nous irons à New-York. «

Extrait d'une autre lettre du même lieu & de la même date.

» J'eſpere avoir la ſatisfaction de vous voir avant trois ſemaines ; mais je m'attens à aller auparavant à New-York. Toutes les nouvelles qui nous arrivent de cette Ville annoncent que les ennemis font de grands embarquemens ; mais on ne ſait pas encore s'ils l'évacueront totalement ou en partie. L'opinion générale eſt qu'ils nous quitteront tout-à-fait. «

Autre extrait d'une lettre du même lieu & de même date.

» Tout annonce l'évacuation de New-York. L'ennemi a déja embarqué trente-un régimens qui compoſent preſque tous les bataillons Anglois & les levées Américaines. On dit que vingt régimens ſont deſtinés pour les Iſles, & les autres pour Penſacola & pour Halifax. Ceux qui reſtent à New-York ſont étrangers pour la plupart. Nous ſavons que ceux-ci ont ordre de leurs Souverains reſpectifs de retourner chez eux. Si New-York eſt évacuée, il n'y a point de doute que les Etats-unis ne le ſoient auſſi. On dit que cela a été agité.

Extrait d'une lettre de Norwalk du 5 Novembre.

Les ennemis continuent leurs embarque-

mens à New-York. Ils ont mis à bord leurs attelages & leurs chariots, & l'on prétend qu'ils vont à l'Iſle Gardiner pour prendre du bois & du fourage. — L'Iſle Gardiner eſt à la pointe orientale de Long-Iſland.

Dès le 13 Octobre, le Lord Stirling, commandant un corps Américain dans le Nouveau-Jerſey, avoit écrit au Préſident du Congrès. — Qu'il avoit tout lieu de croire qu'il alloit ſe faire un embarquement général de l'armée Angloiſe dans New-York, & que déja le fort Indépendance & le fort du Pont-du-Roi étoient évacués.

Tous ces préparatifs de départ continués pendant tout le mois d'Octobre & juſqu'au 5 Novembre, date des dernieres nouvelles, annoncent indubitablement un changement conſidérable de poſition. — Le Lord Stirling jugeoit par la ſaiſon que l'embarquement étoit pour les Iſles de l'Amérique. Le Congrès a rendu, le 16 Octobre, une Ordonnance contre toutes eſpeces de ſpectacles, conçue en ces termes :

» En Congrès le 16 Octobre 1778.

» D'autant que la fréquentation des ſpectacles, & des lieux publics d'amuſement, tend malheureuſement à détourner l'attention des peuples, de l'attention qu'il leur eſt indiſpenſable de donner aux moyens néceſſaires pour la défenſe de leur pays & le maintien de leurs libertés ; «

Arrêté, que toute perſonne exerçant un emploi quelconque, ſous les Etats-unis, qui repréſenteront ſur un théâtre, y feront repréſenter, ou encourageront par leur préſence ou autrement ces ſortes de ſpectacles, ſeront jugés indignes de tenir leur dit emploi, & en conſéquence deſtitués.

Ordonné que cet arrêté ſoit publié. «

Copie véritable du Journal.

Signé, Moſes Young, Secrétaire du Préſident du Congrès.

Le 12, il avoit été pris un arrêté à peu près ſemblable, pour recommander aux Treize Etats-unis de paſſer des loix pour la défenſe des ſpectacles. — Ce même jour, il y avoit une Comédie affichée à Philadelphie, & le Marquis de la Fayette, ignorant ce qui venoit de ſe paſſer au Congrès, ſe propoſoit d'y aller. Comme il avoit diné chez M. Henri Laurens Préſident du Congrès, il lui propoſa d'être de la partie. Mais celui-ci lui ayant appris la réſolution que le Congrès avoit priſe, & l'intention où il étoit d'interdire les ſpectacles à toutes les perſonnes qui le ſervoient, le Marquis de la Fayette lui répondit auſſi tôt, par un remerciment de ce qu'il lui apprenoit, ajoutant, » puiſque c'eſt un ordre du Congrès, je n'i-» rai ſûrement point. «

Fin des nouvelles d'Amérique.

VOICI le précis des débats parlementaires les plus récents

Chambre des Communes.

Traits remarquables des débats du 26 & du 27 Novembre entre le Général Burgoyne & Milord George Germaine.

Le Général Burgoyne prononça un discours très-éloquent, dont l'exorde rouloit ſur l'embarras de ſa ſituation, ayant à combattre des Miniſtres qui pouvoient tirer de lui une vengeance complette & conſommer le ſacrifice qu'ils avoient commencé. — Ses obſervations ſur l'abandon où reſte l'Angleterre ſont intéreſſantes.

» Le grand reſſort d'où dépend le ſalut de l'Angleterre, eſt la confiance que l'on a dans notre gouvernement. Où la trouverons nous? Sera-ce chez nos Alliés naturels & anciens? Mais tout ce que le Lord North nous a dit de plus raſſurant à cet égard, c'eſt qu'il n'a rien fait pour les perdre. Depuis l'Archipel juſqu'à la Baltique, en avons nous un ſeul? Le Portugal même, qui tant de fois a dû ſon ſalut à nos armes, qui a trouvé ſi conſtament ſa proſpérité dans ſes traités de commerce avec nous, le Portugal qui tient de notre généroſité juſqu'à ſon exiſtence, nous abandonne au moment

du beſoin, & juſtifie ſon ingratitude par le mépris que nous lui inſpirons. «

» Si dans ce moment où nous ſommes menacés d'une guerre avec la Maiſon de Bourbon, & peut-être la Hollande, notre Miniſtere étoit en état d'annoncer au Parlement un Traité bien fait avec les Cours de Peterſbourg & de Berlin, on verroit bientôt toutes les bourſes s'ouvrir, & les ſubſides ſe former avec plus de facilité que par des négociations de pluſieurs mois entre la Tréſorerie & la Compagnie des Indes. «

» Mais ſi nous avons perdu la confiance de nos Alliés, ſommes nous au moins reſpectés de nos ennemis? « Ici il cita la déclaration de l'Ambaſſadeur de France du 13 Mars dernier, & la réponſe définitive du Congrès à la réquiſition des Commiſſaires Britanniques concernant la Convention de Saratoga; & il demanda ſi une nation ainſi traitée par ſes ennemis pouvoit ſe flatter d'en être reſpectée?

L'Orateur fit voir par les querelles entre les Généraux Anglois de terre & de mer, que le Miniſtere ne pouvoit pas plus ſe prévaloir de la confiance nationale, & il le qualifia d'un compoſé d'opiniâtreté & d'indéciſion, de témérité & de puſillanimité, de précipitation & de lenteur. — Le Général termina ſon diſcours par de vives plaintes de l'obſtination avec laquelle les Miniſtres l'avaient écarté de la préſence du Roi.

Le Lord Germaine prenant pour lui ces reproches, fit remarquer à la Chambre leur injuſtice, en ce que la conduite de M. Burgoyne étant l'objet d'un examen & d'un jugement, il n'étoit pas poſſible qu'il approchât de la Cour. — Il ſe montra ſurpris de ſes plaintes, puiſqu'on n'avoit point preſſé l'exécution d'un ordre qui lui avoit été ſignifié de retourner à ſon poſte en Amérique auſſitôt que ſa ſanté ſeroit rétablie. Ce Miniſtre obſerva à cette occaſion que M. Burgoyne s'étoit contenté d'accuſer la réception de cet ordre, que lui (Lord Germaine) n'avoit point vu, non plus que la réponſe.

Dans les débats du 27, cette affaire fut repriſe, & developpée par M. Burgoyne, qui prouva que l'obſervation du Miniſtre portoit ſur une ſeconde réponſe. — Il rappella ce qui s'étoit paſſé depuis ſon retour. D'abord Mylord Germaine avoit donné le conſeil de lui interdire l'accès de la Cour, ſous prétexte de l'examen à faire de ſa conduite par une Commiſſion; quoique ſachant bien qu'elle eût été illégale, ainſi qu'il en étoit convenu lui-même, quelques jours après, dans la Chambre: le Général Burgoyne avoit demandé une enquête parlementaire, & malgré tout ce qu'il avoit pu dire pour s'y oppoſer, les Miniſtres avoient fait proroger le Parlement: — à quelques jours de la clôture de la ſeſſion, il avoit reçu une Lettre du Secrétaire de la

Guerre (le Lord Barrington) portant » que le Roi, quoiqu'il jugeât ſa préſence néceſſaire aux troupes retenues priſonnieres ſous la convention de Saratoga, voyant cependant dans une Lettre de lui au Général Howe du 9 Avril 1778, qu'il croyoit que les eaux de Bath pourroient le mettre en état de retourner en Amérique, Sa Majeſté lui ordonnoit de partir pour Boſton auſſitôt qu'il auroit pris les eaux. «

Il dit qu'il avoit envoyé en réponſe au Lord Barrington une très-longue Lettre où il ſe plaignoit de la rigueur d'un tel ordre, qui le forçoit de partir ſans s'être juſtifié : que ſa réſolution étoit priſe, ſi on inſiſtoit, de donner ſa démiſſion de ſes emplois militaires, en ne conſervant que ſon grade de Lieutenant-Général : — qu'il lui avoit été écrit de nouveau par le Lord Barrington, que Sa Majeſté perſiſtoit à croire ſa préſence importante aux troupes priſonnieres, & qu'elle lui faiſoit recommander de partir auſſitôt qu'il le pourroit ſans préjudicier à ſa ſanté : — qu'en effet, ſur cette derniere Lettre, il n'avoit encore écrit que pour en accuſer la réception, s'étant réſervé, ſi l'ordre étoit péremptoire, d'agir ainſi qu'il lui conviendroit. — Comme le Lord Germaine avoit dit qu'il n'avoit point eu connoiſſance de ces ordres, M. Burgoyne l'en félicita ironiquement, ſur ce qu'il eût été indécent qu'il eût coopéré à faire partir un homme qui l'accuſoit haute-

ment d'injuſtice, & avec qui il avoit un compte très-intéreſſant à régler. — M. Burgoyne fit de nouveau l'hiſtoire de tous ſes ſervices, & des fatigues exceſſives de ſes dernieres campagnes, invoquant la juſtice de toute la terre contre des Miniſtres qui l'ont traité avec tant de barbarie.

Le Lord Germaine convint dans ſa replique, qu'il avoit eu connoiſſance des ordres, mais que le Conſeil avoit cru que ſi le Général portoit lui-même au Congrès la ratification de la convention de Saratoga, il en réſulteroit d'autant plus de facilité pour l'effectuer.

Le Général aſſura à la Chambre, qu'on ne lui avoit fait entendre ni directement ni indirectement, que ce fût-là l'intention des ordres dont il s'étoit plaint.

Le Mardi premier Décembre. — Le Général Burgoyne demanda que tous les papiers relatifs à l'armée Angloiſe dans Boſton, leſquels ont été reçus, ſoit de lui, ſoit des Commiſſaires, depuis la Convention de Saratoga, fuſſent produits devant la Chambre. — La motion paſſa ſans oppoſition.

M. Temple Luttrel propoſa de faire apporter un dénombrement des gens de mer actuellement à la paye de la marine Britannique, avant de conſentir à une augmentation dans les dépenſes de ce département. Il allégua qu'une ſomme de 42,000 liv. ſterling

ſterling avoit été détournée de ſon objet en 1772, parce qu'on avoit négligé d'exiger un pareil compte, ainſi qu'il offrit de le prouver.

M. *Buller*, un des Lords de l'Amirauté, déclara qu'il ne s'y oppoſeroit point, ſe réſervant de juſtifier l'Amirauté ſur cette imputation lorſque le vote actuel ſeroit paſſé. En conſéquence la motion de M. Luttrel fut admiſe ſans oppoſition.

A cette motion ſuccéda celle de M. Cook, qui demanda communication de tous les écrits publiés à New-York par les Commiſſaires conciliateurs.

Le Chevalier George Young appuyant cette demande y ajouta, que lorſqu'il avoit donné ſa voix pour la commiſſion, c'étoit dans l'eſpoir qu'elle procureroit la paix, & qu'il déſiroit qu'outre les papiers en queſtion, on fit voir de plus à la Chambre comment cet objet ſi eſſentiel avoit été manqué.

La motion de M. Cook paſſa unanimement.

Le Mercredi 2 Décembre. — M. Temple Luttrel obſerva à la Chambre que toutes les diſgraces eſſuiées dans la campagne derniere par la marine Britannique, venoient de ce que la flotte avoit été très-mal armée en matelots, — & il interpella à ce ſujet les Amiraux Keppel & Palliſer. — Après avoir établi que les ſoixante & dix mille matelots demandés coûteroient à la nation

trois millions & demi de livres ſterling, il démontra que le gouvernement avoit détourné en 1771 une ſomme de 420,000 livres ſterl. n'y ayant pas eu plus de 28 à 30,000 matelots, y compris les ſoldats, de levés dans cette année au lieu de 40,000.

L'Amiral Keppel & le Lord North ſe levant tous les deux à la fois, M. Keppel fut reqnis de parler le premier, & il informa la Chambre qu'il ne croyoit point devoir répondre aux queſtions qui pourroient être faites ſur ſa conduite par des particuliers; mais qu'il étoit prêt à la ſoumettre à toute Enquête juridique devant la Chambre ou ailleurs, & qu'il eſpéroit ſe juſtifier à la ſatisfaction de ſon pays. » Pour le moment, pourſuivit-il, je ne crois point qu'il y ait eu prévarication ou faute de la part de qui que ce ſoit. C'eſt un préjugé général parmi le peuple que toutes les fois que deux grandes flottes ſe rencontrent, elles ne peuvent ſe diſpenſer de combattre, & qu'il faut néceſſairement que l'une des deux prenne ou détruiſe l'autre; mais je ne crois point que perſonne du métier ait la même idée. Dans les affaires navales, il ſe préſente tous les jours de nouveaux incidens & des circonſtances imprévues, & il y en a même de ſi étranges qu'il eſt impoſſible aux Officiers les plus expérimentés d'en rendre raiſon; en mon particulier, je ſuis bien ſûr d'avoir fait tout ce que j'ai dû

faire. Quant aux Officiers qui me ſont ſubordonnés, je ſuis d'autant plus porté à interpréter favorablement leur conduite, que je n'ai pas le moindre doute ſur leur bravoure perſonnelle. Je n'ai jamais rien dit ni fait qui pût compromettre en aucune maniere le Vice-Amiral Palliſer, relativement à ſa conduite le jour de l'action : mais j'ai vu une lettre, ſignée de lui, tendante à préſenter ma propre conduite ſous un jour peu favorable. Je n'ai pu m'empêcher d'en témoigner mon reſſentiment, & la vivacité m'a même emporté juſqu'à dire que je ne remettrai plus à la mer. Ce qu'il y a de ſûr, au moins, c'eſt que je n'y remettrai plus avec le Chevalier Palliſer « Il lut enſuite un papier faiſant partie de ſon diſcours, en faiſant ſes excuſes à la Chambre de ce que ſon peu de mémoire l'obligeoit d'en uſer ainſi.

Le Chevalier *Hugh Palliſer* ſe leva auſſitôt. » Dès le lendemain même de l'action, dit-il, j'ai entendu des *chuchoteries* ſur la flotte ; & lors de mon débarquement, j'ai trouvé qu'on mettoit tout en œuvre pour inſinuer au Public que le ſuccès de cette journée auroit été beaucoup plus complet ſi je n'euſſe pas négligé d'obéir aux ſignaux. Bien ſûr d'avoir fait tout ce qui dépendoit de moi pour remplir mon devoir & obéir aux ſignaux autant que l'obéiſſance étoit poſſible, j'ai cru, par un intérêt bien natu-

rel pour mon honneur & pour ma réputation, devoir tenter divers moyens ſecrets d'éclaircir cette affaire; mais tous mes efforts n'ont abouti à rien. J'ai eu une entrevue avec l'Amiral pour le prier de s'expliquer ouvertement pour ou contre moi, s'il avoit quelque choſe à dire. L'Amiral me refuſant toujours cette explication, je me ſuis déterminé à employer le ſeul moyen qui fût en mon pouvoir, c'eſt-à-dire, d'en appeller à la candeur & au bon ſens du Public, par une expoſition naïve des faits, dont je ne me départirai jamais; & quant à ce qui me concerne, je ne demande pas mieux que de ſoumettre ma conduite à une Enquête.

L'*Amiral Keppel* ſe leva de nouveau, & dit: » Je ne ſache rien à la charge du Vice-Amiral, que ſa lettre. Mais puiſqu'il parle d'obéiſſance aux ſignaux, je ſoutiens que c'eſt un devoir indiſpenſable pour un Officier ſubordonné, de répéter les ſignaux de l'Officier commandant & de leur obéir. Je déclare donc aujourd'hui que mon ſignal pour ordonner au Vice-Amiral de porter dans les eaux du *Victory*, pour attaquer une ſeconde fois la flotte Françoiſe, a été conſtamment dehors depuis trois heures après midi juſqu'à huit heures du ſoir. Au ſurplus, j'oſe me flatter que l'honneur du pavillon Britannique n'a point été flétri dans mes mains.

Le Lord North ſe leva, & après quelques ſarcaſmes contre M. Luttrell, il répondit à l'accuſation d'avoir diſtrait les 420,000 liv. ſterling, en obſervant que ni lui, ni les Lords de l'Amirauté, ne pouvoient détourner cette ſomme, quand bien même ils en auroient le deſſein. » En 1771, pourſuivit-il, époque à laquelle tout ſembloit annoncer une rupture avec l'Eſpagne, le Parlement vota un plus grand nombre de Matelots qu'on n'en avoit beſoin pour le moment.

En conſéquence, M. Luttrell peut avoir raiſon relativement au nombre des matelots, &c. mais la Tréſorerie eſt obligée, en délivrant les fonds au Tréſorier de la Marine, de ſe conformer exactement aux ordres de la Chambre. Le Bureau de la Marine eſt comptable de cet argent, & ſi, comme on le prétend par ce calcul, il y a un ſurplus de 420,000 liv., cet argent doit être appliqué aux autres *deficit* de la Marine; & il faut que le Bureau juſtifie de l'emploi dudit ſurplus avant que ſes comptes puiſſent paſſer à l'Echiquier. Les Regiſtres de la Marine ſont tenus dans un ſi bon ordre, qu'il eſt impoſſible qu'une pareille diſtraction ait lieu ſans qu'on s'en apperçoive.

M. Luttrel répondit qu'il n'en étoit pas moins vrai que le Bureau de la Marine, ni aucun autre, n'avoit encore juſtifié de l'emploi d'un ſeul shelling de ces 420,000 liv.

& qu'en conſéquence cette affaire méritoit l'enquête la plus ſévere.

M. *Welbore Ellis* ſoutint le Lord North. Il dit que l'on pouvoit demander les Regiſtres en queſtion ; mais, ajouta-t-il, je crois devoir prévenir qu'ils ſont en ſi grand nombre qu'ils couvriroient, non-ſeulement le Bureau, mais encore tout le plancher de la Chambre, & qu'en conſéquence on ne doit pas ſe promettre de grandes lumieres d'une pareille recherche (*a*)

M. *Luttrell* perſiſta dans ſon opinion.

M. *Fox* juſtifia le Lord North du reproche d'avoir diſtrait les fonds de l'Etat. Mais il renouvella ſes reproches à l'Amirauté, relativement à la foibleſſe de nos flottes dans toutes les ſtations ; particulierement à Gibraltar & à Minorque, places de la plus grande importance, & qui juſqu'à préſent avoient été regardées comme les boulevards

---

(*a*) On demande la permiſſion de faire à ce ſujet une ſeule obſervation : la voici. Si les comptes de la Marine ſont tenus dans un ordre ſi admirable & en ſuppoſant qu'il y ait 50,000 regiſtres appartenans au Bureau, n'y en a-t'il pas un à part où ſont réunis tous les comptes capitaux des finances, & ne doit-on pas trouver ſur ce regiſtre un article d'environ deux millions, avec un index indiquant exactement ce ſurplus de 420,000 livres & ſon emploi ? D'après cela on ne voit pas pourquoi la Chambre ſeroit ſi épouvantée de la multitude de ces regiſtres.

de la Grande-Bretagne, en ce qu'elles ſervoient à diviſer les forces de la France, & qu'en l'empêchant de réunir les flottes de Breſt & de Toulon, elles nous fourniſſoient les moyens de les attaquer ſéparément.

M. *Bailey* informa le Comité que des lettres écrites par des perſonnes dignes de foi, lui annonçoient que la Jamaïque étoit dans la ſituation la plus critique, & que les François avoient 30,000 hommes à Saint Domingue. A ce moment on entendit une voix qui cria *non, non* 18,000.

Sur les ſept heures du ſoir la motion fut rappellée & paſſa ſans aller aux voix.

Le Jeudi 3 Décembre. — Milord George Germaine apporta à la Chambre, en conformité de ſon adreſſe au Roi, des copies de tous les papiers & inſtructions publiés au nom de Sa Majeſté par les Commiſſaires (conciliateurs) à la Nouvelle-York.

Le Chevalier Grey Cooper propoſa de renouveller, pour un certain tems, un acte paſſé dans la dix-ſeptieme année du règne actuel, ordonnant des pourſuites contre tous ceux qui ſeroient trouvés coupables de haute trahiſon dans les Colonies Américaines où à la mer. Cette motion fut admiſe ſans débats.

M. Buller (de l'Amirauté) demanda la reſciſion du conſentement donné par la Chambre le Mardi premier Décembre à la motion de M. Temple Luttrel, pour faire apporter es derniers états hebdomadaires du nombre

d'hommes enregiſtrés & paſſés en revue à bord des différens vaiſſeaux de la marine royale reſpectivement. — Il allégua pour motif le danger d'une pareille publication, dans ce moment périlleux où il ne convenoit nullement d'apprendre à l'Europe l'état & les ſtations des vaiſſeaux Anglois. — M. Buller avoit appuyé cette motion dans la ſéance du premier Décembre.

La réponſe de M. Luttrel porte ſur les points ſuivans.

Il n'avoit point, dit-il, demandé de détails de la condition & des ſtations des vaiſſeaux. Son unique objet avoit été d'ôter au Gouvernement les moyens de détourner de leur objet des ſommes conſidérables, comme cela s'eſt pratiqué en 1771 pour un article de 420,000 livres ſterling. — Il prétendit avoir ſuffiſamment prouvé cet abus de confiance, duquel le Miniſtere ne ſe juſtifioit point à ſa ſatisfaction. Il déclara ſavoir, de la veille, de la bouche de M. Butler, qu'au mois de Septembre dernier, la Marine Royale avoit ſoixante & dix-huit mille ſix cents hommes enregiſtrés & paſſés en revue. Si cette aſſertion eſt fondée, dit-il, c'eſt la choſe la plus heureuſe pour la nation, & elle doit être publiée par toute la terre. Jamais nous n'avons eu à la fois tant de matelots; & j'en ſuis ſi émerveillé, que ſi je pouvois le croire, je propoſerois un vote de remerciemens pour les Lords de l'Amirauté.

— Mais j'ai de fortes raiſons pour la révoquer en doute. Ce n'eſt point que j'impute la véracité de M. Butler; mais je ſoupçonne qu'étant un des plus jeunes du Bureau, les anciens ne l'ont pas admis dans leur ſecret. — Quatre-vingt mille matelots armeroient cent vaiſſeaux de ligne, autant de frégates & autant de corvettes. Jamais l'Angleterre n'a eu une ſi puiſſante armée navale. — Il aſſura la Chambre, qu'au mois de Septembre dernier, le nombre des gens de mer n'étoit que de ſoixante & cinq mille, & qu'on devoit en rabattre au moins quatre mille, qui depuis ce tems-là ont été pris ou tués, ſur les eſcadres de Keppel, de Byron & de Howe, & ſur les frégates en croiſiere. — Il fit voir que ſi, d'après l'aſſertion de M. Butler, l'Amirauté ſe faiſoit payer par la voie des dépenſes extraordinaires, les treize mille matelots qu'il rabattoit de ſes comptes, elle feroit à l'Etat un vol de ſix cents mille livres ſterling.

Le Lord *Muſgrave* (ci-devant le Patriote Conſtantine Phips) prit la défenſe de l'Amirauté, avec plus de chaleur que de force de raiſons. — Il lui échappa de ſe contredire d'une maniere aſſez biſarre, en aſſurant d'un côté, que les états demandés ne ſerviroient à rien, parce qu'ils ſeroient *inintelligibles*, & de l'autre, qu'ils feroient voir *trop clair* à l'ennemi. Cette ſinguliere équivoque fut relevée par M. T. Townshend.

La motion pour la reſciſion de l'ordre, paſſa à la pluralité de 92, ſavoir 107 contre 15.

Le Vendredi 4 Décembre. — M. *Coke* s'éleva contre le projet de dévaſtation annoncé par le manifeſte des Commiſſaires conciliateurs en date du 31 Octobre, & que l'on dit être l'ouvrage du Docteur Ferguſon leur Secrétaire. — Il fit voir qu'une telle conduite non-ſeulement flétriroit à jamais le nom anglois, mais qu'elle expoſeroit l'Angleterre, & chacune de ſes poſſeſſions, aux plus grands dangers de la part des Américains & des François, autoriſés par un ſi déteſtable exemple. — Il conclud par une motion pour que le Roi fût informé de l'horreur que cauſoit à la Chambre ce nouveau ſyſtême, énoncé dans la phraſe du manifeſte, qui dit, que quoiqu'on ſe ſoit abſtenu juſqu'ici des rigueurs extrêmes de la guerre, & de porter en tous lieux la déſolation, le plan de conduite changeroit néceſſairement, en conſéquence de l'union de la France & de l'Amérique, afin que ce Traité ne portât à la France aucun profit. Il ſoutint que ces réſolutions ne pouvoient point être parties du Conſeil du Roi, & inſiſta pour en demander le déſaveu.

M. *Powis*, qui ſeconda la motion, ajouta, — que certainement les troupes angloiſes ſe refuſeroient à un pareil ſervice.

Cette opinion fut auſſi celle du Chevalier William *Howe*, qui, depuis plus de quatre ans, en a eu le commandement. Il profita de l'occaſion, pour expoſer à la Chambre les motifs qui le lui ont fait quitter. Ce fut particulierement du Lord George Germaine qu'il dit avoir à ſe plaindre. Il l'accuſa en général de négligence dans ſes devoirs. — Il lui reprocha de ne lui avoir point montré la confiance à laquelle un Général avoit droit de s'attendre: de n'avoir pas travaillé à faire réuſſir ſes projets, — d'avoir fait trop peu d'attention à ſes demandes pour les Officiers qui méritoient des récompenſes; & il finit, par aſſurer la Chambre, que la guerre d'Amérique ne ſe feroit jamais avec efficacité, tant que ce Lord en auroit la direction.

Le Lord *Germaine* fit entendre que s'il avoit donné quelque mécontentement au Général, ce ne pouvoit être que ſur des points pour leſquels il avoit beſoin du concours d'autrui. Il prétendit avoir toujours fait tout le contraire de ce qui lui étoit reproché, & ſe plaignit à ſon tour de l'injuſtice de M. le Chevalier Howe, après la lettre qui lui avoit été écrite pour lui marquer le regret avec lequel le Roi apprenoit qu'il vouloit ſe démettre. — Quant aux rigueurs de la guerre, il prétendit tranquilliſer l'Oppoſition, en aſſurant qu'on n'y auroit recours que dans la plus extrême néceſſité, & pour les cas ſeu-

lement où elles s'exercent entre les Nations les plus civiliſées.

Le Général *Burgoyne* appuyant ſon collégue le Chevalier Howe, expliqua leurs griefs communs contre lui. » Nous ne nous plaignons point, dit-il, que vous ayez voulu hautement nous perdre & en plein Parlement, vous l'avez fait par des voies ſourdes, & par l'organe de vos créatures. « — Il condamna l'eſprit du Manifeſte, le déclarant cruel & barbare, & ſoutint qu'à tort on l'avoit accuſé d'avoir employé le miniſtere affreux des Sauvages, pour détruire ſes ſemblables.

Le Chevalier Grey *Cooper* eſſaya de prouver par des citations de Grotius & de Puffendorff que cette maniere de faire la guerre étoit louable & juſte. Il fut confondu par M. Edmond *Burke*, qui démontra que le *Droit de la Guerre* n'avoit d'autre objet que de mettre des bornes à ſes rigueurs. — Il inſiſta ſur l'imprudence d'une pareille conduite, l'Angleterre étant expoſée de toutes parts aux repréſailles, & offrant par-tout le plus ſéduiſant appât à la rapacité d'une brutale ſoldateſque.

Le Gouverneur *Johnſtone* ſe montra convaincu qu'il ne reſtoit pas d'autre moyen de réduire l'Amérique.

L'Avocat Général ſoutint qu'il n'avoit vu encore aucun Manifeſte plus *modéré*, plus *humain* dans ſes principes, plus ſelon les

regles d'une *ſtricte équité*, que celui qui excitoit les réclamations de l'Oppoſition.

Mylord *North* s'étant déclaré de cet avis; la motion qui y étoit contraire fut rejettée par 209 voix contre 122, pluralité 87.

Chambre des Lords.

Le Vendredi 4 Décembre, cette Chambre étoit ſéparée par ajournement depuis le 26 Novembre. Le Marquis de *Rockingham* débuta par faire obſerver, combien cela étoit préjudiciable dans des circonſtances auſſi critiques. — Il eſſaya de faire diſcuter le manifeſte, d'après une ſimple Gazette qu'il produiſit à la Chambre. Les débats roulerent ſur la convenance de ce procédé. — Le Lord Chancelier ſoutint qu'il étoit illégal, & en conſéquence le Marquis de Rockingham fit la motion, plus réguliere, de demander au Roi la communication de tous les écrits publiés en Amérique par les Commiſſaires. — L'ordre de la Chambre ayant été porté à cet effet, elle s'eſt ajournée au Lundi 7.

S'il n'avoit tenu qu'au Duc de Grafton, les formes euſſent été négligées, vu l'importance de l'objet. — Il reprocha aux Miniſtres des négligences bien plus ſérieuſes, dans l'abandon où avoit été laiſſée la Dominique, ſi aiſée à défendre, & qu'aujourd'hui il jugeoit impoſſible de reconquérir. —

Il annonça une motion importante, qu'il feroit ſuccéder à la diſcuſſion du Manifeſte.

Le Duc de Richmond ſe rangea du côté du Chancelier, mais en articulant bien que c'étoit pour qu'il n'y eut rien de contraire aux formes dans une affaire qu'il eſpéroit devoir ſe convertir en enquête criminelle. — Les oppoſans ſe déchaînerent contre le manifeſte, le déclarant impie & abominable, & non-ſeulement d'un danger extrême par les conſéquences qu'il entraîneroit; mais ſi révoltant pour l'humanité, qu'il feroit perdre à l'Angleterre tout eſpoir d'avoir des alliés.

Le Lundi 7. — Les écrits demandés ayant été produits, le Marquis de Rockingham remit ſur le tapis l'abſurdité & la barbarie du Manifeſte. Sur l'article du danger, il rappella la deſcente exécutée il y a quelque tems par un Corſaire Américain au château du Lord Selkirk en Ecoſſe. — Et les alarmes où on a été pour New Caſtle, qui ont fait faire plus de ſoixante lieues à la Milice d'York. — Il aſſura que toutes les habitations des bords de la mer à la Jamaïque ſeroient abandonnées, & que la valeur des Iſles Françoiſes augmentant par-là conſidérablement, cette eſpece de guerre iroit beaucoup plus loin que l'Angleterre ne voudroit. Il préſagea d'après cela une très-prompte ſéparation des Iſles Angloiſes

d'avec la Métropole. — » Que la *vertu* ou la *politique* de la France eſt différente, s'écria-t-il! Voyez-en la preuve dans la capitulation de la Dominique : cette Iſle dont les fortifications ont coûté tant d'argent & qui a été laiſſée avec un ſi petit nombre de troupes pour la défendre. C'eſt une capitulation qui n'a point de ſemblable. Elle laiſſe aux Habitans, non-ſeulement leurs biens, leurs Loix, leur Religion, mais même juſqu'au droit d'appeller aux Tribunaux de la Grande Bretagne «.

Le Marquis conclud par la motion d'une Adreſſe au Roi pour lui expoſer le mécontentement de la Chambre au ſujet de certains paſſages du Manifeſte, qui répugnent également au Chriſtianiſme & à l'humanité, & ſont l'ouvrage d'un Miniſtere inſpiré par l'eſprit de corruption; & demandant le déſaveu, &c.

Ce Lord invoqua l'appui de toute la Chambre, & ſur-tout des Evêques, qui, à l'exception de quatre, furent de ſon avis. Celui de Peterborough ſoutint qu'une guerre ne pouvoit être conforme aux principes du Chriſtianiſme qu'autant qu'elle avoit pour objet une paix juſte & honorable, ce qui n'étoit nullement celui du Manifeſte, puiſqu'en annonçant une dévaſtation indiſtincte où l'innocent ſouffriroit comme le coupable, il fermoit toutes les voies à la réconciliation & à la paix. » En bon Anglois, dit-il,

vouloir mettre l'Amérique dans un état où ſon Traité ne ſeroit d'aucune utilité à la France, c'eſt faire entendre qu'on veut la ravager & la détruire; c'eſt vouloir pouſſer au dernier déſeſpoir un ennemi que nous ne pouvons pas conquérir. — Si les plus cruels excès n'avoient pas déja été commis dans cette déteſtable guerre, on pourroit nous tromper ſur le vrai ſens de cette phraſe; mais nos cœurs frémiſſent encore des maſſacres commis cet Eté à *Wyoming*; mais toute cette Chambre a dû être trop émue d'indignation en voyant parmi les comptes des préſens faits par nos Généraux aux Sauvages, les *couteaux* pour *eſcalper* à côté des *crucifix*. — Etoit-il réſervé à la Grande-Bretagne de remettre en uſage la barbarie des ſiecles que le Chriſtianiſme n'avoit point éclairés? «

Le Lord *Suffolk* défendit le Manifeſte comme la plus belle production qu'on eût jamais vue, & prétendit que la menace portoit ſeulement d'aſſimiler l'Amérique aux anciens ennemis de l'Angleterre, avec qui elle s'étoit alliée.

Le Lord *Abingdon* diſcutant le reproche que le manifeſte fait au Congrès d'avoir traité avec la France ſans y être ſuffiſament autoriſé par ſes conſtituans, obſerva que le Parlement Britannique ne ceſſoit point de mériter la même imputation, & que journellement

nellement il agiſſoit contre le vœu des peuples qui lui ont confié leurs pouvoirs.

Le Lord *Littleton* prétendit que ſi par une conduite plus modérée on perdoit l'Amérique, il faudroit bientôt renoncer aux Iſles, aux deux Florides, à la Nouvelle Ecoſſe, au Canada & aux Pêcheries.

Le Duc de *Grafton* aſſura qu'il ne voyoit point des ſuites ſi fâcheuſes dans le Traité de la France avec l'Amérique, puiſque ſon commerce reſtoit libre avec toutes les Puiſſances ſans en excepter la Grande-Bretagne. Il reprocha au Lord Sandwich la lenteur de ſes préparatifs pour empêcher les armemens de la France, & en s'adreſſant au Lord Stormont, il le ſomma de dire s'il avoit reçu & communiqué quelqu'avis de la ſignature du Traité de Verſailles, lorſque le Miniſtere avoit nié dans la Chambre qu'il en eût aucune connoiſſance. — Le Lord *Stormont* s'excuſa de répondre ſur des objets qui entroient dans le ſecret de ſa miſſion. » Quoique je puiſſe refuſer de répondre, dit-il, à une pareille queſtion, je crois cependant pouvoir déclarer à la Chambre, ſans bleſſer mon devoir & pour ma propre juſtification, que j'ai eu avis de *bonne-heure* des deſſeins de la France, & de maniere à me convaincre pleinement de la *duplicité* & des vues hoſtiles de cette Cour. Mais je ſuis ſurpris, pourſuivit-il, qu'on paroiſſe croire ici que le Traité publié à Verſailles eſt le

ſeul ou le vrai Traité conclu entre la France & l'Amérique. Il en exiſte un autre dont l'objet eſt la *deſtruction totale* de la Grande-Bretagne. Je dis plus, on y a déterminé le partage qui doit être fait des portions de nos poſſeſſions qui doivent appartenir à la France & de celles qui doivent appartenir à l'Amérique «. Il pria la Chambre de conſidérer que, n'ayant aſſiſté à aucune des ſeſſions précédentes, ſon opinion étoit parfaitement libre & dégagée de toute animoſité de parti, & qu'ainſi on devoit croire à la ſincérité avec laquelle il proteſtoit qu'il ne reſtoit de reſſources que dans la plus étroite union de ſentimens pour agir avec toute la vigueur & la fermeté poſſibles contre les efforts combinés des ennemis mortels de l'Angleterre «.

Le Lord *Shelburne* interprétant la juſtification du Lord Stormont comme une inculpation à la charge des Miniſtres, déplora le ſort de l'Angleterre, dont les Généraux, les Amiraux, & juſqu'aux Ambaſſadeurs, avoient des griefs contre le Gouvernement. — Il récapitula, de point en point, toutes les fautes de l'Adminiſtration, & il conclud en aſſurant que ſans une réunion avec l'Amérique, *c'en étoit fait de l'Angleterre.*

Le Lord Chancellier ſe leva pour blâmer l'imprudence d'une telle aſſertion, qu'il faudroit encore déguiſer, quand même elle ſeroit vraie.

A onze heures on leva les voix.

Contents (de la motion) 34.
par procuration, 3. —— 37.
Non contents — 55. — —
Par procuration, 16 —— 71.

Pluralité contre la motion. — 34.

L'Evêque de Peterborough (le Docteur Hinchincliffe) avoit fait une peroraiſon très-pathétique, ſur l'article des *couteaux à eſcalper* diſtribués aux Sauvages, avec les crucifix: » Juſte Ciel, s'écria-t-il, quel aſſemblage, quelle réunion! N'eût-il pas mieux valu laiſſer ces malheureux dans les ténèbres de l'ignorance, que de leur prêcher un tel Chriſtianiſme? Au moins leur aveuglement eût pu excuſer leur barbarie, & ils auroient pu alléguer pour leur juſtification devant le Thrône de grâce, devant le redoutable tribunal de la Clémence divine offenſée, que le nom du Chriſt leur étoit inconnu. «

Il y a eu le 3 Décembre une aſſemblée des Négocians qui font le commerce des Indes Occidentales. — Il y fut produit diverſes lettres du Comité de ces Marchands & du Lord Germaine ſur la priſe de la Dominique. — Plaintes & remontrances d'une part: promeſſes de protection de l'autre. La derniere lettre du Miniſtre eſt datée du mercredi 2 Décembre. Il y informe le Comité, que cinq mille hommes de troupes, ſous

l'eſcorte du Commodore Hotham, ſont partis de New-York, & étoient ſortis des détroits le 28 Octobre, pour aller protéger les Iſles Angloiſes; & il ajoute qu'un renfort devoit ſuivre ce premier détachement, l'un & l'autre pour la Jamaïque & pour les Iſles du Vent.

Ces aſſurances du Miniſtre ne ſatisfaiſant point quelques perſonnes, il fut propoſé une adreſſe au Roi où entre autres on inſiſteroit ſur le danger où ſeroient expoſées les Iſles Angloiſes par le Manifeſte qui voue l'Amérique au fer & à la flamme. Quoiqu'un Comité ait été chargé de la rédaction de cette adreſſe, elle ſera moins preſſante ſur cet article, d'après les aſſurances données par deux Habitans de la *Jamaïque*, que cette Iſle peut défier les forces combinées de la France & de l'Eſpagne, ſi les Habitans ſont réſolus à la défendre en ſe retirant à un réduit appellé *la Vallée de ſeize Milles*, dont l'entrée ſeroit aiſément fortifiée. M. Atkinſon lut une lettre récente du Gouverneur, qui, loin de paroître appréhender une invaſion, aſſure que l'Amiral Anglois tient les François de Saint Domingue, bloqués par un vaiſſeau de ligne de 64 canons, un de 50, deux frégates & quatre ſloops. (C'eſt au ſurplus la totalité de ſes forces, à quelques corvettes près.)

J'ai l'honneur d'être, &c.

FIN.

TABLE
DES MATIERES.

Des sept Lettres du Banquier de Londres formant le Tome XII des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

(*N. B. Ces Lettres se trouvent dans les* N.os *LV, LVI, LVII, LVIII, LIX, LX, & LXI.*)

A

Amérique. Traité d'amitié & de commerce entre la France & les Américains, *p.* j. —— Premiere audience donnée par le Congrès à M. Gerard, *p.* xxvj. —— Lettre du Roi de France au Congrès, *p.* xxix. —— Discours de M. Gerard au Congrès, *p.* xxxj. —— Réponse du Président, *p.* xxxij. —— Diverses lettres sur les opérations probables de M. le Comte d'Estaing, *p.* xxxvij. —— Perte exacte des Anglois dans l'affaire du 28 Juin 1778 à Monmouth, *p.* xxxviij. —— Incendie du 3 Août 1778 à New-York, *p.* xl. —— Arrêté pris le 20 Juillet 1778 par l'Etat de Massachusset, concernant la Milice, *p.* xlj. —— Dispositions de défense des Anglois dans Rhode-Island, *p.* xlij. —— Le Marquis de la Fayette est envoyé à Rhode-Is-

land avec un corps de deux mille hommes, *p.* xliij. —— Le Général Sullivan eſt averti le 24 Juillet de la prochaine arrivée de l'eſcadre Françoiſe devant Rhode-Iſland, *p.* xliv. —— Lettres ſur les préparatifs de défenſe des Anglois à Rhode-Iſland, *p.* xlv. —— Premiere nouvelle du coup de vent du 12 Août qui a ſéparé les deux eſcadres, *p.* l. —— Moyens de ſéduction employés par l'Angleterre, dans le Congrès, *p.* liv. —— Affaires du Congrès dans le mois de Juillet 1778, *p.* lv. —— Lettre de George Johnſtone au Général Joſeph Reed, *p.* lvj. —— Propoſitions faites ſecretement par une Dame de Philadelphie, *p.* lix. —— Fauſſe prédiction faite à quelqu'un en place à Verſailles, *p.* lx. —— Belle réponſe du Colonel Allen à une tentative de ſéduction par le Général Howe, *ibid.* —— Lettre de George Johnſtone à François Dana, *p.* lxj. —— Intentions de George Johſtone pour ſes ſoi-diſant enfans, *p.* lxiij. —— Calomnie contre M. Franklin détruite, *p.* lxiv. —— Preuves des ſentimens de l'Eſpagne relativement à la conduite de la France, *p.* lxviij. —— Lettre de George Johnſtone à Robert Morris, où il prouve parce qu'il dit de la teneur des Traités, qu'il ne les connoiſſoit point, *p.* lxx. —— Aſſociation en Amérique contre les ennemis cachés, *p.* lxxij. —— Arrêté du Congrès du 18 Juillet pour ne point faire de réponſe aux Commiſſaires, *p.* lxxiij. —— Lettre de ces Commiſſaires au Congrès, en date du 11 Juillet, *p.* lxxv. —— Lettre de *Civis* aux quatre Commiſſaires, *p.* lxxix. —— Pétition des Américains priſonniers dans le port de New-York, *p.* xcvij. —— Aſſociation pour dénoncer au Congrès les ennemis des Etats-Unis, *p.* xcix. —— Dénonciation contre les perſonnes employées par le Commiſſaire Johnſtone pour ſéduire les Membres du Congrès, *p.* cj. —— Obſe vations ſur la dénonciation, *p.* ciij. —— Détails de la guerre des Sauvages à Wyoming, *p.* cvj. —— Affaire de

Rhode-Iſland en Août 1779. Détails donnés par la Cour & autres des Américains, *p.* cxxxij. —— Etat des affaires de la Floride, *p.* cxxxiij. —— Suite des affaires relatives à la commiſſion conciliatoire, *p.* clxxxviij. Lettre au Comte de Carliſle par un Américain, *p.* clxxxix. —— Lettre d'Henry Drayton aux Commiſſaires Britanniques, *p.* cxcix. —— Tentatives ſecrettes des Miniſtres par M. Pultnay, auprès de M. Franklin, *ibid.* —— Les aſſertions de Johnſtone ſont détruites, *p.* ccj. —— Cenſure de la conduite de Johnſtone dans les papirrs Anglois, *p.* cciij. —— Lettre d'envoi du ſieur Ferguſon, Secrétaire de la Commiſſion, à Son Excellence Henri Laurens, Préſident du Congrès, *p.* ccvj. —— Remontrance & réquiſition de quatre des Commiſſaires, pour appaiſer les troubles, *p.* ccvij. —— Arrêté & déclaration du Congrès du 12 Août 1778, *p.* ccx. —— Déclaration de George Johnſtone, *p.* ccxv. Déclaration de trois des Commiſſaires, *p.* ccxx. —— Réponſes d'Américains en Europe, *p.* ccxxvj. —— Lettre du Comte Dartmouth aux Gouverneurs en Amérique, le 4 Janvier 1775, *p.* ccxxix. —— Obſervations relativement à la Capitulation de Saratoga, *p.* ccxxxv. —— Arrêté du Congrès du 10 Juillet 1776, concernant la Capitulation des Cèdres, *p.* ccxxxvj. —— Lettre de W. Henri Drayton à leurs Excellences le Comte de Carliſle, le Chevalier Henri Clinton, William Eden & George Johnſtone, Ecuyers, Commiſſaires de la Grande-Bretagne, *p.* cclj. —— Arrêté du Congrès relativement à la aéquiſition & aux offres des Commiſſaires Britanniques pour l'exécution de la Convention de Saratoga, *p.* cclxj. —— Lettre de M. William Henri Drayton aux Comtes de Carliſle, Chevalier Henri Clinton & William Eden, Ecuyer, *p.* cclxij —— Extraits de diverſes lettres de Boſton du premier Octobre, *p.* cccxiij. —— Entrée du Comte d'Eſtaing à Boſton le 22 Septembre 1778, *p.* cccxiv.

—— Contraſte entre la conduite des François dans Boſton & celle des Anglois, *p.* cccxvj. —— Dévaſtation du canton de German-Flats par les Anglois, *p.* cccxviij. —— Extrait de diverſes lettres d'Amérique du 22 Septembre juſqu'au 12 Novembre 1778, *p.* cccxlv. —— Adieux de George Johnſtone, *p.* cccxlvj. —— Proclamation rendue par le Comte de Carliſle, le Chevalier Henri Clinton & William Eden, Écuyers, Commiſſaires de Sa Majeſté, &c. *p.* cccxlviij. —— Lettre du Général Clinton à Son Excellence Henri Laurens, Préſident, & autres Membres du Congrès Américain à Philadelphie, *p.* ccclv. —— Réponſe du Congrès, *p.* ccclv. —— Détails ſur l'expédition Angloiſe d'*Egg-Harbour*, en Octobre 1778, *p.* ccclvij. —— Relation, datée du 8 Octobre, de l'expédition Américaine ſur les derrieres de la Penſylvanie où les Anglois & les Sauvages leurs alliés exerçoient leurs ravages, *p.* ccclxj. —— Arrêtés de la ville de Boſton du 6 d'Août 1778, contre les Torys, *p.* ccclxxxiij. —— Proclamation pour la célébration d'un jour d'action de graces publiques, du 27 Octobre 1778, dans la Baye de Maſſachuſſet, *p.* ccclxxxiij. —— Extrait d'une letrre d'un Officier Américain de diſtinction dans le Nouveau Jerſey, à Son Excellence le Général Washington, en date du 29 Octobre, *p.* ccclxxxix. Perte du vaiſſeau de ligne Anglois le *Somerſet*, *p.* cccxcj. —— Arrêté du Congrès du 16 Octobre qui défend les ſpectacles, *p.* cccxciv.

C

COMMERCE. Obſervations d'un Manufacturier, *p.* cccxxij.

I

ISLES ANGLOISES. Lettre aux Marchands & Planteurs des Indes Occidentales, & à tous ceux qui

ont quelques poſſeſſions dans nos Iſles à ſucre, *p.* cccvj. — Articles des papiers Anglois ſur la perte de la Dominique, *p.* cccxj. —— Exportation de la Grande-Bretagne à la Dominique en 1776, *p.* cccxiij. —— Embarquement ſous le Commodore Hotham, fait à New-York pour les Iſles, *p.* cccxx.

M

Marine. Valeur des priſes reſpectives en Novembre 1778, *p.* cccxiij —— Reflexions ſur l'inutilité des priſes pour enrichir & renforcer l'Etat, *p.* cccxl.

Miniſtere. Très-gracieux diſcours de Sa Majeſté aux deux Chambres du Parlement, le Jeudi 26 Novembre 17778, *p.* cccxxviij.

O

Opposition. Derniere lettre d'*Aratus*, *p.* clxij. — Réponſe du *Whig conſéquent*, clxxvj. —— Propoſitions faites par les Miniſtres Anglois à la France, *p.* cxcvj. —— Les Miniſtres ont aſſuré que l'Amérique ſeroit achetée par eux, *p.* cxcvij. —— Accompliſſement des prédictions de quelques-uns des Prédicateurs & Catéchiſtes dans la Chambre des Lords, autrement le Schiſme eſt orthodoxe en politique, *p.* ccxciij. —— Ecrit Miniſtériel de Novembre 1778, *p.* ccxcviij. —— Fauſſeté ſur le Général Washington, *p.* cccj. —— Réponſe à l'Ecrit Miniſtériel, *p.* cccij. —— Obſervations d'un Anglois ſur la ſituation actuelle des Affaires, *p.* cccxix.

P

Parlement. Débats du 28 Novembre 1778 dans les deux Chambres, *p.* cccxxxj — Traits remar-

quables des débats du 26 & du 27 Novembre entre le Général Burgoyne & Milord George Germaine, *p.* cccxcvj. —— Débats des Pairs & des Communes du premier au 7 Décembre, *p.* cccc.

FIN.

EC 77L
A256a
v. 14

EC
A257d
v. 12
pt. 2